

SIXIÈME BLANCHE. — Le Minor, Dorval, Quentel, Moalic, Bouin, Cann, Coatmeur, Morvan, Pichon, Laouénan, P. Le Gall, Moenner, Bidan, Thépaut, Le Coat, Kermarrec, Léaustic, Le Corre, Grunhec.

SIXIÈME ROUGE. — Laurent, Le Brun, Troale, Jouan, Garo, N. Le Gall, Prima, Calvès, Jacq, Guéguen, Coïc, Penn, Crozon, Cavarlé, Lharidon, Bescond, Vigouroux, Le Berre, Le Rest, Moullec.

Le Mot de la Fin

Un surveillant a surpris deux jeunes élèves hors de la règle :

— « Ah ! je vous ai suivis..., je savais bien que vous étiez de connivence. »

— « Non, Monsieur, nous sommes tous les deux de Landerneau. »



Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.



BULLETIN DU PETIT-SEMINAIRE DE PONT-CROIX

Publication périodique (N° 156)

Janvier-Février 1938

MESSES DU SOUVENIR

MARS : Lundi 28. — AVRIL : Mardi 26.

SOMMAIRE

- I. — Nouvelles de la Maison.
Au jour le jour. — Chronique sportive.
- II. — Nouvelles des Anciens.
Nominations ecclésiastiques. — Distinction. — Nouvelles diverses. — Nos morts : M. le chanoine J. Uguen, C. Pichavant, Yves Miossec. — Accusé de réception.
- III. — Varia.
Glans de Rome (R. P. L'Helgouac'h).
- IV. — Petit Palmarès.
Compositions. — Tableau d'honneur.
- V. — Mot de la Fin.



Nouvelles de la Maison

Au jour le jour...

30 Décembre. — **En vacances.**

Je goûte depuis deux jours la douce atmosphère familiale. Les longues conversations où l'on déroulait de part et d'autre le film des trois mois de séparation ont pris fin ; les visites obligatoires sont terminées.

Je me trouve maintenant plus libre. Mon temps est davantage à moi et je vais pouvoir en disposer... pour vous, chers lecteurs du *Bulletin de Saint-Vincent*.

Au fait, la saison n'est guère propice aux promenades. Vent, pluie, tempête, quand ce n'est pas gel et verglas. La campagne est grise sous le ciel gris. Et l'on tremble de froid. Soleil, quand reviendras-tu égayer les paysages et réchauffer nos membres grelottants ?

Dans la cheminée de ma chambre, j'ai un feu de bois qui pétille joyeux, et il est un ami que je sais apprécier, bien plus que ces poêles de fonte vernissée qui répandent plus de chaleur peut-être mais qui n'ont pas une âme avec laquelle mon âme sympathise.

De mon feu, j'ai donc rapproché ma chaise, ma table de travail, et, en sa compagnie, j'ai décidé d'écrire ces quelques lignes où vous retrouverez le tableau des dernières semaines vécues à Saint-Vincent.

Ma dernière chronique portait la date du 15 Novembre. Depuis, nous avons reçu chez nous, à l'occasion de la

fête du 8 Décembre, M. le chanoine J.-R. Guéguen, doyen du Chapitre, et son collègue, M. le chanoine Le Berre. Au premier était réservé l'honneur de chanter la messe ; au second, celui de nous entretenir des beautés de l'Immaculée Conception. Le programme musical, — et il le fallait en présence de ces deux artistes musiciens, — avait été l'objet d'une sollicitude spéciale de la part de notre maître de chapelle. Je ne parle pas du chant grégorien dont l'exécution fut aussi évidemment très soignée.

Voici ce programme :

GRAND'MESSE

Entrée : 1^{er} mouvement de la 5^e Symphonie de Widor.
 Offertoire : Pastorale de la 2^e Symphonie de Widor.
 Elévation : Andante cantabile de la 4^e Symphonie de Widor.
 Communion : Prélude en si mineur de C. Franck.
 Sortie : Final de la 1^{re} Symphonie de L. Vierne.

VÊPRES

Entrée : Toccata en ré mineur de Bach, faux-bourbons.
 Sortie : Final de C. Franck.

SALUT

Ave Verum de Mozart ; O Maria, Mater pia de Walczynski ; Oremus pro Pontifice de Noyon ; Tantum ergo de Dikes ; Cantate Domino de Gretchaninoff ;
 Sortie : Toccata de Boëllmann.

Noël, mot qui chante, mot qui tinte, mot d'action de grâces, frère d'Alleluia, qui monte et voltige avec des dessins de cantique et dont le musical écho se cristallise en un suave scintillement dans le bleu vitrail de la grande nuit !

Ainsi parle poète.

Messe de minuit ! deux autres mots si évocateurs eux aussi. Quoi de plus beau que de les voir ainsi brodés ensemble, associés, appuyés l'un sur l'autre.

Les chants furent rendus avec plus de piété et l'orgue trouva des accents vraiment célestes pour moduler les vieux airs d'autrefois.

Le Noël d'Adam qui subit depuis quelque temps les assauts presque furieux de certains musiciens « à la page », fut superbement interprété par le barde breton Cuff et contribua à nous émouvoir délicieusement et pieusement.

La chorale nous offrit la primeur d'une harmonisation récemment créée par M. Mayet d'une variante du célèbre : Plus près de toi, mon Dieu.

**

Le lendemain de Noël étant un dimanche, il nous fallait retarder jusqu'au lundi notre départ en vacances. Quelle journée longue, morne, lourde d'ennui, en perspective ! Mais vous allez voir qu'elle fut en vérité bien remplie et agréablement occupée.

Assez tôt, le matin, nous arrivait Mgr Cogneau, et la cérémonie de sa réception solennelle se plaça avant la grand'messe. Le compliment publié plus loin vous en apportera quelques échos. Monseigneur y sut répondre avec le meilleur à-propos, nous traduisant simplement ce que lui inspirait son cœur, et son cœur éprouve des émotions bien douces à chaque fois qu'il se retrouve en ce cadre de Pont-Croix qu'il connaît si bien, depuis si longtemps.

A 10 heures, nous étions réunis à la chapelle pour assister à la première grand'messe de M. Yves Boucher, de Quimper, l'un de nos surveillants. Mgr Cogneau assistait au trône. Pour nos élèves c'était une magnifique occasion de se rappeler les grandeurs du sacerdoce et d'enflammer en leur âme le désir de se consacrer tout entiers au service du Divin Maître : *Plus près de toi, mon Dieu, toujours plus près de toi.* M. l'abbé Brénéol, directeur au Grand Séminaire, les y aida par les belles considérations qu'il développa en un sermon d'une tenue parfaite et pénétré du plus pur souffle apostolique.

La soirée enfin fut agrémentée d'une séance donnée par M. et Mme Cueff qu'accompagnait leur petite fille Annick, âgée de 4 ans. Ils sont de remarquables artistes, et aussi de laborieux artisans, chez nous, par toute la France et même à l'étranger, de la fidélité bretonne à sa langue, à ses traditions, à son costume, à sa vieille foi. Sans rien renier de la grande, ils contribuent à exalter le culte de la petite patrie. Pour terminer, ce fut un vibrant « *Bro goz ma Zadou* », reprit à pleines voix par toute l'assistance et avec un enthousiasme que cette veille de vacances amplifiait encore jusqu'à un summum peut-être jamais atteint.

.....

3 Janvier 1938. — **Visite de Son Excellence Mgr Cogneau.**

Paul Mao, de Douarnenez, élève de Première, lut ce compliment au nom de ses camarades :

MONSEIGNEUR,

« Lorsque l'an dernier, en pareille circonstance, un de nos condiscipl's de Philosophie présentait nos vœux à notre évêque vénéré, Monseigneur Duparc, et à Votre

Excellence, nous ne nous doutions pas, alors élèves de Seconde, que, cette année, l'honneur reviendrait à l'un d'entre nous d'être le représentant de toute la maison...

Jamais plus qu'aujourd'hui, je n'avais senti ma faiblesse et mon ignorance. A un philosophe qui, durant de longs mois, avait appris à goûter et à cultiver les fleurs délicates de la rhétorique, qui, en même temps que sa maîtrise en l'art si difficile de bien dire, manifestait déjà une profondeur de sentiments et une maturité d'esprit puisées dans le commerce des grands philosophes, ce qui ne pouvait d'ailleurs manquer de plaire à un ancien professeur de Philosophie, succède aujourd'hui un jeune rhétoricien, « *pôvre de sens et de sçavoir* » comme aurait dit dans sa simple franchise notre bon Villon, qui ne pouvant prétendre à vous présenter ses pensées et ses sentiments en un style imagé et orné, se contentera de vous dire toute la gratitude, toute l'affection qui remplissent pour vous tous les cœurs. Ce sont ces sentiments qu'en la nuit de Noël nous avons présentés au petit enfant de la Crèche, que nous avons aimé à Lui redire dans le colloque intime de notre action de grâces, que nous avons fait passer dans nos chants, tandis que nous clamions notre allégresse dans nos joyeux Noëls ou que, plus doucement, et avec encore plus de confiance, nous Lui redisions notre foi, notre espérance et notre amour, ainsi que notre désir de monter chaque jour plus près de Lui :

« Plus près de Toi, mon Dieu,
Plus près de Toi ! »

Et cependant, Monseigneur, notre joie n'est pas complète. Nous aurions aimé voir, comme les années passées, l'Evêque de Quimper présider cette réunion. Nous aurions aimé lui dire personnellement notre respectueuse et filiale affection. Nous aurions aimé recevoir de ses lèvres les conseils toujours si paternels qu'au moment où nous allions partir en vacances il aimait à venir nous donner. Nous aurions aimé l'entendre nous parler de ce voyage qu'il vient de faire, il y quelques semaines seulement, au tombeau des Apôtres, et nous transmettre les paroles et les directives du Saint Père. C'est certes une tristesse pour nous que de savoir que Monseigneur a dû renoncer cette année à venir jusqu'à Pont-Croix et interrompre ainsi une tradition que l'on dit séculaire, ou que du moins nous avons toujours vue respectée. Nous comprenons, à cette absence, toute la fatigue de Monseigneur, et c'est avec confiance que nous avons tous demandé à l'Enfant Jésus de lui rendre la santé et les forces, et de nous permettre de lui manifester bientôt, en cette maison qu'il aime tant, tout notre filial dévouement... »

8 Janvier. — **A propos de « Minuit, chrétiens ».**

Nous avons donc eu l'avantage et le plaisir de l'entendre chanter en la nuit de Noël par une voix puissante et nuancée, celle du barde Cueff. M. Le Marrec était à l'orgue comme d'habitude et l'accompagnait avec cette sûreté et cette délicatesse que nous lui connaissons.

**

Vous n'aimez peut-être pas *Minuit, chrétiens*. Peut-être allez-vous jusqu'à le vouer à toutes les gémonies.

C'est une affaire d'opinion.

Et nous en avons une qui est toute différente de la vôtre.

Mais vous insisterez : La question n'est pas libre, car *Minuit, chrétiens*, étant donné son origine, son allure générale, son caractère théâtral, est nettement condamné par les directives de Pie X sur la musique sacrée et doit être, sans hésitation, chassé de nos églises.

Avant de discuter ces points, racontons brièvement comment naquit ce célèbre Noël.

**

« En Décembre 1847, un ingénieur, Eugène Laurey, se trouvait avec sa femme à Roquemaure, dans le Gard, où l'on construisait, sous sa direction, un pont franchissant le petit bras du Rhône qui arrose ce bourg.

Les époux Laurey s'étaient liés d'amitié avec le maire, Placide Cappeau, ancien négociant en vins, qui charmait les loisirs de sa retraite en rimant des vers français ou languedociens et qu'il signait pompeusement Cappeau de Roquemaure. Ce Cappeau, fort digne homme, socialiste à la mode de cet âge voltairien, recevait, également en ami, le brave curé, qui ne manquait pas d'esprit. Souvent ils se querellaient à propos de leurs doctrines et leurs discussions n'en eussent plus fini si Mme Laurey, excellente musicienne, n'eût joué au piano quelques fragments d'opéra.

— Madame, lui dit, un soir, le curé, ne consentiriez-vous pas à chanter aussi pour mes ouailles ? Tenez, le soir de Noël, à la messe de minuit !

— Volontiers, Monsieur le Curé, mais il me faudrait un Noël.

— J'en ai un, moi ! s'écria Cappeau. Un Noël dont l'idée m'est venue, par une belle nuit d'été sur l'impériale de la diligence qui m'amenait à Avignon.

— Vous, un Noël !... répliqua le curé. Ce doit être quelque chose d'effroyablement païen.

— Vous allez l'entendre.

Cappeau avait déjà saisi dans son secrétaire un manuscrit et il en lut la première strophe :

*Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle
Où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous...*

La lecture achevée, les amis du maire se récrièrent tous d'admiration.

— Voilà de beaux vers, dit le curé, et qui mériteraient une musique céleste. Mais cette musique, qui nous la ferait ?

— Je me charge de trouver le musicien, répondit Mme Laurey. Notre cher Adolphe Adam ne nous refusera pas ce service.

— Adolphe Adam ! interrompit le curé, celui qui écrit des opéras-comiques ?

— Mon Dieu, oui. Mais M. Cappeau a bien écrit des vers religieux.

— Au fait, c'est vrai.

L'auteur du *Chalet* était alité à Paris quand il reçut l'envoi des Laurey. La poésie de Cappeau le souleva d'enthousiasme et aussitôt, sans sortir de son lit, il composa d'un trait la mélodie, qu'il expédia le soir même à Roquemaure. »

**

Certains reprochent donc à *Minuit, chrétiens*, son origine. Il a été l'œuvre combinée d'un « marchand de vins », incroyant, et d'un auteur d'opéras-comiques. Notons du moins que la profession de marchand de vins n'a par elle-même rien de déshonorant.

Si les « ennemis » de *Minuit, chrétiens* réfléchissent, ils comprendront que ce n'est pas là qu'est vraiment la question. Qu'importe l'origine d'une chose si, en réalité, elle est bonne ou du moins acceptable. Combien de pratiques aujourd'hui reconnues et approuvées par l'Église dérivent de cultes ou de cérémonies païennes. Elle a christianisé chez nous les menhirs en y implantant la Croix, et les fontaines sacrées en les dédiant à la Vierge ou aux saints. Et s'il faut nous en tenir ici à la question musique, sait-on que l'air du *Lauda Sion* n'était jadis que celui de l'hymne qui accompagnait au Capitole l'empereur victorieux. Le plain-chant, aujourd'hui si spécifiquement chant d'église, ne s'enorgueillit-il pas de remonter dans ses sources les plus lointaines jusqu'aux mélodies grecques ? L'hymne du dimanche de la Trinité nous a été légué par les mystères d'Eleusis...

On en veut encore à *Minuit, chrétiens*, parce que son succès dépasse l'enceinte des églises et qu'on l'entend aussi très souvent dans les salons et même les cabarets montmartrois. Tant mieux, peut-on répondre. Pendant ce temps, on n'y chantera pas autre chose et une émotion

souvent faite de souvenirs pieux passera un instant dans l'âme des mondains, des noceurs et des blasés.

« Le style en est ampoulé, pompier... » Possible. Mais alors pourquoi ne pas s'attaquer à bien d'autres cantiques qui pullulent encore dans les recueils les plus récents et qui, sur ce point, n'ont rien à envier au Noël d'Adam ?

Les paroles de *Minuit, chrétiens* sont-elles conformes au moins à la théologie catholique ? Oui, et si Cappeau crut devoir modifier plus tard son premier texte et dans un sens qui ne respectait plus notre dogme de l'Incarnation, c'est encore là un pur point d'histoire et qui n'a pas à retenir notre attention. Le texte que nous utilisons contient-il quelque hérésie, quelque expression proche de l'hérésie ? Non. Alors ?...

**

Ce qu'il reste à savoir, ce qu'il importe de savoir, c'est si, par son caractère et son allure solennelle — mettons théâtrale —, le Noël d'Adam tombe sous le coup des condamnations portées par le Motu proprio de Pie X ?

Oui, s'empressent de répondre certains musiciens qui s'adjugent le monopole de l'orthodoxie en musique religieuse. Sont-ils sûrs que le grand Pontife ait voulu tout ce qu'on lui a fait vouloir ? A-t-il voulu arracher à l'âme populaire des cantiques aimés qui la soulèvent et qui l'enchantent ? Il est au moins permis d'en douter. Il voulait que le peuple chrétien priât « sur de la beauté ». Or, allez dire à ce peuple chrétien qu'il n'y a pas de la beauté et une beauté digne de la Maison de Dieu dans le Noël d'Adam, quand il en entend les premières notes, à l'heure de minuit, dans le silence recueilli de toutes les âmes émues. Mais peut-être allez-vous nier dans le peuple chrétien cet instinct naturel qu'il puise dans ses sentiments religieux et qui lui fait, discerner d'emblée ce qui est grand et beau. Vous revendiquerez même le rôle de le former au « goût » exact et sûr. Quand un livre vous élève l'âme, c'est qu'il est bon et fait de main d'ouvrier, a déclaré La Bruyère. Ne peut-on dire autant d'un chant, du Noël d'Adam en particulier ?

Et si Vincent d'Indy ne voyait dans le *Minuit, chrétiens* qu'un « pas redoublé pour société de gymnastique, d'où l'expression aussi bien que la musique sont absentes », on peut rétorquer que son auteur, Adolphe Adam, est reconnu et sera toujours reconnu tout aussi musicien et aussi artiste que Vincent d'Indy lui-même. Pour l'immense majorité des fidèles, une messe de minuit ne se conçoit pas sans le *Minuit, chrétiens*, et cela autant à l'étranger qu'en France, car il a été traduit dans toutes les langues du monde. Ce « consentement unanime » qui est admis comme preuve de l'existence de Dieu ne le serait donc plus comme preuve de la beauté réelle d'une chose ?



(Photo S'-Vincent)

M. le Chanoine J. UGUEN

Ancien Supérieur de Saint-Vincent

Ancien Curé de Plougastel-Daoulas

Président d'Honneur - Fondateur de l'Association
des Anciens Elèves de Saint-Vincent

Nous terminerons en citant à l'appui de notre thèse l'opinion d'un évêque, celle de Mgr Ginisty, évêque de Verdun, qui écrivait naguère :

« On se pose la question de savoir si l'on peut chanter le *Minuit, chrétiens* d'Adam dans nos églises.
» Nous n'hésitons pas à répondre *affirmativement*, s'il s'agit de ce cantique inséré dans presque tous les recueils, notamment dans les meilleurs, approuvés et loués par tout l'épiscopat français et par les plus illustres musicologues de la fin du dernier siècle. Le texte est d'une belle poésie, et plein de sens théologique.

» Le *Minuit, chrétiens*, tel qu'il est chanté par des chorales bien exercées, avec piété, gravité, expression, n'a rien du *mélodrame*, du *pas redoublé*, de la *chanson de cabaret* que les critiques modernes attribuent à l'œuvre primitive de Cappeau et d'Adam, rien des paroles sacrilèges ou impies, dont il peut être l'objet, comme le sont parfois les plus beaux morceaux de musique et même les motets grégoriens.

» En conséquence, nous ne saurions l'interdire, sauf après jugement autorisé de l'Eglise. »

Et si un jour ce jugement est porté, nous saurons cependant nous y soumettre.

27 Janvier. — **M. Uguen, notre ancien supérieur, est mort !**

Cette nouvelle est venue nous surprendre au soir même de notre rentrée de vacances.

Elle n'affectait en réalité que d'une façon lointaine et vague nos élèves d'aujourd'hui. Dix ans depuis qu'il nous avait quittés et aucun ne l'avait donc connu. Cependant, à la chapelle, pendant la récitation du *De Profundis* pour le repos de son âme, on sentait parmi eux comme une émotion réelle et très particulière, inconnue à l'annonce habituelle des décès.

L'ancien Supérieur de Saint-Vincent ! Combien de fois avaient-ils entendu évoquer le vivant souvenir conservé de lui en cette Maison qu'il avait dirigée avec sagesse, édifiée de ses exemples, sanctifiée de ses vertus. De combien d'anecdotes graves ou plaisantes ne les avait-on pas entretenus à son sujet !

Vous trouverez plus loin, sous la plume de quelqu'un qui vécut longtemps près de lui et qui l'a profondément estimé et aimé, un rappel de ce qu'il fut et de la grande place qu'il a occupée pendant son pèlerinage terrestre.

Je ne puis cependant résister au désir de vous communiquer l'une de ces anecdotes, très simple, mais qui, à elle

seule, fait apparaître l'éducateur chrétien, soucieux de profiter de la moindre occasion pour donner des directions justes et précises et qui aussi caractérise bien sa « manière ». Combien de conseils et de remarques du même genre, exprimés en quelques mots très brefs, sont sortis de ses lèvres où s'esquissait un sourire de bonté paternelle... Et en même temps sa main se levait dans un geste très spécial, qu'il me serait difficile de décrire, mais que tant d'Anciens revoient encore par la pensée.

Donc, l'un de ceux-ci, au jour de l'enterrement à Guissény me racontait que, étant petit chantre, M. Mayet le fit chanter en solo au pèlerinage de Mai à la chapelle de Ty-Mam-Doue (c'était à l'époque de notre « exil » à Quimper). Sa voix était alors, — comme elle est d'ailleurs restée, — suave, presque angélique. Sans doute M. Uguen, comme tous les auditeurs, en avait été charmé. Mais, craignant que l'enfant ne trouve dans ce don que le Ciel lui avait octroyé une source de vanité, il le fit appeler et lui dit simplement :

— « Vous avez bien chanté, n'est-ce pas ? Mais rappelez-vous : *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam...* (1) Compris ?

— Oui, Monsieur le Supérieur.

— Bon ! c'est ça !... allez. »

Et cette citation de l'Écriture, ajoutait le héros de cette histoire, m'est toujours restée depuis présente à la mémoire et est devenue comme la devise de ma vie.



Les obsèques de M. Uguen eurent lieu à Guissény, sa paroisse natale, le jeudi 13 Janvier. Mgr Cogneau, trois vicaires généraux, plus de 150 chanoines et prêtres y assistaient. A la foule des fidèles de Guissény étaient venus s'adjoindre près de 250 paroissiens de Plougastel-Daoulas, dont il fut le curé de 1928 à 1937.

Un service funèbre fut célébré en notre chapelle, le mercredi 26 Janvier, auquel assistaient encore de nombreux ecclésiastiques et un certain nombre d'habitants de Pont-Croix.

VINCENTIUS.

(1) Ce n'est pas à nous, Seigneur, mais c'est à Vous que revient la gloire.

Appel aux Anciens "hors de France"

Invités pour la première fois en 1924 à nous offrir des lots pour notre Loterie de la Sainte-Enfance, de nombreux Anciens ont répondu chaque année. Ils furent d'abord une quinzaine ; ils étaient 125 l'an dernier. Malgré les difficultés financières de l'heure, grâce à eux, notre Loterie a donc réalisé des succès toujours plus marqués.

Nous nous adressons aujourd'hui spécialement à ceux qui ont franchi les frontières de France, à nos missionnaires, à nos coloniaux. Nous expédier en colis postal des chameaux du Sahara, des crocodiles du Gange, des caribous du Mackenzie, des baleines de la baie d'Hudson?... Non. Tout simplement, pour satisfaire les nombreux philatélistes du collège, que dans une enveloppe ils glissent des timbres, oblitérés ou non, de leur pays d'adoption, et nous les expédient. A l'avance, merci.



Likès (1) bat E. S. V. par 3 buts à 1

Les jours se suivent et se ressemblent, dit-on quelquefois. Je pourrais dire aussi, à propos des rencontres annuelles du Likès et de l'E. S. V. que les matches se suivent avec des résultats qui se ressemblent. Les Grenats se font battre ordinairement et toujours pour les mêmes raisons. J'ai eu la curiosité de jeter les yeux sur les comptes rendus des parties jouées, les années passées, entre les équipes en question. Toutes les fois, on reproche à nos équipiers de ne pas jouer assez vite, de ne pas savoir passer le ballon à leurs partenaires, d'ignorer l'art des feintes. Je pourrais, cette année encore, relever les mêmes fautes. Je sais bien qu'il existe des explications de l'infériorité de la technique et de la tactique de nos joueurs. Ils mat-

chent rarement (trop rarement, j'en conviens) et n'ont guère, par suite, l'occasion de voir jouer de brillants footballeurs. Au Likès, au contraire, les matches sont hebdomadaires, ce qui permet de se perfectionner rapidement dans la science du ballon rond.

D'ailleurs, la supériorité des visiteurs, le dimanche 19 Décembre, ne fut pas écrasante, sauf durant le premier quart d'heure. Ce quart d'heure nous fut fatal. Les Likéens, dominant constamment, rentraient deux buts pendant ces quelques minutes. A cette allure, je prévoyais une défaite rapide et ridicule des Grenats.

Heureusement qu'une descente de nos avants permit à l'inter-gauche, Lautridou, de battre le goal du Likès. La mi-temps fut sifflée sur ce résultat de 2 buts à 1. Rien n'était perdu.

Après le repos, l'E. S. V. réagit Elle attaqua souvent. Mais devant les buts on avait peur de shooter dans les bois : on préférait passer la balle à un partenaire qu'on espérait mieux placé. Aussi nos avants ne marquèrent pas.

Dans l'équipe adverse, on fut moins timide. Une vive attaque de l'extrême droit, insuffisamment surveillé par notre demi-gauche, réussit un fort beau but. 3 à 1. Hélas !

Marchadour et Mao se défendirent bien pourtant, et ils ne craignaient pas le jeu de tête. Le demi-centre Guéguinat fut lui-même : c'est tout dire.

Malgré tout, nous fûmes battus. Espérons (il est toujours permis d'espérer) que l'an prochain la victoire changera de camp.

L'arbitre oublia de siffler des mains et des off-sides. Mais comme il était du Likès, nos adversaires ne protestèrent pas.

**

E. S. V. (1) bat Stella Maris, par 6 à 0

Ce n'est pas l'équipe 1^{re} de la *Stella* qui fut ainsi battue par l'E. S. V., le dimanche 30 Janvier. Mettons que ce fut la 3^e ou la 4^e. Les Stellistes manquaient d'entraînement et de science. Leur goal se montra très adroit et très sûr. Grâce à lui, le score resta dans des limites honnêtes.

Nos joueurs furent beaucoup plus agressifs que d'habitude. P. Mao, remplacé à son poste d'arrière par J. Quéinnec, s'en fut mettre de la vie et du mouvement dans la ligne des avants. Cette modification peut influencer heureusement sur les résultats futurs de nos matches. L'on verra sans trop tarder.

La *Stella* nous avait annoncé une forte équipe. Tout est relatif, dit-on. Je le constate une fois de plus.



Nominations ecclésiastiques

M. J. Le Chat, recteur du Conquet, a été nommé recteur de Saint-Melaine de Morlaix ;

M. J.-Y. Guillou, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, a été nommé recteur du Tréhou ;

M. J.-M. Brénéol, vicaire à Bannalec, a été nommé recteur de Pouldavid-sur-Mer ;

M. F. Hubert, recteur de Clohars-Fouesnant, a été nommé recteur du Trévoux ;

M. P. Daoulas, maître d'études à Saint-Vincent, a été nommé vicaire à Bannalec ;

M. J. Trévidic, de Quimper, a été nommé recteur de La Roche-Maurice.

Distinction.

Monseigneur a nommé chanoine honoraire, M. J.-L. Mayet, organiste de la cathédrale et ancien professeur de musique, qui eut la délicate pensée de venir jusqu'à Pont-Croix pour permettre à tout Saint-Vincent de fêter sa nouvelle dignité.

Nouvelles diverses.

— Le P. L'Helgouac'h, o. m. i. (oncle de cet autre P. L'Helgouac'h, missionnaire au Canada) et dont vous lirez plus loin de belles pages sur Rome, séjourne désormais à l'Institution Notre-Dame à Pontmain (Mayenne). Il a dû quitter l'île Berder, dans le golfe du Morbihan, que la Congrégation des Oblats a vendue dernièrement.

— Le P. Guillaume Moal, de Dinéault, a prononcé ses vœux solennel le 21 Novembre, à l'Abbaye Cistercienne de Thymadeuc.

— François Daoudal, de Trégourez, a épousé, en Novembre, Mlle Pennarun, de Briec.

— Le P. Eugène (A. Quéau, de Guengat) a été nommé prieur du couvent des Capucins de Roscoff, dans les dépen-

de son séjour à Paris, il s'est trouvé avec Y. Marchand, de Cléden-Cap-Sizun, et Le Page, de Saint-Goazec. Il voit parfois R. Donval et Jean Le Brun, au Séminaire de Reims.

— Maurice Gaonac'h se félicite d'un beau voyage de Coray à Beyrouth. Le mistral soufflait pour la traversée. Il a vu, la nuit, les flammes du Stromboli. Il a fait escale à Alexandrie où lui est apparu les mœurs pittoresques de l'Orient. Il a reçu un charmant accueil au couvent où l'administration militaire l'envoie comme professeur ; les moines sont de rite grec catholique. Heureux qui comme Ulysse...

— Ernest Boulanger, de Saint-Hernin (48° R. I., 5° C^{ie}, Guingamp), est élève caporal.

— J.-M. Sez nec, de Plonévez-Porzay, a été nommé caporal et se trouve au 8° Génie, 8° C^{ie}, Mont-Valérien, Seine.

— Marc Le Roux, de Ergué-Gabéric, est soldat au 355° R. A. A., à Nantes.

— Grâce au Bulletin, plusieurs camarades du c. 1934 se sont retrouvés à Paris (Michel Pavec, C. Le Berre, J. Le Brun, H. Bureller, R. Miniou et Félix Penn). Celui-ci est 9, rue du Petit-Musc, 7°.

**

— M. Jean Louarn, professeur de Saint-Vincent, en congé, aumônier d'un sanatorium à Saint-Hilaire-du-Touvet, dans les Alpes, nous adresse un véritable bulletin de victoire de là-bas. Jugez-en vous-mêmes : « J'ai eu la joie de baptiser trois de mes malades. L'un d'entre eux courrait les sanas depuis cinq ans. Cinq, dont mes baptisés, ont fait leur première communion. Je prépare un jeune homme de 22 ans au baptême, un de 19 ans à sa première communion. Je donne des leçons de latin à mon président jociste qui veut devenir prêtre. Je tâche de diriger un autre jeune homme vers les Spiritains, à titre de frère... »

Note importante

M. Foll, ancien économiste, recteur de Loc-Maria-Plouzané, nous a proposé l'idée d'une souscription parmi nos Anciens pour offrir à M. Mayet, ancien professeur de musique, sa croix de chanoine. Le prix en est assez élevé.

Nous l'avons adoptée, sûrs qu'elle sera favorablement accueillie.

Cette souscription est donc ouverte. (M. F. Pouliquen, économiste Saint-Vincent, Pont-Croix, c. c. 6.154, Nantes.)

NOS MORTS

Monsieur le Chanoine UGUEN,

Ancien Supérieur de Saint-Vincent.

Ancien Curé de Plougastel-Daoulas.

Président d'Honneur - Fondateur de l'Association des Anciens.

Le jeudi 13 Janvier, Guissény et le diocèse ont fait à M. le chanoine Uguen, des funérailles émouvantes. Cent cinquante prêtres, à leur tête Son Exc. Monseigneur Cogneau et MM. les Vicaires généraux, une très nombreuse délégation de paroissiens de Plougastel, s'étaient joints à sa famille et à ses compatriotes de Guissény pour lui rendre les derniers devoirs ; et cette affluence, mieux qu'aucune autre démonstration, exprimait en quelle estime était tenu celui qui, comme professeur, comme supérieur, comme curé et comme écrivain breton, avait, sans bruit, fait un bien immense avec un courage et une volonté que seule une très grave maladie a pu briser.

M. Uguen naquit à Guissény le 14 Décembre 1868 et reçut le prénom de Jean. Il était bien de cette race robuste de la côte Nord, dont la foi, comme les bras, a des muscles.

Il fit ses études au Collège de Lesneven ; il se signala par les qualités solides qui font les bons élèves et les bons maîtres : esprit clair, jugement sûr, grande puissance de travail.

Ordonné prêtre en 1893, il prépara et obtint la licence en philosophie, à l'Université de Rennes, et revint au Collège de Lesneven comme professeur. Il fut chargé de la classe de quatrième. Il eut des cours nombreux, soixante, soixante-dix élèves ; le travail et la discipline n'en souffrirent pas.

M. Uguen, dans son enseignement, allait droit à l'essentiel. Ses élèves ne couraient pas le risque de s'égarer dans les détails sans importance et d'oublier les règles pour ne songer qu'aux exceptions. Il les initiait à la composition française, deman-

dant avant tout la concision et la clarté. Les résultats furent très bons ; au témoignage d'un inspecteur, ses élèves auraient pu rivaliser avec ceux de n'importe quelle quatrième de lycée.

En 1903, M. Uguen fut nommé professeur de philosophie à l'école Saint-Yves de Quimper. C'était l'époque où, sous le ministère de Combes, l'anticléricalisme sévissait. La loi de 1901 contre les Congrégations était entrée en vigueur ; et les Pères de l'Immaculée Conception de Rennes avaient dû quitter leur établissement, récemment bâti, pour être remplacés par des prêtres du diocèse.

Parmi les sacrifices qui furent demandés à M. Uguen, son départ de Lesneven doit être compté au premier rang. Il s'était attaché à son vieux collège. Mais dès qu'il fut à Quimper, il fut tout entier à son nouvel enseignement, sachant que, en période de persécution, la meilleure façon de se venger est de se montrer supérieur.

Une nouvelle loi de spoliation le fit désigner comme Supérieur au Petit-Séminaire.

La loi de Séparation avait été votée en Décembre 1905 et devait être appliquée un an plus tard. Grand et Petit-Séminaire devaient être placés sous séquestre.

A Pont-Croix, l'on crut pouvoir échapper aux menaces d'expulsion, en louant l'établissement à M. le chanoine Rossi et à M. Salaün, économe, et en faisant déclaration d'ouverture d'école secondaire, sous le régime de la loi Falloux.

M. Uguen fut nommé directeur du futur collège. Mais au jour fixé pour la rentrée des élèves, le 29 Janvier 1907, trois cents gendarmes et un bataillon du 118^e R. I. procédèrent brutalement à l'expulsion de M. le chanoine Belbéoc'h et de ses professeurs.

En Octobre 1907, le Petit-Séminaire, sous la direction de M. Uguen, rouvrit ses portes au Likès de Quimper, et prit dès lors le nom officiel d'Institution Saint-Vincent.

Pendant douze ans, cet établissement qui avait été et qui est redevenu si florissant comme école primaire et comme école professionnelle, fut pour le diocèse une excellente pépinière de séminaristes et de laïques éclairés et convaincus. Le recrutement fut largement assuré. Quimper, plus central, offrait

plus de facilités. Une équipe de professeurs, jeunes pour la plupart, sous la direction à la fois paternelle et ferme d'un Supérieur très aimé, obtint de magnifiques résultats.

En 1914, éclata la guerre. L'épreuve fut rude pour nos collègues privés de leurs professeurs et envahis par le Service de Santé.

Saint-Vincent, sur un personnel de vingt-quatre membres, ne garda que quatre : le Supérieur, les professeurs de philosophie et de chant et un surveillant. Les trois quarts des locaux furent occupés par le Centre de Réforme et le Dépôt de Physiothérapie.

Un caricaturiste faisait dire à un soldat du front : « Pourvu qu'ils tiennent... les civils ! » Sous sa plume, ce n'était sans doute qu'une plaisanterie. Après avoir vu certains civils à l'œuvre pendant quatre ans, l'on peut dire : c'est miracle qu'ils aient tenu. Il faut ajouter, d'ailleurs, que quelques-uns, à bout de forces, ont succombé et parmi eux le meilleur collaborateur de M. Uguen, M. l'abbé François Salaün, économe.

Pendant la première année de la guerre, M. Uguen cumula avec la charge de Supérieur, par elle-même déjà bien lourde, en des conditions si anormales, la fonction d'économe et de professeur. Il fit la classe aux élèves de troisième et de quatrième groupés au nombre de quatre-vingt-dix dans une salle très grande, où de causer pendant deux heures était extrêmement fatigant. Il a fallu sa constitution robuste pour résister à un tel surmenage. Ceux qui, à cette époque, tâchaient de le seconder — et c'était à la fois des directeurs du Grand-Séminaire, des prêtres mobilisés affectés au Centre de Réforme ou à des hôpitaux de la ville, des prêtres blessés qui venaient au Likès pour être réformés — tous admiraient qu'un homme pût conserver bonne santé et bon moral au milieu de telles fatigues et de telles difficultés.

En 1919, le Petit-Séminaire réintégra Pont-Croix. M. Uguen le dirigea jusqu'en Juillet 1928. A cette date, il fut nommé curé de Plougastel-Daoulas.

Qu'on permette à l'un de ses anciens professeurs qui vécut à ses côtés pendant vingt et un ans, de redire avec émotion ce que fut M. Uguen comme Supérieur du Petit-Séminaire.

M. Uguen avait les plus grandes qualités du cœur, que n'apercevaient pas toujours ceux qui ne le voyaient qu'en passant. Timide, peu causeur, il intimidait quelques-uns de ceux qui l'abordaient pour la première fois. Mais avec ses professeurs qu'il aimait et à qui il faisait entière confiance, il était le plus affable des amis, sans cesser, pour autant, d'être le plus respecté et le plus estimé des Supérieurs et le plus écouté des conseillers.

Il avait l'âme ouverte à toutes les beautés de la nature, des arts et de la littérature ; mais il détestait qu'on exprimât son admiration en longues phrases prétentieuses. Lui se contentait d'une simple exclamation : Est-ce beau ! ou plus souvent gardait le silence ; et si un bavard, devant un beau paysage, un vitrail, une poésie délayait ses impressions en formules prétentieuses, il lui lançait un sec « admire et tais-toi ».

Il a fourni une somme de travail invraisemblable.

Comme Supérieur, il voyait de près tout ce qui se passait dans la maison, et les élèves le savaient bien. Quand un professeur, malade ou absent, ne pouvait pas faire classe, M. le Supérieur le remplaçait. Il enseignait le breton dans toutes les classes, et parfois prenait plaisir, semble-t-il, à jongler avec la difficulté, en traduisant d'aussi près que possible des pages de Bossuet, de Racine ou de Victor Hugo.

Il s'absentait souvent le dimanche, appelé pour prêcher dans les pardons, pour parler dans les réunions d'Action Catholique, ou pour organiser la croisade contre le fléau de l'alcoolisme.

Dès qu'il disposait d'un moment, il se livrait à ses études du breton, ou, plus exactement, il prenait sa plume et sans effort apparent, il traduisait Lettres pastorales, *Annales de la Propagation de la Foi*, *Imitation de Jésus-Christ*, *Missel*, *Vie de Notre-Seigneur*, etc., il écrivait d'innombrables articles pour *Feiz ha Breiz*, *Buhez Kristen* et pour le *Courrier du Finistère*. A moins d'avoir soi-même tenté un travail semblable, il est impossible de se faire une idée du mérite d'une telle œuvre ; mais ce que tous comprennent, c'est le service rendu aux fidèles et tout autant aux prêtres qui, pour leurs catéchismes et leurs sermons, ne disposent que d'un vocabulaire breton extrêmement maigre.

Le breton de M. Uguen, à défaut d'exceptionnelles qualités littéraires, a le grand avantage d'être compris dans toutes les parties du diocèse et même dans les diocèses voisins.

Quand il fut chargé de traduire le petit catéchisme pour enfants de sept à neuf ans, il demanda la collaboration de quelques-uns de ses professeurs qui étaient de la Cornouaille ou du Tréguier. Pour répondre à son désir, ceux-ci lui signalèrent certaines expressions qui seraient difficilement comprises dans telle région, et proposèrent d'autres termes plus courants. Mais lorsque ces professeurs furent réunis pour arrêter un texte définitif, bien vite ils tombèrent d'accord que la traduction de M. Uguen se révélait la meilleure pour l'ensemble du diocèse.

M. Uguen a, pendant plus de vingt ans, largement contribué à former une génération de prêtres qui, actuellement, exercent une action efficace à travers tout le diocèse et dans les missions. Des centaines de prêtres ont appris de lui ce que doit être l'action sacerdotale en ces temps troublés. Par sa bonté, par sa piété, par son activité, il fut pour tous un modèle. Il nous laisse, dans ses nombreux livres bretons, de bons instruments pour la diffusion des vérités chrétiennes. Et son influence ne fut pas moins grande sur les anciens élèves de Saint-Vincent restés dans le monde. Si beaucoup d'entre eux sont devenus des auxiliaires précieux du clergé dans leurs paroisses, ils le doivent quelque peu, sans aucun doute, aux bons conseils de leur ancien Supérieur.

Nommé curé de Plougastel-Daoulas, M. Uguen, déjà âgé de cinquante-neuf ans, eut à s'adapter au ministère paroissial. A vrai dire, tout l'y avait préparé, ses nombreuses prédications, une grande habitude du confessionnal, une connaissance approfondie de l'âme bretonne et des mœurs paysannes.

Il fut accueilli avec enthousiasme par la chrétienne et sympathique population de Plougastel. Pendant neuf ans, il y a travaillé sans relâche, ne négligeant aucune forme de l'apostolat moderne. Il savait toute l'importance de l'enseignement libre ; et pour assurer l'éducation religieuse à un plus grand nombre d'enfants de la paroisse, il n'hésita pas devant les frais considérables de la construction

d'une école de hameau ; il recruta de nombreux élèves pour les collèges ecclésiastiques.

Les paroissiens apprécièrent bien vite le zèle éclairé de leur pasteur, la sagesse de ses conseils et dans maintes occasions montrèrent à quel point ils lui étaient attachés.

M. le Directeur du Bleun-Brug, reconnaissant à M. Uguen des services rendus à la cause bretonne, avait choisi Plougastel pour le Congrès de 1937. M. le Curé se faisait d'avance une joie d'apporter à une œuvre qui lui était chère tout son concours pour donner à ce Congrès un éclat et un retentissement jamais égalés. Ses forces le trahirent. Se sentant incapable de remplir tous les devoirs de sa charge, il offrit sa démission et à force d'insistance finit par la faire accepter.

Quelques semaines avant sa mort, il écrivit à l'un de ses anciens professeurs : « Il n'est pas bon que l'arc soit toujours tendu. » Oui, sans doute, il ne s'était pas assez ménagé. Dieu lui a accordé le repos dans la lumière.

Son souvenir est de ceux qui, pendant des siècles, se perpétueront dans notre Bretagne. Tant que sera parlée la langue bretonne, le nom de M. Uguen sera sur les lèvres des Bretons et sera béni par eux.

*
*
*

Nous avons l'intention d'ouvrir dans notre *Bulletin* une rubrique : *In Memoriam*, sous laquelle nous publierons des extraits de lettres de nos Anciens, prêtres ou laïcs, qui grandirent sous la paternelle direction de M. Uguen. Que chacun d'eux apporte sa petite part à cette gerbe d'hommages que nous voulons offrir à son souvenir. Elle ne sera jamais ni trop grande ni trop belle.

Nous recommandons encore à vos prières :

— *L'abbé Clet PICHAVANT*, séminariste de Poullan. Sa santé était précaire et il dut interrompre ses études et rentrer dans sa famille. Il était atteint d'un mal qui ne pardonne pas. Cependant, grâce à son énergie et à son espoir inlassable de guérir, il résista 2 ans et demi. Tant que cela fut en son pouvoir, il vint à l'église, édifiant ses compatriotes par sa piété. Finalement épuisé,

sentant la fin prochaine, il reçut les derniers sacrements avec une soumission entière à la volonté divine.

— *M. Yves MIOSSEC*, notaire honoraire, décédé à Elliant le 3 Janvier. Il fut élève à Pont-Croix de 1875 à 1880. Il est mort à 76 ans après une vie chrétienne toute de loyauté et d'honneur, aimablement dévoué aux bonnes œuvres. Il fut un paroissien et un père de famille modèles.

— *M. J.-P. BRETON*, ancien élève, cultivateur au Herlan, en Saint-Thégonnec, conseiller paroissial et père de famille nombreuse, mort des suites d'un accident.

— *Mme AUTRET* et *Mlle Amélie AUTRET*, mère et sœur de M. Autret, professeur de sixième.

— *Mme LE DÉRÉAT*, mère de M. Marc Le Déréat, professeur de sciences.

— *Mme BRENAUT*, grand'mère de F. Coatalem, élève de sixième, et de Frère Colombar (F. Lesquivit, de Dirinon), moine bénédictin à La Pierre-qui-Vire, et tante de M. Brenaut, professeur de cinquième.

— *Mme LAMBALLE*, à Dinéault, grand'mère de M. Dennielou, élève de cinquième.

— *M. PRIMA* et *M. COLIN*, à Clohars-Carnoët, père et grand-père de J. Prima, élève de sixième.

— *Mme LE TAREAU*, à Loc-Tudy, grand'mère de M. Le Tareau, élève de cinquième.

— *M. Clet PORLODEC*, décédé à Cléden-Cap-Sizun, à l'âge de 84 ans.

*
*
*

Nous apprenons également la mort de *Mgr RAOUL*, Archidiacre de Carthage, qui prononça un toste à notre dernière réunion d'Anciens. Le prochain *Bulletin* lui consacra quelques pages.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Se sont libérés définitivement (200 francs) :

MM. R. Abguillerm, Saint-Pol-de-Léon ; — R. Brenaut, Saint-Vincent ; — L. Cloarec, Sainte-Thérèse de Quimper ; — J^h Herry, Saint-Pierre-Quilbignon ; — J.-M. Kerninon, Goulien ; — N. Mingant, Saint-Pol-de-Léon ; — E. Monfort, Le Passage-Lanriec ; — L. Pondaven, Bon-Secours, Brest ; — S. Le Berre, Saint-Vincent.

Ont payé la cotisation annuelle (15 ou 20 francs) :

MM. F.-L. Abgrall, Primelin ; — J.-M. Abgrall, Saint-Vincent ; — M. Abiven, G. S. Kerfeunteun ; — F. Abjean, Tréméoc ; — H. Ansquer, Pouldreuzic ; — P. Autret, Saint-Vincent.

MM. Y. Bariou, Goulien ; — G. Belbéoc'h, Saint-Hernin ; — H. Bernard, Coray ; — J. Bescond, Guissény ; — Bideau, Briec-de-l'Odet ; — J. Biger, Le Guilvinec ; — C. Bonis, Goulien ; — J. Bonis, G. S. Kerfeunteun ; — A. Bossard, Saint-Pierre-Quilbignon ; — E. Boulanger, Saint-Hernin ; — P. Boulic, G. S. Kerfeunteun ; — A. Bourhis, G. S. Kerfeunteun ; — J. Bourhis, Pont-Croix ; — A. Boussard, G. S. Kerfeunteun ; — J. Bozec, Logonna-Daoulas ; — F. Braban, Cléden-Poher ; — E. Breton, G. S. Kerfeunteun ; — J. Briand, Plomodiern ; — Brunou, Elliant ; — A. Burel, Saint-Mathieu de Morlaix ; — M. et Mme Berthou, Landerneau.

MM. le chanoine Cadiou, Haïti ; — J. de Cadenet, Brest ; — M. Cabon, Le Juch ; — O. Caër, Tréogat ; — L. Caill, Quimperlé ; — C. Calvez, Portzic ; — B. Canévet, G. S. Kerfeunteun ; — F. Caradec, Ploaré ; — J. Cariou, Pont-de-Buis ; — J.-M. Cariou, G. S. Kerfeunteun ; — P. Cariou, Saint-Vincent ; — A. Caudan, G. S. Kerfeunteun ; — V. Caugant, Landrévarzec ; — L. Chuto, Quimper ; — N. Cloarec, Landivisiau ; — J. Coadou, Concarneau ; — Cohenner, Confort ; — P. Colin, Plomodiern ; — P. Colin, Taulé ; — P. Coquet, Esquibien ; — C. Cornic, Plonévez-Porzay ; — F. Corre, Meudon (S.-et-O.) ; — J. Corre, Strasbourg.

MM. A. Daigné, Pont-l'Abbé ; — Y. Damoy, Toulon ; — A. Daniélou, G. S. Kerfeunteun ; — F. Dantec, G. S. Kerfeunteun ; — J.-L. Dantec, Landerneau ; — D. Danzé, Plogoff ; — P. Daoulas, Bannalec ; — F. David, Plougastel-Daoulas ; — P. Denniel, Douarnenez ; — A. Derrien, Concarneau ; — M. Derven, Douarnenez ; — G. Donnart, Esquibien ; — H. Donnart, Goulien ; — Y. Douguet, Sens (Yonne).

MM. G. Favennec, Pleyben ; — J. Feunteun, Crozon ; — J. Floc'h, Brest ; — Mme F. Fichoux, Quimper.

MM. le chanoine C. Grill, Quimper ; — G. Gargadennec, Pont-Croix ; — J. Gargadennec, Pont-Croix ; — D. Gentric, G. S. Kerfeunteun ; — L. Gézégou, G. S. Kerfeunteun ; — N. Goalès, Quimperlé ; — C. Goarin, Ploéven ; — J. Goarzin, G. S. Kerfeunteun ; — M. Gogail, Taulé ; — J. Golias, Le Cloître-Saint-Thégonnec ; — H. Gonidec, Guimaëc ; — J. Gourlaouen, Douarnenez ; — Gourcuff, Le Trévoux ; — T. Gouriou, Esquibien ; — H. Gourmelon, Le Havre ; — J.-L. Gouzien, Spézet ; — A. Grignoux, G. S. Kerfeunteun ; — J.-F. Guéguen, Gabès (Tunisie) ; — J.-L. Guéguen, G. S. Kerfeunteun ; — J. Guellec, Ouessant ; — C. Guermeur, Kerbonne ; — N. Guével, Lambézellec ; — L. Guézengar, G. S. Kerfeunteun ; — A. Guilcher, Ile-de-Sein ; — J. Guilcher, Ile-de-Sein ; — A. Guillerm, Plouider ; — P. Guilloux, Pont-Croix ; — J.-M. Guivarc'h, Quimper ; — P. Guiziou, Saint-Pol-de-Léon ; — Guyonvarc'h, Quimperlé.

MM. J. Halléguen, Quimper ; — H. Hémidy, G. S. Kerfeunteun ; — L. Herrou, Questembert (Morbihan) ; — G. Hocquart, Rochefort (S.-I.) ; — F. Hubert, Le Trévoux ; — R. Huitric, G. S. Kerfeunteun.

R. P. Jaïn, Jersey ; — MM. S. Jaffrès, Guissény ; — J. Jaïn, G. S. Kerfeunteun ; — J. Jan., Penmarc'h ; — J. Jaouen, Pontplaincoët ; — E. Jégou, G. S. Kerfeunteun ; — J. Jézéquel, Paris.

MM. E. Keranmoal, Le Folgoët ; — J.-M. Kerdoncuff, Le Folgoët ; — J.-L. Kergoat, Briec-de-l'Odet ; — G. Kerhervé, Saint-Vincent ; — C. Kerouédan, G. S. Kerfeunteun ; — C. Kervella, G. S. Kerfeunteun.

MM. le chanoine G. Le Borgne, Quimper ; — le chanoine J.-M. Le Gall, Pont-Croix ; — M. Larreur, Brest ; — J. Laurent, Le Conquet ; — H. Lazare, Landerneau ; — J. Le Bars, Mahalon ; — J. Le Bars, G. S. Kerfeunteun ; — Y. Le Bars, Paris ; — J.-M. Le Berre, Elliant ; — R. Le Berre, Quimper ; — Y. Le Berre, G. S. Kerfeunteun ; — J. Le Beuz, Saint-Vincent ; — H. Le Bihan, G. S. Kerfeunteun ; — A. Le Borgne, G. S. Kerfeunteun ; — M. Le Borgne, Peumerit ; — J. Le Bras, Goulien ; — Le Breton, Ouessant ; — J. Le Brun, Mourmelon (Marne) ; — A. Le Burel, Plougastel-Daoulas ; — J. Le Cœur, G. S. Kerfeunteun ; — J.-M. Le Corre, Rumengol ; — M. Le Déréat, Saint-Vincent ; — G. Le Doaré, Châteaulin ; — P. Le Doaré, Guissény ; — E. Le Donge, G. S. Kerfeunteun ; — Le Franc, Ménessaire (S.-et-L.) ; — J.-P. Le Gall, Brasparts ; — Saïk ar Gall, Plabennec ; — J. Le Gallic, Querrien ; — J. Le Guen, Plonéour-Lanvern ; — P. Le Lec, Cléden-Poher ; — L. Le Long, Laurévan (C.-du-N.) ; — G. Le Moal, Gourin ; — L. Le Minor, Pont-l'Abbé ; — E. Le Nerrant, Saint-Mathieu de Quimper ; — A. Le Nouy,

Saint-Louis, Brest ; — J. Le Pape, Peumerit ; — J. Le Poupon, G. S. Kerfeunteun ; — L. Le Roux, Ergué-Gabéric ; — M. Le Roux, Nantes ; — F. Le Scao, G. S. Kerfeunteun ; — J. Le Séac'h, Miliana (Algérie) ; — F. Lescop, Saint-Yves, Quimper ; — Y. Le Ster, Quimperlé ; — P. Lesvénan, Landudal ; — L. Loaëc, Plogonnec ; — P. Lozac'hmeur, G. S. Kerfeunteun ; — Mlle Le Grannec, Pleyben.

MM. F. Madec, Locquénolé ; — Y. Manuel, Dinéault ; — A. Martin, G. S. Kerfeunteun ; — J. Mazé, Ergué-Armel ; — A. Mazéas, G. S. Kerfeunteun ; — J. Meingan, Quimper ; — J. Mévellec, Quimper ; — Y. Mévellec, G. S. Kerfeunteun ; — Y. Moal, Lannédern ; — J. Morvan, Saint-Vincent.

M. R. Normant, Plozévet.

M. F. Olier, Pilier-Rouge.

MM. le chanoine H. Pérennès ; — J. Palud, Brest ; — C. Parcheminou, Quimper ; — F. Penn, Paris ; — P. Penarun, Saint-Yvi ; — H. Penneç, Guissény ; — C. Pérennou, G. S. Kerfeunteun ; — J.-M. Pichon, Tréflaouéan ; — G. Piriou, Bannalec ; — H. Plassart, Châteauneuf-du-Faou ; — J. Porlodec, Cléden-Cap-Sizun ; — A. Poupon, Plouescat ; — L. Prigeac, Confort ; — A. Prigent, Angers (M.-et-L.).

MM. F. Queffélec, Cléder ; — P. Quéméré, Combrit ; — J.-L. Quéré, Pouldreuzic ; — H. Quiniou, G. S. Kerfeunteun ; — J. Quiniou, Langolen ; — M. Quinquis, Lorient ; — L. Quintin, Malestroit (Morbihan).

MM. R. Raguénès, Saint-Martin de Morlaix ; — A. Roland, Saint-Pierre-Quilbignon ; — Y. Rolland, Briec-de-l'Odet ; — E. Rosec, Quimper ; — C. Ruppe, Quimper ; — C. Ruppe, Saint-Pol-de-Léon ; — Mlle M. Rohou, Roscoff.

MM. Y. Salaün, G. S. Kerfeunteun ; — J.-F. Saout, G. S. Kerfeunteun ; — J. Sarramagnan, Saint-Yves, Quimper ; — J. Scotet, Spézet ; — F. Ségalen, G. S. Kerfeunteun ; — J.-M. Ségalen, Concarneau ; — A. Seité, Lanvollon (C.-du-N.) ; — G. Sergent, Rosporden ; — J. Sergent, G. S. Kerfeunteun ; — D. Sévellec, Douarnenez ; — H. Sévellec, Saint-Vincent ; — J.-M. Sez nec, Lesconil ; — Mme J. Salaün, Bohars.

MM. J. Thibaut, Lanvéoc ; — J. Thomas, Trefflagat ; — L. Tirilly, Crozon ; — C. Toulemont, Plonéour-Lanvern ; — G. Toullec, Loc-Brévalaire ; — F. Trétout, G. S. Kerfeunteun.

MM. C. Verne, Brest ; — E. Vétel, Goulien ; — R. Villard, Quimper.

Liste arrêtée le 31 Janvier. — Prière de signaler erreurs ou omissions.



Glances de Rome

Rome ne ressemble pas aux autres villes, il y a en elle je ne sais quoi de prenant, d'enveloppant, d'étrangement captivant qu'on ne rencontre pas ailleurs et pénétrer dans son atmosphère c'est être introduit, en quelque sorte, dans l'intérieur recueilli d'un temple. Ses origines, son histoire, ses destinées exceptionnelles lui taillent une situation à part entre toutes les cités et s'être trouvé en contact, pendant de nombreux mois, comme cela m'est arrivé, avec les merveilles incroyablement variées qu'on y côtoie ou qu'on y heurte, à chaque pas, c'est avoir l'âme embaumée, pour le reste de sa vie, et être riche de souvenirs qui ne s'éteignent point. Ce que j'aurais à dire de la Ville Eternelle nécessiterait infiniment plus d'espace que ne saurait m'en allouer, avec la meilleure volonté du monde, le sympathique directeur de ce bulletin ; c'est pour cela que, tournant le dos à l'idée de présenter à nos lecteurs un exposé méthodique et suffisamment exhaustif des choses romaines, j'ai pris le parti de m'en tenir à de simples coups de crayon, donnés un peu à l'aventure, et qui, sans rien apprendre à ceux qui ont visité Rome, pourront toutefois intéresser ceux des abonnés de ce périodique dont le pied n'a onques foulé le sol ni martelé les pierres de la « Santa Città ».

Une épaisse nuée de légendes, dont il est bien à craindre qu'on ne réussira jamais à percer le mystère, plane sur le berceau de la Ville Eternelle et sur les premières manifestations de son activité. On a les meilleures raisons de croire que, quelque sept cents ans avant le Christ, monta de terre, sur le Palatin, un pâté quadrangulaire auquel sa

configuration géométrique valut le nom de Roma Quadrata. De là, par bonds successifs, ces constructions primitives informes se propagèrent sur six autres sommets assez voisins, le Capitole, l'Aventin, le Célius, l'Esquilin, le Viminal et le Quirinal, autant de noms familiers aux professionnels de la langue et de la littérature latine. Ainsi, sept collines portent sur leurs solides épaules la Rome naissante et comment s'interdire, à ce propos, de signaler aux esprits friands d'analogies et passionnés pour les symboles que cette autre bâtisse spirituelle qu'est l'âme s'élève sur sept vertus et s'épanouit dans sept dons ? Puis, patience et longueur de temps se donnant la main, sous la poussée persévérante de maîtres qui savaient voir et vouloir, l'embryonnaire cité s'étend et s'enfle et se travaille, abrite ses progrès derrière d'invulnérables murailles que n'a pas entamées la dent des siècles, mais, bientôt, éprise de liberté et avide d'espace, saute sa barrière d'une jambe preste, fait sourdre de toutes parts des maisons, ouvre des avenues dans toutes les directions, déploie au soleil ses jardins et, à un moment donné, couvre une surface qui mesure, du centre à la périphérie, jusqu'à vingt kilomètres de rayon.



A l'avènement du Christ, Rome faisait la loi à la quasi totalité du monde antique et le Tout-Puissant, dont elle servait les desseins, sans en avoir conscience, allait utiliser cette unification des peuples sous le sceptre des Césars, pour faciliter à l'humanité, depuis longtemps en peine d'un Sauveur, l'accès à la copieuse Rédemption qui lui arrivait du ciel. Il semble bien que ce fut en l'an 42, après sa sortie de prison, à Jérusalem, que l'apôtre Pierre, accompagné de Marc, prit le chemin de Rome, dont l'intention ou, plus exactement, le décret d'en haut était qu'il fit le siège *ne varietur* de la chrétienté future. Suivant toute vraisemblance, il trouva dans la ville une poignée de chrétiens et, peut-être, parmi eux, quelques-uns de ses auditeurs du jour de la Pentecôte ; l'on pense qu'il prit gîte d'abord dans le quartier juif du Transtévère, qu'il fut, après cela, sur le mont Aventin, l'hôte d'Aquila et de Priscille, deux fidèles de la première heure, avant d'aller finalement loger, au Viminal, chez le sénateur Pudens, parent, a-t-on écrit, du célèbre centurion Corneille, qui avait reçu, à Césarée, le baptême, des mains mêmes de Pierre. Et aussitôt l'intrépide ouvrier évangélique s'attela à sa difficile besogne, sans autres outils que sa foi et son amour, prêchant la doctrine, administrant les sacrements, sapant avec succès les bases du paganisme et multipliant, sans solution de continuité, les brèches par où déferlaient à torrents sur la masse païenne qui grouillait là, sous ses regards, la lumière pure et l'ardente chaleur de la religion

du Christ. Et, en l'année 67, après un long pontificat qui n'a été dépassé que par celui de Pie IX, le premier pape était attaché à la croix et rendait à son Maître le témoignage du sang ; et, si le ciel a pris l'âme triomphante du prince des apôtres, la terre, elle, en conserve précieusement les reliques et nul n'ignore de quelle vénération et de quel hommage l'Eglise entoure les restes de son premier Pontife, dans cette basilique vaticane qui est incontestablement la merveille de la Ville Eternelle.

(A suivre.)

J. L'HELGOUAC'H, O. M. I.



COMPOSITIONS

PREMIERE. — *Apologétique* : Tromeur, Barguil, Kerbourc'h, Roquinarc'h. — *Thème grec* : Mao, Le Corre, Roquinarc'h, Le Saint. — *Physique* : Savina, Le Guellec, Tromeur, Roquinarc'h. — *Histoire* : L. Le Gall, Tromeur, Le Corre, Huitric. — *Anglais* : Tromeur, Huitric, Kerloc'h, Marchaland. — *Version latine* : Guéguiniat, Huitric, Poupon. — *Chimie* : Lharidon, L. Le Gall, Castric, Le Guellec.

SECONDE. — *Version latine* : Bellec, Hascoët, Briand, Colleau. — *Français* : Le Moigne, Rolland, Bellec, Le Bris. — *Version grecque* : Hascoët, Yven, Le Nouy, Briand. — *Physique* : Person, Danzé, Bellec, Colleau. — *Géographie* : Bellec, R. Thomas, Le Nouy, Hascoët. — *Histoire* : Rolland, A. Thomas, Le Nouy, Conseil. — *Récitation* : Fouquet, Bellec, Rolland, Griffon. — *Version latine* : Colleau, Le Nouy, Fouquet, Roë. — *Chimie* : Bellec, Person, Lannuzel, Quémeneur.

TROISIÈME BLANCHE. — *Version latine* : Hénaff, Floc'h, Le Corre, Tanguy. — *Version grecque* : Le Floc'h, Hénaff, Le Corre, Cosmao. — *Géométrie* : R. Le Corre, Le Scao, Floc'h. — *Algèbre* : R. Le Corre, Queinnec, Le Scao. — *Grammaires* : Hénaff, Le Merdy, R. Le Corre. — *Géographie* : Le Hénaff, Le Bec, Suignard. — *Histoire* : R. Le Corre, Hémon, Hénaff. — *Catéchisme* : Tanguy, Hénaff, Cozian. — *Géométrie* : R. Le Corre, Le Scao, Floc'h. — *Version grecque* : Le Merdy, Floc'h, Hénaff.

TROISIÈME ROUGE. — *Version latine* : J^h Le Jollec, Poulain, Blanchard, Le Meil. — *Version grecque* : Crozon, Le Jol-

Iec, Le Meil, Cuillandre. — *Grammaires* : Poulain, Le Jollec, Crozon, Cuillandre. — *Récitation* : Le Meil, Caraës, Cuillandre, Richard. — *Géométrie* : Blanchard, Cléac'h, Le Nerrant. — *Algèbre* : Blanchard, Bourdon, Le Nerrant. — *Géographie* : Respriget, Crozon, Le Gars. — *Littérature* : Crozon, Cuillandre, Poulain. — *Histoire* : Poulain, Furic, Cuillandre. — *Catéchisme* : Le Meil, Crozon, Kéranguyader. — *Thème latin* : Le Meil, Olier, Hamon. — *Version grecque* : Le Meil, Olier, Le Nerrant.

QUATRIÈME BLANCHE. — *Version latine* : Milliner, Cozien, Charpentier, Tavenneec. — *Récitation* : Créis, Milliner, Tanguy, Penrec'h. — *Version grecque* : Milliner, Penrec'h, Le Bars, Tavenneec. — *Grammaires* : Bodénès, Tavenneec, Cozien. — *Anglais* : Le Goff, Bodénès, Penrec'h. — *Géographie* : Penrec'h, Bodénès, Le Cléac'h. — *Thème latin* : Milliner, Tavenneec, Bodénès. — *Algèbre* : Pellay, Penrec'h, Bodénès. — *Histoire* : Le Roy, Milliner, Bodénès. — *Version latine* : Cozien, Pilven, Le Bars.

QUATRIÈME ROUGE. — *Récitation* : Le Grand, Pavec, Pérennès, Nédélec. — *Grammaires* : Michel, Le Corre, Pavec, Trellu. — *Version latine* : Le Corre, Trellu, Donnart, Michel. — *Anglais* : Le Corre, Cuillandre, Le Grand. — *Géographie* : Pavec, Le Grand, Le Corre. — *Version grecque* : Marziou, Pavec, Le Grand. — *Histoire* : Pavec, Le Grand, Le Corre. — *Algèbre* : Cuillandre, Guiffant, Michel. — *Version latine* : Le Corre, Pavec, Drévilion.

CINQUIÈME BLANCHE. — *Thème latin* : Le Quéau, Le Roy, Le Floc'h. — *Version latine* : Le Roy, Pétillon, Le Quéau. — *Grammaire grecque* : Le Roy, Le Léap, Le Saint. — *Exercices grecs* : Quéré, Le Gouil, Le Roy. — *Catéchisme* : Le Roy, Campion, Quinquis. — *Zoologie* : Le Roy, Bihannic, Le Léap. — *Histoire* : Le Roy, Le Gouil, Le Léap. — *Grammaire latine* : Le Roy, Campion, Le Saint. — *Narration* : Le Léap, Le Roy, L. Quinquis. — *Catéchisme* : Lucas, Campion, Le Roy. — *Arithmétique* : Postic, Le Roy, Lucas. — *Version latine* : Le Gouil, Pétillon, Quinquis.

CINQUIÈME ROUGE. — *Thème latin* : Creignou, Le Gars, Caugant. — *Exercices grecs* : Queinnec, Le Tareau, Carval. — *Grammaire grecque* : Queinnec, Dennielou. — *Catéchisme* : Cougard, Yaouank, Potin. — *Grammaire latine* : Le Tareau, Caugant, Le Gars. — *Histoire* : Dennielou, Cougard, Le Tareau. — *Zoologie* : Cougard, Dennielou, Daniel. — *Anglais* : Lescop, Dennielou, Creignou. — *Version latine* : Endréo, Queinnec, Tavenneec. — *Arithmétique* : Cougard, Lescop, Creignou. — *Catéchisme* : Dennielou, Cougard, Le Ru. — *Version latine* : Lescop, Le Tareau, Le Roux.

SIXIÈME BLANCHE. — *Narration* : Coatmeur, Le Minor, Dorval. — *Grammaire latine* : Moalic, Bidan, Quentel. — *Exercices français* : Dorval, Le Minor, R. Le Corre. — *Thème latin* : Quentel, Pichon, Bouin. — *Catéchisme* : Le Minor, Quentel, Dorval. — *Version* : Coatmeur, Moalic, Bouin. — *Arithmétique* : Le Minor, Moalic, Dorval. — *Analyse* : Le Minor, Moalic, Quentel.

SIXIÈME ROUGE. — *Narration* : Laurent, Crozon, Troale. — *Grammaire latine* : Laurent, Jouvin, Jouan. — *Grammaire française* : Laurent, Coïc, Crozon. — *Thème latin* : Bescond, Laurent, Vigouroux. — *Arithmétique* : Laurent, Le Brun, Calvez. — *Histoire* : Laurent, Troale, Jouvin. — *Zoologie* : Calvez, Cavarlé, Bescond. — *Catéchisme* : Laurent, Jouvin, Jouan. — *Version latine* : Bescond, Laurent, Penn. — *Analyse* : Laurent, Coïc, Jouan, Le Brun.

EXAMENS TRIMESTRIELS.

Ont obtenu la mention Très Bien :

Seconde : Bellec, Rolland.

Troisième : Hénaff, R. Le Corre.

Quatrième Blanche : Milliner, Penrec'h, Bodénès, Créis, Cozien.

Quatrième Rouge : Le Corre, Le Grand, Trellu.

Cinquième Blanche : Le Roy, Campion, Quinquis, Le Léap, Le Saint, Postic.

Cinquième Rouge : Dennielou, Cougard, Lescop.

Sixième Blanche : Le Minor, Quentel, Le Coat, Dorval, Moalic, Coatmeur, Pichon, Bouin, Schemitt.

Sixième Rouge : Laurent, Le Brun, Jouan, Bescond, Troale, Jouvin, Crozon, Cavarlé, J.-L. Calvès.

EXCELLENCE pour le 1^{er} trimestre.

Première : Mao, Tromeur, Le Guellec, Barguil, Sénéchal.

Seconde : Bellec, Rolland, Fouquet, Colleau, R. Thomas.

Troisième Blanche : Le Corre, Hénaff, Le Floc'h, Le Merdy.

Troisième Rouge : Le Meil, Cuillandre, Crozon, Olier.

Quatrième Blanche : Milliner, Bodénès, Penrec'h, Tavenneec.

Quatrième Rouge : Le Corre, Pavec, Michel, Le Grand.

Cinquième Blanche : J^h Le Roy, Le Léap, Lucas, Campion.

Cinquième Rouge : Le Tareau, Creignou, Cougard, Endréo, Lescop.

Sixième Blanche : Le Minor, Dorval, Quentel, Moalic.

Sixième Rouge : Laurent, Le Brun, Bescond, Troale.

TABLEAU D'HONNEUR (Décembre).

PREMIÈRE. — Mao, Tromeur, Guéguiniat, Sénéchal, Huitric, Kerbourc'h, Poupon, Le Guellec, Savina, Roquinarc'h, Boédec, Coatmeur.

SECONDE. — Bellec, Colleau, Rolland, Le Moigne, R. Thomas, Quémeneur, Fouquet, Loïc, Le Nouy, Person.

TROISIÈME BLANCHE. — Hénaff, Le Floc'h, Le Corre, Le Merdy, Le Viol, Le Goff, Corre, Cosmao, Le Bec, Tanguy.

TROISIÈME ROUGE. — Cuillandre, Crozon, Le Meil, Olier, Caraës.

QUATRIÈME BLANCHE. — Bodénès, Milliner, Penrec'h, Créis, Le Bars, Tanguy.

QUATRIÈME ROUGE. — Michel, Le Grand, Le Corre, Cuillandre, Pavec, Coquet, Trelu.

CINQUIÈME BLANCHE. — Le Roy, Lucas, Quéré, Le Saint, Le Gouil, Champion, Quinquis, Le Floc'h, Bihannic, Le Léap, Le Quéau, Le Gall, Pétillon, Kermorgant, Postic.

CINQUIÈME ROUGE. — Cougard, Caugant, Dennielou, Creignou, Le Noac'h, Le Tareau, Endréo, Tavenec, Lescop, Quillivic, Le Ru, Elard.

SIXIÈME BLANCHE. — Moalic, Le Minor, Quentel, Le Coat, Dorval, Bidan, Pichon, Simon, Bouin, Coatmeur, Schemitt, J. Laouénan, Grunhec, Léaustic, Morvan, Kermarrec, Moënnec, Cann.

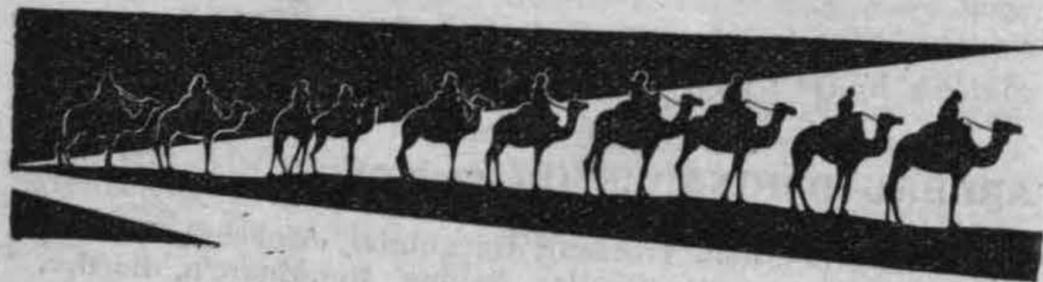
SIXIÈME ROUGE. — Laurent, Troale, Bescond, Le Brun, Crozon, Jouan, Prima, Penn, Calvès, Garo, Jacq, P. Laouénan, Jouvin, Vigouroux, Cavarlé, Guéguen.

Le Mot de la Fin

— « Tous les chameaux sont bossus, mais tous les « bossus » ne sont pas « chameaux ».

Cet apophtegme fut énoncé par M. Bossus, recteur de Plonévez-Porzay, lors d'une récente visite à Pont-Croix. Tous ceux qui ont connu cet ancien professeur, de sympathique mémoire, y souscriront sans hésitation, n'est-il pas vrai ?

(Publié avec toute autorisation.)



Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.



BULLETIN DU



PETIT-SEMINAIRE DE PONT-CROIX

Publication périodique (N° 157)

Mars - Avril 1938

MESSES DU SOUVENIR

MAI : Vendredi 20. — JUIN : Samedi 4.

SOMMAIRE

- I. — **Nouvelles de la Maison.**
Au jour le jour. — Chronique sportive.
- II. — **Nouvelles des Anciens.**
Nominations ecclésiastiques. — Nouvelles diverses. —
In Memoriam. — Nos morts : Mgr Raoul, M. Laurent,
M. Quiec. — Accusé de réception.
- III. — **Varia.**
Glanes de Rome (suite et fin), R. P. L'Helgouac'h.
- IV. — **Petit Palmarès.**
Compositions. — Tableau d'honneur.
- V. — **Mot de la Fin.**



Nouvelles de la Maison

Au jour le jour...

30 Janvier. — **Le drame du Ris.**

Nous n'avons aucune raison de cacher nos gloires grandes ou petites, et nous en avons de nombreuses sinon pour les publier à grand fracas, du moins pour les signaler à nos lecteurs en toute simplicité.

L'un de nos professeurs, M. Henri Sévellec, de Douarnenez, vient donc de recevoir une médaille de sauvetage et de se voir attribuer un prix de la Fondation Carnegie.

« A quoi bon en parler ? prétend-il ; n'importe qui en aurait fait autant ! »

Vraiment !

Voici quelles circonstances lui ont valu ces deux distinctions.

Le jeudi 23 Septembre de l'année dernière, M. Sévellec passait sur la route qui longe la plage du Ris, lorsqu'il entendit des appels au secours. Il accourut bien vite et vit deux jeunes gens qui sortaient deux jeunes filles de l'eau. Celles-ci s'étaient sans doute trouvées en difficulté au cours d'un bain. Elles étaient donc sauvées et M. Sévellec pensa immédiatement que tout était terminé. Dans leur trouble et leur épuisement les sauveteurs et les jeunes filles oublièrent qu'au milieu des vagues déferlantes le drame se continuait, pour prendre bientôt une tournure tragique.

Tout-à-coup en effet, M. Sévellec entendit de nouveaux cris : « Au secours », venant encore de la mer. Il aperçut

alors au large un nageur qui se débattait désespérément. C'était, paraît-il, un troisième nageur parti à la recherche des jeunes filles et qui maintenant se voyait lui-même dans l'impossibilité de regagner la plage.

M. Sévellec enleva donc prestement sa soutane et ses chaussures, s'élança dans l'eau ; excellent nageur, il parvint bientôt près du jeune homme dont la tête retombait déjà presque inerte et qui était donc sur le point de couler définitivement. M. Sévellec le saisit, lui tint la tête hors de l'eau et s'efforça de l'entraîner en nageant sur le dos. Manœuvre difficile et périlleuse au milieu d'une houle puissante. Il appela à la rescousse d'autres jeunes gens nouvellement accourus et avec eux il réussit enfin à ramener le noyé sur la plage. Le noyé, car on ne devait pas le ramener à la vie malgré les efforts de quelques témoins, puis de deux docteurs. L'aumônier d'une colonie parisienne l'extrémisa et lui donna l'absolution.

Etait-ce fini ?... Hélas !

La confusion était grande dans ce groupe maintenant nombreux que formaient les personnes venues de tous côtés les unes après les autres et qui n'étaient en aucune façon au courant de la situation.

Et voici que tout-à-coup l'un des premiers sauveteurs fit remarquer qu'il manquait encore l'un de ses compagnons du début. Ils étaient quatre. Où est le quatrième ? Cette veste qui est là sur le sable lui appartient et il n'est pas là. Il n'est pas revenu. Puis, en même temps aussi, l'on constate qu'une baigneuse n'a pas été ramenée. Elles étaient trois.

Encore deux personnes à l'eau... Où ?

Cependant rien n'apparaît là-bas à la surface.

On vient de préciser à M. Sévellec qu'il s'agit d'un ami, d'un camarade de caserne...

M. Sévellec part donc pour une nouvelle tentative. Mais ses efforts précédents l'ont déjà trop épuisé ; il se sent pris d'un violent point de côté avant même de perdre pied. Il ne peut plus avancer, il peut tout juste se tenir debout. S'aventurer encore plus loin serait une imprudence inutile, peut-être fatale. A regret donc, il rebrousse chemin et, lentement, avec beaucoup de difficultés même, il revient au rivage.

Le corps de la jeune fille fut découvert un quart d'heure plus tard par un bateau venu de Douarnenez et celui du dernier sauveteur à marée basse.

La mer avait fait trois victimes de plus.

La médaille que M. Sévellec a gagnée sera épinglée sur sa poitrine, nous l'espérons, en une cérémonie qui se déroulera sans doute au Collège et qui revêtira toute la solennité voulue.

1^{er} Février. — Fête de M. le Supérieur.

J.-M. Guéguiniat, élève de Première, fut l'interprète de tous pour présenter à M. le Supérieur nos bons vœux de fête :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

En vous voyant, il n'y a qu'un instant, monter sur cette scène, je ne sais quel démon (car il fallait bien que c'en fût un pour me suggérer de telles idées) me souffla tout bas à l'oreille : « Eh quoi ! que vas-tu entreprendre ? Ne sais-tu pas que, depuis de longues années, Monsieur le Supérieur a maintes et maintes fois entendu répéter tout ce que tu vas lui dire ? « Assueta vilescunt. » Quel intérêt veux-tu que l'on apporte à tes pauvres paroles ? Car, je l'espère, tu n'as pas la prétention d'innover en pareille matière. « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. » Et que pourrais-tu faire d'autre que de gémir sur ton affreux destin qui l'a fait « venir trop tard dans un monde trop vieux » ? Allons ! ramasse ton papier et tais-toi ; « la parole est d'argent, mais le silence est d'or ».

Peut-être, en écoutant la voix de la raison, aurais-je suivi le conseil qui m'était suggéré. Mais ce soir, c'est fête à Saint-Vincent. Tous vos élèves sont rassemblés autour de vous. Ils n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme. Un seul désir les anime : celui de vous donner un témoignage certain de leur reconnaissance et de leur attachement. Ce ne sont pas des élèves que vous avez devant vous ; ce ne sont plus que les enfants de la grande famille de Saint-Vincent, réunis autour de leur père très aimé. Or, un père s'est-il jamais lassé d'entendre ses fils lui redire l'affection qu'ils ont pour lui ? Aussi en leur nom comme au mien, je veux ce soir vous présenter les vœux de toute la maison. Qu'importe que la formule en soit banale et antique ; les mots importent peu, et seuls les sentiments comptent. Bonne fête donc, Monsieur le Supérieur, et que le Bon Dieu, qui sait tout ce que nous cachons sous ces termes, daigne exaucer tous les souhaits qu'ils renferment !

Ces sentiments, ces souhaits, que je vous exprime si mal, un autre, ce soir, aurait dû vous les présenter. N'est-ce pas vous, Monsieur le Supérieur, qui, au début de cette année scolaire, disiez avec un peu de mélancolie dans la voix : « Nous sommes décapités ! » Et votre tristesse, comme nous la comprenons ! Il est toujours pénible pour un père de voir ses enfants quitter la maison familiale. Mais il sait bien qu'ils ne peuvent pas toujours y demeurer et, petit à petit, il se fait à l'idée de leur départ. Mais, cette année, sans que rien ne vous y eût préparé, vos philosophes ont dû émigrer vers d'autres cieux, et ce départ a laissé un grand vide dans la Maison. Comme un père aime

pouvoir compter sur ses aînés pour garder jalousement dans la maison les traditions de la famille, vous vous étiez accoutumé à compter sur vos philosophes pour garder à Saint-Vincent les vieilles traditions de travail et de piété qui y furent toujours à l'honneur. Vous vous étiez habitué à compter sur eux pour que la Maison « marche bien », assuré que, conscients de leur dignité et de leur responsabilité, les philosophes sauraient en tout, partout, toujours, donner l'exemple à leurs cadets. Les philosophes sont partis ! Et les rhétoriciens ont désormais pris, dans la Maison, la place et le rôle tenus par les philosophes. Ah, certes ! notre rôle est beau, peut-être trop, car nous n'y étions pas préparés. Nous restions toujours ces grands enfants, sérieux au fond, vous le savez, Monsieur le Supérieur, mais volages et distraits, insoucians et étourdis. Comme nos aînés, nous avons compris toutes nos responsabilités. Que nous le voulions ou non, la Maison se ressentira toujours de la conduite des « anciens » et, nous le savons, notre vie de Collège toute entière pourra être, pour beaucoup des plus jeunes, un exemple qui entraîne où un obstacle qui arrête. C'est ce que nous n'oserions affirmer trop hautement, et trop souvent, au contraire, vous avez dû remettre dans le droit chemin tel ou tel de vos enfants que l'étourderie entraînait loin du devoir. Et cependant, ce soir, nous osons vous promettre une plus grande vigilance et vous assurer, autant que nous pouvons répondre de nous-mêmes, que nous tiendrons à être dignes de ceux qui nous ont précédés et qu'à l'avenir, tous, petits et grands, nous marcherons dans la voie du travail et de la vertu où vous nous guidez avec tant de sollicitude...

Hélas ! Pourquoi faut-il qu'ici bas tous les honneurs se paient ? C'est un honneur que d'être aujourd'hui le porte-parole de toute la Maison ; mais ce rôle ne nous a été dévolu qu'en notre qualité d'aîné. Et déjà derrière nous se lève des générations de futurs élèves de Saint-Vincent qui semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : « Retirez-vous, c'est maintenant notre tour ». Et ce n'est pas sans quelque mélancolie que, pour la dernière fois, nous assistons à cette fête intime. Hier encore, nous arrivions au Collège : Fugit irreparabile tempus ! Et demain, il va nous falloir quitter cette Maison à laquelle tant de nos souvenirs sont attachés !

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme

» Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? »

Bientôt une page de notre vie va se tourner. Et de notre jeunesse, de notre adolescence, il ne nous restera plus que des souvenirs sur lesquels planera sans cesse le rayonnement de votre affectueux dévouement : Haec olim meminisse juvabit.

Oui, Monsieur le Supérieur, il nous sera doux de nous rappeler ces souvenirs. Et ne croyez pas qu'ils puissent un jour énerver les forces de notre âme. Ces souvenirs ne sonneront pas dans nos âmes le glas de notre enfance et de notre jeunesse. Ils seront l'appel ardent à plus d'abnégation, à plus de générosité. Ils seront l'appel pressant de Dieu à un plus haut service, à un don plus total de nous-même, en attendant qu'ils fassent retentir en nos âmes le carillon triomphal de notre ascension vers de plus hauts sommets et de la réalisation de l'idéal de notre jeunesse ardente !...

28 Février. — Don Quichotte et Sancho Pança.

Vie de collègue, vie sérieuse, facilement morne avec les leçons et les devoirs, avec les hauts murs qui arrêtent les envols vers la liberté.

Les livres sont imprimés noir sur blanc, couleurs funèbres ; l'encre qui coule de nos plumes est noire ; les professeurs sont habillés de noir et souvent, trop souvent peut-être, leurs yeux se font noirs.

Vie de collègue, vie joyeuse aussi, rose et bleue celle-ci, avec les fêtes et les distractions diverses, toute aussi nécessaire que l'autre, et encore plus dans un internat qu'ailleurs.

Cervantès nous a fourni pour ce mois de Février tout le thème de notre vie joyeuse. Don Quichotte et Sancho Pança sont venus chez nous, et avec eux a été évoquée une Espagne dont les aspects plus souriants nous ont fait oublier celle qui n'est faite aujourd'hui que de feu et de sang, l'Espagne des *picaros* et des *toreros*, des éventails, des castagnettes et des tambourins.

Ce fut tout d'abord une pièce jouée par les élèves à l'occasion de la fête de M. le Supérieur qui se célèbre, par une fiction du protocole, à la date du 2 Février.

Don Quichotte, grand, maigre, efflanqué, celui qui se nomme le Chevalier de la Triste Figure part à la recherche de prouesses à accomplir, de vilenies à venger, de torts à redresser, de malheureux à sauver et à protéger. Casque en tête, cuirassé de fer, lance au poing, il prend donc la grand'route. Ecoutez le pas trébuchant de Rossinante, puis le trotinement léger du grison de Sancho. Ceci est une façon de dire et n'allez pas en conclure que ces animaux célèbres parurent sur notre scène. Nous avons plutôt raison de douter des qualités équestres de nos deux acteurs, du moins sur un espace aussi restreint. Sancho — sans son âne — fut là cependant, petit, court, rablé et rond, ventru, mafflu à souhait, véritable pot-à-tabac, et je vous prie de croire qu'un art souverain dut présider à la confection d'une telle silhouette avec la complicité de force couvre-pieds et polochons par devant et par derrière.

Autour d'eux s'agitait une foule de *chiquillos*, *ninos* et *hidalgos*, revêtus d'éclatants costumes auxquels une large ceinture, une petite veste genre chupen glazic, une coiffure tricorne ou un mouchoir noué autour de la tête donnaient une allure andalouse indiscutablement authentique.

De grandes mises en scène, de riches décors, complétaient le jeu excellent des acteurs.

La séance enthousiasma l'assistance, à tel point que, préparée pour nous seuls, on la jugea cependant digne d'être présentée au public pontécruzien. Ce qui fut fait quinze jours plus tard et avec le même succès.

**

Don Quichotte et Sancho Pança, cette fois nantis de leurs montures, se présentèrent enfin sur les cours de récréation pour l'Annonce de la Loterie.

Don Quichotte chevauchait Rossinante, c'est-à-dire une de nos bonnes grosses juments de labour, ronde de partout, et qui voulut même faire des siennes pour protester de se voir contrainte à figurer la haridelle fameuse dont le nom raccourci demeure comme une injure suprême pour ceux de son espèce.

Elle piaffait et renâclait, notre Rossinante, et son cavalier n'en menait pas large. « On ne m'a donc pas regardé, semblait-elle dire ; ma croupe et mon poitrail et mes paturons touffus et toute ma personne sont dignes d'un modèle pour Frémiet en quête d'un destrier solide pour sa Jeanne d'Arc de la place des Pyramides... Je n'ai pas, moi, l'échine aigüe et la carcasse à fleur de peau ! »

Quant à l'âne de Sancho, il suivait le cortège placidement, flegmatiquement,

ouvrant ses grands yeux ronds, doux comme sa pensée, insensible aux railleries et aux rires moqueurs qui accueillaient son passage.

Il allait, ruminant dans sa tête baissée

L'oubli de la douleur et le pardon du mal.

Nos deux personnages, — je parle maintenant de Don Quichotte et de Sancho Pança — échangent un moment leurs réflexions et nous expliquent ainsi leur présence à Pont-Croix. Ils parcourent le monde entier pour ajouter de nouveaux exploits à leur actif. Ils en ont trouvé l'occasion à Quimper et à Douarnenez ; ils vont bientôt se diriger vers le Léon. Puis, — et c'est ici que se découvre la raison profonde et dernière de cette calvacade qui n'est burlesque qu'en apparence, — l'un et l'autre déclarent vouloir s'engager dans l'armée de l'apostolat pour secourir nos missionnaires, « qui sont aussi des chevaliers à leur manière et peut-être les plus authentiques aujourd'hui et les plus vrais ».

Et le tout se termine par un vibrant appel aux bourses, afin qu'elles se vident au profit de la Loterie de la Sainte-Enfance.

1^{er} Mars. — Autres nouvelles.

La troupe Thuet, qui nous donna au trimestre dernier une première séance avec *Knock*, de Jules Romains, et *La Paix chez soi*, de Courteline, nous réserva pour ce trimestre *Les Femmes Savantes*, de Molière, et *L'Anglais tel qu'on le parle*, de Tristan Bernard. L'une et l'autre séance furent un vrai régal.

Une conférence avec projections nous fut donnée par un Père des Missions Etrangères sur le Japon, le pays des chrysanthèmes, des cerisiers en fleurs, de la joliesse et de la soie. Les vues étaient artistiques au plus haut point et nous firent regretter de ne pouvoir aller si loin contempler ces beautés.

3 Mars. — La Loterie.

Elle fut ce qu'elle a l'habitude d'être. Le gros lot, une bicyclette, s'en ira aux vacances de Pâques sillonner les routes qui rayonnent du bourg de Scaër, son heureux gagnant habitant ce charmant pays jadis chanté par Brizeux.

Parmi les intermèdes de cette soirée, signalons au moins la « Fanfare de Primelin »,

« où l'art a pris naissance. »

Le vers se citait encore fréquemment depuis cette année 1922 qui vit la première représentation de cette saynète chez nous. En 1938, elle déchaina le même délire chez les spectateurs. Où sont les burlesques acteurs de jadis ? Je les ai revus sur la vieille photo dans leurs accoutrements bizarres. J'ai constaté que le grosse-caisse est moine, le tambour officier-vétérinaire, le contrebasse missionnaire, le bugle prêtre du diocèse, et le porte-bannière directeur de banque. Comme quoi la musique mène à tout.

Nous adressons nos plus sincères et plus profonds remerciements aux généreuses personnes qui nous ont offert un et plusieurs lots, parfois de grande valeur :

S. Exc. Mgr Duparc ; S. Exc. Mgr Cogneau ; M. le Supérieur ; M. l'Econome ; M. l'abbé Foll, curé des Carmes ; M. l'abbé Bizien, Beuzec ; M. l'abbé Conseil, Keranna ; M. l'abbé Quinquis, Lorient ; M. l'abbé Raguénès, Morlaix ; M. l'abbé Laurent, Le Conquet ; M. l'abbé J. Le Gall, Mortain (Manche) ; MM. les Séminaristes de Première-Secondé année, Anciens Elèves ; MM. les Séminaristes de Première année, Anciens Elèves.

Les Religieuses de Saint-Vincent ; l'Amicale des A. E. ;

M. et Mme Raphaël Kérisit, Audierne ; M. et Mme F. Le Gall, Audierne ; M. et Mme Tanguy, Pont-Croix ; M. et Mme R. Kérisit fils, Audierne ; Mme Savina-Tiec, Pont-Croix ; Mme Colin, Pont-Croix ; M. et Mme Bossennec, Douarnenez ; Mme Caraës, Saint-Renan ; M. et Mme J. Autret, Pont-Croix ; Mme Geocondi, Pont-Croix ; Mlles Jeanne Kervarec et Marie Pennec, Collège ; M. et Mme Mens, Douarnenez ; M. et Mme N. Gargadennec-Sinou, Pont-Croix ; Mme Dorval, Kerfeunteun ; Mme Lozac'hmeur, Ergué-Gabéric ; M. et Mme Le Pétillon, Quimper ; Mme Carval, Pont-Croix ; M. Cavarlé, Pont-Croix ; M. et Mme Guézennec, Pont-Croix ; Mme Cosquéric, Quimper ; Mme Cosmao, Plogonnec ; M. et Mme Pérennès, Douarnenez ; M. Lucien Guilly, Pleyben ; M. et Mme Bosson, Carhaix ; M. et Mme Le Guellec, Pont-Croix ; Mme Ansquer, Douarnenez ; M. et Mme Quéinnec, Douarnenez ; M. et Mme Joseph Fiacre, Douarnenez ; M. et Mme F. Quillivic, Pont-Croix ; M. et Mme Poupon, Pont-Croix ; Mme Bardoul, Pont-Croix ; Mme Lannuzel, Saint-Renan ; M. et Mme Schemitt, Douarnenez ; M. et Mme J.-B. Fiacre, Douarnenez ;

M. et Mme J. Gargadennec, Pont-Croix ; Mme Quafur, Landrévarzec ; M. Jézéquel, Pont-Croix ; M. Sergent, Pont-Croix ; Mme Cléac'h, Peumerit ; Mme Priol, Collège ; M. Bothorel, Collège ; Mlles Kérisit, Ploaré ; M. et Mme Y. Hénaff, Audierne ; M. et Mme Lharidon, Châteaulin ; M. et Mme Jollec, Lothey ; Mme Cariou, Quimper ; M. et Mme Le Gouill, Douarnenez ; Mme Castel, Plouhinec ; Mme Le Pape, Plomeur ; M. et Mme Gouzien, Pont-Croix ; Mme Floc'h, Pont-Croix ; M. et Mme Larrour, Pont-Croix ; M. A. Floch, Pont-Croix ; M. J^e Floc'h, croiseur Georges-Leygues ; Mme Savina, Confort ; M. et Mme Didaiier, Pont-Croix ; Mlle A. Kerloc'h, Collège ; Mlle C. Le Lay, Collège ; M. et Mme N. Gargadennec-Orven, Pont-Croix ; M. et Mme Le Minor-Cornic, Pont-l'Abbé ; M. et Mme Le Minor-Coadou, Pont-l'Abbé ; M. et Mme Poupon-Arhan, Pont-Croix ; Mme Coadou, Pluguffan ; Mme Pellay, Douarnenez ; Mme Briand, Plomodiern ; M. et Mme Pouliquen, Malestroît (Morbihan) ; M. le D^r Quintin, Malestroît (Morbihan) ; M. J. Le Roy, Gouézec ; Mme Pellé, Lambézellec ; Mme Furic, Pont-Aven ; Mlle M. Gonidou, Collège ; Mme Fleuvach, Camaret ; M. et Mme Le Borgne, Camaret ; M. et Mme Marchalot, Quimper ; M. et Mme Le Merdy, Douarnenez ; Mme Trelu, Trébout ; M. et Mme Coulm, Pont-Croix ; M. et Mme Auffret, Pleyben ; M. et Mme Kéréveur, Pont-Croix ; M. et Mme Boutier, Pont-Croix ; M. J. Le Breton, Plomodiern ; Mlle B. Poquet, Collège ; M. et Mme Vigouroux, Pont-Croix ; M. et Mme Y. Le Tiec, Pont-Croix ; M. et Mme Donnart, Audierne ; Mlle Le Merdy, Douarnenez ; Mme Le Berre, Douarnenez ; Mme E. Nicolas, Douarnenez ; Mme Friand, Douarnenez ; Mme Le Gall,

Douarnenez ; Mme Th. Nicolas, Douarnenez ; Mme Hascoët, Douarnenez ; Mme Mao, Douarnenez ; M. Hé-louët, Pont-Croix ; M. et Mme Brusq, Pont-Croix ; M. L' Gargadennec, Pont-Croix ; M. C. Hémerly, Collège ; M. L' Lautridou, élève de Première ; J. Le Gall, élève de Pre-mière ; H. Guéguen, E. Coatanéa, collégiens de Locmaria-Plouzané ; les Elèves de Rhétorique ; les Collégiens de Quimperlé ; R. Martin, A. Mazéas, J. Michel, élèves de 4°.

4 Mars. — M. Kerhervé nommé recteur.

Nous ne nous attendions pas à cette nouvelle, du moins en cours d'année scolaire, et elle n'a pas laissé de nous attrister quelque peu.

Depuis 30 ans, M. Kerhervé faisait partie de notre Mai-son, faisait corps, pour ainsi dire, avec elle et nous ne nous résignons que difficilement à l'imaginer désormais sans lui.

Pendant 30 ans, il a su revêtir du charme de ses sou-rires l'âpre enseignement de l'arithmétique aux enfants de 11 à 13 ans ; ses classes qu'une telle matière aurait pu rendre naturellement mornes et froides s'animaient au contraire d'une flamme toujours nouvelle de vie. Il avait le don de créer mille moyens attrayants et plaisants pour fixer l'attention. La règle du problème s'incrustait alors comme d'elle-même dans les mémoires et tous s'étonnaient de parcourir ainsi leur manuel aux pages rébarbatives comme par un chemin égayé de verdure et de fleurs.

Il remplace à Locmaria-Plouzané M. Foll, notre ancien économiste, qui devient curé des Carmes à Brest. Celui-ci reçoit un avancement signalé et nous savons tous qu'il en était digne.

Au sujet de l'un et de l'autre, je vous transmets ce cro-quis saisi ce matin en traversant la cour des petits.

M. Kerhervé s'adresse à un jeune sixième, originaire de Locmaria-Plouzané :

— On m'a dit que tu as pleuré en apprenant que M. le Recteur quittait Locmaria et devenait curé à Brest. Est-ce vrai ?

— Oui, monsieur.

— Sais-tu qui le remplace ?

— Non, monsieur.

— C'est moi.

— Oh ! alors je ne pleure plus.

Aucune considération ne peut valoir ces sentiments, si spontanément exprimés, d'un enfant de Locmaria.

Ils constituent le plus bel éloge et pour le recteur qui s'en va et pour le recteur qui arrive.

VINCENTIUS.



E. S. V. (1) bat Saint-Blaise (1), par 2 à 0.

Le jour de la fête de M. le Supérieur, le 2 Février, nous arrivait de Douarnenez une équipe que nous n'avions jamais eu le plaisir de voir sur le terrain de la Cabane : l'équipe 1^{re} de l'École Saint-Blaise. Ce fut pour nous une bonne aubaine. En effet, nous n'avons pas de matches. Depuis la rentrée de Noël — j'écris ces lignes le 7 Mars — seules l'équipe 3^e de la *Stella Maris*, de Douarnenez, et l'équipe 1^{re} de Saint-Blaise sont venues en déplacement jusqu'à Pont-Croix. Si l'on y ajoute les visites du Likès, de la J.-A. de Quimper et des Gâs d'Ys, le premier trimestre, nous arrivons à un total de 5 matches, ce qui n'est pas extraordinaire pour une saison sportive de 5 mois. Mais je sais bien que tout n'est pas fini. Il nous reste encore plusieurs dimanches avant le départ pour les vacances.

Ce qui est sûr, c'est que les écoliers de Saint-Blaise viennent de créer une tradition qui nous sera précieuse, les années à venir. Désormais, au calendrier sportif, nous aurons au moins une rencontre avec eux. Et pourquoi pas une rencontre par trimestre ? La chose est fort possible, car ils sont capables de lutter contre la 1^{re} de l'E. S. V. Je me demandais, avant la partie, si nous n'allions pas nous trouver en face d'une formation par trop inférieure, et si le match n'allait pas être une réédition de celui du dimanche précédent, qui mit aux prises la *Stella Maris* et l'E. S. V. Pas du tout. Saint-Blaise se défendit très bien et le résultat, 2 buts à 0 en faveur du Collège, n'indique pas une victoire écrasante. Sans doute, les « grenats » se montrèrent plus entraînés et plus rapides ; sans doute, nos demis et nos arrières arrêtaient assez facilement les attaques des visiteurs ; sans doute nos avants furent, à différentes reprises, dangereux pour le goal d'en face. Mais nos adversaires avaient, eux aussi, un excellent demi-centre, au jeu calme, fin, mesuré. Leurs arrières — dont l'un, *Jep*, avait à se défendre contre les attaques de son cousin *E. Nicolas* — réussirent souvent à subtiliser la balle à nos avants. Leur gardien de but ne se laissa

pas non plus intimider par les descentes rapides et les shoots puissants de Paul Mao, notre nouvel avant-centre. Et voilà pourquoi la « précieuse sphère de cuir » ne rentra que deux fois dans les bois de Saint-Blaise. Elle aurait dû y pénétrer plus souvent, si nos avants avaient voulu shooter au but, au lieu de s'amuser à faire des passes à contre-temps, et aussi s'ils ne s'étaient pas gênés mutuellement en quittant leur place sans rime, ni raison. Ce sont là des fautes qui peuvent se réparer. Elles le seront, espérons-le, lors de nos prochains matches. Alors, mais alors seulement, nous verrons, à Saint-Vincent, une ligne d'avants absolument « transcendante », comme cela se voit, paraît-il, dans certaine équipe.

**

3^e Equipe des Grands bat l'« Idéale », par 4 à 3.

A défaut des sensationnelles rencontres entre la 1^{re} équipe des Grands et les équipes sportives de Douarnenez ou d'ailleurs, il y eut, durant le mois de Février, un autre match qui conserve, aux yeux de tous les collégiens, une très grande importance : c'est le match qui oppose, tous les trimestres, l'Idéale à la 3^e équipe des Grands.

Il est rare que je puisse y assister. Cette fois j'y étais. Mais durant une mi-temps seulement. Je faillis partir, aussitôt arrivé. Les Grands se faisaient écraser par les joueurs de *M. Brenaut*. O honte ! Au repos, ceux-ci menaient par 3 buts à 0. « C'est nous qu'on gagne, monsieur », criaient les spectateurs. J'étais couvert de confusion. Je m'en allai cacher ma confusion dans un coin du terrain, bien à l'abri du vent qui soufflait et des quolibets des jeunes foot-balleurs.

Mais voici que le jeu reprend. Les Petits semblent fatigués. Les Grands que j'encourageais, bien timidement, je le reconnais, voulurent montrer de quoi ils sont capables quand leur honneur est en danger. Rapidement ils se mettent à « bombarder » les bois de *F. Troadec*, gardien de but très adroit, très sûr, mais qui est obligé, malgré tout, de laisser, plusieurs fois, passer le ballon. 3 buts à 3. Je me lève, je reprends confiance. Serait-ce le match nul ? Peut-être. Cependant *Postollec*, l'avant-centre de l'Idéale, que l'on devine sur le terrain plutôt qu'on ne le voit, reste toujours dangereux. Mais que voulez-vous qu'il fasse contre des « chameaux » qui le bousculent, le renversent ? Qu'y a-t-il ? Le voici qui se croise les bras, se fronce les sourcils et proteste énergiquement contre un grand qui l'a trop rudement « chargé ». Pauvre petit ! Et dire que personne ne le prend au sérieux. *Le Goff*, extrême droit, continue de faire des « centres » impressionnants. *Tanguy*, leur demi-centre, soutient ses coéquipiers défaillants,

mais ne peut malgré son courage, empêcher les grands de marquer un 4^e but.

Pauvre Idéale ! C'est la défaite. Mais une défaite très honorable. Les grands étaient dignes de leur victoire, c'est sûr. Leurs adversaires pourtant ne furent pas sans mérite : ce sont de bons joueurs et qui, plus tard, avec l'âge, seront d'excellents foot-balleurs. Dans deux ou trois ans, quand vous lirez le « *Bulletin de Saint-Vincent* », je suis sûr que vous trouverez dans la 1^{re} équipe de l'E. S. V., les petits qui ont failli, au courant du mois de Mars 1938, vaincre la redoutable équipe 3^e des Grands. Pour que vous puissiez vous en assurer par vous-mêmes, voici les noms de ces futurs premiers équipiers de l'E. S. V. :

		<i>Troadec</i>		
	<i>Pavec</i>		<i>Le Roux</i>	
	<i>Feuteun</i>	<i>Tanguy</i>	<i>Le Bars</i>	
<i>Le Goff</i>	<i>Marziou</i>	<i>Postollec</i>	<i>Pellay</i>	<i>Potin</i>

**

Vive M. Bossus !

Et pour finir, je vous transcris ces quelques lignes lues avec le plus grand plaisir, dans l'*Ouest-Eclair* du 5 Février dernier, sous le titre : « Un technicien du football ». Dans l'article, il s'agissait de l'histoire du football cornouaillais et des débuts du Stade Quimpérois, aux environs de 1910. L'auteur écrit :

« Le foot-ball cornouaillais gagna beaucoup en technique grâce à *M. Bossus*, actuellement recteur de Plonévez-Porzay. L'abbé Bossus, international du patronage Ollier à Paris, était professeur au Likès (Saint-Vincent), et c'est avec lui que les jeunes Quimpérois apprirent à jouer au foot-ball.

Il n'hésitait pas à relever sa soutane pour montrer aux futurs as comment il fallait feinter, faire une passe, shooter au but. »

L'on n'apprendra rien à personne en ajoutant que *M. Bossus* est justement le fondateur de l'E. S.-V., qu'il présida, en 1934, à Pont-Croix, avec le « père » *Kerhuel*, du Stade Quimpérois, au 25^e anniversaire de cette fondation, et qu'il reste toujours, pour les anciens du collège, la personnification de l'Etoile Saint-Vincent.





Nominations ecclésiastiques.

M. Y. *Kerouédan*, ancien directeur de l'école libre de Crozon, est nommé vicaire à Saint-Martin de Brest.

M. J. *Foll*, ancien économe de Saint-Vincent et recteur de Loc-Maria-Plouzané, est nommé curé de N.-D. des Carmes, à Brest.

M. G. *Kerhervé*, professeur à Saint-Vincent, est nommé recteur de Loc-Maria-Plouzané.

Nouvelles diverses.

— Le R. P. *Jean-Louis D'Hervé*, de Penhars, des Pères Blancs, a été récemment décoré de la Médaille militaire. Il est supérieur du Séminaire de Mugéra, Urundi (Afrique).

— Le P. *Jean D'Hervais*, de Lennon, O. M. I., a chanté sa première grand'messe dans sa paroisse natale, le 13 Février.

— Le Frère *Joseph Bienvenu*, de Rédéné, attend en vain la grosse caisse qu'il serait heureux de posséder pour enrichir la fanfare de son école de Brazzaville. Il voudrait encore qu'une personne généreuse lui procure 50 francs par mois pour vêtir ses 42 élèves...

— *Louis Quéau*, de Châteaulin, principal clerc de notaire, nous a fait part de la naissance de sa fille *Suzanne*, et *Jérôme Cariou*, de Quimper, adjudant au 137^e, à Quimper, de celle de son fils *Jean-Louis*.

— *Victor Guéguen*, de Saint-Pierre-Quilbignon, sorti 10^e de l'École de l'Air de Versailles, a choisi la 25^e escadre à Sidi-Ahmed, entre Bizerte et Tunis, qui est chargée de la surveillance de la Méditerranée et d'une partie du Sahara jusqu'au Tchad. Dès les premiers jours d'Octobre, il a dû rejoindre Istres et s'installer à Salon-de-Provence pour se perfectionner dans le pilotage des avions lourds ; ensuite, en Février, au camp de Hourtin, faire un stage d'hydraviation et enfin un autre stage à bord des bâti-

ments de l'escadre maritime de la Méditerranée ; ce n'est qu'après tout cela qu'il pourra rejoindre son poste près de Tunis : « Je ne manque pas de travail et d'horizon ; j'en suis ravi, alors tout va bien. »

*
**

Nous rappelons aux Anciens :

1^o Que sous la rubrique « In Memoriam » (voir ci-dessous) nous aurions voulu recueillir de brefs extraits de lettres d'Anciens qui ont grandi sous la paternelle direction de M. Uguen. Nous attendons avec confiance.

2^o Qu'une souscription est ouverte pour offrir à M. Mayet sa croix de chanoine. Plusieurs ont déjà répondu (F. Pouliquen, économe Saint-Vincent, Pont-Croix. C. C. 6.154 Nantes).

In Memoriam.

D'un article qui parut dans le Courrier en Mai 1937, à l'occasion du départ de M. Uguen de Plougastel-Daoulas, nous extrayons ces lignes ; elles permettront de constater que M. Uguen fut aimé comme curé tout autant que comme supérieur :

« Il aimait beaucoup la paroisse de Plougastel. Dès son arrivée, au mois de Juin 1928, il se donne à elle, corps et âme. D'un coup d'œil rapide et sûr il voit que la besogne est abondante et pressante. Homme de devoir, d'une extraordinaire activité, prêtre pénétré d'un zèle ardent pour les âmes, il ne bronchera pas devant l'obstacle, la fatigue, la peine. A le voir à l'œuvre, les Plougastels ont vite compris qu'une fois de plus Monseigneur l'Evêque les a gâtés en leur donnant de ce qu'il avait de mieux : un digne successeur aux anciens curés d'impérissable et vénérée mémoire, les Iliou, Tanguy, Cardinal. M. Uguen continuera tous les travaux entrepris par ses prédécesseurs ; il y ajoutera d'autres.

L'Action Catholique des hommes a besoin de plus de force et de vie ; M. le Curé les lui procure par lui-même et par les orateurs bien au courant des questions sociales qu'il invite à l'instruire et à l'exalter. Il fonde l'Action Catholique Féminine et bientôt, par ses indications et ses conseils, de timides jeunes filles s'enhardissent, montent à la tribune, parlent avec une aisance et un accent de persuasion inattendus.

Le Cercle d'Etudes qu'il crée est tout de suite bien vivant, et régulièrement, en hiver, les hommes aiment à écouter les événements historiques commentés par M. le Curé, les récits intéressants et instructifs de ses voyages

à l'étranger, les préceptes d'hygiène, les conseils les plus utiles à la santé donnés par un conférencier de haute compétence, et toutes autres conférences ; questions religieuses, sociales, professionnelles, tout sera abordé et bien étudié.

Le Tiers-Ordre allait disparaître ; M. le Curé le rappelle et lui redonne vigueur. Il juge bon de prendre la population par groupes pour lui infuser la piété, et voici des retraites pour les jeunes gens, pour les jeunes filles, pour les gens mariés, pour les soldats et marins, puis ce sont des adorations souvent renouvelées.

Une chose le peine, c'est le misérable penchant qui conduit à l'auberge. Qui ne sait combien M. Uguen, président de la Croix Blanche dans le diocèse, s'est acharné contre ce fléau. Dans sa paroisse, il ne lui donne aucun répit ; il en préserve la jeunesse par ses conférences à l'école, il l'attaque fréquemment en chaire, tous les mois dans son bulletin paroissial.

Il aimait ses écoles ; et comment ne l'eût-il pas fait, lui, l'ancien professeur ? Aussi les visitait-il souvent, donnait des compositions, se rendait compte de l'instruction des élèves.

Son bulletin paroissial était lu attentivement dans les familles, car l'auteur avait su le rendre intéressant et tout à la fois plein d'instruction et de bons conseils. Ajoutez à cela ses catéchismes presque quotidiens, ses multiples sermons dans sa paroisse et dans d'autres, étant toujours disposé à rendre service, ses travaux de bureau, compositions ou traductions bretonnes dont le diocèse a tant profité, et vous aurez un faible aperçu de l'énorme travail abattu chaque jour par M. Uguen, selon sa méthode favorite « Vite et Bien ». Et cependant là ne se bornait pas encore son activité. Sous sa direction, les ouvriers agrandiront les deux écoles du bourg, construiront l'école de Sainte-Jeanne d'Arc à Saint-Adrien, restaureront et embelliront l'église paroissiale et les chapelles des hameaux, érigeront en face du Pont cette belle croix qui semble aux visiteurs arrivant à Plougastel l'enseigne d'un pays catholique.

De toutes façons, il s'efforçait d'élever les âmes vers Dieu et il y réussissait. Il s'apprêtait enfin à leur accorder un bienfait plus grand encore dans la mission prochaine qu'il préparait.

Mais à un tel régime, la machine humaine peut-elle résister ? Plusieurs fois des troubles physiques, des indispositions avaient arrêté momentanément l'opiniâtre travailleur. C'était chaque fois un appel à la modération ; M. le Curé ne devait écouter cette voix que lorsqu'elle serait devenue absolument impérieuse.

Mercredi après-midi, M. le Curé est parti. Dimanche déjà, tandis que M. l'abbé Burel, premier vicaire, lisait les

adieux de M. le chanoine Uguen à ses paroissiens, de nombreux sanglots se faisaient entendre et les larmes coulaient abondantes. Ce soir, il semble bien que les Plougastels se refusent à se séparer de leur bon pasteur. Les enfants des écoles chrétiennes sont venus jusqu'au presbytère : ils veulent, ces braves petits, revoir le bon père qui a gagné leur cœur. — Qui oserait les blâmer et les écarter ? — Un peu plus loin, voici les grandes personnes du bourg. Depuis dimanche, elles demandaient sans cesse : « Savez-vous quand M. le Curé partira ! » Elles ne l'ont su qu'au dernier moment. Elles sont venues spontanément, guidées elles aussi par leur affection. Plusieurs sont venues en automobile. C'est qu'elles tiennent à accompagner leur très regretté Curé, et, ce n'est qu'à contre-cœur, par obéissance, qu'elles s'arrêtent au Pont de Plougastel, et là, elles ne se décident à faire demi-tour que lorsque la voiture emmenant M. le chanoine Uguen a disparu à l'horizon du Moulin Blanc. »

L'œuvre littéraire de M. Uguen est remarquable. Nous donnons ici la liste de ses ouvrages.

Ce sont d'abord des travaux de piété : *Heuilhomp hor Zalver, pe Imitasion Jezuz-Krist*, petit in-8°, 638 pages, Le Goaziou, 1910, réédité en 1929. — *Leor nevez an oferen hag ar gousperou*, Le Goaziou, 1922, réédité en 1924. — *Buhez hor Salver Jezuz-Krist*, in-8°, 756 pages (en collaboration avec le Père Eugène, Capucin), Lorient, 1930. — *Aviel ar zul*, Presse Libérale, Brest, 1937.

Puis des biographies : *Buhez Jeann d'Arc* (en collaboration avec M. Madec, recteur de Tréflévénez), in-8°, 220 pages, Paris, Lethielleux ; Quimper, J. Salaun, 1909. — *Matt Talbot*, Lorient. — *Viktoria Konan a Zant-Luc*, Presse Libérale, 1926. — *Buhez al leanezig Mari-Lusi*, Presse Libérale, 1928. — *Buhez Mikael an Nobletz*, Presse Libérale, in-8°, 174 pages, 1929. — *Buhez an Tad Julian Maner*, in-8°, 288 pages, Le Mans, 1933.

Deux opuscules en faveur de la Croix-Blanche : *Gwirioneziou diwar-benn an Odivi*, Presse Libérale, 1914. — *La Révolte des paysans bretons contre l'alcool*, 1914.

Quelques notions de grammaire bretonne, 1^{re} édition, Imprimerie Cornouaillaise, Quimper, 1927 ; — 2^e édition, Presse Libérale.

Une plaquette, extraite du *Bulletin Diocésain...* (1922, pp. 328-351) : *Une tragique partie de pêche* (3 Août 1905), dont M. Uguen faillit être victime.

Enfin, des articles nombreux dans *Feiz ha Breiz* et *Ar Vuhez Kristen*, ainsi que la traduction bretonne, au moins depuis 1918, des Mandements épiscopaux.

NOS MORTS

Monseigneur Jean-Marie RAOUL

Archidiacre et Vicaire général de Carthage

Président d'Honneur de l'Association des Anciens Elèves

C'est dans la maison tout à l'entrée du bourg de Ploudalmézeau que naquit Jean-Marie Raoul, d'une famille foncièrement chrétienne qui avait donné des preuves de sa foi pendant la période révolutionnaire.

L'enfant fut baptisé le jour même de sa naissance, le dimanche 13 Février 1859.

Dès Octobre 1874, J.-M. Raoul est élève de Pont-Croix ; mais des crachements de sang l'obligèrent bientôt à interrompre les études pendant deux ans ; il ne finit la Rhétorique qu'en 1881, à vingt-deux ans passés.

Après une année de Philosophie au Grand Séminaire de Quimper, il partit pour le Séminaire de Carthage. Son rêve avait toujours été de devenir missionnaire ; un chanoine de Tunis, recruteur de sujets pour le Séminaire de Carthage que Mgr Lavigerie allait inaugurer en Octobre 1882, n'eut pas de peine à décider l'abbé Raoul. Le futur Cardinal avait décidé, à peine le protectorat français établi, de former en même temps deux groupes dans son Séminaire : l'un, de futurs Pères Blancs ; l'autre, de futurs prêtres séculiers. L'abbé Raoul songea que si un jour sa santé se fortifiait, il passerait au noviciat et, de là, aux Grands Lacs ou au Sahara... Mais à l'heure de choisir, les forces nécessaires à l'apostolat de l'Afrique Centrale n'étaient pas revenues.

« En somme, disait Mgr Raoul avec un sourire un peu mélancolique, je ne suis qu'un Père Blanc manqué. »

Du moins, il put suivre les cours du Séminaire, apprendre la langue arabe (qu'il parlait fort bien) et préparer le Brevet élémentaire, faute duquel nul séminariste ne pouvait être ordonné prêtre, d'ordre de Mgr Lavigerie. C'est à Ajaccio qu'il subit l'examen en 1883, avec succès, comme cinq de ses condisciples : deux de ceux-ci furent aussitôt envoyés à Sousse fonder la première école catholique de garçons, en face de l'école juive. M. Raoul à son tour y alla faire son « année de probation » (fin 1884) après avoir reçu à Carthage les Ordres mineurs et le sous-diaconat.

Ayant enfin terminé sa troisième année de Théologie en

1886, il devait être ordonné diacre et prêtre en fin Juin. Mais pour attendre un condisciple qui n'avait pas conquis encore le Brevet élémentaire, le diaconat seul lui fut conféré.

« Alors, dit-il, commença tout un drame. Mgr Lavigerie avait décidé que nous serions ordonnés en Juillet, à Constantine, par Mgr Combes. Mais ce prélat partit pour Vichy. — « Qu'ils aillent à Malte ! » télégraphia l'archevêque de Carthage. Mais l'archevêque de Malte était malade ! — « Qu'ils viennent à Alger ! » télégraphia Mgr Lavigerie. Nous y allâmes, en effet, avec les scolastiques des Pères Blancs, et nous fûmes enfin ordonnés le 22 Septembre 1886. Tous ces retards m'empêchèrent d'aller chanter ma première grand'messe à Ploudalmézeau : il fallut rejoindre immédiatement et sans délai la ville de La Goulette, où je devenais vicaire. »

En 1887, changement. L'ancien oratorien Mgr Jourdan de la Passardière, évêque titulaire de Roséa, avait été obtenu comme auxiliaire par Mgr Lavigerie. M. Raoul fut nommé son secrétaire particulier. Mais, en Mars 1889, l'auxiliaire rentra en France, et après un trimestre d'attente à la pro-cathédrale de Tunis, le secrétaire devint curé militaire et curé de Gabès (Juin 1889 au 16 Novembre 1892), puis de Sfax jusqu'au 2 Février 1900. Cette période d'une douzaine d'années fut un enchan-



tement : la grande vie du désert, les chevauchées ardentes, les aventures dans les ksours et les douars, l'apostolat indirect parmi les Tunisiens d'origine et le service paroissial en ville et dans le bled, l'invention du fameux sous-marin... En voyant les méfaits du scaphandre employé par les Grecs pour la pêche des éponges, il eut pitié des malheureux qui plongeaient à 25 mètres et jusqu'à 56 mètres dans des conditions désastreuses pour leur santé et peu favorables à un travail rémunérateur. En même temps que le sous-marin lui-même, il inventa une pince hydraulique, maniable de l'intérieur du bateau posé au fond de l'eau sur le banc d'éponges, capable d'être mû dans tous les sens et de déposer dans un récipient extérieur les objets détachés du fond : éponges, huitres, perlières, épaves.

On se rappelle que dans la première plongée du sous-marin le capot resta ouvert, l'eau s'engouffra, et il fallut la merveilleuse énergie et le sang-froid de M. Raoul pour éviter un désastre.

— Cette aventure m'a coûté la fortune, disait-il. Un pêcheur grec m'avait indiqué une épave antique, par quarante mètres de fond. Immobilisé, je ne pus pas m'en occuper à temps. D'autres relevèrent des sculptures, des statues dont une seule valait à l'époque le demi-million ! J'ai donc failli devenir riche... Mais Dieu ne l'a pas voulu : « mektoub ! » Son Saint Nom soit béni : « hamdoullah ! »

Aucune amertume, en vérité, ni dans les paroles ni dans le cœur : M. Raoul avait essayé une œuvre de charité ; plus soutenue, elle aurait transformé une industrie et soulagé des souffrants ; ni les articles des journaux ni les interviews d'Europe et d'Amérique n'ont amené les ressources nécessaires... Il a fallu abandonner... Le devoir jusqu'au bout avait été accompli. Pour les pauvres, le bon pasteur avait risqué sa vie et dépensé son avoir.

Jusqu'en Janvier dernier, il continua à perfectionner son invention. Aussi les bons confrères l'avaient-ils surnommé le « sous-marin », comme ils avaient appelé le « sous-terrain » l'archevêque actuel d'Alger, Mgr Leynaud, qui, étant curé de Sousse, y avait été le fervent et savant découvreur des catacombes de cette ville.

En 1900, Mgr Tournier, évêque titulaire de Bizerte, parut devoir être promu évêque de Constantine. Or, il avait la charge du temporel du diocèse de Tunis et Carthage : service fort important et délicat, on le devine ! M. Raoul lui fut donné comme adjoint, avec le titre de vicaire général. Le ministère paroissial lui plaisait davantage, il ne s'en cacha pas. Et il fut soulagé lorsque Mgr Tournier n'étant plus désigné pour Constantine, il put enfin venir passer trois mois en Bretagne et laisser là-bas contrats, procès, etc...

Quand il rentra, le curé de la cathédrale de Tunis venait

de mourir, et Mgr Combes (successeur du cardinal Lavignerie) se trouvait assez embarrassé pour choisir le successeur, entre deux candidats également aimés. Il trancha la difficulté en nommant M. Raoul administrateur apostolique de la pro-cathédrale, tout en le maintenant vicaire général. Au bout de dix-huit ans, quelqu'un s'avisa que ce provisoire avait trop duré et qu'il importait de donner le titre de curé à celui qui en remplissait toutes les fonctions. Ce qui fut fait, et ne changea rien à l'affaire. Il n'y eut pas d'installation solennelle : les paroissiens se seraient vraiment trop étonnés !

Pendant vingt-quatre ans, M. Raoul se prodigua sans ménagement. Il avait appris l'arabe au Séminaire. Il apprit l'italien et le maltais pour servir ses milliers de paroissiens étrangers, qu'il aimait beaucoup. Il savait assez d'espagnol pour entendre les petits commerçants de cette langue. Il n'oublia jamais le breton : nos soldats et nos marins appréciaient fort cette qualité. Toutes les classes de la société savaient pouvoir compter sur lui. Il était tout à tous. Salué par les Arabes, grands et petits, très écouté à la Maison de France comme à l'Archevêché, toujours maître de lui-même, Français et prêtre dans toute l'acception de ces deux mots, il honorait l'Eglise et la Patrie.

En Septembre 1924, Mgr Raoul résigna ses fonctions de curé entre les mains de Mgr Lemaître (devenu archevêque en 1922) et partagea son temps entre le Chapitre métropolitain dont il était le théologal, l'aumônerie des Franciscaines missionnaires de Marie (tout à l'entrée des Soukhs) et le Supérieur des Communautés religieuses de tout le diocèse.

Il resta jusqu'à sa mort vicaire général honoraire.

Tant de travaux et de dévouement valurent à Mgr Raoul la croix de la Légion d'honneur et la plaque de commandeur du Nicham-Iftikar. « Cela fait mieux respecter la soutane », disait-il en toute simplicité.

Le dimanche 23 Août 1936, après avoir traversé en avion la Méditerranée, il eut la joie de célébrer son Jubilé sacerdotal. M. l'abbé Guéguen, curé-doyen de Gabès, y rappela que Mgr Raoul avait été proposé pour le siège archiepiscopal de Tunis et Carthage, et nous savons qu'il avait refusé un autre diocèse. Sa simplicité n'en fut pas atteinte : il resta le bon et affectueux Ploudalmézien, ami de tous et en particulier des petits...

A l'occasion de ce séjour en France, il vint assister à notre réunion des Anciens et dans un tôte émouvant, tint à exprimer la profonde reconnaissance qui l'attachait à notre Maison. Il fut alors proposé et agréé comme président d'honneur de l'Association.

C'est le lundi 24 Janvier que Mgr Raoul a succombé à l'âge de 79 ans accomplis. Le mardi, l'officier d'ordon-

nance du Résident général vint, au nom du Représentant de la France, s'incliner devant le corps dans la crypte de la cathédrale de Tunis où il était exposé. Le mercredi, la ville et le diocèse lui ont fait d'émouvantes funérailles.

Mgr Lemaitre, archevêque de Carthage, y assistait au trône, et son coadjuteur, Mgr Sounot, célébra la messe. On remarquait au premier rang les représentants officiels de Son Altesse le Bey, de la Mission de France, du général commandant supérieur des troupes de Tunisie, de la Société « l'Armorique » dont il était le président. Parmi le nombreux clergé, notons la présence de M. le chanoine Le Dreff, curé de Mellaoui, et M. l'abbé Guéguen, curé de Gabès (encore deux Anciens !). La nef et les bas-côtés contenaient difficilement la foule qui, sans distinction de religion ou de nationalité, avait tenu à rendre un dernier hommage au prélat décédé.

Cependant, dans son testament, rédigé quelques jours avant sa mort, il demandait des obsèques très modestes : un enterrement de 5^e classe avec un seul prêtre. Mais comment aurait-on pu arrêter l'élan de la reconnaissance, de l'admiration et de l'affection ?

(D'après « Le Courrier du Finistère », « La Dépêche Tunisienne » et « L'Echo de Saint-Joseph de Gabès ».

— M. Augustin LAURENT, Notaire à Lannion. (Cours 1900.) — Augustin Laurent débuta en quatrième, à Pont-Croix, en 1896. D'emblée, il se classa parmi les meilleurs élèves de son cours et garda un excellent rang jusqu'à la fin de ses études. Nous le retrouvons, en effet, investi en Rhétorique de la charge « d'édile », préposé à la conservation du matériel, meubles et immeubles, souvent victimes de notre trop grande ardeur au jeu.

Sa démarche mesurée, son attitude plutôt grave semblaient en imposer, surtout aux jeunes. Il n'était pourtant que de le voir sur la scène pour constater combien facilement il passait du sévère au plaisant. Avec quel entrain, maîtres et élèves applaudissaient le « Scapin » de la comédie de Molière ! Son jeu tout de finesse et de naturel avait le don de dérider les plus moroses. Il se plaisait lui-même à rappeler l'hilarité presque exubérante qui secoua un jour le vénéré et grave Supérieur, en l'écoutant chanter « *Ar Pillaouër* », à tel point que le Père Fanch demanda à faire « bisser » la chanson. Les élèves ne connaissaient guère leur Supérieur sous cet angle.

Un sens très averti du chant complétait chez lui un ensemble de talents vraiment remarquables.

Ses condisciples en ont gardé le souvenir d'un camarade bon, pondéré et travailleur.

Amené à l'Association des Anciens de Pont-Croix par

M. le chanoine Cornou, à qui le liait une vieille et solide affection (M. Cornou était l'élève de son oncle, M. Laurent, recteur de Commana), Augustin Laurent fut le plus assidu aux réunions d'Anciens, car à partir de l'année 1924, où il fut nommé membre du Comité, il y participa toujours. Il aimait à y emmener à tour de rôle ses enfants, heureux de leur faire visiter le vieux collègue qui lui était resté si cher.

C'est dans le notariat qu'il trouva sa voie. Après quelques années de cléricature, il devenait notaire à Pleudaniel (C.-du-N.). Des charges de famille de plus en plus lourdes l'incitèrent à prendre une étude à Lannion, où il trouverait plus de facilités pour l'éducation de ses enfants.

Nombre d'anciens condisciples se rappellent l'hospitalité familiale que leur réservait leur camarade de collège. A le voir entouré de la belle couronne de ses neuf enfants, on sentait la joie, qu'avec sa digne et accueillante épouse, il éprouvait à s'en trouver paré.

Sa fidélité dévouée à ses amis et aux leurs, sa servabilité à l'égard de tous étaient proverbiales. Son bonheur était de rendre service.

La Providence avait vraiment béni sa bonne volonté et son labeur acharné. Hélas ! n'avait-il pas trop présumé de ses forces ? Le 16 Février au soir, on le trouva étendu dans un escalier de l'hospice de Lannion, où une cliente malade l'avait appelé. Transporté chez lui, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, et en dépit d'une amélioration passagère, il s'éteignait en quelques heures.

Ce qu'Augustin Laurent fut dans sa vie publique et privée, les quelques paroles brèves et émues prononcées sur sa tombe par l'un de ses confrères, nous l'apprendront. « C'était, dit-il, le type achevé de la conscience professionnelle, le chrétien modèle et le père de famille exemplaire. » Et il lui adressa non pas un adieu mais un « au revoir ».

Notre ancien condisciple aura déjà reçu Là-Haut la récompense d'une vie toute de devoir et de vraie charité. Et ce sera la consolation qui reconfortera sa courageuse compagne et ses chers enfants si cruellement frappés par une épreuve, à laquelle l'Association des Anciens prend une large part.

J.-M. G.

— M. l'abbé QUIEC a été surveillant à Saint-Vincent pendant deux ans. Il nous a quittés en Juillet dernier, pour aller à Melgven où il était nommé vicaire. A Saint-Vincent, il n'a laissé que de bons souvenirs parce qu'il était toujours à son affaire et toujours prêt à rendre service. Comme vicaire, il s'est mis à la besogne dès le premier jour. Déjà quelques jeunes gens, gagnés par sa bonté, s'étaient inscrits dans la J. A. C. Il soignait bien ses caté-

chismes et, pour intéresser les enfants, il illustrait ses leçons par des projections. Mardi 23 Février, M. Quiec faisait le catéchisme à la chapelle de Bonne-Nouvelle, près de Rosporden. Comme il avait oublié ses vues au presbytère, il enfourcha sa motocyclette pour aller les prendre. Au retour, au moment où il débouchait sur la route de Rosporden à Pont-Aven, près de la chapelle de la Trinité, il se trouva devant un camion qui venait de Rosporden. Le choc se produisit et le pauvre abbé, heurté par l'aile gauche du lourd véhicule, fut projeté dans le fossé. Vingt minutes plus tard, il mourait dans la maison voisine où il avait pu se traîner.

Comme le dit Monseigneur dans la lettre qu'il écrivait à M. le Recteur : « M. Quiec est mort en service commandé. » Fasse le ciel que les enfants pour lesquels il est mort restent fidèles à son enseignement !



Nous recommandons encore à vos prières :

Mme Pennanéac'h, grand'mère de J. Renévot, du Juch, élève de 5°.

M. Paul Cloarec, frère de M. Cloarec, professeur de 5°.

Mme veuve Bourhis, grand'mère de M. Féat, de Rosporden, élève de 3°.

Mme Jos. Le Baut, à Philippeville.

M. Bothorel, grand-père de M. Bothorel, d'Irvillac, élève de 3°.

M. Priol, père de J.-Y. Priol, élève de 5°.

Mme Penven, grand'mère de P. Bescond, de Lababan.

M. Nédélec, père de H. Nédélec, de Guengat, élève de 1^{re}.

Mme Le Jollec, de Saint-Sula, Plomodiern.

Mlle Donnart, à Pont-Croix.

Paul Autret, petit frère de Jean Autret, d'Audierne, élève de 5°.

Mlle Aline Pouliquen, sœur de M. l'Econome.

Mme Quéré, grand'mère de Y. Le Bihan, de La Forêt-Landerneau, élève de 5°.

Mme Le Bris, grand'mère de H. Le Bris, de Daoulas, élève de 6°.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Se sont libérés définitivement (200 francs) :

MM. C. Béchenec, Bergerac (Dordogne) ; — J. Le Gouil, Quimperlé ; — P. Bariou, Beuzec-Cap-Sizun.

Ont payé la cotisation annuelle (15 ou 10 francs) :

M. P. André, Guingamp.

MM. A. Bizien, Beuzec-Cap-Sizun ; — V. Bolzer, Lorient.

MM. A. Cloarec, Saint-Pierre-Quilbignon ; — N. Cornic, Kerfeunteun ; — F. Corolleur, Lesneven ; — J. Couic, Audierne.

R. P. N. Dérédec, Singapore.

MM. P. Férec, Plabennec ; — A. Fertil, Pouldergat ; — L. Fily, Plogoff.

M. A. Grall, Plonéour-Lanvern.

M. J. Hénaff, Pouldreuzic.

MM. C. Kérisit, Goulien ; — J.-M. Kermorgant, Poul-laouen.

MM. G. Le Bras, Likès, Quimper ; — J. Le Bras, Beuzec-Cap-Sizun ; — J. Le Bréton, Plomodiern ; — F. Le Ster, Quimperlé ; — P. Le Ster, Trégourez ; — J. Louarn, Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère) ; — Y. Lozac'hmeur, Bordeaux.

MM. C. Malgorn, Brest ; — A. Marzin, Bannalec ; — J. Moal, Marseille ; — L. Mathurin, Pleyben.

MM. P. Neildé, Saint-Louis de Brest ; — F. Nicolas, Esquibien.

M. A. Seité, Ergué-Armel.

M. J.-M. Tournellec, Mahalon.

Liste arrêtée le 6 Mars. — Prière de signaler erreurs ou omissions.

NOTEZ BIEN :

Le MERCREDI 31 AOUT PROCHAIN aura lieu notre

X^e Assemblée Générale des Anciens

VOUS SEREZ LA!



Glanes de Rome

(Suite et fin.)

La vieille Rome chrétienne est tout émaillée d'églises, c'est une de ses caractéristiques, nulle ville au monde n'en possède un aussi grand nombre, elles se chiffrent par centaines, il en surgit devant les yeux, à tout bout de champ, au long des avenues, à l'angle des places, à la croisée des carrefours. Et je ne m'étonne pas que notre « poverello » français, Benoît-Joseph Labre, ait, dans ses dernières années, cédé à la fascination de ce centre de religion, qui offrait à sa piété tant de buts de pèlerinage et fournissait à sa dévotion séraphique un inépuisable aliment, dans ces expositions journalières de « Gesù Sacramentato » qui sont une des pratiques préférées de la liturgie romaine. A un jet de pierre de notre scolasticat international, de quelque côté qu'on se tourne et quelque orientation que l'on prenne, les édifices du culte abondent, de tout âge, de toutes dimensions, de toutes formes, de tout vocable ; et il n'est pas un point de la ville qui ne jouisse des mêmes avantages et ne soit en état de mettre à la disposition du passant, désireux de se recueillir et de prier, l'abri protecteur d'une nef, voire un banc pour s'asseoir ou une chaise pour s'agenouiller. Comme il fallait s'y attendre, Marie a, en ce domaine, comme en beaucoup d'autres, pris la part du lion ; un grand nombre d'églises se réclament de son patronage et sont désignées de son nom ; on connaît Sainte-Marie Majeure, le fief spirituel des Dominicains, Sainte-Marie des Monts, qui possède le corps du mendiant d'Amettes, Sainte-Marie des Martyrs, plus généralement appelée le Panthéon, lieu de sépulture d'une reine et de deux rois d'Italie ; mais que de sanctuaires encore, eux aussi dédiés à la Mère de Dieu et à la Reine du ciel, un guide intelligemment rédigé et suffisamment

complet donne l'occasion de découvrir dans les multiples quartiers de Rome.

J'avoue que de tous les monuments religieux de la Ville Eternelle je n'en ai aimé aucun comme la basilique de Saint-Pierre. C'est vers elle que je m'acheminai, comme d'un mouvement instinctif, aux jours de sortie, c'est sous sa coupole et dans ses larges nefs que je restais le plus longtemps et le plus volontiers et c'est de son enceinte aussi que je m'éloignais avec le plus de regret. J'ai tout admiré d'elle, j'ai tout aimé en elle, ma pensée et mon cœur s'envolent fréquemment vers elle et, excusez-moi de vous faire cette confidence, ce à quoi je m'y suis attaché de préférence c'est, d'une part, la Confession, avec ses lampes perpétuellement allumées et l'autel papal qui la surmonte et, d'autre part, la crypte voisine, à main gauche, où je me mêlais à la foule, descendue là, pour porter ses fleurs et ses prières sur le tombeau du bon et doux Pie X, qu'on invoque couramment comme un saint. Est-il besoin de souligner que cet immense vaisseau n'est vraiment lui-même, que les jours où, au bruit des trompettes d'argent et parmi les vivats enthousiastes des multitudes qui s'y écrasent, le Pape, porté sur la Sedia et les doigts bénissant, fend, avec lenteur, les flots des pèlerins, pour venir présider quelque grande solennité ou décerner les honneurs suprêmes à un serviteur, à une servante de Dieu.

**

Après les églises, distributrices des eaux spirituelles, voici les fontaines, donneuses infatigables d'eau matérielle. Rome en compte trente-neuf, beaucoup sont des chefs-d'œuvre ; les inscriptions dont plusieurs sont ornées font foi que les Papes y ont été pour quelque chose ; ceux qui ont pour mission directe de désaltérer les âmes n'ont pas cru déchoir, en s'occupant de désaltérer les corps. Les nappes liquides des hauteurs du Latium et de la Sabine ont été captées, mises en route, amenées au cœur de la Città ; et que de fois je me suis arrêté à en admirer les jets puissants et les jeux capricieux, leur dernier geste avant de retomber, au terme d'une course souvent longue, dans leurs bassins de marbre blanc ou sur leur lit de roches. A l'article trois de la question 66 de la troisième partie de la Somme théologique, saint Thomas dit de belles choses au sujet de l'eau ; on sait que pour saint François elle était une sœur ; je suis, sous ce rapport, un peu de leur école ; les eaux, soit coulantes des ruisseaux, soit bruissantes de l'océan, me disent bien des choses sur lesquelles les livres sont muets et j'avais conçu le rêve, si mon séjour à Rome s'était prolongé, d'étudier de près et en détail ces merveilleux ouvrages d'art, perpétuellement animés et si intensivement vivants, que sont les fontaines

romaines. Sur la Piazza Navone, toute grouillante d'enfants, à la chute du jour, il s'en élève trois, dont la plus fameuse est celle du Bernin, mélange de marbre et de rocs, surmonté d'un obélisque, vomissant l'eau par quatre ouvertures, flanqué de quatre géants blancs figurant le Gange, le Nil, la Plata et le Danube, et laissant émerger un cheval marin et un lion de noble allure s'en venant boire à l'onde limpide et mousseuse. Plus riche et plus impressionnante est peut-être celle de Trévi, commencée sous Clément XIII et achevée par Benoît XV, avec sa colossale statue de Neptune plantée dans une coquille que tirent des monstres aquatiques pilotés par des tritons.

**

Comment ne pas dire un mot aussi du Colisée, si proche de la « Casa Generalizia dei Padri Oblati di Maria Immacolata » et où j'ai si souvent porté mes pas, durant mes heures de promenade ? Œuvre de Vespasien et de Titus, géométriquement une ellipse dont le grand axe mesure 188 mètres de longueur et le petit 156, haut d'environ 17 pieds, de son véritable nom Amphitheatrum Flavium, pouvant donner entrée à 80.000 spectateurs, ce monument grandiose, sauvé par les papes de la destruction dont il était menacé, évoque à la pensée des souvenirs à la fois lugubres et glorieux. L'arène en a été longtemps arrosée de sang païen, pour l'amusement des foules, mais du sang chrétien y a également coulé, pour le nom du Christ et, pour ne citer qu'un nom, c'est dans cette enceinte que l'illustre évêque d'Antioche, Ignace, un assoiffé du martyre comme il en a peu existé, littéralement moulu par la dent des fauves, suivant son désir, fut changé en ce froment de Dieu qu'il avait voulu être. Pie IX définissait, un jour, le Colisée un calice plein du sang des héros chrétiens ; des saints, comme Philippe de Néri, Benoît Labre, Léonard de Port-Maurice, se sont arrêtés, ont prié, ont prêché dans ces ruines et, en nos temps, le Vendredi Saint de chaque année, un fils de Saint-François entraîne sur ses pas un immense peuple dans cet amphithéâtre, christianisé pour de bon et nettoyé de ses impuretés, pour y faire publiquement l'exercice du chemin de la Croix.

**

Mais ce qui fait le charme de Rome, ce qui en donne le goût, le désir, disons mieux, la passion, ce n'est rien de ce que je viens de dire ou, si c'est cela, ce n'est pas seulement cela, c'est cela avec autre chose et cette autre chose qui lie le cœur avec des chaînes indestructibles à la Ville Eternelle, on l'a tout de suite pressenti et deviné, c'est la présence, là-bas, du successeur de Pierre. A son

ombre et dans son voisinage, on se sent davantage d'Eglise, on se constate plus proche du Christ, plus solidement incrusté dans le grand corps dont il est la tête, plus perméable à sa lumière, à son amour, à sa vie, plus catholique et plus romain qu'on ne peut l'être ailleurs. C'était pour moi un besoin et une joie, chaque matin, d'ouvrir et de lire l'*Osservatore Romano*, le journal conçu et rédigé dans une atmosphère papale, souvent porteur de la parole papale, toujours imprégné de l'inspiration papale, et c'était une lecture bienfaisante pour l'esprit et non moins reconfortante pour le cœur. Les dimanches, passant habituellement sur la place de Saint-Pierre, je ne pouvais m'empêcher de lever les yeux dans la direction des appartements de Pie XI, filialement curieux de pénétrer le mystère de sa chambre de travail et me demandant quelle consigne ardente bout encore dans ce puissant cerveau et giclera tout à l'heure de l'extrémité de cette plume féconde. Pareillement, souvent, la nuit, montant sur la terrasse de notre scolasticat, pour y goûter un peu de fraîcheur, après les accablantes chaleurs de l'été romain, j'aimais à chercher du regard, à la faveur des feux dont s'éclairaient les différentes artères de la ville, la masse sombre de la coupole de la basilique vaticane et invariablement je songeais à ce vénéré Pontife, sur lequel pèse le souci de toutes les églises du monde et qui, à quelque distance de moi, veille, s'occupe, égrène son rosaire, pour étendre toujours plus loin le règne du Christ, dont il est le Vicaire, et conquérir à Celui dont il tient la place tant de millions d'âmes rachetées de son sang et qui n'ont jamais été à Lui ou Lui ont échappé. Lucidité, volonté, bonté, m'ont paru être les composantes de cette nature exceptionnelle ; le Pape est un génie, un caractère et un cœur ; l'avoir lu c'est s'être renseigné sur la réalité du premier ; l'avoir vu et entendu c'est avoir pris contact avec le dernier et, en ce qui concerne le caractère, ces hommes d'Etat totalitaires que sont Hitler et Mussolini, en se frottant à lui, ont appris à leurs dépens de quel métal il est fait et quelle bonne trempe il a reçue.

**

J'ai nommé Mussolini, j'ai vu, à deux mètres de moi, ce personnage ; il n'est pas grand, il est assez gros et paraît robuste ; je l'ai, plus d'une fois, entendu, dans les manifestations monstres de la Piazza Venetia ; il se fait attendre, réclamer, presque supplier ; il arrive, les hurras éclatent ; il parle, n'est guère long, souvent deux ou trois phrases, mais c'est pesé, c'est senti, c'est martelé, et, après qu'il a dit, c'est l'emballement d'un peuple, que ce dictateur tient dans sa main, galvanise de son verbe, gonfle, oserai-je affirmer, de dédain pour un certain passé, de fierté pour le glorieux présent, d'invincible confiance

dans un plus bel avenir. Ce restaurateur du fascisme épargné à l'Italie les horreurs et les hontes bolchevistes ; il a solidement implanté l'ordre dans un pays qui allait à la dérive ; il a créé, comme en se jouant, un empire colossal et il serait malaisé de dénombrer les vastes réalisations dont il a été le magnifique ouvrier. Je sais bien que cette politique de grande envergure coûte cher et qu'elle ne s'exécute, somme toute, qu'à coups d'appel à la fortune publique comme aux bourses privées ; mais on espère que la prospérité de demain dédommagera des sacrifices d'aujourd'hui et l'on suit un chef qui a foi dans son étoile et qui a su insuffler à ces foules qui sont pendues à lui la même foi dans la leur.

J. L'HELGOUALC'H, O. M. I.



COMPOSITIONS :

PREMIÈRE. — *Thème latin* : Roquinarc'h, Castric, Mao, Le Corre, Guéguiniat. — *Version grecque* : Guéguiniat, Roquinarc'h, Le Guellec, Mao, Barguil. — *Apologétique* : Kerbourc'h, Tromeur, Le Guellec, Sénéchal, Kerloc'h. — *Dissertation* : J^s Le Gall, Poupon, Guéguiniat, Sénéchal, Mao. — *Littérature* : Guéguiniat, Huitric, Le Guellec, Mao, J^s Le Gall.

SECONDE. — *Thème latin* : Fouquet, Colleau, Bellec, Hascoët. — *Version grecque* : Le Moigne, Fouquet, Colleau, Bellec. — *Thème grec* : Colleau, Bellec, Rolland, Fouquet. — *Physique* : Person, Bellec, R. Thomas, Penneec. — *Français* : Le Moigne, Hascoët, Rolland, Bellec. — *Littérature* : Le Moigne, Bellec, Rolland, R. Thomas.

TROISIÈME BLANCHE. — *Thème grec* : Cosmao, Le Merdy, Hénaff. — *Thème latin* : Hénaff, Le Merdy, Le Corre. — *Version grecque* : Cosmao, Hénaff, Tanguy. — *Français* : Le Floc'h, Hénaff, Queinnec. — *Hygiène* : Queinnec, Hénaff, Le Gall. — *Version latine* : Le Corre, Hénaff, Le Floc'h.

TROISIÈME ROUGE. — *Thème latin* : Le Meil, J. Le Gallie, Olier. — *Thème grec* : Olier, Hamon, Crozon. — *Narration* : Poulain, Furic, Cuillandre. — *Version latine* : Le Meil, Le Corre, Poulain. — *Hygiène* : Le Nerrant, Poulain, Le Corre.

QUATRIÈME BLANCHE. — *Version grecque* : Guernic, Le Bars, P. Le Roy. — *Thème grec* : Bodénès, Pencrec'h, Milliner. — *Thème latin* : Bodénès, Cozien, Tavenneec. — *Narration* : Gargadennec, Milliner, Bideau. — *Version latine* : Bodénès, Le Minor, J. Le Bars.

QUATRIÈME ROUGE. — *Version grecque* : Le Corre, Le Grand, Michel. — *Thème grec* : Le Corre, Gentric, Cuillandre. — *Narration* : Le Corre, Pavec, Le Grand. — *Thème latin* : Michel, Le Corre, Pavec. — *Version latine* : Le Corre, Pavec, Pénennès, E. Le Bars.

CINQUIÈME BLANCHE. — *Analyse* : Le Roy, Le Gall, Marchadour. — *Narration* : Le Léap, Champion, Le Floc'h. — *Thème latin* : Lucas, Champion, Le Roy. — *Version latine* : Champion, Le Léap, Le Quéau. — *Orthographe* : Quinquis, Le Floc'h, Champion.

CINQUIÈME ROUGE. — *Thème latin* : Elard, Caugant, Endréo. — *Analyse* : Creignou, Lescop, J^s Le Gall. — *Narration* : Kerdoncuff, Endréo, Cougard. — *Thème latin* : Creignou, Elard, Autret. — *Version latine* : Creignou, Endréo, Cougard. — *Grammaire grecque* : Dennielou, Creignou, Le Ru. — *Orthographe* : Le Gars, Endréo, Carval.

SIXIÈME BLANCHE. — *Narration* : Le Minor, Coatmeur, Dorval. — *Thème latin* : Moalic, Quentel, Bidan. — *Version latine* : Coatmeur, Le Minor, Moalic. — *Dictée* : Quentel, Coatmeur, Le Minor. — *Thème latin* : Moalic, Quentel, Bouin. — *Analyse* : J. Schemitt, Le Minor, P. Moalic.

SIXIÈME ROUGE. — *Narration* : Bescond, Troale, Laurent. — *Thème latin* : Coïc, Laurent, Garo. — *Version latine* : Laurent, Jouvin, Bescond. — *Dictée* : Laurent, Jouan, Troale. — *Analyse* : Laurent, Garo, Prima. — *Thème latin* : Laurent, Garo, Coïc.

TABLEAU D'HONNEUR :

PREMIÈRE. — *Janvier* : Mao, Guéguiniat, Tromeur, Huitric, Savina, Roquinarc'h, Kerbourc'h, Coatmeur, Kerloc'h, Hamon, Sénéchal, Poupon. — *Février* : Guéguiniat, Mao, Coatmeur, Tromeur, Le Saint, Le Guellec, Kerloc'h, Savina.

SECONDE. — *Janvier* : Colleau, Fouquet, R. Thomas, Quéménéneur, Le Moigne, Loaëc, Person, Le Nouy, Conseil. — *Février* : Colleau, Le Moigne, Rolland, Bellec, R. Thomas, Quéménéneur, Person, Loaëc.

TROISIÈME BLANCHE. — *Janvier* : Hénaff, Le Merdy, Tanguy, Cosmao, Le Viol, Le Goff, Corre, Cozian. — *Février* : Hénaff, Le Merdy, Le Floc'h, Le Viol, Le Gall, Tanguy, Cosmao, Le Goff, Hémon, Le Corre, Corre.

TROISIÈME ROUGE. — *Janvier* : Blanchard, Olier, Le Meil, Hamon, Le Nerrant, Cuillandre, Caraës. — *Février* : Cuillandre, Olier, Le Meil, Le Nerrant, Furic, Blanchard, Caraës, Le Corre, Crozon, Cléac'h, Hamon.

QUATRIÈME BLANCHE. — *Janvier* : Bodénès, Pencrec'h, Cozien, Milliner, Tanguy, Le Bars, Tavenec, Guéguen, Charpentier, Sénéchal. — *Février* : Bodénès, Pencrec'h, Cozien, Tanguy, Sénéchal, Tavenec, Guéguen, Charpentier, Le Bars, Milliner, Le Minor.

QUATRIÈME ROUGE. — *Janvier* : Le Corre, Pavec, Michel, Le Grand, Cuillandre, Coquet, Martin, Nédélec. — *Février* : Le Corre, Pavec, Michel, Le Grand, Coquet, Nédélec, Drévillon, Gentic, Martin, Donnart, Pérennou.

CINQUIÈME BLANCHE. — *Janvier* : Le Roy, Le Saint, Champion, Le Gouil, Lucas, Le Quéau, Quéré, Le Floc'h, Le Léap, Pétillon, Quinquis, F. Le Gall, Kermorgant, Bihannic, Postic, Malléjac, Jacq. — *Février* : Le Roy, Le Saint, Lucas, Champion, Le Floc'h, Quéré, Pétillon, Le Léap, Le Quéau, Le Gall, Quinquis, Bihannic.

CINQUIÈME ROUGE. — *Janvier* : Cougard, Caugant, Creignou, Lescop, Le Tareau, Dennielou, Tavenec, Le Ru, Le Bihan, Endréo, Elard, Le Noac'h, Le Gall, Autret. — *Février* : Cougard, Le Ru, Lescop, Caugant, Creignou, Dennielou, Le Tareau, Autret, Tavenec, Priol, Endréo, Quillivic, Kernévez.

SIXIÈME BLANCHE. — *Janvier* : Le Minor, Moalic, Quentel, Le Coat, Dorval, Pichon, Laouénan, Grunhec, Coatmeur, Bouin, Morvan, Bidan. — *Février* : Moalic, Le Minor, Schemitt, Dorval, Quentel, Bouin, Grunhec, Le Coat, Pichon, Coatmeur.

SIXIÈME ROUGE. — *Janvier* : Laurent, Bescond, Troale, Jouan, Calvès, Le Brun, Crozon, Garo, Cavarlé, Ménez, Vigouroux, Prima, Beugel. — *Février* : Laurent, Le Brun, Jouan, Crozon, Troale, Bescond, Calvès, Prima, Laouénan, Jouvin, Coïc, Penn, Vigouroux, Beugel, Cavarlé.

Le Mot de la Fin

Classe d'Histoire Naturelle.

Le professeur. — Mon ami, parlez-moi de l'œil.
L'élève. — Je ne peux pas, Monsieur, je parle du nez !

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.



BULLETIN DU PETIT-SEMINAIRE DE PONT-CROIX



Publication périodique (N° 158)

Mai - Juin 1938

MESSES DU SOUVENIR

JUILLET : Samedi 9. — AOUT : Jeudi 11.

SOMMAIRE

- I. — **Nouvelles de la Maison.**
Au jour le jour. — Chronique sportive.
- II. — **Nouvelles des Anciens.**
Nominations ecclésiastiques. — Nouvelles diverses. —
In Memoriam. — Nos morts : MM. Donnart, chan.
Le Roy, chan. Le Borgne, P. Simon. — Accusé de
réception.
- III. — **Varia.**
La Congrégation de la Sainte Vierge à Pont-Croix.
- IV. — **Petit Palmarès.**
Compositions. — Tableau d'honneur.
Mot de la Fin.



Nouvelles de la Maison

Au jour le jour...

20 Mars. — Installation de M. Kerhervé, recteur de Locmaria-Plouzané.

En découpant cet article qui parut sous la signature de l'initiale V., dans le « Courrier du Finistère », Vincentius ne fait que reprendre son bien :

Ce fut par une radieuse journée de printemps que de tous les coins de la paroisse accoururent les fidèles de Locmaria-Plouzané pour assister à l'installation solennelle de leur nouveau Recteur, M. l'abbé Guillaume Kerhervé, ancien professeur à Saint-Vincent de Pont-Croix. De nombreuses automobiles déposèrent dans la cour du presbytère ses parents venus du pays de Lampaul-Guimiliau et ses amis venus d'un peu partout.

On remarqua bientôt la présence de Mgr Le Marrec, prélat de Sa Sainteté, et M. l'Économiste du Séminaire Saint-Jacques, MM. les chanoines Pencreac'h, aumônier du Pensionnat Jeanne d'Arc de Brest ; Picard, ancien recteur de Ploumoguer ; Pouliquen, supérieur de Pont-Croix ; Prigent, curé-doyen de Ploudiry ; Méar, supérieur de Saint-Pol ; MM. Le Pemp, curé de Plouigneau ; Le Bihan, doyen honoraire, recteur de Lampaul-Guimiliau ; Pellé, doyen honoraire, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ; Mazé, doyen honoraire, directeur de l'école des garçons de Landivisiau ; les recteurs de Plouzané, Plougouvelin, Molène ; des représentants de plusieurs collèges et un fort groupe de professeurs de Pont-Croix.

Au son des cloches, les croix et les bannières sortent de

l'église et, dans un geste symbolique et combien émouvant, viennent tour à tour s'incliner devant le nouveau chef de la paroisse agenouillé sur un prie-Dieu. A ses côtés se tiennent comme diacre et sous-diacre, MM. Villacroux et Le Beux, professeurs à Pont-Croix.

L'église est comble. Faut-il ajouter « comme aux plus grands jours de fête » ? C'est ainsi tous les dimanches, et ce seul spectacle est déjà un encouragement et une joie profondément sentie pour celui qui va désormais présider aux destinées d'une paroisse si chrétienne.

Après les cérémonies prescrites qu'il vient d'accomplir sous la conduite de M. le chanoine Pencreac'h, M. Kerhervé va parler à son « peuple ». Sa voix porte, nette, ferme. Les périodes élégamment composées, savamment ordonnées se suivent, se pressent, prennent des accents tantôt vibrants, tantôt plus calmes. Nous écoutons un orateur.

Il rappelle l'accueil triomphal qui lui fut fait dix jours plus tôt, proclame ce qu'il a déjà entendu de la belle réputation dont jouit Locmaria-Plouzané par tout le diocèse, affirme son intention de prier beaucoup et son désir de se dévouer à fond pour ceux près desquels il va être le représentant de Dieu ; il dit la sollicitude dont il entourera l'école libre des filles et son souhait de voir s'ouvrir quelque jour celle des garçons bâtie par son prédécesseur : « Vous pouvez compter sur moi et je sais que je puis compter sur vous, sur votre bonne volonté, sur vos prières ; dans cette union étroite des âmes et des cœurs nous pourrions poursuivre avec confiance la route qui mène à l'unique nécessaire, au salut dans la bienheureuse éternité. »

Puis la messe commence, et rien n'est plus beau que de voir toute l'assistance participer au chant avec une telle foi ardente. A l'harmonium, M. Le Marrec, professeur de musique à Pont-Croix, est assisté de chantres émérites.

Lorsque M. Laurent, prêtre-instituteur au Conquet eut publié la longue liste des services funèbres à chanter pour les derniers défunts de la paroisse, M. le chanoine Pencreac'h donna le sermon de circonstance : une éloquence moins grandiose, moins énergique, mais qui a ses charmes souverains ; il varie peut-être davantage les effets ; il interroge ses auditeurs, crée un silence, puis donne sa réponse. Le geste presque toujours précède la parole et frappe ainsi plus sûrement les imaginations. Ce qu'il a dit ?... Qu'il y a en nous la vie du corps et la vie de l'âme et que le pasteur, s'il ne doit jusqu'à un certain point négliger la première, a spécialement charge de veiller sur la seconde ; que les fidèles en retour ont le devoir de l'aimer, de lui obéir, de prier pour lui. Il évoque les recteurs de Locmaria-Plouzané qui se sont succédé en un nombre d'années relativement restreint : MM. Mingant, Falhon, Plassard, Pouliquen, Foll ; il fait l'éloge de celui qui va continuer une si brillante série et qui peut, qui veut en être digne.

Au presbytère, M. Kerhervé reçoit ses invités. A l'heure des tostes, M. Boézennec, professeur à Pont-Croix, assure le nouveau recteur de l'affectueuse sympathie que ses anciens collègues lui garderont et décrit le grand vide que leur cause son départ.

M. le Supérieur de Pont-Croix exprime sa vieille amitié pour lui et son émotion de le voir prendre en main la charrue en ce champ du Père de Famille où naguère travailla son propre frère.

M. Kerhervé commence par une déclaration d'humilité qui soulève aussitôt les protestations de tous les convives : « *Nescio loqui* ». « Je ne sais parler. » La suite allait d'ailleurs leur donner totalement raison.

« Mon premier mot sera pour Saint-Vincent, on ne m'en voudra pas, au Saint-Vincent d'hier, à celui d'aujourd'hui, à cette Maison où j'ai goûté la vie la plus heureuse et la plus fraternelle qui se puisse rêver... A Mgr Le Marrec je dirai toute ma reconnaissance pour la délicatesse qu'il m'a toujours témoignée et l'hospitalité si largement ouverte que j'ai toujours trouvée en son Séminaire de Saint-Jacques... Si je devais passer en revue tous mes amis, je n'en finirais pas : ceux de l'enfance, du collège, du séminaire, de la guerre, du ministère, de l'enseignement... Je ne pouvais cependant oublier de réserver un mot spécial pour mon « installateur » en qui je salue un véritable frère pendant ces quarante années de joies communes et de deuils partagés... Je terminerai en m'adressant au vénérable Recteur de Lampaul-Guimiliau, ma paroisse natale, qui savait, à chacune de mes arrivées en vacances, me recevoir avec le même sourire et la même bonté... »

La paroisse de Locmaria-Plouzané est heureuse. Elle a déjà compris la nouvelle grande faveur que vient de lui faire Monseigneur l'Evêque en lui donnant comme Recteur M. l'abbé Guillaume Kerhervé.

V.

18 MAI. — L'abondance des matières pour ce « Bulletin » m'oblige à mettre ici le point final à ma chronique habituelle. L'article précédent vous donne un écho de ce qui fut d'ailleurs l'événement le seul digne d'être noté depuis le dernier numéro.

VINCENTIUS.

Notre Distribution des Prix est fixée au

— MARDI 12 JUILLET. —

Elle sera présidée par Mgr Duparc.



Quand vous lirez ces lignes, mes chers amis, vous serez sur le point de boucler vos valises pour partir en vacances, si du moins vous faites partie, comme nos collégiens, de ces heureux mortels qui ont des congés. Aussi ma chronique sportive vous étonnera, sans doute, quelque peu. Le jeu de foot-ball se termine, à Saint-Vincent, avec le second trimestre. Je ne puis, en conséquence, vous entretenir que de choses qui se passaient dans des temps très anciens. J'ai une excuse — les faits et gestes de nos footballeurs ne paraissant que sur le *Bulletin de Saint-Vincent*, il a fallu attendre le mois de Juin pour vous parler des matches disputés entre l'E. S.-V., d'une part, et la Phalange d'Arvor, l'U. S. Bigoudenne et la Stella Maris, d'autre part.

FLOTTE, PETIT DRAPEAU !

Nous avons eu, d'abord, l'heureuse surprise de recevoir, à Pont-Croix, le 13 Mars, les deux équipes des *Juniors de la Phalange d'Arvor*, de Saint-Corentin de Quimper. Je dis « heureuse surprise », car, depuis longtemps, les Phalangistes n'étaient pas venus jusqu'à Saint-Vincent. La tradition s'est renouée. Tant mieux !

Une autre tradition fut ressuscitée, ce jour-là. Sur notre Cabane, on voyait pointer vers le ciel, et cela depuis 1922, un mât au bout duquel flotta, durant les premières années, à l'occasion des matches, le drapeau bleu blanc rouge. La drisse disparut un jour ; elle ne fut pas remplacée. Le drapeau ne fut plus hissé. Le mât, pourtant, était toujours là. Mais on constata, avec regret, qu'il ne pouvait plus servir, parce que trop vieux. Rapidement, on se procura un drapeau et un mât tout neuf ; grâce à la générosité d'une bonne âme à qui je redis un respectueux merci, nous eûmes même une oriflamme aux couleurs de l'E. S.-V. : sur fond noir et grenat se détache une magnifique étoile bleue.

Et ce fut un événement, dans notre vie sportive, lorsqu'on revit, le 13 Mars dernier, sur notre vieille cabane, monter lentement dans le ciel tout bleu les trois couleurs de la France avec celles de notre vaillante étoile. Foot-

balleurs, collégiens, supporters de l'E. S.-V., photographe assistaient à la cérémonie. Il n'y manquait que la musique instrumentale.

A l'avenir, au jour des grands matches, drapeau et oriflamme claqueront au vent. Ils seront le symbole des traditions de discipline, de courage et de joie que les Anciens de l'E. S.-V. ont toujours manifestés et que les joueurs actuels et futurs auront à cœur de conserver.

Aussi vous ne serez pas surpris d'apprendre que, ce jour-là, nos joueurs remportèrent une victoire. Notre équipe première battit la première des *Juniors de la Phalange* par 4 buts à 0. Tour à tour, *Stagnol*, *Kerloc'h*, *Mao*, *Guéguiniat* réussirent à tromper la vigilance du gardien de but quimpérois, pourtant excellent. Malgré la valeur de ce goal, je crois que si deux de nos avants avaient montré plus de cran, le nombre des buts rentrés aurait pu être facilement doublé.

La deuxième équipe ne réussit qu'un match nul : 2 à 2, avec l'équipe deuxième des *Juniors de la Phalange*. Heureusement que nous avons *J. Le Saint* comme avant-centre. Sans lui, nous aurions risqué d'être battus.

SYMBOLE D'ESPÉRANCE

Le 27 Mars, ce fut la Bigoudennie — la vraie — qui vint nous voir. L'*Union Sportive Bigoudenne* est l'équipe de M. l'abbé *J. Le Guen*, notre souriant maître d'études de 1927-29. Dans cette équipe, je fus heureux de rencontrer des figures connues : *J.-M. Kerveillant*, le brillant ex-demi-centre de l'E. S.-V., actuellement soldat au 2^e Colonial, et qui fit le voyage de Vannes-Pont-Croix pour pouvoir participer au match ; *J. Biger*, un autre ancien de Saint-Vincent, qui occupe actuellement le poste d'avant-centre dans l'U.S.B.

Cette équipe ne parut pas au grand complet sur notre terrain. Il avait fallu faire appel à 4 ou 5 remplaçants. Malgré tout, elle ne se fit battre par les nôtres que par 2 buts à 0. Leur goal, d'un brio extraordinaire, fut applaudi à de nombreuses reprises et il le méritait.

Chez nous, *P. Mao*, indisposé, avait dû rester sur la ligne de touche. *J. Briand* le remplaça au poste d'avant-centre et réussit à marquer les deux buts de la partie. Bravo ! *J.-M. Guéguiniat* fut un bon joueur. Peut-être fut-il moins brillant que d'habitude. Il luttait contre son pays natal, contre ses compatriotes, contre l'équipe dont il porta souvent les couleurs. C'est là une excuse très suffisante.

Nos deux arrières se défendirent courageusement. *Marchadour* se montra toujours aussi rapide, et *Queïnnec*, très calme, très maître de lui, sut, par des dégagements intelli-

gents et un jeu de tête digne d'un Anglais, arrêter très souvent les tentatives des avants adverses.

Le goal se tira avec bonheur de plusieurs situations dangereuses, parfois même avec honneur.

C'est la deuxième victoire, depuis que le drapeau tricolore flotte sur notre cabane : symbole d'espérance, n'est-il pas vrai ?

UNE DÉFAITE

Symbole d'espérance, il le restera, malgré notre insuccès du 3 Avril devant l'équipe I de la *Stella-Maris*, de Douarnenez. Nous n'avions — est-il besoin de le dire ? — aucune illusion sur l'issue de ce match. La *Stella-Maris* est d'une classe supérieure à celle de l'E. S.-V. ; aussi, que nous ayons été battus par 4 buts à 1, il n'y a pas lieu de s'en étonner.

Je sais bien que notre avant-centre, *P. Mao*, souffrant, et *E. Nicolas*, blessé, durent être remplacés au cours de la partie, et que ces modifications influèrent sur la valeur de notre équipe. Sans doute. Mais je sais aussi que la *Stella-Maris* ne sortit jamais son jeu des grands jours, qu'elle se contenta de nous donner une leçon de football. Excellente leçon, certes. Le jeu de passes de nos visiteurs fut de toute beauté. Pas de grands shoots. Mais des passes rapides, courtes, en avant, en arrière, de côté, et toujours à leurs partenaires. C'était une vraie joie que d'assister à leur évolution sur le terrain et, plusieurs fois, j'oubliais de siffler un six-mètres ou une main, tellement j'étais captivé par le jeu fin, intelligent des Stellistes. Et, ce qui est tout à fait logique, les 4 buts marqués par Douarnenez furent le résultat de ces passes, qui amenaient tout naturellement le ballon dans les bois, sans jamais rien de ce jeu brutal, violent ou « spectaculaire » que nous admirons trop souvent.

Grâce à un corner admirablement botté par *Kerloc'h*, nous réussîmes à sauver l'honneur.

S'il fallait terminer par une note mélancolique, ce ne serait pas à cause de notre défaite. Non. Ce serait plutôt à cause de la retraite définitive de X. Trelu, qui va remiser, pour toujours, ses souliers à crampons. Il jouait, le 3 Avril, un de ses derniers matches. Désormais, nous n'aurons plus la joie de voir le sympathique Xavier évoluer sur notre terrain de football, avec le maillot blanc à parements noirs, couleurs sous lesquelles il conduisit si souvent à la victoire la vaillante équipe douarneniste. C'est à Saint-Vincent qu'il avait commencé à jouer au football, il y a près de 30 ans. L'on peut dire que c'est à Saint-Vincent qu'il vient de terminer sa longue carrière de sportman, après avoir donné à tous l'exemple du parfait footballeur.

l'E. S.-V., dont il fut, autrefois, le capitaine, et à laquelle il a toujours témoigné une si vive sympathie, lui adresse, maintenant qu'il se retire de la lice, l'assurance de sa plus chaude amitié.

Pour *Xavier Trelu*, hip hip hurrah !

DEUX ANCIENS DE L'E. S. V. AU MATCH FRANCE-ANGLETERRE

« Le 27 Mai, fête de l'Ascension, une immense foule de parisiens et de provinciaux prenaient place sur les bancs du magnifique amphithéâtre de Colombes. Parmi les spectateurs, on pouvait apercevoir deux individus, l'un en civil, l'autre en « troufion », causant, à voix basse, un « jargon » à consonnance dure, du moins pour les profanes, mais une oreille avertie de Cornouaillais eut vite fait d'y reconnaître sa langue maternelle. C'était deux anciens de l'E. S. V. qui parlaient de leurs bons souvenirs de collègue et des exploits de l'équipe dont ils avaient été autrefois les dignes représentants... »

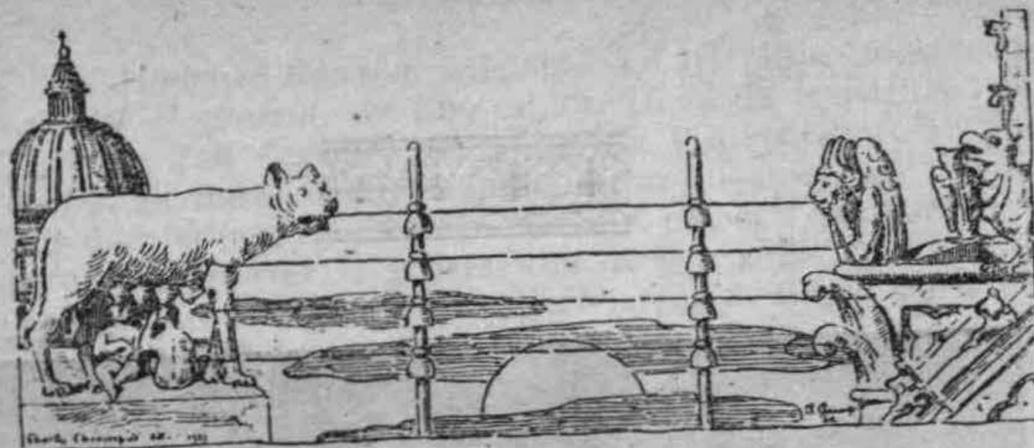
Après le « *God save the King* » et la « *Marseillaise* », la rencontre s'engage à vive allure. Pan ! Broome, l'ailier gauche anglais, tire, un but marqué. « Dis, Henri, tu crois que l'extrême de l'E. S. V. est capable d'en faire autant ? » — Et l'interrogé, absorbé par le jeu, de répondre naïvement : « Pourquoi pas ? ».

Le jeu continue avec ardeur. Enfin, au bout d'une demi-heure, les Français réalisent sur corner : 1 à 1. — « Regarde, Jean, regarde bien ce beau shoot. Et vlan ! C'est Drake qui vient de rentrer un but à 35 mètres. » — « C'est fameux ; mais tu sais lorsque j'étais avant-centre de l'E. S. V., il m'arrivait parfois de botter mieux encore ; inutile de te dire que le gardien de but ne s'appelait pas Di Lorto. »

Mi-temps : 3 à 2.

A la remise en jeu du ballon, les Anglais se montrent tellement précis, rapides, que les Français semblent un peu déconcertés. Ils font de la balle ce qu'ils veulent. De plus, ils sont passés maîtres dans l'art de se démarquer. Et la partie se termine par 4 à 2 en faveur de l'Angleterre.

Et maintenant voulez-vous savoir qui étaient ces deux Bretons « bretonnant » au Stade de Colombes, perdus dans la foule des 60.000 spectateurs ; ils sont tous deux de Ploaré : l'un est au Commissariat spécial du G. M. P. : *Henri Guyader* ; l'autre fait son service militaire à la 22^e S. I. M. : *Jean Le Brun*. »



Nominations ecclésiastiques.

M. F. *Le Séac'h*, recteur de Plouégat-Guerrand, a été nommé curé-doyen de Plougastel-Saint-Germain ;
M. F.-M. *Guéguen*, vicaire à Scaër, a été nommé recteur de Plouégat-Guerrand.

Monseigneur l'Evêque a autorisé M. J. *Le Chat*, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, à porter la mosette de doyen.

Nouvelles diverses.

— Les clichés ci-joints, concernant Mgr Jolivet, un Ancien, né à Pont-Abbé (1826), au sujet duquel nous avons donné l'an dernier une intéressante relation de M. le chanoine Pérennès, nous ont été prêtés grâce à la bienveillance du P. Ambroise Carn, O. M. I., un Ancien, de Douar-nenez, qui réside à la Procure Française de sa Congrégation, 75, rue de l'Assomption, Paris.



Cathédrale de Durban (Natal), bâtie par Monseigneur Jolivet.



Monsigneur Jollivet, vers la fin de sa vie († 1903).



— *Athanase Rungoat* a épousé à Paris Mlle Mousseron.
 — *J.-M. Perrot*, de Châteaulin, élève de troisième l'an dernier, s'est engagé dans la marine. Il a rencontré à Toulon *J. Bernard*, de Kerfeunteun, qui, lui aussi, est marin. Ce dernier est radio. *Jean-Marie* a choisi l'électricité où il espère trouver la satisfaction de son goût pour le bricolage. Adresse : apprenti électricien, 2^e C^{ie}, à bord de l'*Océan*, Toulon.

— *Henri Treis*, de Scaër, est soldat à Paris, 1^{er} R. I. C., 2^e B^{on}, 5^e C^{ie}, caserne des Tourelles.

— Le *P. Guillaume Dréau* a chanté sa première grand'messe à Ploaré, le dimanche de Pâques. Il fut ordonné prêtre au Transvaal où il vient de passer 11 ans dans les Missions.

— Trois anciens élèves docteurs-médecins viennent de s'installer : *L. Le Loc'h* à Plonéour-Lanvern, *H. Potier* au Faouët, *Guillaume Savina* à Pont-Croix.

— Le docteur *P. Riou*, de Locmaria-Quimper, a épousé, le 19 Avril, Mlle Etienne Moré, pharmacienne, de la Roche-sur-Yon.



La souscription ouverte pour offrir à M. Mayet sa croix de chanoine est close. La somme nécessaire a été facilement atteinte. Il ne nous reste plus qu'à remercier les Anciens qui ont ainsi trouvé l'occasion de prouver discrètement leur reconnaissance envers celui qui fut pour eux un professeur très dévoué et très aimé.

In Memoriam (suite).

Sous cette rubrique, nous rassemblons, depuis la mort de M. Uguen en Janvier dernier, certains textes et extraits de lettres le concernant. C'est avec émotion que nous lirons ces lignes tirées du superbe discours de M. Cornou, président de l'Amicale, à l'Assemblée générale des Anciens de 1928. M. Uguen avait été nommé supérieur quelques semaines avant l'expulsion et, après 21 ans, devenait curé de Plougastel-Daoulas :

« 1907-1928 ! Quelle restauration, quelle ascension ! Si je me reporte à ces derniers mois de 1906 et à ce lugubre mois de Janvier 1907, à ces jours de douleur et de colère, je ne puis m'empêcher de voir que la Providence, avant même que le désastre ne fût accompli, avait, à notre insu, pris ses précautions pour que la blessure ne fût pas trop mortelle et que l'impiété ne demeurât pas triomphante. En faisant venir un professeur dont la culture littéraire, sanctionnée par les diplômes de l'Université, se pénétrait d'un profond esprit sacerdotal et se revêtait du prestige

d'une autorité incontestée, en le chargeant de transformer le petit séminaire en un établissement universitaire d'enseignement secondaire, on avait cru introduire dans la place menacée un sauveur. Non. Le salut n'était plus au pouvoir des habilités humaines. On avait seulement désigné l'homme qu'il fallait pour relever les ruines désormais inévitables.

Il fallait qu'il fût des nôtres, que son sort fût d'avance lié à celui de cette Maison qui allait périr, qu'il succombât pour ainsi dire avec elle, pour que sa cause devint absolument la sienne, parce qu'ayant pu mesurer la hauteur de chute sans le vertige de ceux qu'elle entraînait, il pût aussi calculer froidement l'effet d'ascension nécessaire pour remonter le versant abrupt de la faille qui allait se creuser.

Ce sol s'effondrait sous les pieds de M. Belbéoc'h, un fils de ce Porzay aux légendes, aux horizons, aux rivages berceurs, un Celte à l'âme toute de droiture, et, quoi qu'il y parût, de sentiment, convaincu que des engloutissements comme celui de la ville d'Is ne peuvent se renouveler que pour le châtement des collectivités coupables, assuré par conséquent de l'inviolabilité de son bon droit et de l'entière sécurité de son domaine.

L'homme qui le remplaçait nous venait d'autres rivages moins enchanteurs, témoins millénaires, non point de catastrophes de légende, mais de l'incessante et âpre bataille de l'océan usurpateur contre le granit protecteur de continent.

Il avait appris, en une nuit de naufrage, comment on se cramponne à la roche, à l'inébranlable, pour y attendre, sous l'écume et la tempête, l'embellie et le salut. Un Celte aussi, mais dont les rêves ont des lucidités de visions, dont le sentimentalisme n'est qu'un agrément, un excitant de la pensée réalisatrice, j'ai dit le mot, un réalisateur. Il parle peu, et, quand il parle, c'est pour donner des directives d'action. Le verbe, il l'entend à la manière biblique, comme presque synonyme de fait accompli : *verbum quod factum est*.

Ce qu'il a réalisé, les mots dont il a fait des actes, sont là sous nos yeux. Que dis-je ? Nous-mêmes, association d'anciens élèves, nous sommes un de ces mots réalisés. Quand il eut rassemblé les membres de ce grand corps dépecé pour la curée, quand il y eut ramené la vie avec le bourdonnement studieux des exilés, quand il eut ranimé la lampe du sanctuaire et réveillé autour d'elle les échos des chants liturgiques éteints, un soir de deuil, dans un sanglot de l'orgue, il se dit qu'à ce grand corps ressuscité, une collaboration du dehors, une protection étaient nécessaires. Il les demanda à la reconnaissance organisée de tous ceux qui se sentaient redevables à cette Maison du meilleur d'eux-mêmes, de leur âme, de leur esprit, de

leurs énergies, de leurs succès, de leur vocation, de leurs vertus. Et nous sommes là pour la cinquième fois, empressés comme au premier jour, apportant la réponse de nos dévouements et nos actives sympathies, à l'appel, le dernier de notre fondateur. »

F. CORNOU.

✱

« Après Dieu, c'est à M. Uguen et à M. Salaün, économe de Saint-Vincent, que je dois d'être un peu ce que je suis : ils ont été les guides de ma vocation sacerdotale ; ils m'ont formé avec le concours de nombreux maîtres, auxquels je suis heureux de redire ici ma reconnaissance la plus vive ; surtout ils m'ont aidé à surmonter les obstacles qui auraient pu m'arrêter dans cette voie du sacerdoce ; aux heures les plus pénibles et les plus graves de ma vie, ils ont été pour moi des pères très aimants et des amis. C'est à eux que je dois les plus grandes joies de ma vie : d'être prêtre et de travailler au service des âmes, tant dans le professorat que dans le ministère paroissial. Daigne Dieu leur rendre au centuple ce qu'ils ont fait si généreusement pour moi.

C'est M. Uguen, surtout, qui m'a fait comprendre, admirer ce qu'est le prêtre, ce que devait être la vraie piété. Je l'ai vu chaque matin célébrer la messe à la tribune de la chapelle des Frères à Quimper, entre 1909 et 1915 ; il ne se doutait peut-être pas qu'un de ses jeunes élèves ne perdait pas un seul de ses mouvements, tout en répondant la messe à un autre prêtre ; son attitude au saint Autel, sa longue et toute recueillie action de grâces, firent sur moi la plus vive impression. Quand ensuite, au cours de la journée, je le revoyais aussi pondéré et aussi maître de lui, aussi surnaturel, aussi apôtre et désireux du bien de nos âmes, aussi calme surtout devant nos dissipations et nos légèretés ; aussi dévoué à toutes les besognes ingrates de son poste de Supérieur, où il lui fallait parfois remplacer au pied levé n'importe quel professeur, ce qu'il faisait avec la même douceur et bonté que toutes choses, je ne pouvais pas ne pas l'admirer, moi surtout qui avais été élevé dans la crainte et la peur et avais jusque-là connu des maîtres plutôt violents et trop sévères. J'ai tant admiré M. Uguen que j'ai désiré le suivre jusqu'au sacerdoce, je l'ai tant aimé qu'il a été mon guide et mon aide sur cette voie ; il a même été l'orateur de ma première grand'messe...

J'ai pu apprécier plus que jamais le Supérieur qui réussit à faire vivre sa maison dans les circonstances particulièrement difficiles de la mobilisation, de l'occupation des locaux les plus importants, du départ des professeurs. Vraiment M. Uguen se surpassa ; j'ai préparé avec lui, M. Salaün étant mobilisé à Pont-Croix, la rentrée d'Octo-

bre 1914 ; en blouse grise ou noire, nous avons reblanchi et remis en état des locaux jusque-là inoccupés et qu'il fallut faire servir à la place de ceux que l'armée prenait sans consulter le Supérieur ; au prix de quelles fatigues, il put préparer cette rentrée, on peut l'imaginer si l'on sait que quatre professeurs seulement restaient disponibles, qui ne purent d'ailleurs rentrer qu'à la dernière minute, retenus qu'ils étaient par le ministère paroissial : MM. Gaonac'h, Pemp, Donnart, Conseil ; ensuite en Novembre, M. Salaün et l'abbé Galès, séminariste. Il fallut trouver des maîtres un peu partout, au Grand Séminaire, dans le ministère, dans les hôpitaux, parer à toutes les absences et changements que provoquaient les circonstances de la guerre ; je n'ai pas vécu à Saint-Vincent les difficultés qui accompagnèrent la carte de pain, de sucre, de charbon, mais je sais combien ces années furent lourdes, dures et pénibles. Et quand vint la grippe espagnole, tout faillit être perdu. La Providence choisit une seule victime, mais de choix, M. François Salaün, le bras droit de M. Uguen, l'homme de tous les dévouements obscurs ; « celui à qui je dois d'avoir tenu pendant ces quatre années », me confiait M. Uguen, au lendemain de sa mort, survenue le 6 Juillet 1918.

Ignorant ce deuil cruel, j'arrivais à Saint-Vincent, rentrant de Lourdes où m'avait conduit une mission militaire, qui me laissait plusieurs jours de permission ; M. le Supérieur me demanda de l'aider à remettre un peu à jour tous les papiers administratifs que peut représenter un économat ; je me mis avec lui à la besogne, mais il en abattait bien plus que moi et, plus d'une fois, je dus le prier de me laisser reposer un peu. Hervé Kéromnès, qui devait mourir le 12 Février 1919 en Allemagne, vint nous tenir compagnie pendant quelques jours et le plus gros du travail fut expédié en ces heures où nos cœurs saignaient d'avoir perdu le maître qu'était M. Salaün, enlevé à notre affection et au Petit Séminaire, à l'heure où il donnait son plein rendement et faisait le plus grand bien. Les desseins de Dieu sont insondables, mais qu'il est dur parfois de se soumettre ; c'est à ces heures qu'on apprécie mieux la haute valeur morale des hommes ; d'avoir vécu avec M. Uguen ces heures si graves, si douloureuses et si pleines, aura définitivement orienté ma vie vers une vocation de dévouement. J'en bénis Dieu aujourd'hui plus que jamais et ceux qui furent les instruments choisis pour son œuvre en moi.

Je pourrais dire aussi combien M. Uguen me facilita mes vacances, en me recevant à Saint-Vincent à peu près chaque fois que j'en exprimais le désir, comment il me donnait le goût de la lecture et du travail sérieux, par ses conseils et son exemple. Comme il avait le travail facile et rapide, c'était étonnant ; je l'ai vu devant moi

abattre la besogne de trois avec la même facilité qu'une partie de plaisir ; ce don du travail facile l'a favorisé, mais ne l'a pas empêché de s'appliquer à tout ce qu'il a fait dans les divers domaines ; aussi comme son œuvre porte un bon témoignage en sa faveur, tant ses sermons que ses articles, ses brochures, ses livres. Je devrais parler encore de sa façon originale de donner les notes à l'étude ou en classe ; un silence après la proclamation d'une mauvaise note suffisait à produire l'effet de correction. Je l'entends encore me disant, un jour où j'avais laissé pousser un petit toupet de cheveux : « Coupez ça, voyons, ou je le ferai moi-même. » Il y aurait tant à dire sur toute une vie d'homme consacrée aux jeunes gens. Et aussi à noter le rôle essentiel qu'il a eu dans l'établissement de l'Œuvre des Vocations de Saint-Corentin et Saint-Pol ; c'est à lui que nous devons cette œuvre si importante ; pour elle et pour toutes celles qui ont été les siennes, que sa mémoire soit bénie. »

J. T.

*

« J'ai été très heureux de trouver la belle photo de M. Uguen dans le *Bulletin*. Tous ceux qui l'ont connu en auront certainement gardé le meilleur souvenir. Il incarnait pour nous le Collège, et la seule vue de sa photo nous rappelle tout l'ancien temps. Sa figure à l'aspect sévère, sa parole brève et impérative, tout en lui nous faisait presque peur et plus d'un tremblait à la seule idée d'avoir à monter dans sa chambre. Mais ceux qui l'ont eu comme professeur pendant la guerre l'ont vu de plus près et l'ont mieux connu. Ils ont alors pu constater son dévouement inlassable et mieux se rendre compte que ce masque impassible cachait le meilleur cœur du monde. Cependant, c'est peut-être, après le Collège, quand nous avons l'occasion de le rencontrer, que nous remarquons davantage son bon cœur et sa sollicitude pour nous. Nous étions alors étonnés de voir avec quelle simplicité nous parlait celui que nous craignions tant autrefois. Il s'enquêrait de notre santé et de nos projets d'avenir, le tout en peu de mots, rondement, carrément. Ce n'était plus le même homme. Ce n'était plus le Supérieur : c'était le père qui s'intéressait à ses enfants. »

P. KÉRENAL, *Missionnaire en Kabylie.*

*

« C'est tout Saint-Vincent que me rappelle « Monsieur Uguen » ; car ne l'ayant connu que là, et n'y ayant connu que lui comme Supérieur, son nom en est inséparable. Et « Monsieur Uguen » aurait suffi à lui seul pour me rendre particulièrement agréable le souvenir de mon Collège :

à mes yeux, il incarnait la bonté et le dévouement, non en paroles, car il parlait peu, mais en œuvres, car il agissait beaucoup. Ce fut surtout à la fin du Collège que ses qualités dominantes m'apparurent éclatantes : quelle bonté en sa physionomie, rayonnement extérieur de la bonté de son âme et de son cœur ! Chaque entretien dans sa chambre, très bref toujours, commençait et finissait par le même invariable « Bon ! » ; au début il signifiait qu'on pouvait exposer son cas, et à la fin qu'on pouvait disposer ; entre temps sa physionomie, généralement sévère, comme pour en imposer en vertu de la fonction, s'était épanouie dans un large sourire.

» Son dévouement me semble heureusement formulé en une antienne liturgique. Durant les cinq ans et demi passés à Saint-Vincent, je l'ai souvent entendu, presque chaque dimanche, entonner cette antienne que le souvenir en demeure comme en saillie sur ces années de Collège : « *Euge, serve bone* ». C'était bien ça : il était le bon serviteur, celui que le Maître semblait encourager et fortifier durant toute sa vie, par ce mot à la fois si réconfortant et si familier : « *Euge, euge.* »

P. LARNICOL, prof. au Sém. Fr., Rome.

(A suivre.)

NOS MORTS

— M. Jean-Marie DONNART, ancien Professeur. — M. Donnart n'est plus. Le 30 Mars, un grand nombre de prêtres, 70 environ, compatriotes, anciens condisciples, anciens collègues, amis de toujours, le conduisaient au champ du repos, où l'avaient précédé une vieille mère très aimée, une sœur et un frère qui lui étaient également chers et où devait bientôt le rejoindre une seconde sœur, qui partit sans savoir que son frère Jean avait déjà quitté ce monde.

Le *Bulletin de Saint-Vincent* se devait de consacrer au disparu une notice spéciale, et c'est avec plaisir que je répons à la demande de *Vincentius*. Sa vie se confond avec celle du Petit Séminaire, dont il avait connu la période florissante sous la paternelle et rude direction de M. Belbéoc'h, la mort, lors de l'expulsion, et la résurrection au Likès de Quimper, sous la férule un peu inquiète de M. Uguen.

M. Donnart, « Jean Li », comme nous l'appelions tous au « Collège », naquit à Pont-Croix, en 1871, dans une

vieille maison qui existe encore, sur la place aux moultions, et fait face au portail sculpté de l'église paroissiale.

Il avait été remarqué par le vicaire, le bon M. Le Bec, qui, après avoir été très longtemps recteur de Beuzec-Cap-Sizun, où il ménageait aux professeurs l'accueil le plus cordial, achève sa belle vie dans la maison hospitalière de Pont-l'Abbé. Il prit quelques leçons de latin et bien lesté des connaissances rudimentaires, il entra en 6^e au Petit Séminaire tout voisin.

Il n'était pas pensionnaire complet, et à l'heure des repas il recevait dans un « cylindre » bien clos, à plusieurs étages, les petites douceurs que ménagent les mamans à leurs enfants. Le quatrième réfectoire, assez exigü, était le domaine réservé au Pontécruiciens et aux chambriers du Cap, et il n'était pas rare d'y voir des échanges de pain blanc et de pain noir entre les occupants.

Que fut le petit *Jean Li* au Collège ? Un enfant des plus studieux, modèle à l'étude, entraîneur en récréation. Il avait affaire, en classe, à des « as », hélas ! tous disparus, les Roudot, les Guillou, les David, les Celton et d'autres. Tous ces « as » n'empêchaient pas le « nouveau » d'avoir un excellent rang. En récréation, il n'avait pas son égal. En ce temps-là le jeu préféré, on pourrait même dire le seul jeu, qui eut les faveurs, était celui de « gare la biche », sorte de jeu de cache-cache. C'était merveille de voir avec quelle souplesse Jean échappait à quatre et cinq adversaires grâce à ses feintes, laissant tout pantois ceux qui le poursuivaient.

Que de fois, en assistant à des matches internationaux de « rugby », je me suis dit que mon ami aurait fait brillante figure parmi tous ces amateurs du ballon ovale.

Après de fortes études, M. Donnart entra au Grand Séminaire de Quimper, où il édifia ses confrères par sa régularité et sa piété.

Après sa prêtrise, l'affection de M. Belbéoc'h qui, sous des dehors un peu sévères, cachait un cœur d'or, dont le meilleur allait aux séminaristes du Cap, l'appela comme professeur de 7^e au Collège. Il sut intéresser ses élèves tout en les instruisant. A l'occasion, il savait les défendre contre les « chameaux ».

Je me rappelle qu'un jour, qu'il avait beaucoup neigé, quand il arriva dans la petite cour, aujourd'hui transformée en jardin (1), il trouva ses « gosses » aux prises avec les grands, dont les classes se trouvaient aussi dans cette cour. Le professeur n'hésite pas à prendre la défense de ses élèves. Mal lui en prit, toutes les boules de neige des adversaires furent pour lui et il dut battre en retraite dans sa classe, suivi de son petit troupeau.

(1) Cour de la lingerie.

Le départ de M. Malgorn pour Kergonan fut l'occasion pour le professeur de lettres d'enseigner désormais l'arithmétique. Plus tard, il devait prendre la place de M. Durand comme professeur de géométrie et d'algèbre. Dans son nouveau poste, il remplit sa tâche avec la même conscience et il mettait tant d'insistance à faire rentrer formules algébriques et théorèmes de géométrie dans les cerveaux les plus rebelles, que celui qui ne comprenait pas, aux dires d'un de ses anciens élèves, pouvait se croire « bouché à l'émeri » :

Quand on passait devant sa classe, on le voyait debout devant le tableau noir, un torchon dans la main gauche, et la main droite faisait infatigablement le geste du ciseleur qui travaille une statue.

Il connut les tristesses de l'expulsion. Réduit à une inaction forcée, il se fit un plaisir de rendre, dans les paroisses voisines de Pont-Croix, tous les services qui lui étaient demandés, réservant surtout son activité, et c'était justice, à son ancien maître, M. Le Bec.

Très heureux, il revint à l'enseignement et il retrouva avec joie la plupart des anciens professeurs de Pont-Croix dans le bel établissement que les Frères du Likès, expulsés eux aussi, avaient mis à la disposition de Monseigneur.

Il avait fallu transformer un grand dortoir en chambres, ce fut ce que nous appelions le « grand corridor ».

Nous nous y plaisions et la charité la plus affectueuse unissait les occupants de ces chambres, et ceux-ci gardent tous le meilleur souvenir des années qu'ils y ont passé. Ils se rappellent les incidents qui s'y produisirent et en particulier la mésaventure d'un pauvre chat qui s'était risqué dans cet endroit réservé.

Comme tous les professeurs du grand corridor étaient musiciens, à deux exceptions près, c'était, à certains jours, un charivari à faire fuir notre professeur de musique, M. Mayet, qui occupait une chambre à l'entrée du fameux couloir.

Saxophones, clarinettes, hautbois, harmoniums, tout marchait ensemble, et pendant que le plus novice jouait inlassablement le *Miserere*, d'autres, plus avancés, s'exerçaient à répéter des valse ou des pas redoublés.

Ce fut un bon temps et tous nous nous entendions à merveille. En récréation nous avions la balle au mur, le football et réalisions ainsi la formule « *mens sana in corpore sano* ».

Et cela dura jusqu'à la guerre.

A la mobilisation, M. Donnart fut appelé à Brest, où il eut la garde, pendant assez peu de temps, des prisonniers boches. M. Uguen, à court de professeurs, réussit à faire rentrer M. Donnart, et celui-ci reprit son travail scientifique.

Les fatigues de cette période de sa vie, le surmenage qui était le lot de tous les professeurs, et qui devait amener la fin brusque de M. Salaün, agit aussi sur la santé de M. Donnart. Il devint d'une excessive susceptibilité et d'un caractère sombre, tellement différent de celui que nous avions connu jusque-là, que nous en étions navrés.

Lorsque la guerre fut terminée, le professeur laissa ses sciences pour prendre la direction d'une paroisse. Il fut nommé recteur de Guimiliau, excellente paroisse du Léon, mais sa santé était vraiment trop ébranlée et après un court séjour il crut devoir donner sa démission.

Il sembla bientôt avoir trouvé la place rêvée, quand il fut nommé aumônier de Ker-Anna. Vie calme, occupations bien précises et bien réglées, c'était l'idéal pour un ancien professeur, et pendant quelques années il fut très heureux, mais d'un bonheur plutôt inquiet.

Pour le distraire, il avait son vieil harmonium et son dessin. Son prédécesseur dans ce poste, M. Clech, était peintre genre ancien. M. Donnart, lui, était dessinateur et son plaisir était de dessiner de petits paysages, avec toujours dans le fond, le clocher de Pont-Croix et la petite flèche du Collège, ou bien de camper joliment des animaux.

N'avait-il pas symbolisé tous les occupants du grand corridor dans des figures d'animaux, comme l'on devait le faire pendant la guerre, pour désigner les différents régiments de ma division. Nous étions soit lapin, soit marabout (ce grand oiseau au long bec représentait son meilleur ami), soit perroquet, soit encore escargot. Ce dernier symbolisait le plus nerveux, le plus agité, le plus pressé, qui toujours semblait courir « ventre à terre ».

Dans son nouveau poste, l'aumônier se montra tel qu'il avait toujours été : exemplaire. La voix la plus autorisée du diocèse a pu écrire que M. Donnart fut toujours « un prêtre pieux et très zélé ». Il avait gardé sa piété de séminariste et il poussait la régularité en tout presque jusqu'au scrupule. Quant à son zèle, les Supérieures de Ker-Anna pourraient seules dire tout le bien qu'il a fait à leurs filles, par ses avis et son exemple, et toute la délicatesse qu'il a montrée dans la conduite des âmes qui lui étaient confiées.

Hélas ! La santé ne s'améliorait guère et, comprenant qu'il ne pouvait « tenir » davantage, il donna sa démission d'aumônier.

Ce fut ensuite la grande épreuve. Il la vit venir, et, sans oser prétendre qu'il se soit offert en victime comme il est dit du père de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, on peut penser qu'avec son esprit positif et surnaturel, il se soit résigné à l'avance aux angoisses qu'il prévoyait et qui furent son partage jusqu'à la fin. Dans l'histoire de la petite Sainte, qu'il a relue si souvent, il y a, en effet, un mot qu'il a souligné souvent, le mot : « sacrifice ».

Espérons que pour cet ami très cher s'est réalisé ce qu'écrivait un religieux à son beau-frère, M. Louis Bernard : « La patience qu'il a montrée dans l'épreuve nous est un gage que ce bon prêtre a déjà reçu de Dieu la récompense qui attend le serviteur fidèle ».

H. B.

✱

— *M. le chanoine Alfred LE ROY.* — M. le chanoine Alfred Le Roy était natif de Concarneau. Il est mort le 7 Mars dernier. Il fut successivement vicaire à Lopérec et à Saint-Mathieu de Quimper, aumônier du Carmel de Morlaix, curé-archiprêtre de Châteaulin, chanoine titulaire et directeur diocésain des Œuvres.

Il fut en relations étroites avec le comte de Mun qui le fit entrer au Conseil central des Cercles d'Ouvriers où l'on avait souvent recours à sa compétence doctrinale.

Comme historien il laisse tout d'abord une étude sur le *Tro-Breiz*, cette antique coutume de faire le tour de Bretagne en visitant les sanctuaires des sept saints bretons et qu'il essaya de ressusciter, puis un bel ouvrage sur Mgr de Léseleuc, évêque d'Autun, dont il fut le secrétaire particulier.

Il fut un fervent ami de Solesmes et ses efforts pour la réforme du plain-chant dans notre diocèse méritent une mention toute spéciale.

On a eu la délicate pensée de nous remettre le journal intime où, élève de seconde à Pont-Croix en 1868, il transcrivit les réflexions que lui suggéraient les classes, les promenades, la vie de chaque jour. Nous y découvrons un esprit déjà mûr, animé de profonds sentiments de piété, fortement préoccupé d'apprendre afin de se préparer un avenir bien rempli et fécond. L'écrivain y apparaît, au style encore hésitant mais plein de promesse, et aussi l'artiste qu'enthousiasme la poésie et surtout la musique. Nous en donnons deux courts extraits :

13 Octobre 1868. — Enfin nous avons entamé le grec et Virgile. Maintenant nous pouvons nous dire plongés entièrement dans l'étude. D'un côté Cicéron, de l'autre Saint Grégoire, et ensuite Virgile avec son style enchanteur qui lui fait pardonner son plan ennuyeux. C'est vraiment un grand travail que l'étude de tous ces auteurs, mais, comme dit le proverbe, petit à petit l'oiseau fait son nid, et ce n'est qu'à force de patience et de labeurs que l'homme parvient à former son jugement et à acquérir un peu de science. Bientôt l'histoire, la géométrie et la physique s'ajouteront à l'étude des langues anciennes et l'esprit aura à se partager avec sagesse entre toutes ces branches du savoir. Mais pour se reposer, que d'agréables jouissances en perspective : le plain-chant, la musique, la poésie...

Oui, je sens là, dans l'âme, un foyer de sensibilité qui s'enflamme et dilate l'imagination au son d'un instrument, aux

douces cadences d'un poème... Berceement de l'âme dans le vague de ses rêveries... C'est alors un désir insatiable d'écrire, une fureur de faire voler sa plume au gré des pensées, de saisir au vol un trait brillant et enflammé et de le jeter encore tout palpitant sur le papier. Voilà le moment de l'inspiration ! Mais pourquoi cette confusion ? pourquoi ma plume déconcertée ne suit-elle pas ce courant qui électrise l'âme ?... O funeste inexpérience ! Je croyais être assez fort pour rendre par des mots une impression immatérielle. Je me croyais assez de force pour capter distinctement une pensée et la contraindre à rentrer dans l'étroit espace de mots que la langue fournit, et je tombe anéanti sous le poids de mon impuissance et une voix ironique me dit avec un rire moqueur : « L'étude, l'étude, encore l'étude, et après, seulement après, il te sera permis de puiser dans cette source intarissable du génie... ».

23 Mai 1869. — ...Quelques-uns de ces jours m'ont apporté un bonheur et une joie tranquilles. Je les ai regardés prendre la route du passé avec un sentiment de reconnaissance envers la Providence ; d'autres ont entassé sur mes épaules treize mortelles heures d'ennui et, pressé de les voir s'écouler, j'ai jeté un regard d'espérance sur l'avenir que je brodais de fleurs. Ainsi je passerai au milieu des hommes. Ceux pour lesquels j'aurai été plutôt indifférent accompliront envers moi les derniers devoirs de convenance, puis m'oublieront. Ceux pour lesquels je n'aurai pas été importun en voyant se refléter dans leur esprit les traits de mon visage souriront peut-être et, comme s'il leur pesait de donner un regard à une figure flétrie par la mort, ils chercheront bien vite d'autres préoccupations, et ce sera fait de moi parmi les hommes. Ainsi je passerai sur la terre, mais ce sera pour aller ailleurs et là, dans la cité des cieux, plus d'oubli, plus d'obscurité, mais la lumière, la gloire, l'amour, les délices éternelles ! Mon Dieu, que mon cœur a hâte de vous posséder pour toujours !

✱

— *M. le chanoine G. LE BORGNE (1859-1938).* — Georges Le Borgne naquit à Saint-Corentin de Quimper. En 1883, n'étant encore que diacre, il fut nommé vicaire de sa paroisse natale et reçut mission de diriger la psallette, en qualité d'organiste.

« Tonton Georges », célèbre par son talent de narrateur, a raconté lui-même à sa manière, qui était savoureuse, comment se fit cette nomination et comment elle lui fut imposée. Il aimait certes le chant et la musique... mais c'était tout. Protestations, supplications, rien n'y fit. Il fallut marcher. Le jeune vicaire se mit au travail, il fréquenta Solesmes... Ses efforts furent couronnés de succès et on salua en lui l'initiateur chez nous de la réforme grégorienne. Pour attendre un ouvrage plus correct, il dota le diocèse d'un livre de chant qui réalisait déjà un grand progrès.

En 1897, il devint aumônier du Likès et sept ans plus tard recteur de Rosporden. Il remua vivement sa paroisse,

fonda un cercle d'études et une maîtrise. Jeunes gens et enfants étaient secoués d'importance, mais ils sentaient dans leur pasteur tant de charité qu'ils s'attachaient à lui de tout leur cœur. D'ailleurs, après les brusqueries, parfois même les taloches, le maître leur prodiguait toutes sortes de gâteries. Plusieurs furent définitivement gagnés à une vie d'apostolat et les congrégations reçurent de Rosporden des sujets d'élite.

A Pont-l'Abbé, où M. Le Borgne arriva comme curé en 1917, il recommença le même travail, avec la même ardeur belliqueuse et la même charité. Le bulletin paroissial fouaillait sans trêve les ennemis de l'Eglise et tarabustait les pratiquants tièdes ou négligents. Les bons paroissiens se groupèrent étroitement autour de leurs prêtres, et ceux-ci eurent le bonheur de voir grossir d'année en année le nombre des fidèles. Les enfants de chœur étaient l'objet de sa prédilection. Il faut les avoir vus, graves comme des moines, évoluer dans le chœur et les avoir entendus chanter pour apprécier la patience que le curé dut déployer pour arriver à mater leur jeune turbulence.

M. Le Borgne aimait particulièrement le Petit Séminaire. Il venait souvent se rajeunir dans ce cadre où il avait mieux prié que partout ailleurs et où il avait aussi joué beaucoup de tours qu'il racontait avec une bonhomie charmante et qui le faisaient rougir de honte. Pour nous montrer son attachement, il nous a fait cadeau d'une belle chasuble en drap d'or. Il a fait mieux : il n'a pas cessé de prier pour nous ; et plusieurs fois il a prêché à Saint-Vincent des retraites toujours goûtées de nos enfants.

Au Ciel, je suis sûr qu'il parlera de Saint-Vincent et il demandera au bon Dieu d'y faire éclore beaucoup de belles vocations.

*
**

— *M. Paul SIMON (1873-1938), curé de Plogastel-Saint-Germain.* — Ordonné prêtre en 1899, M. Simon fut successivement vicaire à Mahalon et à Tréboul, recteur à Baye et à Trefflagat, curé doyen de Plogastel. Dans tous ces postes, comme aussi bien à la guerre, il fut un homme de dévouement, mieux, il fut l'homme de Dieu, ne cherchant que l'extension de Son règne par l'école, la bonne presse, les œuvres de piété et de charité. Il venait d'arriver à Plogastel, puisqu'il n'y a passé que 6 mois, et déjà il avait gagné les cœurs par sa douce charité. Aussi, grande fut la consternation, quand le bon curé mourut le 26 Avril dernier, après une courte maladie contractée au chevet d'un malade. Ses funérailles furent imposantes et émues. Les paroissiens remplissaient la grande église de Plogastel et beaucoup tinrent à accompagner leur pasteur jusqu'à Bodilis, sa paroisse natale.

*
**

Nous recommandons encore à vos prières :

Mme Pouchus, grand'mère de J. Péton, élève de 5°, à Pouldergat.

M. Coatanéa, grand-père de Y. Quinquis, élève de 1°, à Locmaria-Plouzané.

M. Malléjac, grand-père de J. Malléjac, élève de 5°, à Plougastel-Daoulas.

Mme Hascoët, grand'mère de M. Dennielou, élève de 5°, à Dinéault.

M. Loaëc, père de H. Loaëc, élève de 2°, à Loperhet.

Mme Garin, grand'mère de Y. Troale, élève de 6°, à Combrit.

Mme Guernic, grand'mère de Ch. Guernic, élève de 5°, à Scaër.

M. Jaouën, à Kerfeunteun, grand-père de L. Dorval, élève de 6°.

Mme veuve Cosmao, à Plogonnec, grand'mère de Vincent Cosmao, élève de 3°.

M. Mingant, à Plouarzel, grand-père de René Quinquis, élève de 5°.

Sur votre agenda...
une date à noter :

MERCREDI 31 AOUT,
Notre X^{me} Assemblée
Générale des Anciens.

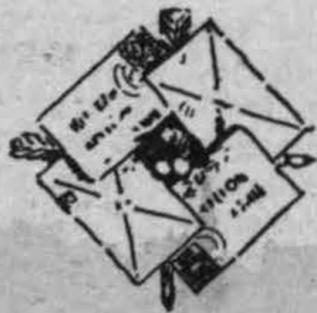


ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Ont payé la cotisation annuelle (15 ou 10 francs) :

MM. J. Autrou, Coray ; — Anonyme, Iguerande (S.-et-L.).
M. J^h Bernard, Lambézellec.
Mme E. Cosquéric, Quimper ; — MM. H. Cariou, Plonéour-Lanvern ; — J^h Corvez, Poulgoazec ; — R. P. Costiou, Minnesota (U. S. A.).
M. Y. Dagorn, G. S., Kerfeunteun.
MM. J. Faver, Morlaix ; — P. Férec, Plounéour-Trez ;
— F. Feunteun, Quimper ; — L. Furic, Pont-Aven.
M. M. Guilcher, Ile-de-Sein.
M. R. Jan, Penmarc'h.
MM. A. Keraval, Crozon ; — J. Kermanac'h, Ile-Tudy.
MM. J^h Le Brusq, Pont-Croix ; — J. Le Brusq fils, Pont-Croix ; — J^h Le Brusq fils, Pont-Croix ; — F. Le Cam, Fort-Archambault (A. E. F.) ; — J. Le Gall, Gouézec ; — J. Le Guen, Plonéour-Lanvern ; — O. Le Treut, Saint-Yves, Quimper.
M. Y. Marchand, Cléden-Cap-Sizun.
R. P. Poupon, Haïti ; — M. Y. Paul, Kerfeunteun.
MM. le chanoine F.-L. Soubigou, Briec-de-l'Odet ; —
A. Salou, Pleyber-Christ.
M. X. Trelu, Tréboul.

Liste arrêtée le 22 Mai. — Prière de signaler erreurs ou omissions.



EN MARGE DE L'ANNÉE MARIALE...

La Congrégation de la Sainte Vierge à Pont-Croix

La Congrégation est plus que centenaire. En effet, un registre — le plus ancien que nous possédions (1830 à 1860) — nous apprend que « la Congrégation du Petit Séminaire de Pont-Croix, fondée le 25 Mars 1824, a été successivement dirigée par M. Le Coz et par M. Le Roux jusqu'en 1830, date à laquelle le soussigné, prêtre, a été nommé directeur. » — S. POULIQUEN, prêtre.

Ce même registre contient un parchemin daté du 12 Juillet 1824. Le directeur de la Congrégation de la Sainte-Vierge, établie à Paris en 1801, y fait savoir qu'en vertu des pouvoirs donnés par Pie VII à son prédécesseur, il associe la Congrégation de Pont-Croix à la sienne, à l'effet de la faire jouir de toutes les indulgences et grâces spirituelles dont jouit la Congrégation de Paris, à la condition qu'elle se conforme dans les points essentiels aux règlements de la dite Congrégation. »

On sait que la première Congrégation de la Sainte-Vierge date de 1563 ; elle était l'œuvre d'un Jésuite belge, Jean Leunis, professeur au Collège Romain. En 1584, le Pape Grégoire XIII, par la Bulle *Omnipotentis Dei*, érigeait canoniquement la Congrégation du Collège Romain, l'enrichissait d'indulgences et de privilèges, l'instituait *Primaria Congregatio*, et décrétait que toutes les autres Congrégations de la Sainte-Vierge dépendraient désormais d'elle comme les membres de la tête ; il déléguait son autorité au Général de la Compagnie de Jésus pour agréger à cette *Primaria* d'autres Congrégations et les faire participantes des mêmes richesses spirituelles.

On conçoit qu'un doute soit né au sujet de la valeur du titre d'affiliation en vertu duquel la Congrégation du Petit Séminaire avait été primitivement érigée. Si bien qu'en 1840 le Directeur, M. Lamarque, sollicita et obtint l'agrégation canonique de sa Congrégation, sous le titre de l'Immaculée-Conception, à la Primaria du Collège Romain. Et le 16 Juillet, « le Conseil, après avoir pris connaissance du diplôme d'agrégation revêtu de la signature du T. R. Père Jean Roothan, Général de la Compagnie, ... et visé par M. Jégou, vicaire général capitulaire du diocèse de Quimper, le siège vacant, décide : 1° Le dit diplôme sera encadré sous verre, ainsi que le tableau des indulgences accordées à la Congrégation, — ces deux pièces seront et resteront exposées dans la chapelle (1), lieu ordinaire des réunions de la Congrégation...

2° Tous les congréganistes présents dans la maison renouvelleront leur consécration dimanche prochain, fête de Saint Vincent de Paul, et cela pour mettre un terme aux doutes (2) que l'on pouvait concevoir jusqu'ici sur la validité de l'agrégation et par conséquent sur celle des indulgences que l'on prétendait gagner en vertu du premier titre.

En 1907, quand le Petit Séminaire dut quitter Pont-Croix et devenir l'Institution Saint-Vincent de Paul à Quimper, la Congrégation de la Sainte-Vierge fut aussitôt rétablie ; un Bref du 8 Décembre, adressé à Mgr Dubillard, l'affiliait à la Primaria sous le titre de l'Immaculée-Conception et de Saint-Louis de Gonzague.

*
**

Donc, le 7 Novembre 1830, le nouveau directeur, M. Pouliquen, réunit les congréganistes et fait procéder à l'élection du Préfet de ses deux Assistants : François Quesseveur, de Morlaix, recueille la majorité des voix et, pour une raison inconnue, garde la préfecture deux années successives. Peut-être était-il élève de Seconde au moment de son élection ? Un seul de ses successeurs eut un règne aussi long, Joseph Branquec, de Gouézec. Préfet en 1906, quand il était en Rhétorique, il fut parmi les premiers Philosophes que posséda Saint-Vincent et demeura à la tête de la Congrégation jusqu'en Juillet 1908.

La suppression de la Philosophie en 1937 n'a laissé à Jean Suignard qu'un règne éphémère, et c'est de nouveau un élève de Première qui est Préfet de Congrégation.

(1) Se trouvent à l'étude des Moyens.

(2) Il n'a pas été donné connaissance aux congréganistes de ces doutes qui, peut-être, n'ont rien de bien fondé.

Le 12 Novembre, suivant une formule qui revient à peu près chaque année, le Directeur, le Préfet et les assistants se constituent en conseil et nomment aux autres charges un certain nombre de congréganistes. Ce nombre qui varie atteint son maximum en 1879 : 26 dignitaires. Outre le Préfet et ses assistants, il y a un secrétaire, deux trésoriers, deux bibliothécaires, deux commissaires, trois sacristains, deux lecteurs, trois chantres, un maître de cérémonies, un thuriféraire, un servant de messe, un organiste et quelques conseillers... sans portefeuille.

Le nombre de conseillers est désormais beaucoup plus restreint : huit. Les commissaires ont disparu ; ils avaient surtout pour mission, semble-t-il, de vérifier les présences, et l'on note ici et là quelques exclusions pour « absences répétées aux réunions journalières de la Congrégation ».

Au début, les chantres devaient s'occuper à peu près uniquement des cantiques. Une note de 1858 signale, en effet, que « le retour à la liturgie romaine ayant supprimé le chant des cantiques français, la Congrégation a remercié les deux messieurs P. et L. ». Mais dès l'année suivante, c'est quatre chantres qui réapparaissent, sans doute pour diriger le chant de l'office ?

Il a été décidé, en effet, que le petite office de la Sainte Vierge se réciterait deux fois le mois, et de plus à chaque fête de la Vierge et aux principales fêtes de l'année : Noël, Epiphanie, Pâques, Pentecôte, Saint Louis de Gonzague, Saint Stanislas et Saint Vincent de Paul.

Notons, au passage, que l'année « scolaire » ne se terminait qu'au début d'Août ; de multiples élections se font en effet en Août, et l'un des « pardons », jour de réception de nouveaux congréganistes, a lieu le 19 Juillet, fête de Saint Vincent. L'autre se faisait au jour anniversaire de la fondation, 25 Mars, du moins jusqu'en 1875. Cette année, le Conseil, vu le diplôme d'agrégation et l'érection canonique de la Congrégation sous le titre de l'Immaculée-Conception, établit que la fête patronale serait célébrée désormais le 8 Décembre.

Il y a deux ans, les congréganistes ont eu la bonne fortune d'entendre un de leurs vénérés Anciens, M. le chanoine Le Borgne, rappeler ses souvenirs : « Nous avions à nous notre chapelle de la Congrégation, leur disait-il. Elle n'était pas assurément aussi belle que la chapelle de Saint-Vincent, mais elle avait quelque chose de plus familier, de plus intime, de plus recueilli ; on se sentait plus chez soi. Sans être vaste, elle était suffisamment grande, bien éclairée par de hautes fenêtres aux verres plombés qui donnaient sur le verger (la cour des grands actuelle) et la buanderie. L'autel — c'est aujourd'hui l'autel du Sacré-Cœur — était surmonté d'un beau tableau, une Mater

Admirabilis. Et tout en haut, dans la voûte azurée, se déroulait une large bande sur laquelle on lisait ces mots : « Vous êtes consacrés à Marie, ne l'oubliez jamais ! »

« Au jour de la fête patronale, les congréganistes qui venaient d'être « empereurs », c'est-à-dire premiers ou seconds en composition, apportaient leurs croix au sacristain de la Congrégation — et j'ai eu l'honneur de l'être — et celui-ci les agençait dans un gros bouquet de laurier ; on aurait dit un bouquet de fleurs : chaque croix en effet pendait à un ruban dont la couleur variait non seulement avec la classe, mais encore avec la matière de composition. Et ce bouquet était déposé au pied de l'autel de la Vierge ; cet hommage devait être bien agréable à Marie, car il représentait — vous le savez — une grande somme de travail, d'efforts et de sacrifices. »

Nos temps démocratiques ont supprimé les « empereurs » et les « dictateurs » (on appelait ainsi les élèves qui avaient été premiers trois fois de rang), et je me demande si les « Quatrième » portent encore la croix ?

La chapelle aussi a disparu. Il nous reste heureusement un cliché, bien pâle certes, mais suffisant, pour reconnaître l'autel, le tableau et la banderolle. De part et d'autre de l'autel, se trouvent les statues de Saint Louis de Gonzague et de Saint Stanislas qui sont maintenant l'une à l'étude des petits, l'autre à l'entrée du dortoir Saint-Vincent. Les ohandeliers de l'autel se revoient, aux cérémonies funèbres, autour du catafalque. Ils coûtèrent 200 francs en 1854.

Il faut remarquer à ce propos que les congréganistes meublaient et entretenaient la chapelle à leurs frais : ils achetèrent, en 1888 et en 1894, des vitraux qu'ils paient près de 500 francs. Missels, ornements sacerdotaux pour la messe et la bénédiction, harmonium, bannière, statues voisinent sur le livre du trésorier avec les fleurs artificielles, les plumeaux et la courroie pour la brosse à cirer.

Le budget est alimenté par les cotisations (1 fr. 50, cela vaut plus de dix de nos francs dévalués), les quêtes, les dons recueillis dans le tronc de la chapelle et la vente des photos, de celles précisément dont il nous reste un seul spécimen.

La chapelle de la Congrégation se trouvait au-dessus de la chapelle du Collège, à la hauteur du deuxième étage. On y accédait par un escalier qui existe encore à l'angle Sud-Ouest du cloître. Elle fut démolie en même temps que la chapelle principale pour faire place à la splendide chapelle que Saint-Vincent possède depuis 1905. Dans le transept se trouvent deux chapelles dont l'une, consacrée à la Sainte Vierge, semble construite pour donner asile à la Congrégation ; les congréganistes y ont eu quelques réunions cette année.

(A suivre.)



COMPOSITIONS :

PREMIÈRE. — *Thème grec* : Grannec, Quinquis, Guéguen, Tromeur. — *Histoire* : Tromeur, Le Corre, Goas, Huitric. — *Géographie* : L^e Le Gall, Kerloc'h, Le Corre, Le Saint. — *Version latine* : Kerbourc'h, Le Guellec, Mao, Sénéchal. — *Thème latin* : Roquinarc'h, Le Saint, Le Berre, Violo. — *Version grecque* : Roquinarc'h, Huitric, Guéguen, Le Guellec. — *Littérature* : Tromeur, Sénéchal, J. Le Gall, Castric.

SECONDE. — *Version latine* : Loaëc, Colleau, Fouquet, Rolland. — *Chimie* : Bellec, Person, R. Thomas, Herry. — *Anglais* : Conseil, Colleau, Fouquet, R. Thomas. — *Géographie* : Bellec, Pennec, Le Moigne, R. Thomas. — *Version grecque* : A. Le Gall, Bellec, Colleau, Le Moigne. — *Histoire* : Le Moigne, Bellec, R. Thomas, Rolland. — *Récitation* : Rolland, Bellec, Fouquet, Loaëc. — *Géométrie* : R. Thomas, F. Thomas, Bellec, Person. — *Version latine* : Hascoët, Briand, Larnicol, Le Moigne. — *Thème latin* : Colleau, Bellec, Briand, Danzé. — *Version grecque* : Colleau, Péoc'h, Fouquet, Rolland.

TROISIÈME BLANCHE. — *Histoire* : Tanguy, Le Hénaff, Le Bec. — *Anglais* : R. Le Corre, Le Bec, Hénaff. — *Catéchisme* : Le Corre, Hénaff, Cozian. — *Version latine* : Cosmao, Cozian, Le Floc'h. — *Thème latin* : Le Corre, Hénaff, Cosmao. — *Version grecque* : Hénaff, Cosmao, Queinnec.

TROISIÈME ROUGE. — *Version grecque* : Olier, Le Meil, Blanchard. — *Thème latin* : Poulain, Olier, Caraës, Le Nerrant. — *Géographie* : Respriget, Keranguyader, Olier. — *Anglais* : Caraës, Keranguyader, J. Le Gallic. — *Récitation* : Caraës, Keranguyader, Guillandre. — *Grammaires* : Le Meil, Crozon, Blanchard. — *Catéchisme* : Crozon, Keranguyader, Olier. — *Littérature* : Crozon, Poulain, Olier. — *Géométrie* : Keranguyader, Bothorel, Le Nerrant. — *Histoire* : Le Nerrant, Le Gars, Furic. — *Version latine* : Le Meil, Crozon, Guillandre. — *Thème latin* : Le Meil, Guillandre, Le Corre. — *Version grecque* : Le Meil, Le Nerrant, Richard.

QUATRIÈME BLANCHE. — *Version grecque* : Bodénès, Tavenec, Godec. — *Récitation* : Bodénès, Pencrec'h, Tanguy. — *Thème latin* : Bodénès, Cozien, J. Le Bars. — *Géographie* : Le Roy, Bideau, Créis. — *Mathématiques* : Pencrec'h, Charpentier, Tanguy. — *Grammaires* : Bodénès, Cozien, Tanguy. — *Anglais* : Bodénès, Milliner, Pencrec'h. — *Géométrie* : Bodénès, Pencrec'h, Tanguy. — *Histoire* : Bideau, Le Roy, Milliner. — *Géologie* :

Pilven, Guéguen, Cozien. — *Catéchisme* : Le Roy, Pencrec'h, Milliner. — *Orthographe* : Milliner, Le Bars, Créis. — *Version latine* : Milliner, Cozien, Tanguy. — *Version grecque* : Milliner, Cozien, Pilven.

QUATRIÈME ROUGE. — *Version grecque* : Le Corre, Villieu, Le Grand. — *Grammaires* : Pavec, Le Corre, Le Grand. — *Mathématiques* : Guiffant, Le Corre, Orvoën. — *Géographie* : Pavec, Le Grand, J^e Guéguen. — *Thème latin* : Le Corre, Michel, Donart. — *Récitation* : Le Corre, Pavec, Cuillandre, Nédélec. — *Anglais* : Michel, Le Corre, Cuillandre, Le Grand. — *Histoire* : Pavec, Le Grand, Le Corre. — *Géométrie* : E. Le Bars, Le Grand, Guiffant. — *Catéchisme* : Le Corre, Trelu, Le Grand. — *Orthographe* : Le Corre, Pavec, Pérennès. — *Version latine* : Le Corre, Pavec, Michel. — *Version grecque* : Michel, Le Corre, Pérennès.

CINQUIÈME BLANCHE. — *Grammaire grecque* : Le Roy, Le Saint, Le Léap. — *Thème grec* : Le Roy, Champion, Postic. — *Bible* : Lagadic, Champion, Postic. — *Version grecque* : Le Roy, Lucas, Le Saint. — *Histoire* : Le Roy, Postic, Cornic. — *Arithmétique* : Champion, Postic, Lucas. — *Grammaire latine* : Le Roy, Quinquis, Le Saint. — *Anglais* : Le Roy, Le Léap, Le Saint. — *Dessin* : Le Saint, Bihannic, Pichon. — *Géographie* : Le Quéau, Le Léap, Le Saint. — *Catéchisme* : Le Roy, Quinquis, Lucas. — *Orthographe* : Bihannic, Mallejac, Le Roy. — *Version latine* : Champion, Le Roy, Quinquis. — *Analyses* : Le Roy, Pétillon, Marchadour.

CINQUIÈME ROUGE. — *Thème grec* : Le Gars, Lescop, Tareau. — *Version grecque* : Lescop, Cougard, Caugant. — *Catéchisme* : Cougard, Lescop, Daniel. — *Histoire* : Cougard, Lescop, Creignou. — *Arithmétique* : Cougard, Carval, Caugant. — *Grammaire latine* : Le Tareau, Tavenneç, Creignou. — *Orthographe* : Cougard, Daniel, Creignou. — *Version latine* : Creignou, Lescop, Endréo. — *Thème latin* : Caugant, Le Bihan, Creignou.

SIXIÈME BLANCHE. — *Version latine* : Le Minor, Quentel, Moalic. — *Narration* : Coatmeur, Le Minor, Dorval. — *Géographie* : Moalic, Le Minor, Le Coat. — *Arithmétique* : Moalic, Pichon, Bidan. — *Zoologie* : Quentel, Schemitt, Bidan. — *Grammaire latine* : Moalic, Le Coat, Le Minor. — *Récitation* : Quentel, Coatmeur, Dorval. — *Catéchisme* : Dorval, Le Minor, Quentel. — *Histoire* : Le Minor, Coatmeur, Schemitt. — *Dessin* : Moalic, Dorval, Pichon. — *Anglais* : Moalic, Le Minor, Schemitt. — *Dictée* : Dorval, Le Minor, Stéphan. — *Analyse* : Le Minor, Moalic, Quentel. — *Version latine* : Le Minor, Coatmeur, Moalic.

SIXIÈME ROUGE. — *Version latine* : Laurent, Le Brun, Garo. — *Narration* : Jouvin, Laurent, Bescond. — *Grammaire latine* : Coïc, Laurent, Jouan, Crozon. — *Arithmétique* : Laurent, Prima, Calvès J.-L. — *Géographie* : Laurent, Jouan, Penn, Prima. — *Zoologie* : Laurent, Bescond, Jouan. — *Anglais* : Laurent, Coïc, Troale. — *Récitation* : Crozon, Laurent, Renévo. — *Histoire* : Laurent, Jouan, Troale. — *Dictée* : Laurent, Lharidon, Le Brun. — *Analyse* : Laurent, Jouan, Jouvin. — *Version latine* : Jouan, Penn, Laurent.

EXAMENS TRIMESTRIELS (Mars)

Ont obtenu la mention Très Bien :

Seconde : R. Thomas, Rolland, Bellec, Fouquet.

Quatrième Blanche : Bodénès, Pencrec'h, Tanguy, Milliner, Cozien.

Quatrième Rouge : Le Corre, Trelu, Le Grand, Pavec.

Cinquième Blanche : Le Roy, Lucas, Quinquis, Le Saint, Le Floc'h, Champion, Le Léap, Postic.

Cinquième Rouge : Cougard, Lescop, Le Tareau, Tavenneç.

Sixième Blanche : Moalic, Le Coat, Le Minor, Dorval, Quentel, Bidan, Pichon, Coatmeur.

Sixième Rouge : Laurent, Jouan, Le Brun, Bescond, Jouvin, Cavarlé, Crozon, Prima.

EXCELLENCE (2^e Trimestre) :

Première : Mao, Tromeur, Guéguiniat, Le Guellec, Sénéchal.

Seconde : Bellec, Colleau, R. Thomas, Fouquet.

Troisième Blanche : Hénaff, Le Corre, Le Merdy.

Troisième Rouge : Olier, Le Meil, Le Nerrant.

Quatrième Blanche : Bodénès, Pencrec'h, Milliner.

Quatrième Rouge : Le Corre, Pavec, Le Grand.

Cinquième Blanche : Le Roy, Champion, Le Saint.

Cinquième Rouge : Lescop, Cougard, Creignou.

Sixième Blanche : Le Minor, Quentel, Moalic.

Sixième Rouge : Laurent, Jouan, Troale.

TABLEAU D'HONNEUR :

PREMIÈRE. — *Mars* : Kerbourc'h, Guéguiniat, Tromeur, Sénéchal, Coatmeur, Roquinarc'h, Le Guellec, Kerloc'h, Mao, Huitric, Le Saint.

SECONDE. — *Mars* : Colleau, R. Thomas, Bellec, Le Moigne, Rolland, Quéméneur, Person, Loaëc. — *Mai* : Colleau, Le Moigne, Bellec, Rolland, Quéméneur, R. Thomas, Fouquet, Person, L^s Le Gall, Loaëc.

TROISIÈME BLANCHE. — *Mars* : Hénaff, Le Floc'h, Le Merdy, Cosmao, Le Gall, Le Corre, Tanguy. — *Mai* : Hénaff, Le Floc'h, Le Goff, Le Merdy, Cosmao, Tanguy, Le Viol, Le Gall, Corre, Marchalot, Abiven, Coatanéa, Le Bec, Le Jollec.

TROISIÈME ROUGE. — *Mars* : Olier, Caraës, Le Meil, Blanchard, Le Nerrant, Hamon. — *Mai* : Olier, Poulain, Le Nerrant, Le Meil, Furic, Crozon, Blanchard, Caraës, Le Gallic, Hamon, Thomas.

QUATRIÈME BLANCHE. — *Mars* : Bodénès, Cozien, Penrec'h, Tanguy, Guéguen, Milliner, Charpentier, Le Bars, Tavenec, Le Roy. — *Mai* : Bodénès, Cozien, Le Bars J., Guéguen F., Sénéchal, J. Le Minor, Pilven, Tavenec, Charpentier, Le Roy, Créis.

QUATRIÈME ROUGE. — *Mars* : Le Grand, Coquet, Pavec, Gentric, Michel, Cuillandre, Nédélec, Villieu, Martin, Drévilion, Donnart. — *Mai* : Pavec, Gentric, Coquet, Donnart, Martin, Nédélec, Pérennou, Michel, Drévilion, Villieu.

CINQUIÈME BLANCHE. — *Mars* : Le Roy, Le Saint, Le Floc'h, Lucas, Le Gouil, Pétillon, Le Quéau, Quinquis, Le Gall, Quéré, Bihannic, Champion. — *Mai* : Le Roy J., Le Saint, Lucas, Le Floc'h, Champion, Quéré, Quinquis, Le Gouil, Le Gall, Bihannic, Pétillon.

CINQUIÈME ROUGE. — *Mars* : Lescop, Creignou, Cougard, Caugant, Tavenec, Le Ru, Dennielou, Le Gall, Quillivic, Priol. — *Mai* : Cougard, Creignou, Lescop, Caugant, Tavenec, Le Tareau, Le Ru, Dennielou, Le Gall, Kernévez, Le Bihan, Mens.

SIXIÈME BLANCHE. — *Mars* : Moalic, Le Minor, Dorval, Quentel, Schemitt, Le Coat, Grunhec, Coatmeur, Laouënan, Moënner, Bouin, Pichon. — *Mai* : Moalic, Quentel, Le Minor, Schemitt, Dorval, Bidan, Le Coat, Bouin, Pichon, Grunhec, Moënner, Laouënan J., Coatmeur, Le Bris, Morvan.

SIXIÈME ROUGE. — *Mars* : Laurent, Jouan, Bescond, Troale, Crozon, Le Brun, Prima, Ménez, Beuguel, Jouvin, J.-L. Calvès. — *Mai* : Laurent, Troale, Bescond, Jouan, Crozon, Calvès J.-L., Le Brun, Beuguel, Cavarlé, Jouvin, Laouënan P., Le Reste, Prima, Vigouroux, Ménez, Penn.

Le Mot de la Fin

Il a un gros furoncle derrière le cou et la sœur infirmière vient de lui appliquer une belle « rustine ».

— Ce sera long à guérir, ma Sœur ?

— Oh ! non, mais il faut avoir l'œil dessus.

Le Gérant : H. QUÉRSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.



BULLETIN DU



PETIT-SEMINAIRE
DE PONT-CROIX

Publication périodique (N° 159)

Juillet - Août 1938

MESSES DU SOUVENIR

SEPTEMBRE : Vendredi 16. — OCTOBRE : Lundi 10.

SOMMAIRE

I. — Nouvelles de la Maison.

La réunion des Anciens. — Au jour le jour. — Distribution des Prix. — Panégyrique de Confort.

II. — Nouvelles des Anciens.

Nominations ecclésiastiques. — Ordinations. — Nouvelles diverses. — In Memoriam (suite). — Nos morts : M. le chanoine J. Bossemecc. — Accusé de réception.

III. — Varia.

La Congrégation de la Sainte Vierge à Pont-Croix (suite). Splendeurs vaticanes.

Mot de la Fin.

AVIS TRÈS IMPORTANT

La X^e Assemblée Générale

DES

Anciens Élèves de Saint-Vincent

est fixée au

MERCREDI 31 AOUT

PROGRAMME :

A 10 heures. — **MESSE** dite par M. le chanoine P. JONCOUR, Vicaire général, Président d'Honneur de l'Association, pour les associés vivants et défunts, et spécialement pour M. le chanoine UGUEN, ancien Supérieur, fondateur de l'Association. Au cours de la messe, une allocution sera prononcée par M. le chanoine C. LE GRAND, du Chapitre de la Cathédrale.

A 11 heures. — **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**, dans la Salle des Fêtes. Compte-rendu moral et financier. Discussion de questions diverses.

A 12 heures. — **BANQUET**. — Tostes.

Nota. — Des invitations spéciales et des cartes d'adhésion seront adressées aux Anciens dont les adresses nous sont connues ; mais à tous les autres le meilleur accueil sera également réservé.



Nouvelles de la Maison

Au jour le jour...

1^{er} Juin. — **Guignol.**

Un tel titre au début de cette chronique ne laissera pas que d'étonner un peu.

Sachez donc que nous possédons à Saint-Vincent un théâtre de guignol. C'est là évidemment pour vous une nouvelle qui doit vous intéresser au plus haut point, et je regrette vivement de n'avoir pas eu jusqu'ici l'occasion de vous en faire part.

Oui, un délicieux théâtre en miniature avec façade richement colorée, due au pinceau d'un artiste-décorateur, avec un rideau de velours pourpre aux filets d'or, des coulisses, une toile de fond, une seule, il est vrai, représentant une forêt et qui sert tout aussi bien pour les scènes d'intérieur que pour les actes de brigandage. On ne peut tout avoir à la perfection.

Nos personnages?... Ils forment une troupe pour encore assez restreinte, mais combinent habilement leurs rôles pour jouer des pièces qui vont jusqu'à enthousiasmer les auditoires.

Nous avons tout d'abord Guignol lui-même : visage extrêmement sympathique et respirant l'honnêteté, la droiture, la loyauté, la franchise, le dévouement, le désintéressement, toutes les grandes vertus chevaleresques. Il a bien le nez rouge, et pour cause. Mais passons.

Puis vient Mme Ducordon : silhouette de vieille concierge, rictus indice d'un caractère revêché et d'une âme fausse, aussi reçoit-elle plus que son compte de coups de bâton retentissants.

Signalons ensuite M. Cassandre : type classique du bon bourgeois, amoureux de l'ordre et de la justice. L'ensemble de ses traits, et en particulier ses blonds favoris, permettent de le transformer en juge : une toque et une robe rouges avec rabat blanc, et c'est fait.

Puis c'est le gendarme, « la maréchaussée », avec le bicorne bien planté sur le crâne, yeux noirs, moustaches imposantes.

Et voici Filoutas, le voleur de grand chemin, aux regards louches sous sa casquette à visière cassée. Enlevez cette casquette et des cornes apparaissent : Filoutas, à l'occasion, remplit à merveille le rôle du diable.

Enfin, c'est Nicolas, le fils de Guignol : petit garçon aux yeux rieurs qui aime son papa tout plein et qui lui apporte les ressources de son intelligence maligne pour l'aider à sortir de situations inextricables.

Mais, demanderez-vous, toutes ces marionnettes, comment agissent-elles ? Comment parlent-elles ?

C'est là qu'est le secret de l'art, un art qui n'a d'ailleurs rien de sorcier. Aucun talent extraordinaire n'est requis, si du moins vous avez conservé, en dépit de cheveux peut-être grisonnants, une âme qui croit encore à la vie, à ses beautés, à ses sourires, à sa lumière, une âme d'enfant de 12 ans. Ne cherchez plus d'autre distraction pour les enfants de votre école, de votre patronage, les jours où il pleut.

Quant à s'entendre féliciter, — oh ! très gentiment ! — pour savoir bien « faire le guignol », laisser dire et se rappeler qu'on y peut voir, après tout, comme une forme d'apostolat auprès des enfants, originale sans doute mais réelle et la mise en pratique de la devise de Saint Paul : « Se faire tout à tous ».

On en est d'ailleurs largement récompensé. Voyez cette vie chez eux, au cours du spectacle, et qu'aucune séance de cinéma n'arrivera jamais à créer : vie ardente, palpitante, bouillonnante, frémissante. Ils prennent part à la pièce ; l'acteur sur la scène les interpelle et ils répondent à grands cris ; ils clament leur indignation ; ils éclatent en applaudissements. Ils ont trouvé ce qui était vraiment à leur portée. Vous le constatez en admirant tant de flamme dans leurs prunelles, tant de gaieté dans leurs rires, tant de force dans leurs bravos, tant de spontanéité heureuse dans les pieds qui trépigent sur le parquet.

10 Juillet. — Signalons...

— La fête de Saint Vincent, notre saint patron, tombe le 19 Juillet, pendant les vacances. En vertu d'un indulg récemment obtenu de Rome, nous avons pu la célébrer au début de ce trimestre avec tout l'éclat qu'il convient.

Nous avons donc fait appel à deux de nos sympathiques anciens professeurs : M. le chanoine Prigent, curé de Plou-diry (devenu depuis curé de Landivisiau), et M. Le Pemp, curé-doyen de Plouigneau. Le premier chanta la messe ; le second nous fit entendre un panégyrique où s'alliait à la science de l'historien l'aisance du conférencier.

— A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur, nous eûmes le plaisir de saluer la présence de deux professeurs du Grand Séminaire : M. Coadou, le dernier titulaire de notre chaire de Philosophie, et M. Hélou, dont le beau sermon était admirablement adapté à son jeune auditoire.

— La retraite de Première Communion fut prêchée par M. Branellec, aumônier de l'Ecole Saint-Louis de Châteaulin. Il y apporta le meilleur de son cœur ; et sa parole a certainement porté des fruits.

— D'après un magnifique compte-rendu de la Consécration de l'Eglise de Beuzec par l'un des nôtres, nous donnons quelques détails sur cette belle cérémonie :

« 13 Décembre 1936. Dans la sombre nuit d'hiver, dans le vent qui, par rafales, souffle avec rage, les cloches de Beuzec pleurent et lancent l'appel haletant du tocsin... L'incendie ! L'église de Beuzec n'offre bientôt plus à nos yeux attristés que des murs calcinés.

22 Juin 1938. Dans le clair matin d'un jour d'été, les cloches de Beuzec chantent. Grâce à l'inlassable dévouement du recteur, M. Bizien, et à des générosités sans nombre, le désastre est réparé. Tout en gardant son cachet vétuste, l'église apparaît désormais restaurée, embellie. Mgr Duparc est venu pour la consacrer au milieu d'un concours imposant de prêtres et de fidèles. M. Galès, professeur au Collège de Saint-Pol, dirigea les cérémonies avec un tact parfait et une autorité sûre d'elle-même. La plupart des fonctions inférieures étaient confiées à des élèves de Pont-Croix et la chorale de Saint-Vincent sut alterner de façon harmonieuse, tout au long de la cérémonie, chant grégorien et faux bourdons...

Repas, jeux sur la grève couronnèrent pour nos élèves cette splendide journée. »

12 Juillet. — Distribution des Prix.

La cérémonie vient de se terminer.

Dans les cours règne maintenant l'animation habituelle. Des familles font cercle et contemplant le « fiston » chargé de prix, rouge de plaisir et d'émotion...

Une maman glisse entre les groupes suivie de son héritier qui, pour toute récompense, emporte un palmarès. Elle n'est pas jalouse du succès des autres, mais elle se sent tout de même gênée...

Monseigneur passe, accompagné de M. le Supérieur, de quelques dignitaires... On s'efface respectueusement...

Des camarades se retrouvent et échangent leurs adieux...

Les professeurs distribuent de tous côtés leurs poignées de main aux joyeux partants : Bonnes vacances !

Un de nos benjamins s'approche de moi avec un grand sourire timide. Sa petite sœur est près de lui et, fièrement, délicatement, soutient sur ses avant-bras le précieux volume qu'il vient de recevoir :

— Donc, tu as eu un beau prix, hein ?

— Oui, monsieur.

— Et tu es content évidemment... La petite sœur aussi... Quel en est le titre ?

— « *L'Histoire du Monde avant la Création* ».

— Hein ! quoi ?... tu dois te tromper.

Je me penche sur la magnifique couverture en carton-nage rouge et j'y lis en lettres d'or : « *La Terre avant l'Histoire* ».



La Distribution des Prix eut lieu le mardi 12 Juillet, présidée, comme les années précédentes, par Son Excellence Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

A cette occasion, les élèves de Seconde nous firent goûter la simplicité et la candeur naïves de nos vieux poètes du XIII^e siècle, en interprétant sur la scène « *Le Miracle de Théophile* », de Rutebeuf, tandis que la chorale nous charma, durant les entr'actes, en exécutant de vieilles chansons populaires, harmonisées pour la circonstance : « *Le Jour et la Nuit* », « *Gentil Coquelicot* », « *Le Pastour de Guérande* », ainsi qu'une naïve pastorale de Costeley « *Allons, gay, gay, gay, Bergères* », et la chanson bien connue de Chateaubriant : « *Combien j'ai douce souvenance* ».

Après l'allocution de M. le Supérieur, Monseigneur nous parla des grandes journées françaises qu'il venait de vivre à Reims lors des fêtes de l'inauguration de la Cathédrale.



Voici les noms des principaux lauréats :

En Sixième Rouge. — Goulyen Laurent, de Locmaria-Plouzané (16 prix) ; Marcel Jouan, de Riec-sur-Bélon (8 prix, 4 acc.) ; Pierre Bescond, de Lababan (7 prix, 4 acc.).

En Sixième Blanche. — Henri Le Minor, de Pont-l'Abbé (16 prix, 1 acc.) ; Pascal Moalic, de Saint-Thonan (10 prix, 5 acc.) ; Charles Quentel, de Guipavas (8 prix, 6 acc.).

En Cinquième Rouge. — Jean-Claude Lescop, de Plougastel-Daoulas (12 prix, 3 acc.) ; Jean-Louis Creignon, de Plougourvest (9 prix, 3 acc.) ; Joseph Cougard, de Plouguer (11 prix, 2 acc.).

En Cinquième Blanche. — Joseph Le Roy, de Gouézec (14 prix, 4 acc.) ; Georges Champion, de Lanriec (7 prix, 5 acc.) ; Jean Le Léap, de Port-Launay (5 prix, 3 acc.).

En Quatrième Rouge. — Jean Le Corre, de Plouhinec (11 prix, 3 acc.) ; Emile Pavec, de Primelin (9 prix, 1 acc.) ; Jean Michel, de Guipavas (8 prix, 5 acc.).

En Quatrième Blanche. — Pierre Bodénès, de Plougastel-Daoulas (9 prix, 7 acc.) ; Hippolyte Milliner, de l'Île-de-Sein (11 prix, 2 acc.) ; Simon Penrec'h, de Plouguer (7 prix, 6 acc.).

Troisième Rouge. — Henri Le Meil, de Mahalon (8 prix, 2 acc.) ; Jean Olier, de Tréboul (5 prix, 6 acc.) ; Michel Le Nerrant, d'Elliant (7 prix, 3 acc.).

En Troisième Blanche. — Jean-Yves Hénaff, de Plonéour-Lanvern (14 prix, 1 acc.) ; René Le Corre, de Plouhinec (14 prix, 1 acc.) ; Vincent Cosmao, de Plogonnec (5 prix, 3 acc.).

En Seconde. — Henri Bellec, de Roscoff (16 prix, 1 acc.) ; Maurice Colleau, de Plouarzel (8 prix, 1 acc.) ; Emile Rolland, de Landerneau (7 prix, 7 acc.) ; René Thomas, de Plovan (10 prix, 4 acc.).

En Première. — Jean Tromeur, de Collorec (8 prix, 5 acc.) ; Paul Mao, de Douarnenez (10 prix, 2 acc.) ; Joseph Le Guellec, de Peumerit (5 prix, 8 acc.) ; Jean-Marie Guéguiniat, de Plonéour-Lanvern (6 prix, 6 acc.).

Le prix des Anciens Elèves a été décerné à Jean Tromeur, de Collorec.



Résultats du Baccalauréat.

Ont été définitivement reçus :

Barguil Auguste, de Saint-Hernin.
 Castric Marcel, de Combrit.
 Coadou Louis, de Pluguffan.
 Guéguen Henri, de Plougonvelin.
 Guéguiniat Jean-Marie, de Plonéour-Lanvern.
 Huitric Yves, d'Ergué-Gabéric.
 Kerbourc'h Pierre, de Briec.
 Le Berre Henri, de Douarnenez.
 Le Corre Jean, de Plogastel-Saint-Germain.
 Le Gall Jacques, d'Audierne.
 Le Gall Louis, de Douarnenez.
 Le Guellec Joseph, de Peumerit (*Mention Assez Bien*).
 Lharidon Jean, de Châteaulin.
 Orvoën Louis, de Moëlan.
 Poupon Noël, de Quimper (Saint-Mathieu).
 Quinquis Yves, de Loc-Maria-Plouzané.
 Roquinarc'h Gabriel, de Comanna.
 Savina Noël, de Confort.
 Sénéchal Joseph, de Pluguffan.
 Tromeur Jean, de Collorec (*Mention Assez Bien*).

Ont été admissibles aux épreuves écrites :

Bideau Jean, de Brasparts.
 Boédec Jean, de Scaër.
 Coatmeur Albert, de Pouldavid.

Lautridou Louis, de Quimper.
 Le Saint Jean, de Comanna.
 Mao Paul, de Douarnenez.
 Marchadour Guillaume, de Plonévez-Porzay.
 Nicolas Emmanuel, de Douarnenez.
 Pérennou Louis, de Plogonnec.
 Salaün René, de Lambézellec.

Concours organisés par l'Université Catholique d'Angers.

*(Entre les Etablissements
 des douze départements de l'Ouest)*

I. — CONCOURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

CLASSE DE PREMIÈRE (118 concurrents)

10^e Mention. Sénéchal Joseph.
 20^e — Tromeur Jean.

CLASSE DE SECONDE (129 concurrents)

20^e Mention. Rolland Emile.

II. — CONCOURS GÉNÉRAL

Composition Française.

CLASSE DE PREMIÈRE (129 concurrents)

18^e Mention. Sénéchal Joseph.

CLASSE DE SECONDE (136 concurrents)

9^e Mention. Le Moigne Jean-Yves.

Version latine.

CLASSE DE PREMIÈRE (125 concurrents)

9^e Mention. Guéguiniat Jean-Marie.
 10^e — Roquinarc'h Gabriel.

Concours de « L'Enseignement Chrétien ».

(Revue d'Enseignement Secondaire)

CLASSE DE SECONDE

Devoir français (100 concurrents)

8^e : Jean-Yves Le Moigne, de Gouézec.

CLASSE DE TROISIÈME ROUGE

Version latine (180 concurrents)

13^e : Henri Le Meil, de Mahalon.



Nos élèves n'ont pu prendre part, cette année, aux Concours organisés par l'Association Catholique des Pères de Famille de la Région Brestoïse.

M. Henri Sévellec, professeur de Quatrième Blanche, a passé avec succès (*Mention Assez Bien*) le Certificat de Grec, en vue de la Licence ès-lettres.

Nous adressons nos plus sincères remerciements :

— à M. l'abbé Foll, ancien économiste, curé des Carmes à Brest, pour le Prix de Catéchisme en Première.

— à M. le docteur Bardoul, pour le prix de Sciences Physiques en Première.

— à M. le docteur Lélias, pour le prix de Composition Française en Première.

— à Mme Morvan, de Saint-Marc, pour le Prix de Catéchisme en Seconde.

La rentrée des classes est fixée au jeudi 29 Septembre.

Aux élèves qui désirent se préparer à la session d'Octobre du Baccalauréat, nous recommandons « Le Cours Catholique », 32, avenue Duquesne, Paris (8^e).

17 Juillet. — **A un Ancien.**

Hé ! oui c'est bien possible, tu peux avoir conservé quelques vieux griefs contre ton vieux Collège.

Oui, tu peux y avoir connu certains jours plus sombres, certains démêlés avec tel professeur, certaine « histoire » où tu identifias, trop facilement peut-être, ta cause avec celle de la justice.

N'en as-tu gardé que de mauvais souvenirs ? Il en est pour toi de bons aussi, je suppose, et ce sont ceux-ci qui l'emportent même.

Allons, ne boude pas, et pardonne, si tu persistes à croire qu'il y aurait lieu de le faire. Un collège n'est après tout qu'une institution humaine et donc sujette à des imperfections, à des erreurs.

Souviens-toi plutôt,

— toi, prêtre ou séminariste : tu lui es redevable de ta vocation qui a mûri sous sa vigilante protection, des joies immenses que te procure, que te procurera ton sacerdoce ;

— toi, qui, dans le monde, occupes ou te prépares à occuper une situation honorable ou même distinguée : c'est de lui que tu tiens cette formation intellectuelle qui t'a permis d'y parvenir, qui te donne la possibilité d'y prétendre ;

— tous : c'est en grande partie de lui que vous vivez encore, de son âme, de son esprit, des habitudes, des convictions qu'il vous a inculquées.

Il est vraiment pour vous, comme on le dit souvent d'une maison d'éducation, l'*Alma Mater*, une mère. Le 31 Août, cette *Alma Mater* ouvrira largement ses bras pour accueillir ses enfants, tous ses enfants, même ceux qui, s'en étant éloignés depuis de longues années, n'osèrent plus revenir. Entre eux, elle ne fera pas de différence.

En parlant de l'amour maternel, le poète ne dit-il pas avec raison que :

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier ?

.....
.....

5 Août. — « **Je tiendrai** ».

Ce fut sur ces mots que tu m'as quitté, mon enfant, au soir des Prix. Tu t'en souviens encore, je suppose, après ces trois semaines de vacances.

Dans ton regard clair et droit, dans ta poignée de main ferme, énergique, je pouvais alors constater que ta résolution de demeurer bon, de demeurer pur était bien ancrée dans ton âme.

A la grande joie de partir s'ajoutait chez toi celle de posséder un cœur où régnait une paix infinie et une confiance inaltérable.

Et voici qu'aujourd'hui !...

Tu n'as pas eu besoin de me le dire en termes explicites. Ta lettre est là, si vague, si gênée dans ses expressions, empreinte de certains silences, hélas ! trop révélateurs.

Où sont les neiges d'antan ? où ton bel enthousiasme, tes généreuses promesses ?

Tu aurais voulu l'avouer et tu n'as pas osé.

N'est-ce pas que tu n'es plus heureux parce que... tu traînes une âme lourde.

Tu t'attendais à la lutte cependant ; tu n'ignorais pas que l'innocence ne s'achète et ne se conserve qu'au prix d'efforts continus et sans relâche.

Tu as résisté plusieurs fois, souvent, et enfin, un jour où la tentation s'est révélée plus forte, tu as succombé. Une parole de découragement s'est échappée de tes lèvres : « Je n'en puis plus... Non ! il n'est pas vrai que la pureté soit possible ».

Tu t'es dit dès lors que tout était perdu, que toute résistance devenait inutile. Peut-être as-tu pensé que tu ne te porterais guère plus mal d'avoir sur la conscience une faute de plus ou de moins. Tu avais goûté au poison, il ne t'en coûtait plus de tout l'absorber.

Serait-il donc vrai que fatalement tout espoir de triompher soit menteur ?

Non.

Mais tu as manqué de foi.

Les apôtres, au milieu de la tempête sur le lac, ont eu aussi un moment de découragement, mais ils gardaient confiance en Jésus qui dormait à la poupe de leur barque. D'où leur cri d'appel vers Lui : « Maître, nous périssons ».

Une tempête a assailli ton âme et tu n'as pas songé que le Maître était là, toujours près de toi, qui pouvait t'aider, te défendre, te sauver. Ce Maître, tu l'aurais trouvé en la personne d'un prêtre qui t'aurait accueilli avec bonté, aurait écouté, sans le moindrement s'étonner, le récit de tes craintes, celui de tes chutes et qui aurait fait descendre sur toi la parole du pardon et de la paix.

Sans le moindrement s'étonner ?... Evidemment ; tu n'es pas le premier jeune homme de ton âge, en butte à ces mêmes difficultés, qu'il a rencontré sur son chemin. Crois-moi.

Tu es tombé... Mais as-tu assez fait pour avoir le droit d'escompter la victoire ?

Le mal, il faut l'attaquer à sa racine même.

As-tu succombé à cause de cette mauvaise lecture ? Consulte désormais, avant d'ouvrir un livre dont tu as lieu de soupçonner la valeur morale.

Dois-tu plutôt déplorer la fréquentation de tels mauvais camarades ? Romps toute relation avec eux.

As-tu été victime de l'inaction ? Crée-toi des occupations, des préoccupations, sérieuses ou simplement récréatives, vers lesquelles reviendra comme par instinct ton imagination ; tu disciplineras ainsi cette « folle du logis » et l'empêcheras de vagabonder trop librement.

As-tu à craindre le démon de la solitude, le pire de tous ? Cherche la compagnie de tes parents, de tes frères et sœurs, d'amis bons et sûrs, et fortifie en toi cette conviction que *jamais* tu n'es seul. Tu as un ange gardien et tu ne peux te soustraire au regard de Dieu.

Y a-t-il une certaine relâche dans tes exercices de piété ? Reprends-les :

...les prières régulièrement, pieusement dites, c'est-à-dire lentement, en réfléchissant au sens des paroles, sinon tu n'es qu'une ridicule machine à répétitions ;

...les communions, tout comme au Collège, si aucune raison valable ne t'en dispense ;

...et puis, — j'y reviens, — le recours à un confesseur qui t'aimera, t'admira d'autant plus que tu lui exposeras, en toute simplicité, tes embarras, tes tentations, tes doutes, tes pauvres fautes, parce qu'il verra en toi un enfant, un jeune homme qui veut, coûte que coûte, rester chrétien à fond, fidèle au grand idéal entrevu.

VINCENTIUS.

Panegyrique de la Sainte Vierge

Lu à Confort (*Extraits*)

« O Notre Dame de France, priez pour nous ! »

N'est-ce pas la prière que le Pape nous invite, nous Français à adresser à la Vierge au cours de cette année bénie où il accorde au royaume de Marie le précieux bénéfice d'un Jubilé ? Certes, au Golgotha, Marie avait accepté de prendre, en la personne de saint Jean, tous les hommes sous sa maternelle protection. Mais au cours des siècles, Marie semble avoir eu pour la France des attentions qu'elle n'a pas eues pour les autres nations. A-t-elle été touchée par la dévotion toute particulière que lui ont portée les Souverains français ? A-t-elle voulu répondre aux vœux des Souverains Pontifes ? Ou simplement a-t-elle récompensé, dans sa bonté, un peuple qui l'a toujours chérie ? Quoi qu'il en soit, de tout temps, Marie a été considérée comme la Reine, la Souveraine du pays de France.



Dessins de L. Le Guennec

L. LE GUENNEC 1879

Mais à l'heure actuelle, certains pessimistes se demandent si la Vierge n'a pas abandonné son royaume et se désespèrent. La situation est inquiétante, il est vrai : à l'extérieur, menaces permanentes de guerres ; à l'intérieur, lutte des partis et des classes. Rien cependant n'autorise le désespoir. Au cours de son histoire, la France a traversé des périodes bien pénibles ; la Sainte Vierge l'en a fait sortir victorieuse. Ne peut-elle susciter quelque autre Jeanne d'Arc ? N'enverra-t-elle pas un saint prêtre, un autre curé d'Ars ?

Il est en tout cas certain, nous pouvons en avoir l'intime conviction, que Marie, Reine de France, sauvera son royaume.

Car la France est bien le royaume de Marie. Les souverains la lui ont consacrée ; les Papes ont ratifié cette consécration, et le peuple tout entier, paysans et bourgeois, prêtres et gentilshommes, ont manifesté leur joie de se considérer comme les sujets de la Vierge Mère.

C'est un Roi de France, Louis XIII, qui a pris l'initiative de la consécration dont nous célébrons, cette année, le troisième centenaire. Mais avant et après lui, il y eut bien d'autres souverains qui eurent une dévotion toute particulière pour la mère de Jésus. C'est Clovis, le premier roi chrétien, le vainqueur de Tolbiac, qui bâtit sur les ruines d'un temple druidique la première église à Notre Dame de Paris. C'est Charlemagne qui la proclame « Reine de la Nation », et qui veut être enseveli l'image de la Vierge sur ses genoux. C'est Saint Louis qui, tous les jours, durant ses longues chevauchées, récite l'Office de la Vierge et qui, le soir venu, dit pieusement son chapelet, accompagnant chaque « Ave » d'une genuflexion. C'est Louis XI qui déclare : « Il est commandé à tout Français, chevalier, homme d'arme et manant, de se mettre à genoux au coup de midi et de faire une prière à Notre Dame pour obtenir une bonne paix ». C'est Henri IV qui veut être sacré à Chartres pour témoigner à la Vierge sa foi et son amour. Bien des grandes âmes se joignent à leurs souverains pour honorer la Reine du Ciel. Roland le preux possède dans la garde de sa vaillante épée une relique du « vêtement de Sainte Marie » ; et il n'est pas de héros d'épopée qui, dans tous ses dangers, ne recoure d'abord à sa mère du Ciel. Mais il est une figure qui émerge de ces temps : celle de Jeanne d'Arc. La Pucelle a toujours aimé profondément la Vierge Marie. Avec quelle dévotion elle ornait de fleurs champêtres, durant la belle saison, le sanctuaire de Notre Dame de Bermont, devant laquelle, chaque samedi, elle renouvelait sa consécration à la Vierge des Vierges. Sur sa bannière, qui devait entraîner tant de soldats à la bataille et à la victoire, s'étaient les deux noms : « JHESUS », « MARIA », et c'est en les murmurant qu'elle expira dans les flammes du bûcher.

Et voici l'avènement de Louis XIII, le Roi qui devait consacrer solennellement et définitivement son royaume à Marie. En l'an de grâces 1638, il signait les lettres patentes, bientôt enregistrées officiellement par le Parlement, où il déclarait en propres termes que « prenant la Très Sainte et Très Glorieuse Vierge Marie pour protectrice spéciale de son royaume, il lui consacrait particulièrement sa personne, ses états, sa couronne et ses sujets, la suppliant de défendre la France contre l'effort de ses ennemis, soit dans la paix, soit dans la guerre ». Cent ans plus tard, Louis XV devait renouveler ce vœu, et Napoléon lui-même ratifiait cette consécration en fixant sa propre fête au jour de l'Assomption, qu'il déclarait ainsi fête nationale.

N'était-il pas juste d'ailleurs que le pays qui, dès les premiers siècles du Christianisme, avait reçu le titre glorieux de « Fille aînée de l'Eglise » fut aussi de façon toute spéciale le royaume de la Mère de Jésus ? Cette suzeraineté de Marie sur la France, bien des Souverains Pontifes l'ont proclamée, et, dans les premières Bulles de son Pontificat, en 1922, Sa Sainteté Pie XI, glorieusement régnant, l'affirmait solennellement : « Nous déclarons et confirmons, disait-il, que la Vierge Marie, Mère de Dieu, sous le titre de son Assomption dans le Ciel, a été régulièrement donnée à la France comme patronne principale auprès de Dieu ». Et le Jubilé que la France, seule dans le monde entier, célèbre cette année, n'est-il pas la confirmation solennelle de la reconnaissance par le Vicaire de Jésus-Christ de la souveraineté de Marie sur la France ?

Les rois, les Papes, les plus grands Français ont désigné Marie comme « Reine de France ». Mais le vœu de Louis XIII n'a été que l'expression de l'amour que le peuple a toujours porté à Marie. Que l'on songe au nombre et à la magnificence des sanctuaires consacrés à Notre Dame sur la terre de France !...

Mais de son côté, la Reine du Ciel a accepté de devenir Reine de France et, au cours des siècles, dès qu'elle a vu son royaume exposé à quelque péril, toujours elle est intervenue pour le sauver. Il semble bien que la France soit en outre sa terre de prédilection, la terre où elle aime se montrer à ses enfants et leur confier ses missions...

Quand Marie a affirmé si clairement qu'elle agréait le royaume qu'on lui offrait, serait-il raisonnable de désespérer ? même dans une situation aussi critique que celle dans laquelle nous vivons ? La pauvre France se voit menacée à l'extérieur, et la situation intérieure est des plus angoissantes. Profondément divisée par des luttes politiques qui n'ont d'autre résultat que de l'épuiser, elle est encore menacée par un danger plus redoutable. En vain, elle a désarmé un peuple avide de conquête qui, aux

portes mêmes du Vatican, fait dresser une Croix qui n'est pas celle du Christ et qui, à l'encontre des lois qui régissent les nations, contre les droits des peuples, prétend imposer à tous ses voisins le joug de son orgueilleuse et sacrilège tyrannie. La ruine, la guerre, tels sont de nos jours les maux les plus menaçants. Faut-il désespérer ? Non ! ce serait douter de la puissance, de l'amour de Marie pour la France ; ce serait lui faire injure... »

René SALAUN, de Lambézellec,
Elève de Première.



Nominations ecclésiastiques.

M. le chanoine Y. Prigent, curé-doyen de Ploudiry, et ancien professeur de Saint-Vincent, a été nommé curé-doyen de Landivisiau.

M. J.-M. Corre, recteur de Rumengol, a été nommé curé-doyen de Ploudiry.

M. F. Le Bot, vicaire à Guipavas, a été nommé recteur de Rumengol.

Monseigneur l'Evêque a autorisé M. A. Bizien, recteur de Beuzec-Cap-Sizun, à porter la mosette de doyen.

Ordinations.

Ont été ordonnés prêtres, le 2 Juillet, à la Cathédrale de Quimper :

MM. Yves Cavel, d'Elliant ;
Yves Cochou, de Plonéour-Lanvern ;
Alain Bourhis, de Landrévarzec ;
Eugène Breton, de Guissény ;
Pierre Cariou, de Plobannalec ;
François Corolleur, de Plourin-Ploudalmézeau ;
Eugène Cosquer, de Locmaria-Plouzané ;
Louis Daniel, de Plomeur ;

Pierre de Keroullas, de Gourlizon ;
Alain Grignoux, de Plougastel-Daoulas ;
Jean Feunteun, de Quimper ;
André Kéval, de Quimper ;
Corentin Kérouédan, de Mahalon ;
Henri Le Bihan, de Guipavas ;
Jacques Le Guellec, de Peumerit ;
Olivier Le Treut, du Conquet ;
Armand Martin, de Trégunc ;
Alexandre Le Nouy, de Douarnenez ;
Christophe Peuziat, de Plozévet ;
Louis Tirilly, de Plobannalec.

A Paris, le 29 Juin, au Séminaire des Missions Etrangères :

M. Louis Danion de Kerfeunteun.

A Thymadeuc :

M. Guillaume Moal, de Dinéault.

A Evreux :

M. Louis Le Floc'h, de Combrit.

Ont été ordonnés sous-diacres, le même jour :

MM. Hervé Gougay, de Briec ;
Alfred Caudan, du Passage-Lanriec ;
Yves Dagorn, de Goulien ;
Marc Dibit, de Pleyben ;
Jean Goarzin, de Saint-Sauveur de Brest ;
Jacques Guéguiniat, de Plonéour-Lanvern ;
Joseph Guyomard, de Riec-sur-Belon ;
Yves Le Bras, de Beuzec-Cap-Sizun ;
Louis Le Guéner, de Querrien ;
François Le Scao, de Briec-de-l'Odet ;
Pierre Lozac'hmeur, de Plogonnec ;
Jean Ménez, d'Edern ;
François Monot, de Lambézellec ;
Jean-Louis Pavec, de Plonéour-Lanvern ;
Gabriel Quéméneur, du Tréhou ;
Yves Salaün, de Collorec ;
François Ségalen, de Plabennec ;
François Trétout, de Plonévez-Porzay ;
Jean Yeure'h, de Quimper ;
Joseph Le Scao, de Briec (Séminaire de Saint-Jacques d'Haïti).

A Périgueux :

M. Pierre Cadalen de Bergerac.

A Maison-Carrée (Pères Blancs) :

M. Vincent Le Berre, d'Ergué-Gabéric.

Nouvelles diverses.

— *Jean Pédel*, d'Irvillac, nous a fait part de son mariage avec Mlle Jeanne Tromeur.

— *Pierre Bonthonneau*, de Pont-Croix, administrateur colonial à Djibouti (actuellement en congé en France), a épousé Mlle Simone Faverolle, de La Rochelle.

— *Jos Le Doaré*, de Châteaulin, commissaire-adjoint des Scouts de France (district de Cornouaille), et Marguerite Lefèvre, cheftaine de meute à Nantes, ont choisi de suivre la même route. Le Seigneur a béni leurs fiançailles en la chapelle de la Providence, à Nantes.

— La Ligue de l'Ouest de Foot-Ball Association (L.O.F.A.) vient d'attribuer sa médaille de vermeil à *Xavier Trelu*, notre ancien et grand ami de l'E. S. V., « qui mit dans le même amour, dit un journal de la région — nous dirions la même passion, si Xavier n'était l'homme sage par excellence — les belles lettres, le chant grégorien et le foot-ball ».



— Au Concours international de scénarios de Cinéma, organisé au Vatican par « *l'Illustrazione Vaticana* », un de nos Anciens, le R. P. Grannec, de l'Ordre des Servites de Marie, a remporté le premier prix (10.000 livres) sur 362 concurrents appartenant à dix-neuf nations. Le titre en est : « *Le Souffle de la Vie* ».

Dans le jury étaient les personnalités internationales les plus qualifiées. La participation française fut la plus nombreuse de toutes : 109 concurrents. Après elle venaient l'Italie, 48 concurrents ; l'Allemagne, 38 ; l'Autriche, 36 ; la Tchécoslovaquie, 25 ; la Hongrie, 22 ; la Belgique, 19 ; l'Angleterre, 19 ; la Hollande, 13 ; les Etats-Unis, 7 ; la Pologne et l'Irlande, 5 ; la Suisse, 4 ; la Roumanie, 3 ; Monaco, 2, et l'île de Malte, 1.

Le R. P. Grannec est né à Pleyben en 1887. Il était en rhétorique à Pont-Croix lorsqu'en raison des mesures d'expulsion, après la Loi de Séparation, les élèves furent renvoyés chez eux le 13 Décembre 1906. Il fit sa philosophie à Saint-Vincent de Quimper. En 1908, il entra au Noviciat des Servites à Bruxelles, un Ordre qui ne comprend que 4 ou 5 membres français.

Il poursuivit ses études à Rome de 1909 à 1914, et passa son doctorat en philosophie. Ordonné chez les Servites, à Bruxelles, le 26 Juillet 1914, il fut retenu en Belgique pendant tout le temps de la guerre. Depuis, il fut aumônier des religieuses Servites à Montlhéry, prieur des Servites de Bruxelles (1928-1931), recteur du Collège Uni-

versitaire des Servites à Louvain (1931-1934). Aujourd'hui, il est prieur des Servites, et curé de Saint-Gratien (S.-et-O.), dans la banlieue rouge de Paris.

Puissions-nous bientôt applaudir à l'écran l'œuvre de notre distingué Ancien.

In Memoriam (suite).

Parmi les prêtres excellents que Dieu mit sur mon chemin pour me guider vers le sacerdoce, le bon Monsieur Uguen gardera toujours une des premières places dans mon affection, mon estime et ma reconnaissance. Je l'aimai dès le premier abord. Mon affection pour lui ne fit que grandir, à mesure que se manifestait davantage son intérêt pour ses élèves, sa grande simplicité et son bon cœur.

C'est lui qui le premier m'encouragea au travail sérieux. « Vous avez bien travaillé, me dit-il un jour ; mais je suis cependant persuadé que vous pouvez faire beaucoup mieux. Vous pouvez facilement lutter avec les deux premiers de votre cours. Essayez. »

Cette remarque me surprit. J'avais en effet considéré les premières places comme des forteresses imprenables occupées de droit et pour toujours par des camarades âgés, mieux doués et plus sérieux. Cependant, sur la parole de M. le Supérieur, je me mis au travail. Au second trimestre cette année-là, j'étais classé second de ma section, au troisième trimestre, premier.

C'est encore M. Uguen qui, plus tard, sauva ma vocation. A la « période critique », je laissai de nouveau le travail pour la lecture et le « chahut ». Je décidai même de ne plus rentrer au Collège. Pendant les vacances de Pâques je lui écrivis un mot d'explication et je restai à la maison.

Dans une intention sans doute excellente, un des surveillants m'envoya alors une lettre de critique et de reproches. Après l'avoir lue, ma mère me la remit, les larmes aux yeux. Papa était, lui aussi, tout attristé. « C'est donc ainsi que tu nous montres ta reconnaissance, après tout ce que nous avons fait pour toi ! » Je pris la lettre, la déchirai en sortant de la maison et la piétinai dans la boue, indigné de tant d'incompréhension et de sévérité de la part de ce surveillant.

Le lendemain arriva la lettre de M. Uguen. C'était le mot du Père, à l'enfant prodigue. Il me rappelait l'idéal entrevu lors de mon entrée au Collège, il m'affirmait que mes écarts passagers n'avaient pas du tout changé ses bons sentiments à mon égard, et m'engageait à rentrer. Et il ajoutait : « Je sais que votre professeur, lui aussi, vous estime ». Était-ce possible ? Lui qui m'avait un jour gardé une heure entière à genoux à côté de son bureau, tandis que de l'autre côté mon complice faisait la même péni-

tence. Un « chameau » à genoux ! c'est une honte, me disais-je, dans mes moments de repentir. Mon camarade, au contraire, prétendait que c'était là un grand honneur et une distinction rare accordée seulement aux véritables « artistes ».

De savoir que malgré tout je n'avais pas complètement perdu la confiance de M. le Supérieur et de mon professeur fut pour moi un encouragement et un réconfort. C'était aussi une consolation pour mes parents. Je rentrai au Collège par le premier train, avec quelques jours de retard.

Il est probable que si la lettre de M. Uguen avait été du même ton que celle du surveillant je serais aujourd'hui un communiste militant, au lieu d'être le très heureux missionnaire de près de trois mille chrétiens, dans un pays splendide au climat idéal. Mais dans sa lettre il avait laissé parler son cœur bon, doux et humble comme le Cœur du Divin Maître. Ce fut mon salut et c'est aujourd'hui ma consolation, dans la peine réelle que me cause la nouvelle de sa mort, de penser que là-haut le bon M. Uguen continue à veiller sur ses « enfants », et à les aider...

X...

« Le « *Bulletin* » m'a appris la douloureuse nouvelle, bien inattendue pour moi, de la mort de M. le chanoine Uguen, notre ancien Supérieur de Saint-Vincent. J'avais appris qu'il avait donné sa démission de curé de Plougastel ; mais j'ignorais qu'il fût si gravement atteint et qu'il devait disparaître si vite. Dès le lendemain du jour où j'appris sa mort, j'ai dit la Sainte Messe pour lui. J'estimais que c'était un devoir de reconnaissance filiale, car M. Uguen avait toujours été un père pour moi. Sous une apparence un peu rude, au premier abord, il cachait un cœur extrêmement sensible, et il avait une très grande bonté. Nous l'avons tous éprouvée, surtout pendant la grande guerre, nous les jeunes mobilisés, qui quittions notre cher Collège pour aller à la caserne. Grâce à M. Uguen, nous nous trouvions à Saint-Vincent comme dans la maison familiale, lorsque nous consentimes à prendre un jour sur nos brèves permissions, pour y monter. Sans les excuser, ni les approuver, il savait se montrer indulgent pour nos gamineries. Il eût été vraiment difficile de ne pas s'attacher à cet homme et de ne pas recevoir ses empreintes, bien qu'il fût sobre de paroles. Je crois pouvoir dire que je l'aimais sincèrement et que je ne l'oublierai jamais. »

QUINQUIS (P. Appolinaire).

NOS MORTS

M. le chanoine BOSSENEC, *Recteur de Camaret*. — Le 19 Juin 1938, à bout de forces, épuisé par 5 mois de maladie, M. le chanoine Bossennec expirait doucement comme meurt une lampe qui, faute de combustible, s'éteint après quelques soubresauts de sa flamme vacillante.

Camaret, le 21 Juin, lors des funérailles, apportait à son vénéré pasteur un pieux hommage de souvenir reconnaissant et de filiale affection.

Qu'on permette au « *Bulletin* » d'insister sur le premier âge, comme aussi sur les dernières années de celui qui, né marin, restera pour tous ceux qui l'ont connu le « curé des marins ».

Joseph Bossennec naquit le 14 Juillet 1866, en cette portion de Ploaré qui devint, 10 ans plus tard, paroisse de Douarnenez. Il vécut ses premières années dans la vieille maison familiale sise au « petit port ». Le spectacle de la mer tantôt caressante, dont les flots bleus venaient mourir sur la plage du Ris, tantôt courroucée, déferlant avec fracas sur les rochers des Plomarchs, enchantait par ses manifestations diverses son âme d'enfant. Fils de marin, il avait senti cet attrait qu'exerce l'Océan sur tous ceux qui s'en approchent. Aussi lorsque, le soir, le père ramenait au port sa barque, pouvait-il apercevoir, accoudé à la fenêtre de sa demeure, son fils attentif et réfléchi, subjugué par l'appel des flots, saisi tout entier par l'aspect enchanteur de la baie empourprée sous les rayons du soleil couchant.

A l'instigation du père, Jos devint mousse. Mais la mère profondément chrétienne, à qui la piété de l'enfant n'avait pas échappé, entrevit pour lui un autre idéal. Aussi, malgré tous les soins paternels pour forger un marin de ce fils bien-aimé, les prières d'une maman obtinrent du Ciel que Joseph se destinât à la prêtrise.

Si fort que fût en effet l'attrait de la mer, la pensée du sacerdoce, longtemps caressée par l'enfant, l'emporta et notre moussaillon entra en Sixième au Petit Séminaire de Pont-Croix, en Octobre 1880.

Le jeune collégien, tout absorbé par ses études, sentira cependant la nostalgie du marin arraché à la mer. Aussi voyait-il avec plaisir venir les vacances pour retrouver la barque paternelle dont il conservait la hantise. Son bonheur était de rassembler des camarades de son âge et d'organiser des concours de natation dont il revenait toujours vainqueur.

Se trouvant un matin seul à l'extrémité du môle de Douarnenez, il aperçut un enfant emporté par le courant fort dangereux à cet endroit. Sans hésiter, Joseph se jette à l'eau, rejoint en quelques brassées le malheureux qui coulait à pic ; il plonge une fois, deux fois, et réussit à saisir la victime qui se cramponne à son sauveteur et paralyse ses mouvements. Luttant sans trêve pour garder d'une main son dangereux fardeau, il parvient enfin à s'accrocher aux barreaux de la digue. Et pendant que les gens accourus s'empressent autour du noyé, le jeune collégien regagne le logis familial. La mère en l'apercevant tout ruisselant le sermonne rudement. L'enfant, timide, se tait, et pour obéir aux injonctions maternelles monte dans sa chambrette. Grande fut la surprise de la maman de voir bientôt chez elle l'Administrateur de la Marine, qui venait s'enquérir des détails du sauvetage et proposer une récompense. Ce fut à Pont-Croix devant tout le Collège assemblé, que fut décoré le « héros de Douarnenez ». Les félicitations de M. Le Moign, supérieur, remplirent de malaise le jeune sauveteur, dont la modestie était extrême et qui ne retrouva sa tranquillité qu'après la remise du diplôme et de la médaille.

Il se remit au travail et grâce à sa volonté persévérante, sa patience et sa ténacité, il eut le plaisir de voir ses efforts récompensés. Son ambition était d'offrir à sa mère le prix auquel cette pieuse maman attachait la plus grande valeur : le catéchisme. Aussi chaque année, Joseph Bossennec figurait-il au palmarès des « Questions religieuses », donnant ainsi à sa famille le précieux témoignage d'une exquise délicatesse et de sa fidélité à la vocation décelée en son âme d'adolescent.

En Rhétorique, il remporte maints succès qui laissent deviner l'orateur de demain et figure parmi les premiers en Excellence dans ce cours 1886 auquel la postérité a réservé le nom de « promotion du drapeau blanc ».

Ordonné prêtre en 1890, il devint vicaire à Guengat, puis à Lambézellec en 1894. Il fut nommé recteur de Langolen en 1911 et recteur de Camaret en 1918.

M. Bossennec, à cette dernière nomination, sentit alors se réveiller en lui le mousse de jadis. « Curé des marins », tel est peut-être le meilleur titre résumant toute sa vie pendant les vingt années qu'il passera à Camaret.

Son amour de la mer se retrouvait en lui aussi vif qu'en ses premières années. Bien souvent on eût pu le surprendre rêveur devant le calme des grands flots lorsque rentraient au port les langoustiers d'Angleterre ou du Portugal ; comme aussi au jour des tempêtes, il aimait à voir, sur la côte pittoresque de la pointe des Pois, la houle majestueuse monter à l'assaut des falaises avec un bruit de tonnerre en couvrant d'écume et d'embruns toute la région d'alentour.

Mais s'il aime la mer avec enthousiasme, il est encore plus passionné pour les marins. Tout ce qui les concerne l'intéresse au plus haut point. Initié à leur langage technique, il sait les comprendre à demi-mot. Sur les quais animés où les pêcheurs, aux « cotillons » bigarrés, achèvent leurs préparatifs pour la « morte-eau » prochaine, le vénérable pasteur passe de groupe en groupe, s'approche des équipages affairés autour de leurs casiers, s'enquiert de leurs voyages passés, de leurs projets futurs. « Tonton Jos » reçoit de tous le même accueil chaleureux. Et lorsqu'il a d'un mot encouragé ses matelots, il s'en va jusqu'au sillon de Rocamadour, le dos voûté, se dandinant comme s'il maniait sans cesse l'éternelle godille du canotier, mâchonnant une cigarette qu'il a laissée s'éteindre.

Ses prônes du dimanche sont des plus goûtés et chacun aime à y retrouver des images familières, finement présentées dans un langage à portée de tous ses chers marins. Il leur rappelle qu'il faut savoir mettre le cap sur le bon Dieu et que pour éviter certains écueils, il est des manœuvres à exécuter. « On ne va pas de Camaret à la pointe Saint-Mathieu par vent de suroît avec tribord amures, » dit-il un jour devant un auditoire d'élèves du *Borda* qui, en croisière un dimanche à Camaret, assistaient nombreux à la grand'messe et se plaisaient à entendre un tel langage sur les lèvres d'un curé breton.

Un projet lui tient au cœur : reconstruire son église dont l'aspect est lamentable, la toiture menaçante, l'enceinte insuffisante pour la population accrue.

Avec l'approbation de son évêque, dès 1928, M. Bossennec entreprend les travaux. Pour subvenir aux frais considérables de la construction, il a recours à tous les moyens que lui suggère son imagination féconde : appel à la population, kermesses fructueuses, souscriptions d'honneur, emprunts. Il se fait pèlerin-quêteur et durant la belle saison, il sollicite la charité des estivants qui fréquentent les hôtels. Il faut avoir vu ce brave recteur à l'heure du déjeuner, adossé au chambranle d'accès des salles à manger et présentant sa requête : « Mesdames, Messieurs »..., et lorsqu'à l'accent fortement ému du quémandeur tous les visages se sont tournés vers lui, tout bruit cessant, il reprend plus gravement encore : « Mesdames, Messieurs, excusez mon audace..., venez à mon aide. » Les touristes, charmés par sa parole persuasive, répondent généreusement à son appel de détresse.

La nouvelle église monte ; les fonds disponibles s'effondrent. Il étend alors son rayon d'action en intéressant à son œuvre le diocèse tout entier. Chaque dimanche, il sollicite la charité des paroisses où les confrères lui réservent le meilleur accueil et les populations émues, leurs plus larges aumônes.

En trois ans, l'édifice était terminé. Son Exc. Mgr Du-

parc procédait à sa consécration le 18 Août 1931 et nommait le recteur chanoine de sa cathédrale.

Soucieux de la beauté de son église, il voulut encore l'orner. On plaça un premier vitrail que vint bénir Mgr Cogneau. De ses propres deniers, il offrait lui-même à sa paroisse une belle verrière, tout récemment mise en place, mais qu'il ne devait jamais voir.

Se sentant pris de fatigue, M. le Recteur s'alitait en Février dernier. Bien vite, le dévoué docteur qui multipliait ses visites jugea le cas désespéré : le pasteur avait usé ses forces au services de ses ouailles. Sa forte corpulence va s'user peu à peu et malgré tous les soins assidus dont il fut entouré, M. le chanoine Bossennec, heureux d'offrir sa vie pour ses marins, rendait sa belle âme à Dieu le dimanche 19 Juin 1938, à l'âge de 72 ans.



Nous recommandons à vos prières :

M. *Samuel Piriou*, de Quimper.

M. *F. Le Gall*, d'Audierne, père de nos élèves Jacques et Alexis.

Mme *Gicquel*, grand'mère de Henri Le Roux, de Douar-nenez, élève de Cinquième.

Mme veuve *Le Beuz*, grand'mère de M. Le Beuz, professeur.

Mme veuve *Gougay*, grand'mère de M. Gougay, professeur.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Ont payé leur cotisation (15 ou 10 francs) :

M. le chanoine J. André, Saint-Renan.

M. P. Eon, Leuhan.

M. F. Galès, Saint-Pol-de-Léon.

M. Y. Inizan, Guissény.

MM. A. Jadé, Châteaulin ; — Y. Jézéquel, Pont-Croix.

MM. A. Le Borgne, G. S., Kerfeunteun ; — P. Le Crenn, Lothey ; — S. Le Gall, Quimperlé ; — Y. Le Lec, Clédén-Poher ; — J. Le Pape, Irvillac.

M. J.-M. Ollivier, Scaër.

MM. C. Pelliet, Morlaix ; — Y. Pennec, Plogonnec.

Liste arrêtée le 15 Juillet. — Prière de signaler erreurs ou omissions.



EN MARGE DE L'ANNÉE MARIALE...

La Congrégation de la Sainte Vierge à Pont-Croix

(Suite)

Les archives ont gardé les noms de tous les congréganistes depuis 1830 jusqu'à nos jours, et cela fait environ trois mille noms. La Sainte Vierge aussi, pensons-nous, et pas seulement dans ce cœur d'argent que lui offrit la Congrégation, par souscription volontaire, le 4 Août 1867. Ce jour-là, en effet, il fut décidé que tous les ans, à la dernière réunion générale, les congréganistes partants inscriraient leur nom sur un billet et ce billet serait inséré dans le cœur d'argent ; ils feraient par là profession d'appartenir pour toujours à la Congrégation et promettaient d'être à jamais fidèles à leurs engagements.

Ce cœur, nous l'avons récemment retrouvé et il contenait encore la formule du serment et la signature des partants de 1897 et de 1898.

Dans les registres, certains noms sont suivis d'une mention écrite d'une encre plus fraîche : prêtre en telle année..., missionnaire..., décédé... En voici qui sont bien connus des Anciens :

François-Marie Pellerin, de Quimper, congréganiste en 1830, prêtre en 1836, missionnaire en Indo-Chine, nommé évêque de Biblos en 1846.

Louis de Goësbriand (1833), de Saint-Urbain, évêque aux Etats-Unis.

Jean-Yves Coadou (1837), de Locronan, premier évêque de Mysore (Indes).

Charles-Constant Jolivet (1842), de Pont-l'Abbé, Oblat de Marie, vicaire apostolique du Natal.

Auguste Cogneau, déjà membre de la Congrégation Sainte-Marie, à Quimper (Likès), est autorisé à prendre part aux réunions en 1882 ; quatre ans plus tard, le futur évêque de Thabracca est élu premier assistant.

Furent assistants aussi : François Cornou (1891), l'ardent journaliste du *Progrès*, et Jean-Baptiste Le Mel, le zélé recteur de Lesconil.

Germain Cozien, le révérendissime Père Abbé de Solesmes, fut céroféraire, puis lecteur, avant de devenir Préfet en 1896.

En 1900 était reçu Guillaume Le Roux, qui, devenu Oblat de Marie, fut massacré par les Esquimaux en 1913.

Si les archives ont gardé les noms des Congréganistes, elles contiennent, par contre, fort peu de détails sur la vie de la Congrégation.

Les compte rendus des Conseils sont en général très laconiques. On y signale que le Conseil a reçu, pour faire leur acte de consécration, les Messieurs..., et ce sont parfois des élèves de Cinquième. Le Conseil autorise à prendre part aux réunions tel ou tel nouveau déjà congréganiste dans une autre Maison et muni d'un certificat en bonne et due forme ; en 1877, c'est un prêtre, M. l'abbé Prigent, vicaire à Esquibien, qui est accueilli. Le Conseil distribue les Congréganistes en diverses sections : quelques-uns s'occuperont des malades ; à d'autres le soin des jeunes arrivants ; d'autres veilleront sur les écoliers suspects (?)...

Cette division en sections a pour objet l'exercice organisé et adapté de l'activité spirituelle et apostolique des congréganistes, car les Congrégations Mariales, écoles de sanctification personnelle, doivent être par le fait même des pépinières d'apôtres.

Le nombre des congréganistes devenus prêtres ou religieux montre éloquemment que la Congrégation du Petit Séminaire a su remplir cette double mission.

**

On aurait aimé connaître les répercussions qu'eurent certainement sur la vie de la Congrégation les grands événements politiques ou religieux, Ceux-ci sont à peine signalés.

Le changement de date du « pardon » se fait peu après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

En 1868 : « X. est nommé secrétaire en remplacement de François Pichavant, parti pour l'armée pontificale. » Rien de plus, et cependant nous savons par ailleurs que bien des congréganistes quittèrent le Petit Séminaire pour se mettre au service du Pape :

Non seulement F. Pichavant et son compatriote, Eugène Le Lay, de Pont-Croix, qui devinrent prêtres plus tard, mais François Belbéoc'h qui sera un jour le légendaire

Père Fanch, supérieur de la Maison, — et Hyacinthe de Goësbriand, frère de l'évêque, blessé d'une balle au front à Castelfidardo, — André de Rodellec du Portzic, J.-B. Piedoye, Henri Chancerelle, mort à Douarnenez, en 1933, — et l'héroïque Urbain de Quélen, tué au combat de Monte-Libretti et dont les restes se trouvent dans la chapelle du cimetière de Hanvec.

Aucune mention non plus de la guerre de 1870. Cependant, on constate que le 9 Octobre, le Directeur et le second assistant seuls nomment les dignitaires (au nombre desquels est Louis Treussier, le futur archiprêtre de Saint-Pol de Léon). Le Préfet, — c'est Yves Le Coz — qui sera ensuite curé de Pleyben et chanoine du Chapitre, est pour le moment à la guerre, ainsi que son assistant Pen-nanroz. Leurs signatures réapparaîtront sur les registres le 27 Juin 1871, et à la procession du Saint-Sacrement, le Préfet portait la bannière en uniforme d'officier. Cela fit sensation !

De l'expulsion, pas un mot. Au haut d'une page, quelques lignes de M. Breton : « Institution Saint-Vincent de Paul, Quimper, ouverte en Octobre 1907 pour remplacer le Petit Séminaire de Pont-Croix.

La Congrégation de la Sainte-Vierge a été rétablie dans la nouvelle maison et affiliée à la Prima Primaria de Rome (Bref à Mgr Dubillard du 8 Décembre 1907) ».

En 1910 fut inaugurée le port d'une médaille, toujours en usage aujourd'hui, frappée spécialement avec la mention : Congrégation de la Sainte-Vierge, Saint-Vincent, Quimper (Pont-Croix). Elle s'épingle, avec un discret ruban de velours bleu, au revers de la veste. Elle remplaçait une médaille ovale, plus grande, que l'on portait suspendue à large ruban bleu passé autour du cou et qui, paraît-il, ne répondait plus au goût et aux mœurs modernes.

**

1914. — « La guerre, qui a mobilisé quinze professeurs et surveillants, a désorganisé aussi le Conseil de la Congrégation. Le Directeur est à l'hôpital temporaire n° 37, installé à Pont-Croix, dans l'ancien Petit Séminaire. Le premier assistant a été appelé à Brest en Septembre ; le second n'est pas rentré ; deux autres conseillers ont été mobilisés en Novembre. Seul le Préfet est resté... »

Les réunions du dimanche ont eu lieu assez régulièrement avec ou sans le directeur. »

Le Directeur était M. Salaün. Une notice consacrée à un ancien Préfet de la Congrégation a souligné l'influence profonde qu'avait sur les congréganistes ce directeur « qui nous grondait avec douceur et fermeté, qui nous rappelait le prix de la vie, qui nous remettait devant les yeux le but à atteindre, qui nous formait à la vie intérieure, qui gar-

« dait à la liberté et à la gaieté des vacances la note surnaturelle » (1).

En 1918, M. Salaün disparaissait brusquement, emporté par cette grippe infectieuse qui ravagea l'Europe.

L'année suivant, les professeurs rentraient, la guerre terminée, et M. le chanoine Uguen confiait à M. Prigent la direction de la Congrégation.

Le 9 Juillet, les congréganistes se rendaient à la « Mère-de-Dieu » pour élire le nouveau Préfet. C'était leur dernier pèlerinage à cette chapelle... En Octobre 1919, en effet, le collège Saint-Vincent rentrait à Pont-Croix.

Et désormais, comme au siècle dernier, c'est au sanctuaire de Comfort que les congréganistes vont dire à la Sainte Vierge leur respectueuse et filiale reconnaissance, en même temps que leur volonté de rester à jamais fidèles à leurs engagements.

(A suivre.)

LES SPLENDEURS VATICANES

Le dimanche de Pâques, j'ai assisté à la canonisation de saint André Bobola, de Salvatore da Horta, et de saint Jean Léonardi. Dans ce cadre unique de la basilique vaticane remplie d'une foule immense de fidèles, cette cérémonie de glorification est vivement impressionnante, car elle saisit l'être tout entier, et apporte à l'âme une joie profonde. Voir cette cérémonie grandiose, la vivre intimement me paraît un grand bienfait, malheureusement réservé à un trop petit nombre de chrétiens, et parmi les membres de la grande famille de Saint-Vincent, beaucoup certainement n'ont pas eu ce privilège. Ne me serait-il pas possible d'y suppléer un tant soit peu en racontant ce que j'ai vu et ce que j'ai senti. J'ai pu bien suivre toutes les parties de ces splendeurs de notre liturgie : sans aspirer à une belle description, que je ne puis donner pour diverses causes, je voudrais tout au moins rapporter quelques détails, livrer quelques impressions sur le cortège papal, sur la canonisation elle-même, la grand'messe pontificale, et la bénédiction solennelle appelée par Pie XI sur la ville et sur le monde entier.

J'ai dit que j'ai pu suivre de près toute la cérémonie. En effet, un évêque de Chine, de passage à Rome, avait bien voulu me prendre avec lui, et c'est ainsi qu'à sa suite, je rentrais au Vatican vers 8 heures et demie pour prendre

(1) L'abbé Jean Le Moal.

part au cortège. Bientôt tous les prélats, en mitre et chape blanche, sont réunis à la chapelle sixtine pour attendre le Pape. Dans les salles voisines il y a un va et vient de gens affairés : dignitaires aux nombreuses décorations, gardes nobles en grande tenue, gardes suisses en armures moyenâgeuses ; tous ces curieux uniformes, pittoresques et imposants, seraient facilement un sujet de distractions !

Mais voici le Saint-Père ; avec quelle émotion je le regarde, tandis qu'il passe tout près de moi. Sous la tiare d'or, ses vieux traits pâles reflètent une âme en prière, et à le voir si recueilli, on dirait volontiers qu'il prie, qu'il implore les lumières de l'Esprit pour cette « définition ex cathedra » qu'il va prononcer tout à l'heure...

Par les escaliers royaux, résonnant aux strophes chantées de l'*Ave Maris Stella*, le cortège descend lentement vers la basilique. Déjà, en tête de la procession, sont rentrés dans l'église, les représentants de nombreux ordres religieux, puis viennent les délégations du clergé romain, les étendards des trois nouveaux saints, précédant la longue file des évêques, des archevêques et des cardinaux.

En franchissant la porte de bronze, on est vivement frappé par la grandeur du spectacle. Dans cette immense nef aux proportions harmonieuses, il y a des lumières par milliers ; elles courent le long des corniches éclairant les inscriptions grecques et latines, et s'en vont jusqu'au fond tout là-bas, où elles n'apparaissent plus que comme un grand trait lumineux ; et de chaque côté, elles pendent en nombreuses grappes, aux arcades des chapelles latérales. Des énormes piliers, on ne voit plus le marbre, car les tentures rouges galonnées d'or, où les tapisseries représentant les miracles acceptés pour la canonisation, sèment de temps en temps une note agréable, ne s'arrêtent qu'aux rangées de niches où sont placées les statues des fondateurs d'ordres. Une foule très dense se serre dans la basilique, séparée en deux, par une large allée centrale, où s'avance la procession.

Mais voici que s'élèvent, sous le portique, les premières acclamations. Et alors commence le triomphe qu'est l'entrée de Pie XI à Saint-Pierre. Des « viva il papa » partent bientôt de toutes ces poitrines, formant une clameur que dominant les notes frémissantes des trompettes d'argent. Et lentement, le Chef visible de l'Eglise, « bénissant et priant, passe au-dessus des têtes, à travers des mains qui se lèvent, des chapeaux et des mouchoirs qui s'agitent, des figures d'enfants qui sourient, élevés bien haut par des bras bienveillants ». Et en plus de ce que vous voyez, en plus de ce que vous entendez, il y a encore l'invisible, la foi, et l'amour de ces chrétiens, et c'est cela surtout qui cause en vous cette émotion intense difficile à exprimer... Lentement, les grands éventails qu'on porte aux côtés de la « sedia », ont contourné la confession, et finalement se

sont arrêtés à l'extrémité du chœur, devant le trône dressé sous la chaire de Saint-Pierre.

Le Saint-Père a bientôt pris place à son trône, et aussitôt commencent les obédiences. Tour à tour, les cardinaux, puis les archevêques et les autres prélats, s'approchent du Pape, et en faisant les genuflexions d'usage, viennent baiser l'anneau du « pêcheur », pour montrer leur soumission au successeur de ce premier vicairé du Christ dont la statue de bronze est aujourd'hui richement habillée, comme l'est chez nous la madone de Rumengol au jour du grand pardon.

Les obédiences finies, le cardinal-postulateur se lève pour présenter une supplique au Pape, lui demandant instamment « *instanter* », la canonisation des trois bienheureux. Un prélat secrétaire répond que le Saint-Père est pleinement édifié sur les vertus des trois bienheureux et sur les miracles par lesquels le Seigneur a fait éclater leur gloire, mais avant de se prononcer dans une affaire aussi importante il exhorte l'assistance à implorer les lumières divines par l'intercession de la B. V. Marie, des S. A. Pierre et Paul, de toute la cour céleste, et toute l'assemblée s'agenouille pour chanter les litanies des saints. Une seconde fois, le cardinal postulateur refait sa demande, et avec plus d'instance : nouvelle exhortation à la prière, et après un *Miserere*, Pie XI lui-même entonne le « *Veni Creator* ». Enfin, après une troisième supplique adressée « *instanter, instantius, et instantissime* », le Souverain Pontife, assis sur sa chaire en qualité de docteur et de chef de l'Eglise universelle, prononce la sentence solennelle. Il se produit un silence attentif ; on écoute cette voix grave, et lente, mais ferme jusqu'au bout, que les hauts-parleurs font parvenir aux oreilles de tous : « *Sanctos esse decernimus, ac definimus, ac sanctorum catalogo adscribimus* ». Et bientôt les voûtes résonnent aux accents du « *Te Deum* » chanté par toute la foule, tandis que le joyeux carillon des quelques 400 églises de Rome, annonce à la Ville, l'heureuse nouvelle. C'est la joie de la résurrection que publient ces cloches, la joie de l'éternelle jeunesse du Christ, épanouie, dans ses trois serviteurs, et qui doit fleurir en nous aussi, puisque nous sommes les membres du Christ. Une homélie du Pape propose à notre imitation les exemples glorieux des trois nouveaux canonisés. Je pense à Saint-Vincent dont un autre ancien est là près de moi, et cette chère Maison n'est pas oubliée dans les nombreuses prières qui, de l'immense assemblée, montent vers le ciel. Puissent beaucoup de jeunes y trouver comme par le passé, la voie qui conduit au vrai bonheur, par le ministère des paroisses, comme saint Jean Leonardi, par l'apostolat en mission, comme saint André Bobola, par la vie religieuse, comme l'humble Frère Salvatore da Horta !...

La canonisation est ordinairement suivie d'une grande messe papale : cette année, la santé de Pie XI ne pouvait pas supporter une telle fatigue ; et pour cette raison, l'insigne privilège de célébrer les saints mystères, à l'autel papal, au-dessus du tombeau du prince des apôtres, échet de droit au cardinal doyen du Sacré Collège. C'est une grande grâce d'assister à une telle messe. La beauté et la richesse des nombreux ornements et de tout ce qui touche à l'autel ; l'expression des chants liturgiques sous la direction du célèbre Perosi ; l'atmosphère enfin de ce peuple en prière ; tout ce faste extérieur, en frappant nos sens, nous aident à mieux comprendre la grandeur du Saint-Sacrifice...

Parmi les rites particuliers de cet office, il en est un qu'il faut rapporter : ce sont les offrandes que des cardinaux viennent présenter au Pape, au moment de l'offertoire. Il y a trois énormes cierges dont les fines peintures représentent l'image du nouveau saint, et les armes du Souverain Pontife. Il y a deux grands pains, l'un doré, l'autre argenté ; puis deux barillets remplis d'eau et de vin, enfin trois cages grillagées, contenant l'une deux blanches colombes, l'autre une tourterelle, et la dernière quelques petits oiseaux. Les manuels de liturgie donnent de ce rite poétique plusieurs explications. C'est d'abord un souvenir des premiers siècles de christianisme, quand à l'offertoire les fidèles offraient au célébrant de nombreuses oblations, tant pour fournir la matière du sacrifice, que pour l'entretien des ministres sacrés. Mais aujourd'hui c'est surtout un symbolisme, exaltant les vertus des trois nouveaux saints par de touchantes allégories. Dans cette gerbe de significations mystiques cueillons quelques fleurs : les cierges nous rappelleront que dans l'Eglise du Christ, ces serviteurs du Tout-Puissant ont brillé comme des lumières par leurs exemples vertueux ; leur âme était remplie de l'Esprit-Saint, et le Docteur Angélique montre combien justement le Saint-Esprit apparaît sous la forme d'une colombe ; enfin, comme les petits oiseaux qui ne reposent qu'un instant à terre, toute leur vie, ces trois saints ont tendu vers le Ciel.

La messe terminée, c'est encore le cortège, les mêmes acclamations, et ce moment où l'on sent avec des milliers de cœurs. Puis la vague humaine remplit lentement l'espace laissé libre devant la basilique. La grande place Saint-Pierre est couverte par la foule, qui s'étend depuis le cordon de troupes italiennes, au pied du perron monumental de la basilique, jusqu'au Tibre, dont on aperçoit au loin les quais, par la grande avenue tout récemment percée. Il y a une tâche blanche tout près de la façade de Saint-Pierre, dessinant vaguement le calice d'une fleur : ce sont 12.000 jeunes filles, des J. C. Italiennes, chantant leur hymne national, en attendant l'arrivée du Saint-Père.

Car cette foule innombrable n'est là que pour recevoir la bénédiction « *Urbi et Orbi* », et tous les regards demeurent tournés vers la porte du balcon, d'où pend un long tapis aux images des trois nouveaux saints. « La porte du balcon s'ouvre enfin au milieu de longs applaudissements... Au commandement des officiers, les mains claquent sur les fusils, on présente les armes... l'hymne pontifical lentement s'élève... à l'ombre d'un dais blanc et or, porté sur la Sedia, la vision de majesté, la vision de paix s'avance... les acclamations retentissent, les bras se lèvent... ce n'est plus qu'un cri de jubilation et d'amour. Du balcon, un capitaine de la garde noble fait un signe, on s'agenouille, et suave, la bénédiction du Père descend sur les enfants ; les fanfares sonnent, les carillons s'enflamment, le bourdon roule sur l'océan des têtes la vague ininterrompue de ses sons fermes et veloutés. C'est fini ! Verrai-je encore dans ma vie quelque chose d'aussi grandiose ? Je ne le crois pas. Pour contempler mieux, je n'ai plus qu'à aspirer au ciel. »

Le confrère des Missions-Etrangères qui écrivait ces dernières phrases, il y a cinq ans, s'en est allé depuis contempler « ce mieux » après avoir passé sur terre un seul mois de sacerdoce. Il avait écrit, comme conclusion, ce programme de vie : « Vive le Pape donc ! Travaillons pour « *Lui* » pour le Christ dont il est pour nous la douce image ». C'est aussi ma pensée, tandis que je rejoins le séminaire. Par delà cette coupole si gracieuse sous le ciel bleu d'Italie, et qui, dessinée sous les étoiles par des centaines de lampes, sera si belle ce soir, par delà cette coupole, je vois les lointaines missions. Dans la vie de tous les jours, celle d'aujourd'hui, mais surtout celle plus pénible de ces « *avants-postes* » de l'Eglise, cette image de la coupole, avec les souvenirs des splendeurs qu'elle éveille, sera une force et une consolation.

François LE DU, *de Saint-Goazec,*
aspirant missionnaire.

Le Mot de la Fin

Yves, réprimandé par son professeur, se met à pleurnicher, au grand amusement de ses camarades. Puis, soudain, le voilà qui devient : Yves qui rit.

On s'étonne. Pourquoi ce brusque changement ?... : — « Je voulais bien pleurer, mais c'est les autres qui me font rire ! »

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.



BULLETIN DU PETIT-SEMINAIRE DE PONT-CROIX



Publication périodique (N° 160)

Septembre-Octobre 1938

MESSÈS DU SOUVENIR

NOVEMBRE : Lundi 7. — DÉCEMBRE : Vendredi 9.

SOMMAIRE

- I. — Compte rendu de la X^e Assemblée Générale des Anciens.
- II. — Liste des présents à l'Assemblée. — Accusé de réception.
- III. — Congrégation de la Sainte Vierge à Pont-Croix (suite et fin).

X^e Assemblée Générale des Anciens de Saint-Vincent

le 31 Août 1938

Lorsqu'on écrira « l'histoire des véhicules à travers les âges », et l'auteur en pourrait bien être un Ancien de Saint-Vincent, une source curieuse de renseignements sera la collection de notre cher *Bulletin*. Les amicalistes d'autrefois, si je m'en réfère à de pittoresques récits, n'avaient guère pour se rendre dans la capitale du Cap, que leurs jambes ou les jarrets d'acier du Transcapien, d'aucuns, et vénérables — n'est-ce pas Révérendissime Dom Corentin ? — disait, « la Youte ». Ce fut l'âge pré-historique. Puis, dans les années suivantes, le narrateur du *Bulletin* constate (les Réseaux aussi !) que « la Youte » perd des amateurs. La bicyclette, « petite reine », la moto pétaradante, et surtout les autos envahissent désormais le « Boulevard ». En l'année de grâce 1938, 3 voyageurs (!!!) ont pris le train entre Quimper et Douarnenez pour venir à notre réunion... Par contre, notre bon Econome, il s'y entend, avait prévu l'invasion par la route qui, comme tout le monde le sait, a vaincu le rail.

Toujours est-il que, dans ce frais matin où le clocher de notre « cathédrale » se revêtait des plus délicates nuances, l'animation avait commencé de bonne heure chez nous. De nombreux prêtres arrivés la veille offraient à Dieu les prémices de cette journée.

*
**

9 heures. — Les bonnes volontés sont mises à contribution et déjà la salle du banquet prend son grand air de fête. Dans les cours, sous le cloître, des groupes se forment et se disloquent au gré des arrivées.

10 heures. — Notre assemblée va s'ouvrir. La chapelle s'est faite toute accueillante. « Nous n'avons pas grand' chose en ce moment », disait modestement la Sœur chargée de la décoration ; et de fait, l'été a passé sur le jardin, avec son souffle brûlant : mais, sous sa parure de geraniums rouges et de verdure, l'autel est magnifique et attirant.

La messe est dite par M. le vicaire général Joncœur. Son Excellence Monseigneur Cogneau assiste au chœur. Après l'Evangile, nous écoutons la parole bienfaisante de M. le chanoine Le Grand. Depuis qu'il a quitté le Séminaire,

M. Le Grand, outre sa charge d'official, n'a pas cessé de se dévouer au ministère de la parole. Aujourd'hui, c'est le blason de Saint-Vincent qu'il nous commente, en un langage tout surnaturel. Qui donc, parmi ses auditeurs, ne se sera pas senti, après cette allocution, plus généreux et plus décidé à poursuivre l'idéal entrevu et accepté jadis au Collège ?

Pendant la messe, toutes les voix s'unissent en des cantiques très simples et très doux que tant de générations ont aimés ! M. le Supérieur monte ensuite en chaire pour rappeler les vides creusés par la mort dans notre grande famille. L'absoute est donnée par Monseigneur Cogneau, qui clôturera la réunion en nous donnant la bénédiction du Saint-Sacrement.

Et la chapelle se vide lentement, tandis que l'orgue tressaille, exulte, soupire et lance vers les voûtes ses suprêmes accords. L'artiste qui joue c'est M. le Marrec : c'est tout dire.

*
**

Sous le cloître, les conversations reprennent, pleines d'entrain. Les « cours » se cherchent, parfois vainement ! Mais déjà, on nous presse : c'est l'heure des « informations ». Le son aigret d'une sonnette tinte éperdument : je pense à toi, méchant Garriguet des contes de Daudet, qui tant hâtais les trois messes de Minuit... « Plus vite, plus vite... » Un peu de patience, et tout le monde se case dans la Salle des Fêtes. L'assemblée est moins dense cette année : 125 ? 130 ? Un tantinet de paresse, chers Amicalistes ? Des raisons valables aussi, dont notre président, M. le chanoine Pichon, nous donne connaissance. Au prône de M. le Recteur, ce sont parfois les fidèles paroissiens qui « attrapent » pour ceux qui manquent à l'appel. Notre président est plein d'indulgence. Mais le *Bulletin* aura bien le droit de faire les gros yeux, et de dire à tous pour 1940 : « Il faut venir, même si cela vous gêne : vous ne le regretterez pas ».

Nul ne me contredira, si j'affirme que nous avons un Bureau remarquable. Notre président préside à la perfection. Nos rapporteurs n'ont qu'à être eux-mêmes, et c'est un régal d'humour et de finesse. Les esprits moroses ou sceptiques liront pour leur grand bien, les autres pour leur plus grand plaisir, les deux rapports si pleins d'enseignements. Gage certain d'optimisme : en 1936, nous avons un excédent de 44 francs des recettes sur les dépenses ; en 1938 : 6.629 fr. 10 ! (Applaudissements nourris sur tous les bancs.) Une conclusion du rapporteur financier est mise aux voix : **RELEVER LA COTISATION DE 15 A 20 FRANCS.** (Aplaudissements discrets). Et puis, pour se libérer de la cotisation *au lieu de 100, puis 200 francs, c'est 300 FRANCS* qu'on verserait désormais ;

sans ôter à ceux qui sont déjà libérés le droit de se « relibérer ».

Le motif de ce train de décrets-lois : contribuer à l'embellissement de notre chapelle par l'érection de deux nouveaux autels, ramène l'enthousiasme dans les troupes hésitantes. Avec le même élan, les Anciens acclament l'idée si opportune et si pieuse qu'on leur propose, de contribuer, au gré de leur générosité, à faire élever sur la tombe du très regretté M. le chanoine Uguen, une belle et simple croix celtique. *A cette souscription le Bulletin ouvre toutes grandes ses colonnes.* Signalons encore une « mouvement » dans le Comité : M. François Le Jollec, de Plomodiern, est délégué et choisi pour remplacer M. Laurent, décédé.

La séance est terminée.



On va enfin pouvoir prendre l'air, griller une cigarette... Mais non, la sonnette de Garriguet tinte et tinte encore. Tout le monde a compris : M. l'Econome n'aura pas de mal à se faire obéir. Il a fait les choses royalement, et avec beaucoup de goût. Le buste de S. Exc Mgr Duparc domine l'assemblée. Notre Evêque vénéré aime tant son Petit Séminaire. S. Exc. Mgr Cogneau bénit la table et le repas commence plein d'entrain.

A la table d'honneur, autour de Son Excellence et de M. le chanoine Pichon ont pris place : M. le chanoine Joncour, vicaire général ; M. R. Kérisit, vice-président de l'Association ; M. Planchais, doyen de l'Assemblée ; M. le chanoine Le Grand ; M. le Supérieur de Saint-Vincent ; M. le chanoine Le Goasguen ; M. le chanoine Prigent ; M. le chanoine Moré, curé de Châteaulin ; M. Louis Bernard, de Pont-Croix ; M. Le Pemp ; M. Mordellec, de Morlaix ; M. Le Guill, professeur à Quimperlé ; M. le chanoine Mayet ; M. le chanoine Bossus.

La carte du menu, joliment présentée, était offerte par l'Imprimerie Cornouaillaise. En voici le détail :

Melon
Jambon de Saint-Vincent
Suprêmes de Turbot, sauce Mayonnaise
Rôti de Veau
Haricots Verts
Bavarois Normand
Corbeille de Fruits
Café

— VINS —

Anjou : Montjean Supérieur
Bordeaux : Saint-Julien et Pomerol (1).

(1) Le vin vieux de Bordeaux, Saint-Julien et Pomerol, a été gracieusement offert par la maison **Audy, de Libourne** (Gironde).

Une innovation appréciée en 1936 a été conservée : pour éviter de nous saturer d'éloquence à la fin du banquet, les tostes si désirés nous seront distribués goutte à goutte pour ainsi dire, après chaque service ; il y aura d'ailleurs moins de tostes que les autres fois.

Il est de tradition qu'un jeune séminariste monte le premier à la tribune. *Auguste Boussard* ne doit pas être à son essai d'éloquence. Sa voix est ferme et porte bien. Je n'ai pas osé l'interviewer : mais je parierai qu'il fréquente Péguy : « Comme le bûcheron enfonce le coin dans le dur billot de chêne... ». Lisez vous-même pour avoir le plaisir de la découverte.

Jean Le Séac'h n'y va pas par quatre chemins. Il a pratiqué César autrefois, et son éloquence a pris un cachet de concision toute militaire. Mais quelle verve, quelle gracieuse pirouette en l'honneur de M. Le Pemp, « dont l'intervention judicieuse et hilare » l'aurait, paraît-il, sauvé certain jour du parfait ridicule. Quelle émotion aussi, pour dire sa reconnaissance à tous ceux qui, dans cette maison, lui ont fait une âme forte et croyante ; et, pour qui connaît Jean Le Séac'h, ce ne sont pas là paroles que vent emporte. La salle applaudit vivement le jeune officier, arrivant d'Afrique tout de blanc habillé, quand il descendit de la tribune pour reprendre avec M. Bosson une bonne histoire interrompue.

M. le Supérieur trouva dans son cœur les mots qu'il fallait pour exalter la belle figure de M. le chanoine Uguen. Il évoqua aussi le souvenir de M. Laurent, un Ancien qui fut « le type accompli de la conscience professionnelle, le modèle du chrétien, et un père de famille exemplaire », et, pour terminer, il demanda le concours généreux de tous : il faut que Saint-Vincent vive et prospère, contre vents et marées.

Notre Président, à son tour, prit la parole et, après avoir provoqué une levée de boucliers en insinuant — pure calomnie — que tous les Anciens ne lisent pas tous les numéros du *Bulletin*, bien vite, il se rallia tous les suffrages par son délicat hommage à Son Excellence Monseigneur Cogneau, à M. Joncour, « le bon Monsieur Joncour », et à notre prédicateur de ce matin, « le docte M. Le Grand ».

Se levant pour exprimer sa joie de participer à une si charmante fête de famille, *Monseigneur* nous dit tout haut ce que tous pensent en eux-mêmes : pour la plus grande joie des Amicalistes, et la joie augmente quand on est nombreux à la partager, il faudra que chacun fasse un effort de propagande la prochaine fois. Ce désir sera, nous l'espérons, entendu de la grande famille des Anciens dispersés aux quatre vents de l'horizon.

... « En France, tout finit par des chansons. » Chacun

sait que M. Bosson est au mieux avec les Muses. Le fait est qu'il y mit un entrain si endiablé que notre vénérable doyen d'âge lui-même, le bon M. Planchais, 82 ans, scandait gaillardement la mesure avec sa pipe. Et c'est ainsi que nous revînmes tous « du Pont-Physique », traînant après nous la foule des souvenirs qui, peu à peu, au cours des heures, avaient surgi du passé...

Et maintenant, rendez-vous en 1940 !

INTERIM.



Sermon de Monsieur le chanoine LE GRAND.

VINCENTI DABO caelum et palmas per crucem.
 AU VAINQUEUR JE DONNERAI le ciel et les palmes par la croix.

EXCELLENCE,
 MESSIEURS,

Une pieuse pensée nous groupe ce matin en cette chapelle du Petit Séminaire de Saint-Vincent, comme nous nous pressions jadis — plusieurs d'entre nous du moins — ici-même, dans l'antique église des Ursulines, à moins que ce ne soit dans le cénacle tout provisoire du dortoir Neuf, ou même dans le sanctuaire accueillant du Likès. Il nous plaît de nous rappeler, nous venons dire merci, nous avons voulu nous renouveler...

Nous rappeler ! *Meminisse juvat* ! Nous rappeler nos morts, afin de prier pour eux, et spécialement pour M. le chanoine Uguen, fondateur de notre Association ; raviver en nos âmes de bienfaisants souvenirs : les bénédictions du Seigneur qui, dans cette Maison, nous conduisait comme par la main, et les prières qui s'élevaient alors de notre cœur, avec quelle confiance, quel charme, quelle onction peut-être ; retrouver aussi la fraîcheur de nos impressions de petits séminaristes, en même temps que la ferveur volontaire et la générosité décidée du futur prêtre ou du vaillant chrétien rentrant dans le monde.

Et, nous souvenant, nous dirons merci : nous le savons par expérience personnelle et par l'expérience des autres, l'action de grâces est un devoir qu'on oublie trop, et, chose étrange, l'ingratitude est le péché de quelqu'un qui est de la maison. Notre-Seigneur le souligne douloureusement en félicitant le lépreux qui est venu le remercier : « Sur dix, aucun n'est venu, sauf cet étranger. » Affligeante spécialité que Saint Jean met en relief : « *In propria venit, et sui eum non receperunt.* » Ce ne sera point notre péché, ni notre spécialité, car c'est avec le même cœur, le même entrain, le même enthousiasme que jadis que nous redisons aujourd'hui le *Te Deum* et le *Magnificat* du remerciement.

Ou plutôt, avec la même foi et la même jeunesse : cette fête de famille nous donnera, s'il en est besoin, de les retrouver en revenant, en quelque sorte, à nos origines. Tandis que, au Collège, nous peinions sur l'histoire de la Grèce ou sur les versions latines, notre imagination se laissait prendre au mer-

veilleux enchantement de l'antique mythologie. Elle admirait les oiseaux de légende, les fabuleux Centaures, les géants monstrueux. L'un de ceux-ci, Antée, fils de la Terre et de Neptune, nous paraissait particulièrement étrange. Tous ceux qui s'aventuraient dans ses domaines devaient lutter contre lui, et ils payaient de leur vie une défaite certaine. Hercule lui-même, bien que l'ayant terrassé trois fois, ne put le vaincre, parce que Antée reprenait des forces chaque fois qu'il touchait la terre. Pardonnez ce souvenir profane. Comme Antée, nous retirerons de cette fête une vigueur et une jeunesse nouvelles, parce qu'elle rétablit le contact avec la source première de nos idées, de nos sentiments, parce qu'elle nous ramène aux origines de notre vie sacerdotale ou de notre vie chrétienne plus ferme et plus éclairée, parce qu'elle nous remet dans le cœur ou sous les yeux notre idéal de petit séminariste.



Cet idéal, il n'a cessé de briller à notre horizon ; nous le comprenons mieux aujourd'hui, il n'a pas changé ; nous l'avons vécu, les uns plus, les autres moins ; tous, conformément au vœu de l'Apôtre, nous devons nous efforcer de le réaliser chaque jour davantage « *de die in diem* ».

Cet idéal, l'écusson de Saint-Vincent le résume admirablement par sa croix pourpre, ses palmes vertes entrelacées et ses trois étoiles d'or scintillant dans un firmament d'azur.

Et volontiers, avec l'historiographe du Collège, nous le traduirions dans cette formule de notre texte : *Vincenti dabo caelum et palmas per crucem*. Au vainqueur je donnerai le Ciel et les palmes par la Croix.

I

Par la Croix !

La Croix passe — *Vexilla Regis prodeunt* —, elle divise le monde sur son passage. Et les hommes ne savent pas que c'est la Croix qui les divise. Mais nous, nous le savons.

Tout chrétien doit en effet continuellement s'orienter vers la Croix, étant le disciple du Christ dont la vie depuis le pre-

mier instant de l'Incarnation, tendait à la Croix. *Tota vita Christi — et Christiani — Crux est et martyrium.*

Et s'il en est ainsi du baptisé, que dire du prêtre qui, par son ordination, est lié davantage encore à Jésus prêtre et victime ? Avec quelle émotion nous nous rappelons la parole du Pontife au premier jour de notre sacerdoce : « *Agnoscite quod agitis* : Ayez l'intelligence de ce que vous faites ; imitez ce que vous touchez et ce que vous opérez. Et puisque vous renouvez le mystère de la mort du Sauveur, soyez donc, vous aussi, des hommes morts, des hommes crucifiés, des hommes qui inclinent positivement vers la Croix ! »

Nous autres prêtres, nous sommes en effet la continuation de Jésus, l'instrument de Jésus, le supplément de Jésus ; nous nous prêtons au Christ pour nous transsubstantier en quelque sorte en Lui ; nous ne sommes pas seulement la voix du Christ, mais nous devons avoir aussi le cœur du Christ par les dispositions qui nous animent.

Or, les dispositions les plus profondes du Christ sont l'amour du Père et l'obéissance allant jusqu'à la mort, et à la mort de la Croix. Depuis que le Verbe s'est fait chair jusqu'au drame du Calvaire, une seule image peuple son âme : la Croix.

La Communion, dès lors, et la Messe, ne sont pas pour nous prêtres, — ni même pour les simples fidèles, — surtout une amoureuse et consolante intimité avec Notre Seigneur, mais d'abord une union avec le Christ crucifié, immolé, sacrifié. Le Christ veut nous faire vivre de sa grâce, qui est avant tout une grâce victimale et sacerdotale. Et le prêtre doit être un autre Christ, un Crucifix vivant, une Croix. « *Sacerdos alter Christus.* »

Il ne s'agit pas, pour nous, de mettre dans notre vie le plus de souffrances possible, mais d'embrasser l'abnégation continue du devoir d'état bien accompli, entièrement réalisé, avec cette perfection et ce fini de l'amour. Il n'est que de dire oui toujours et à fond à la volonté claire de Dieu. Nous acceptons d'avance toute la part de croix que la Providence nous destine : elle fera le choix, et le choix fait, nous accepterons notre croix, nous nous inclinons vers elle, nous la désirerons, afin que Jésus nous reconnaisse vraiment comme un des siens. « Pour moi, s'écriait S. Paul, Dieu me garde de me glorifier, si ce n'est dans la Croix. »

C'est l'idéal qu'on nous proposait ici, à nous, élèves. On nous disait : « Efforce-toi de te rendre de moins en moins indigne de ce sacerdoce qui est le rêve de ton âme ; ne te laisse pas rebuter dans ta vie journalière, par les difficultés de la leçon à apprendre et le devoir à faire ; montre-toi courageux surtout dans ce combat où le jeune homme est souvent engagé, le combat de la pureté : « *Florete sicut lilium.* ». Sois le champion inlassablement épris de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce qui est noble, c'est-à-dire le bon chevalier de la Croix « *bonus miles Christi.* »

Et depuis, le Baptême continue le même langage et l'Ordre redit sans cesse la même consigne, écho de celle du Maître : « Il faut porter ta croix. Tu n'auras pas besoin de la chercher ni de te baisser pour la prendre, elle se placera d'elle-même sur tes épaules. La croix, c'est la souffrance, la douleur qui te guettent et ne t'abandonneront que sur le seuil de la tombe.

La croix, c'est l'épreuve sous toutes ses formes : insuccès, humiliations, abandons. La croix, c'est la condition dure et pénible de la vertu persévérante. La croix, c'est surtout la fidélité au devoir d'état tout entier, toujours. La croix, c'est peut-être le dégoût, l'atonie, la tristesse, en face d'une vie si différente de celle que l'on avait rêvée : faire ce que l'on ne voudrait et ne pas faire ce que l'on voudrait. La croix, d'un mot, c'est dire non à la nature pour dire oui à Dieu et pour suivre Jésus... »

Suivre Jésus, voilà la manière de porter la croix. Les mondains ne sont pas exempts de croix. Leur croix est aussi pesante, aussi accablante peut-être que la nôtre : ils ne la portent qu'en murmurant, avec haine et colère, parfois avec désespoir.

Nous, au contraire, qui portons notre croix avec foi, et, chargés de son fardeau, nous mettons courageusement à la suite du Divin Maître, nous la trouvons légère et douce. Légère, parce que Jésus-Christ devient pour nous un mystérieux Cyrénéen ; douce, parce que, nous aidant de sa grâce, Il nous rend son fardeau agréable. « Baisez votre croix avec foi, disait le saint Curé d'Ars, elle sue le baume. »

Ne vient-elle pas en effet d'un Dieu qui nous aime et qui ne nous la met sur les épaules que pour notre bien ? Comment dès lors ne pas l'accueillir avec courage, ne pas l'étreindre avec amour, ne pas la porter avec générosité ?

Ah ! je comprends maintenant l'enthousiasme des martyrs et des saints dans leurs souffrances, au milieu des tortures, brisés par la croix : ou souffrir ou mourir !

Je comprends le sentiment de l'apôtre André le jour de sa mort : « O bonne Croix, qui as reçu ta gloire des membres du Seigneur, o croix désirée longtemps, aimée avec tendresse, recherchée sans relâche, et enfin préparée à mon cœur avide d'elle, oh ! accueille-moi et m'enlève du milieu des hommes pour me rendre à mon Maître ; qu'Il me reçoive par toi, Celui qui par toi m'a racheté. »

Je comprends surtout les bénédictions et les bienfaits du Chemin royal de la Sainte Croix.

Qui les dira jamais convenablement ?

La croix rapproche de Dieu en nous éloignant de nous-mêmes.

La croix est une attention d'amour de la part du Père. « Je suis la vraie vigne et mon Père est le vigneron ; tout sarment qui porte du fruit, Il l'émonde afin qu'il en porte davantage. »

La croix, c'est donc la sainteté : en aurions-nous peur ?

La croix jointe à celle du Maître et à celle des disciples, emportée en plein courant de Rédemption est « l'achèvement » de la Passion du Sauveur.

La croix : l'imitation de Jésus-Christ en a chanté les bienfaisants effets en termes magnifiques dans le chapitre *De via regia sanctae crucis* ; elle nous assure que s'il y avait eu quelque chose de meilleur et de plus avantageux qu'elle, nul doute que Jésus-Christ nous l'eût appris par ses paroles et par ses exemples, et elle conclut : *In cruce salus, in cruce vita...* N'est-ce point ce que proclament fièrement nos « armes » de famille : *Per crucem, palmas ?*

II

Des palmes vertes enlacent notre croix sanglante. Il faut, coûte que coûte, avec la grâce de Dieu et la vertu de la croix, malgré les cahots et les ronces du chemin, remporter la victoire et cueillir la palme du vainqueur. *Et violenti rapiunt illud* : seules la ferme décision, la ténacité active, la générosité y parviendront.

On nous le disait encore jadis : « La vie du Petit Séminaire, avec ses travaux et ses luttes, est une préparation à la vie publique, dont elle trace l'image comme par anticipation et comme en raccourci. De part et d'autre, il y a un but qu'il s'agit d'atteindre, à prix d'efforts, sans se laisser abattre par les difficultés, ni même par l'insuccès, c'est-à-dire par la croix. Ici comme là, c'est une carrière où l'on court, et dans laquelle plusieurs arrivent au terme, tandis que d'autres s'arrêtent en chemin, à bout d'haleine, et ne se sentent pas le courage de pousser plus avant. La palme appartient, avec l'aide d'En-Haut, à l'énergie et à la persévérance. »

Plus tard, la Théologie, traduisant cela dans son langage, nous apprend qu'il est une vertu que la morale chrétienne, d'accord avec la sagesse antique, range au nombre des vertus cardinales, de celles qui sont le fondement de toutes les autres ; une vertu dont l'absence chez les uns ou la diminution chez les autres est le grand mal de notre époque ; une vertu nécessaire en tout temps, mais plus indispensable encore, si je puis m'exprimer de la sorte, dans les moments de lutte où la vérité et la justice sont violemment attaquées. Et cette vertu souveraine, c'est la force. « *Estote fortes* », a dit l'Esprit-Saint. *Vincenti dabo palmas*, reprend notre devise symbolique : au victorieux, au fort, je donnerai la palme.

La force, saint Thomas d'Aquin la définissait après Cicéron, « cette disposition de l'âme qui fait affronter le péril et supporter le travail de propos délibéré. *Fortitudo est considerata periculorum susceptio et laborum perpessio.* »

Elle est donc la condition de la victoire parce qu'elle prémunit contre un mal qui atteint parfois les meilleurs, et dont nous souffrons aujourd'hui plus que jamais, le pessimisme et le découragement. Il n'est rien de plus funeste pour les grandes et nobles causes que nous avons à soutenir.

Nous le savons d'expérience, on n'est pas toujours sûr de l'emporter ici-bas, même quand on a pour soi les bons arguments et les bonnes intentions. Sans doute, la vérité finit toujours à la longue par avoir raison, et le droit par triompher de l'injustice. Mais cela n'empêche ni le droit ni la vérité d'avoir leurs heures d'abandon et d'obscurcissement, c'est l'heure des ténèbres et de la défaite apparente, *hora tenebrarum*.

Que ce ne soit jamais pourtant un motif de désespérer de l'avenir ! Dans les luttes de la vie comme dans les combats de l'âme, il faut accepter d'être parfois écrasé, et se résigner à tomber ; seulement, au lieu de rester sur sa défaite, on reprend haleine, on se relève, et on se remet immédiatement à l'œuvre ; les batailles ne se perdent que moralement, et la victoire morale reste à l'âme forte qui sent son ardeur croître avec la difficulté et qui garde toujours et quand même confiance et espérance.

Voilà pourquoi nos palmes sont toujours vertes, nous prêchant inlassablement l'espérance !

III

Toujours donc aussi, quelles que soient nos croix, — et à cause de nos croix, — nous serons confiants et garderons l'espérance : l'espérance de la récompense promise, l'espérance du bonheur éternel, *Vincenti dabo cælum*, l'espérance du repos sans fin, de la vision intuitive de Dieu, d'un amour béatifiant. *Vacabimus, videbimus, amabimus*, nous chante tour à tour chacune des trois étoiles d'or brillant dans la voûte bleue du ciel de notre blason.

Vacabimus... Nous nous reposerons complètement, nous jouirons de grandes vacances, de vacances éternelles, nous prendrons notre retraite, la plus heureuse et la plus longue, sans infirmité ni vieillesse.

Cette terre n'est qu'un séjour de misère, de peines et d'afflictions : souffrir et mourir, c'est toute notre histoire ici-bas. Au Ciel, ce sera le repos, c'est-à-dire le bonheur complet, sans mélange, sans lacune, et que personne ne nous ravira quand une fois nous l'aurons possédé ; la paix et la joie que n'attristera aucune vicissitude ; la délivrance de tous les maux du corps et de l'âme...

Nos yeux qui ont versé des larmes, nos pieds qui se sont fatigués, nos mains qui ont travaillé, tous nos sens seront béatifiés, nageant dans un torrent de délices : plus de douleurs pour le corps.

Plus de tristesse pour l'âme : il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur. Dieu essuiera toutes nos larmes, et Il sera Lui-même notre récompense.

Que faut-il de plus pour stimuler notre activité, encourager nos efforts, nous entraîner dans la voie de la vertu, du dévouement, du sacrifice ?

Videbimus... Quelle sera notre émotion, notre surprise, lorsque, quittant cette terre d'amertume, nous ouvrirons les yeux à un autre spectacle et qu'un autre soleil les éclairera, quand nos pieds fouleront une autre terre, quand nous respirerons un air inconnu jusque-là, quand notre être tout entier baignera dans un océan de lumière. Oh ! alors, nous verrons les anges dont la Révélation nous dit des choses si belles, les saints dont les noms sont si grands dans nos souvenirs, les êtres que nous avons aimés, les pères et les maîtres de notre enfance et de notre vie, les amis fidèles de l'exil...

Nous verrons Marie dont nous fêtons ici la pureté immaculée le 8 Décembre et célébrions la gloire, à Comfort, le 31 Mai, sous le patronage de laquelle nous nous plaçons dans sa Congrégation, que nous aimons mieux que notre mère, et dont l'amour pour nous surpasse l'amour de toutes les mères.

Nous verrons Jésus, le plus beau des enfants des hommes, mais surtout, le Prêtre unique au sacerdoce duquel nous, prêtres, nous ne faisons que participer, et qui nous redira ce qu'Il disait autrefois : « Venez à moi, vous tous qui êtes accablés et je vous soulagerai. Venez recevoir votre couronne. Venez, mon prêtre, venez, mon serviteur, dans le royaume de mon Père. »

Nous verrons Dieu ! Sans cesse dévorée par la soif de voir

et de connaître le vrai, le bien, le beau, l'intelligence humaine a une tendance vers l'infini. Elle ne sera rassasiée que lorsqu'elle verra tout et comprendra tout suivant sa capacité. Or ce ravissement de l'esprit, nous ne l'aurons que lorsque nous verrons la lumière dans la lumière, lorsque nous verrons Dieu. Nous verrons alors les mystères de la Providence, les secrets de la Rédemption des hommes, les profondeurs de la prédestination, l'accord parfait des attributs de Dieu. Nous verrons les trois personnes divines avec leurs rapports intimes et leurs opérations ineffables. Nous verrons Dieu, et cette vue nous transformera, en quelque sorte, en Dieu Lui-même, car nous Le verrons tel qu'Il est.

Amabimus... Voyant Dieu, Le contemplant, nous sentirons que nous L'aimons, non plus de cet amour chétif d'aujourd'hui qui a besoin de s'appuyer sur la foi et l'espérance, mais d'un amour qui voit et qui possède le bien infini qu'il aime ; nous Le verrons, nous L'aimerons et, L'aimant, nous Le bénirons, nous Le louerons, non pas de ces louanges qui partent d'un cœur étroit et resserré, mais d'un cœur agrandi par l'immortalité ; nous chanterons sa gloire et notre bonheur par d'ineffables cantiques, par des cantiques éternels.

Telle est la récompense promise au vainqueur : *Vincenti dabo cælum.*



Et voilà aussi, symbolisé dans nos armoiries, notre idéal d'hier, qui reste le même aujourd'hui, et qui sera l'idéal de notre vie jusqu'à notre dernier souffle.

C'est la synthèse merveilleuse des caractères de la vie chrétienne et davantage encore de la vie sacerdotale : le moyen nécessaire est la croix ; la condition, la vertu de force qui, malgré les défaillances toujours possibles, maintient l'espérance jusqu'au triomphe ; le but dernier pour nous-mêmes et pour les âmes auxquelles nous nous dévouons, c'est Notre-Seigneur, c'est Dieu, c'est le Ciel.

Puissions-nous être de vrais fils de Saint-Vincent, victorieux jusqu'au Ciel par la foi !

Daignent Saint Vincent de Paul et la Vierge Marie nous obtenir de goûter à jamais la douceur des joies réservées au crucifié vainqueur : *Vincenti dabo cælum et palmas per crucem !*

Amen !

Liste des Membres de l'Association morts depuis la réunion de 1936.

M. le chanoine Uguen, ancien Supérieur	69	ans.
Mgr Raoul, archidiacre, vicaire général de Tunis	79	—
M. l'abbé Jean-Marie Coathalem, vicaire-instituteur de Saint-Pabu	27	—
M. le chanoine Caugant, ancien curé de Taulé	61	—
M. l'abbé Guillaume Mao, ancien professeur, ancien recteur d'Ergué-Gabéric	68	—
Le R. P. Alain Mao, O.M.I., curé de St-Hélier, Jersey..	71	—
M. René Le Roux, de Quimper.....	53	—
R. P. C. Le Borgne, du Faou, O. M. I.....	73	—
M. l'abbé François Madec, aumônier du Refuge, Brest.	57	—
M. l'abbé A. Bernard, recteur de Guimiliau.....	59	—
M. l'abbé V ^c Le Pemp, aum. des August ^{es} Douarnenez.	52	—
M. le chanoine J. Livinec, ancien chan. titulaire....	78	—
Le R. P. Dom Jean Tanguy, Bénédictin à Quarr-Abbey.	50	—
M. l'abbé J. Prémel-Cabic, professeur à Saint-Vincent.	42	—
M. Ludovic Crenn, de Lopérec	27	—
M. Paul Calvary, de Coray	28	—
M. Charles Pennarun, de Briec	20	—
M. l'abbé Louis Canivet, recteur de Locunolé.....	62	—
M. le chan. Paul Salaün, aumôn. de l'Adorat ⁿ , à Brest.	79	—
M. l'abbé J ^h Lusson, prêtre de S. S., prof ^r de Grand-Séminaire, à Hanoï	30	—
M. l'abbé Blouet, recteur de Melgven.....	72	—
M. le chan. Le Gall, anc. prof ^r , anc. curé de Plouzévédé	82	—
M. le chanoine Gargadennec, ancien recteur de Roscoff.	72	—
M. l'abbé H. Paubert, recteur de Plomeur	57	—
M. l'abbé F. Guillerm, vicaire à Landivisiau.....	26	—
M. l'abbé J. Pérès, recteur du Trévoux	64	—
M. F. Guilly, notaire à Pleyben.....	57	—
M. le chan. Treussier, curé de St-Pol de Léon.....	83	—
M. Jean Sergent, de Beuzec-Cap-Sizun, élève de 1 ^{re}	18	—
M. Louis Berthou, de Landerneau, élève de 5 ^e	12	—
M. l'abbé C. Pichavant, de Poullan, séminariste....	25	—
M. Y. Miossec, notaire honoraire, à Elliant.....	76	—
M. Augustin Laurent, notaire à Lannion.....	55	—
M. Eugène Jacq, industriel, à Douarnenez.....	68	—
M. l'abbé J.-L. Guillerm, de Kernouez	22	—
M. Jean Floc'hlay, docteur-médecin, de Port-Launay.	36	—
M. l'abbé Quiec, vicaire à Melgven	27	—
M. l'abbé J.-M. Donnart, ancien professeur	67	—
M. le chanoine A. Le Roy, du Chapitre.....	88	—
M. le chanoine G. Le Borgne, du Chapitre.....	79	—
M. l'abbé P. Simon, curé de Plogastel-Saint-Germain..	64	—
M. le chanoine Bossennec, recteur de Camaret.....	72	—
M. l'abbé Lesvénan, recteur de Landudal.....	78	—

Rapport moral 1938

présenté par M. le chanoine Prigent, curé de Landivisiau

EXCELLENCE,

Tous les Anciens vous revoient avec plaisir à leur assemblée et vous remercient de l'honneur que vous leur faites. Ils sont persuadés que vous ne manquerez jamais à leur réunion.

MESSIEURS,

Depuis deux ans, nous avons à déplorer de nombreux vides et beaucoup de nos Anciens ont été rappelés par Dieu. On vous les a nommés tout-à-l'heure et nous avons prié pour eux. Je dois, cependant, rappeler le souvenir de M. le chanoine Uguen, qui a dirigé cette Maison pendant de longues années, à Quimper et à Pont-Croix. Vous permettrez aussi que je cite Mgr Raoul, vicaire général de Carthage, qui était des nôtres, il y a deux ans, M. le chanoine Treussier, M. le chanoine Le Roy, M. le chanoine Le Borgne ; les anciens professeurs : M. le chanoine Le Gall, M. Donnart, M. Mao, M. Prémel-Cabic.

Depuis deux ans, les Anciens de l'Amicale ont reçu de nombreuses distinctions, soit civiles, soit ecclésiastiques, ce qui est, d'ailleurs, tout naturel, et il est inutile que je vous en dise la raison. M. le chanoine Guéguen est devenu doyen du Chapitre, et plusieurs anciens ont reçu le camail de chanoine : MM. Le Bris, Le Gall, Louarn, Le Roux, Courtet, Mayet ; une mention spéciale pour M. Bossus, dont la nomination a été applaudie par le diocèse tout entier et au-delà... MM. Le Chat et Bizien ont été nommés doyens honoraires.

M. le chanoine Pérennès a reçu un prix de l'Académie pour son ouvrage sur Monseigneur Quémener, et a été honoré des Palmes académiques.

M. Paugam a été décoré de la Légion d'honneur ; MM. Kéraomal, Mélanon, Jaffrès, de la Médaille militaire. MM. Mayet et Cadiou ont reçu la Médaille du Souvenir Français ; le R. P. Yvon, la Médaille d'Or de la Ligue Maritime ; le R. P. Grannec, le 1^{er} prix au concours de scénarios de films au Vatican ; M. Sévellec, la Médaille de Sauvetage. A tous, nous adressons nos félicitations.

L'Amicale est un service d'entr'aide. Ses ressources sont limitées ; cependant, elle a offert une cloche à l'Ecole libre de Plouigneau, dont vous connaissez le curé distingué. Voici l'inscription que porte cette cloche : « *Vincentia est nomen meum. Ad orationem, laborem et ludos, puellas voco* ». Les Anciens ont été heureux, d'autre part, d'offrir à M. Mayet, sa croix de chanoine.

Quelle a été la vie du *Bulletin* depuis 1936 ? Il a continué ses « voyages à travers le monde ». Vincentius lui-même, en Décembre 37, a relaté ses pérégrinations : à Quimper, à travers le diocèse, en Bretagne, en France, dans les diverses parties de l'Europe, et jusqu'aux confins du Pôle Nord et du Pôle Sud. Nosseigneurs les Evêques l'attendent, comme les vénérables chanoines, et le lisent, d'un bout à l'autre, avec plaisir. Au Grand Séminaire, dans les presbytères, Messieurs les Directeurs, les Curés et les Vicaires, jusqu'à la « carabassen », en parlent

longuement entre eux. Dans les villes et dans les campagnes, on apprend avec joie les nouvelles des camarades. Les express le transportent ici et là, dans les diverses parties de la France et de l'Europe. La « Normandie » l'emporte en Amérique ; de Marseille, de Bordeaux, il vogue vers les autres continents. Nous savons qu'il fait plaisir, peut-être un peu de bien, aux Anciens dispersés aux quatre vents.

Nous invitons encore tous les Anciens à collaborer à sa rédaction ; plus nombreux seront les rédacteurs, plus vivant sera le *Bulletin*. Nous remercions M. Paul Nédélec de son article savoureux sur « l'Oriflamme », de Tinténiaec et des pages touchantes consacrées à M. l'abbé Le Mel ; merci à M. le chanoine Pérennès de son article sur Mgr Jolivet ; au P. L'Helgoualch de ses pages « *Glanes de Rome* » ; à M. Jean Le Séac'h de ses « *Croquis algériens* » ; à M. Raphaël Kérisit de sa chanson bretonne *Ma Breiz*. Vous avez lu avec plaisir l'Historique de la Congrégation de la Sainte Vierge et les chroniques de « *Vincentius* ». Ecrivez-nous, de France, de Rome et d'ailleurs, c'est le souhait que je formule en terminant ce rapport.

Rapport financier, présenté par M. Le Pemp

(Exercice 1937-1938)

Dans le rapport financier que j'ai à vous présenter, vous trouverez le bilan de l'exercice 1937-1938, tel qu'il a été dressé par M. l'Econome, puis quelques constatations et considérations avec la conclusion qui semble s'imposer et que je vous demanderai d'adopter.

I. — TABLEAU DES DÉPENSES ET DES RECETTES

DÉPENSES	
1° Bulletin	15.612.95
2° Subventions aux élèves	6.000. »
3° Messes du Souvenir (une messe par mois).....	240. »
4° Messes pour 37 associés défunts	370. »
5° « Prix des Anciens » (1937 et 1938).....	200. »
6° Participation à la loterie de la Ste-Enfance (1937 et 1938)	100. »
7° Cotisation payée à la Fédération des Amicales..	500. »
8° Frais de correspondance et de bureau et dépenses diverses (dont 300 fr. pour le monument de Jean Jadé et 700 fr. pour la croix de chanoine de M. Mayet)	1.950.10
Total des dépenses....	24.973.05
RECETTES	
1° Excédent de l'exercice 1935-1936.....	44. »
2° Cotisations et dons (y compris 777 fr., montant de la souscription)	23.202.85
3° Annonces paraissant au <i>Bulletin</i>	4.250. »
4° Bulletins vendus aux élèves	3.240.30
5° Perçu pour coupons	865. »
Total des recettes....	31.602.15

BALANCE

Recettes	31.602.15
Dépenses	24.973.05
Excédent des recettes....	6.629.10

II. — CONSTATATIONS

1° Constatons tout d'abord que l'exercice 1937-1938 nous laisse un excédent de 6.600 fr. Par ces temps de crises et de budgets en déficit, un tel résultat doit être souligné.

2° Le *Bulletin*, pour onze numéros parus, nous a coûté 15.612 fr. 95, près de la moitié de nos recettes totales, en moyenne 1.442 francs par numéro.

Annonces et vente au numéro nous ont rapporté 7.490 fr. 30. Il a donc fallu prélever 8.122 fr. 65 sur les cotisations perçues au cours de ces deux années.

Le *Bulletin* est le meilleur agent de liaison entre Saint-Vincent et les « Anciens » répandus dans toutes les parties du monde ; il évoque les vieux souvenirs qui nous sont chers ; il nous tient en contact avec les jeunes qui se préparent pour la relève. En votre nom, je dis aux rédacteurs du *Bulletin* que nous rougirions de lésiner, alors qu'eux-mêmes prodiguent si généreusement leur talent.

3° Le nombre de nos adhérents reste à peu près stationnaire. Environ six cents paient la cotisation annuelle ; cent vingt se sont libérés. Un peu plus de deux cents sont dispensés de payer : des religieux, des soldats, etc.

4° Notre subvention à quelques élèves méritants est — à s'en tenir aux chiffres — ce qu'elle fut dès la première année. Nous avons donné, depuis que l'association a été fondée, $3.000 \times 17 = 51.000$ francs.

Hélas ! nos 3.000 francs de 1938 sont loin de valoir les 3.000 francs que nous accordions en 1922. Là aussi, les dévaluations successives de notre franc ont produit leurs fâcheuses conséquences.

5° Quand M. Foll proposa que l'Amicale des Anciens de Saint-Vincent offrit à M. Mayet sa croix de chanoine, j'ai applaudi avec enthousiasme. Je n'avais pas prévu que la souscription laisserait à la caisse un reliquat de 77 francs. J'ai cherché de tous côtés des moyens d'accroître nos recettes ; je n'avais pas pensé à celui-là.

Et si, aujourd'hui, je vous propose d'ouvrir UNE AUTRE SOUSCRIPTION, qu'on ne croie pas que, comme trésorier, j'y sois intéressé. Plusieurs ont pensé qu'il convenait que les Anciens de Saint-Vincent apportent une large contribution à L'ÉRECTION D'UN MONUMENT SUR LA TOMBE DE M. UGUEN, dans le cimetière de Guis-sény. M. Uguen a été le fondateur de notre association. Nul plus que lui ne fut aimé et vénéré. Je suis convaincu que vous nous serez reconnaissants de l'occasion que nous vous offrons de lui donner un témoignage de votre affectueuse reconnaissance. Vous souscrirez volontiers pour que, là-bas, avant le service anniver-

saire, soit dressée une belle et très simple croix celtique qui perpétuera sa mémoire (1).

III. — CONSIDÉRATIONS ET CONCLUSION

Rien, pour encore, ne vous a fait entrevoir la conclusion à laquelle je dois aboutir. Rassurez-vous ; pour y arriver, il ne sera guère besoin de longues considérations.

En 1926, un recteur crut devoir expliquer à ses paroissiens que le sou n'avait plus sa valeur d'avant-guerre. En sortant de l'église, un de ses auditeurs me dit : « Pour qui nous prend-il ? » Laissons donc de côté toutes explications inutiles, et prenons la situation telle qu'elle se présente.

Le franc d'août 1938 vaut 0.08 centimes d'août 1914. La cotisation de 15 francs vaut 1 fr. 20 ; les 100 francs versés en 1921 valent 8 francs. Que l'on me comprenne bien : je n'ai aucun reproche à adresser à nos associés qui, dès les premières années, se sont libérés en payant 100 francs. Ils y ont trouvé leur avantage ; tant mieux pour eux. Je ne puis que remercier ceux qui régulièrement ont versé la cotisation de 15 francs ; c'est la cotisation qui leur est demandée ; ils sont parfaitement en règle.

Et pourtant vous attendez autre chose que des remerciements et des encouragements à persévérer. Vous seriez surpris que je me déclare entièrement satisfait. Expliquons-nous donc franchement.

L'exercice 1937-1938 nous a donné un excédent de 6.600 francs ; oui, c'est réel, et c'est très bien. Mais la loyauté m'oblige à ajouter que si nous avons réalisé le programme que nous nous étions tracé et que vous aviez approuvé, nous serions en présence d'un déficit.

De 1922 à 1934, nous avons consacré, tous les deux ans, de six à dix mille francs à l'embellissement de notre chapelle. Nous avons payé le mémorial de nos morts de la guerre, la chaire à prêcher, les mosaïques du chœur, deux autels en granit. En 1936, nous nous sommes excusés de n'avoir rien fait ; mais, en même temps, nous promettions que, pour 1938, deux nouveaux autels seraient en place. Ils n'y sont pas. Après une pause de quatre ans, il faut repartir.

Nous avons 6.600 francs en caisse ; nous pourrions vendre des titres qui ne rapportent pas gros et qui ont tendance à baisser. Mais tout a augmenté dans de telles proportions que, réellement, nos moyens d'action sont trop limités, si la cotisation est maintenue à 15 francs. *Nous proposons donc qu'elle soit portée à 20 francs et que la somme à payer pour se libérer soit de trois cents francs.*

Si vous y consentez, notre caisse disposera de trois mille francs de plus par an, et nous n'hésiterons pas à entreprendre la construction des deux autels promis. Ces autels seront dédiés au Sacré-Cœur et à Sainte Anne.

En 1934, l'un de nos amis les plus fidèles — sans le nommer, précisons qu'il fut à l'honneur dimanche dernier — s'est offert pour payer la statue de Sainte Anne. C'est de notre faute, et non de la sienne, si Sainte Anne n'occupe pas encore dans la chapelle du Petit-Sémière la place que nous lui destinons.

(1) Cette souscription, immédiatement ouverte, a donné à l'occasion du Banquet, la belle somme de 1.395 fr. 50. Nous publierons dans les prochains bulletins les sommes recueillies, sans publier les noms des souscripteurs.

Toste de Monsieur Auguste BOUSSARD, séminariste.

EXCELLENCE,
MESSIEURS,
CHERS AMIS,

Comme dans un billot de chêne dur, compact, les coins d'acier s'enfoncent péniblement sous les coups de marteau plus ou moins vigoureux, dans cette honorable assemblée peu perméable en ce moment où se déroulent, se nouent et s'enchevêtrent les doux souvenirs d'adolescences studieuses, à la lueur des verres qui s'entrechoquent, les tostes pointus par l'esprit qui les aiguissent et lourds des sentiments affectueux qui les informent, pénètrent petit à petit sous l'action des « générosités » qui pour la circonstance ont été mises à contribution.

Le clou qu'on m'a demandé de planter est celui des jeunes séminaristes : il convient d'opérer avec beaucoup de précaution, car « le sang qui coule encore n'a jamais fait de bonne encre », paraît-il... Mieux vaut donc que certaines aventures — dont les héros et les victimes auraient aujourd'hui ou trop de fierté ou trop de confusion — attendent d'être mûries sous des cheveux blancs avant que d'être dites.

D'ailleurs les jeunes Anciens, pour évoquer les rapides années écoulées à l'ombre des vieux murs de Saint-Vincent n'ont nullement besoin de ressusciter au fond de leur mémoire les faits piquants qui les ont égayés ; il leur suffit de penser à leur Petit Séminaire — et Dieu sait s'ils y pensent souvent — pour revoir avec presque toute la précision de la réalité elle-même perçue, les silhouettes familières de ses vénérables bâtisses, l'autel devant lequel ils ont discerné de fermes et suaves appels et prié dans les splendeurs de la musique et de la liturgie, et tant d'autres images, très vives encore, parce que le temps ne les a pas défraîchies. N'est-il pas tout proche, en effet, ce jour où ils ont franchi, une dernière fois, comme élèves, le seuil de cette Maison, pour n'y revenir qu'en qualité d'Anciens ? Et, d'autre part, au Grand Séminaire, ils se retrouvent nombreux pour s'entretenir des compagnons d'études qui se sont engagés en des voies différentes de la leur, et pour louer la bonté et les mérites de ces maîtres à qui ils devront toujours la plus profonde reconnaissance.

Mais, cette Assemblée des Anciens, qui fournit à tous ceux qui sont ici présent l'occasion d'affirmer leur attachement à Saint-Vincent, de rencontrer de bons amis après une longue séparation, peut-être, nous donne à nous, jeunes séminaristes, le précieux avantage de nous mettre en contact avec ceux qui nous ont précédés au Collège où l'exemple de leur travail et de leur piété nous a été un magnifique stimulant, pour leur dire combien nous comptons sur l'aide de leurs prières dans notre préparation à la tâche sublime qui s'ouvre devant nous.

Voilà... mon clou est enfoncé, du moins permettez-moi d'en avoir l'illusion... car j'ai tenté d'indiquer dans quel esprit nous sommes tous venus à cette réunion, et dans quels sentiments nous leverons nos verres à l'Association des Anciens Elèves de Saint-Vincent.

Toste de M. Jean LE SÉAC'H, Lieutenant-Vétérinaire.

EXCELLENCE,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,
MESSIEURS, MES CHERS AMIS,

Lorsque mon ancien professeur de troisième et de Rhétorique, aujourd'hui Supérieur du Collège, par l'intercession de mon ancien professeur d'anglais, m'écrivit à Miliana qu'il me réservait l'honneur de prendre aujourd'hui la parole, j'eus l'impression qu'il se rappelait certains succès faciles qui furent miens jadis sur les planches du Collège ou dans les Annonces de la Loterie.

Mais, ce que vous avez oublié, Monsieur le Supérieur, à moins que vous l'ayiez toujours ignoré, c'est l'histoire de mon premier toste. Ceux de mes anciens condisciples, qui avec la même ardeur que moi soufflaient dans les cuivres « ainsi que des démons », se souviennent peut-être d'un goûter à la table de M. Herry, recteur de Comfort, un jour où la musique instrumentale prêtait son harmonieux concours aux fêtes du pardon.

Il serait trop long de la raconter. Sachez pourtant que, désigné pour porter un toste de remerciements à notre hôte, je voulus trop bien faire et je m'en tirai fort mal. Une judicieuse et hilare intervention de M. Le Pemp me sauva de justesse du parfait ridicule.

De ce jour, j'ai gardé rancune à ce genre d'éloquence. Cependant, même dans le métier militaire, on est bien obligé de temps à autre de se lever pour souhaiter une bienvenue ou pour exprimer les regrets que vous cause un départ. J'ai pris pour règle, à chaque fois que cela m'arrive, d'être bref. Il en est des tostes comme des plaisanteries : les plus courtes sont les meilleures.

Pour rester aujourd'hui, plus que jamais, fidèle à mes principes de concision, je me bornerai à exprimer un seul sentiment parmi les sentiments si forts et si nombreux qui nous lient à cette Maison : la reconnaissance.

Grâce soit d'abord rendue aux Evêques vénérés du diocèse de Quimper, Leurs Excellences Mgr Duparc et Mgr Cogneau, « sans qui ces choses ne seraient pas ce qu'elles sont ».

Je m'incline ensuite avec une respectueuse et pieuse reconnaissance sur la mémoire de M. le chanoine Uguen. Dans le souvenir de tous ceux qui, pendant un quart de siècle, se succédèrent à Saint-Vincent, il reste Le Supérieur, sans épithète.

Et puis, merci, oh ! un grand merci à vous tous, chers professeurs qui avez su si bien nous armer pour l'existence. Vous avez donné à notre esprit une formation large et souple qui l'ont rendu capable de s'adapter à toutes les manifestations de l'activité humaine. Vous avez surtout ancré dans nos âmes une foi solide et raisonnée, une foi inébranlable dans le Christ.

Notre reconnaissance va également aux bonnes religieuses qui veillèrent avec autant de dévouement que de discrétion aux menus détails de notre vie matérielle.

Je n'aurai peut-être enfin oublié personne en assurant de mon affectueuse gratitude tous mes amis du Collège. Pour employer une comparaison homérique, de même que le galet

de la grève est redevable à tous de sa rondeur polie, de même chacun de nous est redevable à tous de la formation de son petit caractère. C'est ici que commence pour nous l'apprentissage de la vie morale. Je déplore seulement, avec amertume, que dans la grande vie, les relations ne soient pas toujours aussi cordiales que les nôtres à Saint-Vincent.

A Saint-Vincent, donc, à tous, jeunes et anciens, humbles et grands, à tous ceux qui constituent l'âme vivante de notre vieux Collège, je lève mon verre, avec reconnaissance.

Toste de Monsieur le Supérieur.

EXCELLENCE,

MESSIEURS,

MES AMIS, et je puis dire :

MES ENFANTS,

Excellence est un titre que vous avez mérité comme élève, puisque vous étiez bon entre tous, et que vous méritez comme Ancien, puisque vous donnez à tous l'exemple de la fidélité à la Maison qui nous a formés. Saint-Vincent par ma bouche vous exprime sa vive gratitude pour l'honneur et la joie que votre présence nous procure. Nous savons que Monseigneur Duparc, notre évêque vénéré, porte à son Petit Séminaire le même intérêt que vous, et nous vous prions de lui exprimer notre respectueuse et filiale soumission.

Après vous, Monseigneur, j'avais, aux précédentes réunions, le plaisir de saluer notre ancien Supérieur. Aujourd'hui, je ne puis que donner à sa mémoire un souvenir ému. Nous qui avons été ses collaborateurs, nous l'avons mieux connu et par suite plus admiré et plus aimé. M. Uguen était en effet remarquable de droiture, de franchise, de désintéressement. Son dévouement à sa Maison était sans limite et il donnait à tous l'exemple d'un travail acharné et d'une piété solide et régulière.

Si je rappelle le souvenir de M. Augustin Laurent, notaire à Lannion, ce sera pour citer cette phrase prononcée sur sa tombe par un de ses confrères : « C'était le type achevé de la conscience professionnelle, le chrétien modèle et le père de famille accompli ».

Je pourrais aussi bien, voulant offrir à votre imitation, de nobles caractères et de belles vies, rappeler tous ceux pour qui nous avons prié ce matin, prêtres ou religieux vénérés comme Mgr Raoul, MM. les chanoines Treussier, Le Roy, Le Borgne, Caugant..., les frères Mao et les laïcs jeunes ou vieux qui ont été fidèles à l'esprit de notre Maison.

Tous nous prêchent le sens du devoir, l'honnêteté scrupuleuse, les vertus familiales et civiques puisées dans une religion bien comprise et aimée. Certes les Anciens de Pont-Croix ne ressembleront pas à ces gens qui, cet été, ont roulé sur notre région et qui, par leur costume, leur langage et leur tenue, semblent faire croire que la vie est une partie de plaisir d'où il faut bannir toute gêne et toute contrainte. Ils ne seront pas non plus de ceux qui n'ont pas d'autre idéal — si on peut parler d'idéal à leur sujet — que de ramasser de l'argent et des honneurs, et qui, pour arriver à leurs fins, sont prêts à toutes

les bassesses et à toutes les trahisons. Comme me le disait l'un d'entre vous à notre dernière réunion : « Nous n'avons pas été préparés à Pont-Croix à faire rapidement de grosses fortunes ». C'est vrai et c'est tant mieux, lui dis-je, car par votre travail, votre compétence et vos vertus, vous avez trouvé mieux ; vous vous êtes assuré une vie indépendante, fière et digne. *Beatus qui post aurum non abiit... quis est hic et laudabimus eum.* Vraiment, nous pouvons être fiers de l'œuvre qui a été faite à Saint-Vincent, puisque on y a formé de tels hommes.

Nous voulons continuer ce travail. Votre sympathie nous y aidera, et nous trouverons un encouragement et un stimulant dans la confiance que tous vous nous témoignez depuis M. Planchais, le doyen de l'Assemblée, jusqu'aux benjamins de la société, en passant par M. Bossus, qui vient aujourd'hui nous montrer sa croix neuve de chanoine.

Le Petit Séminaire va reprendre de plus en plus la figure que les plus anciens lui ont connue. Nous n'avons plus de Philosophie : comme autrefois le cycle des études s'arrêtera à la Rhétorique. Si les familles groupées autour de Saint-Vincent n'étaient pas profondément chrétiennes, nous pourrions sérieusement craindre pour notre recrutement. Grâce à Dieu, dans notre pays et surtout parmi nos Anciens, les pères de famille apprécient l'honneur que Dieu leur fait en appelant un de leurs enfants à la prêtrise. Et les prêtres, sortis de chez nous, auront tous à cœur de se survivre dans un autre prêtre qui poursuivra ici-bas le bien qu'ils ont rêvé de faire. Tous penseront que les enfants en qui ils auront discerné une vocation possible seront à leur place parmi d'autres camarades destinés à la prêtrise. Ils nous les confieront ; et nous tâcherons de les former de telle manière que leur devise puisse être celle que le P. Alain Mao formulait ainsi :

*Faire le bien, mais sans le voir
Et vivre en saint, sans le savoir
C'est mon devoir.*

Toste de Monsieur le chanoine Pichon, président de l'Association.

MES CHERS AMIS,

Onus honor ! Les honneurs sont des charges.

Et j'ai l'honneur très grand d'être le Président de votre Amicale de Pont-Croix.

Je n'avais certainement pas les mêmes titres que mes prédécesseurs à occuper ce poste.

M. le chanoine Abgrall, le grand bâtisseur d'églises et en particulier de la splendide chapelle où nous avons prié ce matin ; M. le chanoine Cornou, le prestigieux écrivain, le polémiste, le conférencier, le journaliste, avaient été de brillants professeurs de cette Maison.

Le Président actuel y fut tout simplement élève, puis maître d'étude.

En choisissant pour le mettre à la tête de votre Association, un curé Trégorrois redevenu Cornouaillais, vous avez peut-

être voulu entrer dans l'esprit égalitaire de notre époque et vous donner la satisfaction d'élire un simple « piou-piou ».

Il y a cependant un point sur lequel je crois ressembler à mes prédécesseurs : C'est que comme eux, j'aime de tout cœur notre cher vieux Collège et je suis très sûr que chacun de vous l'aime autant qu'eux et autant que moi-même.

Je disais que l'honneur est une charge. J'avoue que la charge de Président d'Amicale n'est pas écrasante, mais elle lui impose du moins le devoir de clôturer à nos réunions la série des tostes.

Que vous dirai-je ? mes chers amis.

Tout d'abord et presque uniquement d'aimer, de tout votre esprit comme de tout votre cœur, notre Pont-Croix.

Dans le dernier Bulletin de l'Amicale, le cher chroniqueur Vincentius, s'adressant à « un Ancien », lui dit :

« Eh bien ! oui, tu gardes peut-être quelque vieille rancune à ton vieux Collège. Peut-être un jour un professeur, un maître d'étude surtout t'a un peu housculé, t'a puni et tu avais le sentiment très net que ce n'était pas juste. Peut-être as-tu passé quelques heures grises, as-tu connu un peu le cafard !

» Tout cela est possible, mais à côté de tout cela dominant, noyant tout cela, que de bonnes choses, que de bienfaits tu dois à ton Collège...

Si tu es prêtre aujourd'hui, c'est au Collège qu'a germé, que fut cultivée ta vocation ; si tu es resté dans le monde, y occupant une situation honorable, si tu es ce que tu es, tu le dois pour une large part à ton Collège... »

Oui ! notre mentalité est toute imprégnée de l'atmosphère de cette Maison ; nous sommes les fils de son esprit.

Donc ! aimons Saint-Vincent.

Et montrons-le lui pratiquement, en nous faisant ses bons recruteurs, en parlant de ses succès, en disant tout ce que nous en pensons de bien et nous en pensons beaucoup de bien.

Je dois aussi vous remercier, mes chers amis, d'être venus nombreux, pas autant que nous le souhaiterions, mais nombreux tout de même, à cette réunion.

Je dois des remerciements très particuliers à Son Excellence Monseigneur Cogneau, parce que sa présence nous réjouit et nous honore d'une façon toute particulière.

Tu honorificentia populi nostri. Vous êtes, Excellence, l'honneur de notre Association.

Le dernier numéro du Bulletin (je pense que vous le lisez tous ?) (*Oui ! Oui !*) Donc le dernier numéro cite une liste d'Anciens qui furent promus à l'honneur de l'Episcopat : Nosseigneurs de Goesbriand, Pellerin, Coadou, Jollivet.

Ils ont exercé leur ministère pastoral dans l'Inde, dans l'Indo-Chine, aux Etats-Unis, au Natal.

Monseigneur Cogneau, lui, est évêque chez nous.

Sans vouloir contredire la parole de l'Ecriture qui dit : « Nul prophète n'est honoré dans son pays », Monseigneur Cogneau, qui n'est pas prophète, est évêque, et évêque très respecté et très aimé dans son pays.

Ce respect, cette affection, il les partage avec notre évêque vénéré, Monseigneur Duparc. Et je vous prie, Excellence, de lui transmettre les sentiments de filial attachement de tous les Anciens de son Petit Séminaire.

Des remerciements, j'en dois à M. le chanoine Joncour, vicaire

général, qui a bien voulu célébrer ce matin la messe pour nos chers défunts et pour nous.

Dès que je lui ai demandé de dire cette messe du souvenir, M. Joncour a accepté sans hésitation.

Dans une fête intime, à la cathédrale, le 7 Août dernier, il fêtait ses noces d'or. Monseigneur Duparc, laissant parler son cœur, a rappelé la vie toute de zèle, de dévouement, de bonté, de son vicaire général, dans les postes très différents et parfois difficiles qu'il a occupés.

Quand M. Joncour sera parti pour le Ciel, dans un temps que nous souhaitons éloigné, le qualificatif qui restera attaché à son nom, parce qu'il exprime mieux que tout autre ce qu'il est, ce sera : le *bon* Monsieur Joncour.

Et notre prédicateur de ce matin ?

Dira-t-on aussi en parlant de lui : le *bon* Monsieur Le Grand ? Pour mon compte, je crois le connaître assez, et je l'aime assez pour juger qu'il mérite d'être appelé ainsi, mais la Providence l'ayant fait monter, encore tout jeune prêtre, dans une chaire très savante au Grand Séminaire et ne lui ayant permis d'en descendre que pour siéger à la tête d'un grave et savant tribunal : l'Officialité diocésaine, je crois qu'on l'appellera surtout : le docte Monsieur Le Grand. C'est un docte et substantiel discours qu'il nous a adressé, ce qui n'enlève rien à son caractère très pratique, très utile à notre vie chrétienne et sacerdotale.

Merci et félicitations à tous ceux : jeunes, moyennageux et vieux qui ont prononcé des tostes charmants qui ont recueilli vos applaudissements.

Je ne saurais oublier de remercier M. le Supérieur, qui réserve toujours aux Anciens un accueil aimable et souriant.

M. l'Econome, aussi, nous fait un accueil aimable, souriant et... très substantiel. Qu'il en soit remercié et qu'il veuille bien partager ces remerciements avec les bonnes Religieuses préposées à la direction des fourneaux, avec les Religieuses dont les mains habiles ont orné avec tant de goût et la chapelle et cette salle de banquet.

Merci enfin, au nom des Anciens, à MM. les Professeurs dont le savoir et le dévouement gardent à notre cher Collège l'excellente réputation à laquelle nous attachons tous un grand prix et dont nous sommes fiers.

Mes chers amis, encore un mot. Dans la liste bien longue, hélas ! des morts que l'on nous citait ce matin, je veux, je dois relever deux noms entre tant d'autres qui mériteraient une particulière mention : les noms de M. le chanoine Uguen et de M. l'abbé Donnard !

M. Uguen ! Nous le savions bon, dévoué, plein de cœur. Nous le savons mieux encore depuis que le Bon Dieu l'a rappelé à Lui. De tous les points de l'horizon, des lettres écrites par ses anciens élèves viennent proclamer la reconnaissance, le respect, l'affection que tous gardent à celui qui fut l'idéal des Supérieurs.

Et M. Donnard ! Appelons-le une fois encore « Jean Li », Pontécruzien de naissance et de cœur, il a passé la plus grande partie de sa vie au Petit Séminaire. Quand il l'eût quitté, il n'a vécu que du souvenir et des amitiés du Collège.

M. Uguen ! M. Donnard !

Tous deux ont été visités par la Croix, une lourde Croix au soir de leur vie.

Nous avons douloureusement compati à leur épreuve.

Nous nous consolons cependant, dans la certitude que nous avons qu'ils ont reçu au Ciel la juste récompense de leur souffrance comme de leur zèle.

Ils ont retrouvé Là-Haut leurs amis.

Car, et c'est là le plus puissant motif de notre attachement à la vieille Maison, nous avons été ici pétris de surnaturel, de foi, d'espérance immortelle.

Prêtres et laïques nous savons, nous croyons que notre vie est un rapide voyage et nous voulons que le terme de notre voyage ce soit la Maison du Père, notre Père qui est aux Cieux.

Vive Pont-Croix !

Que son avenir reste digne de son passé.

Comité de l'Association des Anciens Élèves.

Il est ainsi désormais composé :

Président : M. le chanoine PICHON, curé-archiprêtre de la cathédrale de Quimper.

Présidents d'honneur : Son Exc. Mgr COGNEAU, évêque auxiliaire de Quimper ; le R^{me} Père Dom COZIEN, abbé de Solesmes ; le R^{me} Père Dom Corentin GUYADER, abbé de La Melleraye ; M. le chanoine JONCOUR, vicaire général ; M. Alain LE FUR, de Lambézellec.

Vice-Présidents : M. Raphaël KÉRISIT, d'Audierne ; M. le chanoine LE GOASGUEN, directeur général des Œuvres.

Membres du Comité : M. le chanoine POULIQUEN, supérieur de Saint-Vincent ; M. le chanoine SOUBIGOU, curé de Briec ; M. J.-M. GUIVARC'H, libraire à Quimper ; M. Louis CLOAREC, de Lambézellec ; M. Vincent BOUSSARD, de Plogonnec ; M. François LE JOLLEC, de Plomodiern.

Secrétaire : M. le chanoine PRIGENT, curé de Landivisiau.

Trésorier : M. LE PEMP, curé-doyen de Plouigneau.



LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

QUI ONT PRIS PART A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

réunie le 31 Août 1938

sous la présidence de Son Excellence Mgr COGNEAU

MM.

- Chanoine PICHON, *Président de l'Association.*
- Chanoine JONCOUR, *Président d'honneur.*
- Chanoine LE GOASGUEN, *Vice-Président.*
- R. KÉRISIT,
- Chanoine POULIQUEN, *Supérieur.*
- Chanoine PRIGENT, *Secrétaire.*
- Sébastien LE PEMP, *Trésorier.*

MM.

- Abgrall Jean-Marie, professeur, Saint-Vincent.
- Andro Jean, Lezelguen, Beuzec-Cap-Sizun.
- Autret Pierre, professeur, Saint-Vincent.
- Autrou Joseph, Coray.
- Bernard Louis, Pont-Croix.
- Birou Pierre, séminariste, Plogonnec.
- Boézennec Joseph, professeur, Saint-Vincent.
- Bonis Jean, séminariste, Goulien.
- Bonthonneau Pierre, en congé, Pont-Croix.
- Boucher Yves, professeur, Bon-Secours, Brest.
- Boussard Auguste, séminariste, Plogonnec.
- Boutier Corentin, Pont-Croix.
- Boutier François, Pont-Croix.
- Bosser Démet, séminariste, Landudec.
- Bosson Emile, professeur, Saint-Vincent.
- Chanoine Bossus Hubert, recteur, Plonévez-Porzay.
- Bozec Jean, vicaire, Logonna-Daoulas.
- Brenaut René, professeur, Saint-Vincent.
- Breton Gabriel, séminariste, Ploumoguier.
- Brinquin Yves, Ile-Blanche, Locquirec.
- De Cadenet Jules, 44 ter, rue Yves-Collet, Brest.
- Calvary Yves, Séminaire Français, Rome.
- Canvel Yves, professeur, Saint-Vincent.
- Cariou Jérôme, adjudant, 12, place Terre-au-Duc, Quimper.
- Cariou Pierre, directeur, Ile-Molène.
- Caugant Victor, recteur, Landrévarzec.
- Chatalic Louis, Kerfréost, Gourlizon.
- Cloarec Louis, professeur, Saint-Vincent.
- Cloarec Nicolas, directeur, Landivisiau.
- Coadou Jean-Marie, Grand Séminaire, Kerfeunteun.
- Coatmeur Albert, séminariste, Pouldavid-sur-Mer.
- Coatmeur Alexis, séminariste, Pouldavid-sur-Mer.

Docteur Cornic Jean, 9, rue Port-Rhu, Douarnenez.
 Corvest Louis, séminariste, Pont-Croix.
 Crocq André, séminariste, Tréboul.
 Cuzon François, séminariste, Pluguffan.
 Cuzon Jean-Marie, S. M. E., 128, rue du Bac, Paris (VII^e).
 Dagorn Yves, séminariste, Goulien.
 Daniel Laurent, Miné, Plonéour-Lanvern.
 Dantec François, séminariste, Plonévez-du-Faou.
 Daniélou Auguste, séminariste, Crozon.
 Donnart Henri, Kerguerrien, Goulien.
 Even Yves, Ker-Evennou, Nizon.
 Favennec Germain, garagiste, Pleyben.
 Férec François, séminariste, Châteaulin.
 Fertil René, séminariste, Gourlizon.
 Gargadennec Jean, Pont-Croix.
 Gargadennec Pierre, Pont-Croix.
 Goarzin Joseph, séminariste, Brest-Recouvrance.
 Godec François, Pont-Croix.
 Gougay René, professeur, Saint-Vincent.
 Grignoux Alain, vicaire, Poulgoazec.
 Guéguen Henri, Luzoré, Plougouvelin.
 Guézengar Laurent, séminariste, Plogoff.
 Guézengar Martin, séminariste, Plogoff.
 Guilly Lucien, notariat, Pleyben.
 Guiffant Pierre, Moëlan-sur-Mer.
 Guyomard Joseph, séminariste, Riec-sur-Bélon.
 Hardouin André, séminariste, Quimper.
 Hémidy Joseph, Kerhuon, Quéménéven.
 Hénaff René, recteur, Moëlan-sur-Mer.
 Jadé Alain, vicaire, Châteaulin.
 Jain Joseph, séminariste, Plogonnec.
 Jézéquel Yves, Pont-Croix.
 Kériver Jean-Guillaume, 22, rue N.-D. des Champs, Paris (VI^e).
 Kerouédan Corentin, jeune prêtre, Mahalon.
 De Keroullas Pierre, professeur, Saint-Yves, Quimper.
 Le Bars Jean-Marie, séminariste, Dirinon.
 Le Baut Joseph, professeur, collège de Philippeville, Algérie.
 Le Berre Henri, 2, place Saint-Jean, Douarnenez.
 Le Beux Joseph, professeur, Saint-Vincent.
 Le Bars Yves, séminariste, Beuzec-Cap-Sizun.
 Le Brusq Jean, père, Pont-Croix.
 Le Brusq Jean, fils, Pont-Croix.
 Le Brusq Joseph, Pont-Croix.
 Le Chat Jules, recteur, Saint-Melaine, Morlaix.
 Le Coât Jean, Guilers.
 Le Corre Alain, Séminaire Français, Rome.
 Le Déréat Marc, professeur, Saint-Vincent.
 R. P. Le Dréau Guillaume, Johannesburg, Transvaal.
 Le Gall Jacques, 14, quai Jaurès, Audierne.
 Le Gouil Jean, école Sainte-Croix, Quimperlé.
 Chanoine Le Grand Corentin, Quimper.
 Le Guellez Jacques, professeur, Bon-Secours, Brest.
 Le Guellec Michel, séminariste, Peumerit.
 Le Maréchal Félix, 83, rue de la Gare, Le Guilvinec.
 Le Marrec Joseph, professeur, Saint-Vincent.
 Le Poupon Jean, Grand Séminaire, Kerfeunteun.

Le Poupon Pierre, Pont-Croix.
 Le Quéau Pierre, professeur, Saint-Vincent.
 Le Séac'h Jean, lieutenant-vétérinaire, Miliana, Algérie.
 R. P. Lopin Julien, Saint-Germain, Clohars-Carnoët.
 Lozac'hmeur Albert, recteur, Le Juch.
 Lozac'hmeur Jean-Marie, Pont-Croix.
 Lozac'hmeur Pierre, séminariste, Plôgonnec.
 Lozac'hmeur Yves, manoir de Guengat.
 Lucas Pierre, Kerguiden, Pouldreuzic.
 Maréchal Jean-Marie, recteur, Plovan.
 Chanoine Mayet Jean-Louis, Quimper.
 Mens Marcel, 29, rue Danton, Audierne.
 Mordellec Jean, Morlaix.
 Chanoine Moré Jean, curé-archiprêtre, Châteaulin.
 Moré Yves, recteur, Clohars-Carnoët.
 Normant Raphaël, Plozévet.
 Nouy Alexandre, professeur, Saint-Louis, Brest.
 Ollivier Jean-Marie, vicaire, Scaër.
 Orvoën Louis, Quilimar, Moëlan-sur-Mer.
 Peuziat Christophe, professeur, Saint-Vincent.
 Planchais Jean-Baptiste, château Boismartin, par Saint-André
 de Culzac (Gironde).
 Plouhinec François, séminariste, Mahalon.
 Pouliquen François, économiste, Saint-Vincent.
 Quillivic Ferdinand, Pont-Croix.
 Quiniou Joseph, Ploaré.
 Quinquis Yves, Loc-Maria-Plouzané.
 Richard Joseph, Plonévez-Porzay.
 R. P. Ronan, couvent des Franciscains, Quimper.
 Rozen Guillaume, séminariste, Plogoff.
 Saliou Yves, 22, Grand'Rue, Morlaix.
 Docteur Savina Guillaume, Pont-Croix.
 Sergent Jean, Guizec, Meilars.
 Sergent Henri, séminariste, Beuzec-Cap-Sizun.
 Sergent Jean-Guillaume, école Saint-Joseph, Landivisiau.
 Sévellec Henri, Saint-Malo.
 Tirilly Louis, école Sainte-Jeanne-d'Arc, Crozon.
 Toulemont Corentin, Kerfeulest, Plonéour-Lanvern.
 Toulemont Laurent, Kerfeulest, Plonéour-Lanvern.
 Toulemont René, Séminaire Français, Rome.
 Trellu Hervé, séminariste, Landrévarzec.
 Trellu Pierre, Garnilis, Briec-de-l'Odet.
 Trétout François, séminariste, Plonévez-Porzay.
 Uguen François, professeur, Saint-Vincent.
 Youinou Pierre, étudiant, Rennes.
 Et quatre anonymes.

N. B. — Cette liste, établie d'après les feuilles qui ont été remises au trésorier dans la salle du banquet, TIENT LIEU D'ACCUSÉ DE RÉCEPTION pour les cotisations payées par les associés présents à la réunion.

Dans la liste suivante, nous publions les noms des associés qui nous ont fait parvenir leur cotisation par chèque postal.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Par décision de la X^e Assemblée Générale du 31 Août 1938, la cotisation annuelle est portée à 20 francs (cotisation maintenue à 10 francs pour les séminaristes, les étudiants et les militaires non engagés), **et la libération à 300 francs.**

Se sont libérés définitivement (200 francs et 300 francs) :

MM. Cloarec Louis, Saint-Vincent ; — Le Scao François, Briec-de-l'Odet ; — Louarn Jean, Briec-de-l'Odet ; — R. P. Le Dréau Guillaume, Johannesburg, Transwaal.

Se sont relibérés (100 francs ou 200 francs) :

MM. le chanoine Goulven, Saint-Pol de Léon ; — le chanoine Le Bec, Pont-l'Abbé ; — le chanoine J.-L. Mayet, Quimper ; — le chanoine Pichon, Quimper ; — Péron Laurent, Brest.

Ont payé la cotisation annuelle (10, 15 ou 20 francs) :

MM. J.-M. Abguillerm, Lesneven ; — F. Abjean, Tréméoc ; — F. Auffret, Querrien ; — P. Autret, Saint-Vincent.

MM. G. Belbéoc'h, Saint-Hernin ; — B. Bétrom, La Chapelle (I.-et-L.) ; — J. Blouët, Plomodiern ; — J.-L. Bodénès, Morlaix.

MM. le docteur A. Bossard, Saint-Pierre-Quilbignon ; — M. Bourdon, Lanmeur.

MM. P. Cann, Bohars ; — F. Castel, Loc-Maria-Plouzané ; — A. Cloarec, Lambézellec ; — N. Cloarec, Landivisiau ; — L. Cloarec, Lambézellec ; — F. Copy, Peumerit.

MM. Y. Damoy, Toulon ; — M. Derven, Douarnenez ; — L. Diquélou, Querrien ; — Y. Donnart, Nantes.

M. L. Fily, Plogoff.

MM. le chanoine J. Gadon, Quimperlé ; — J. Gayet, Clohars-Carnoët ; — C. Goarin, Ploéven ; — M. Gogail, Taulé ; — H. Gonidec, Guimaëc ; — J. Gourlaouën, Douarnenez ; — P. Guiffant, Moëlan-sur-Mer ; — A. Guilcher, île de Sein ; — A. Guillerm, Plouider ; — P. Guiziou, Saint-Pol de Léon.

MM. H. Hémerly, Lanhouarneau ; — L. Herrou, Questembert (Morbihan).

MM. Marcel Jan, Saint-Brieuc ; — J. Jézéquel, Paris.

MM. G. Kerhervé, Loc-Maria-Plouzané ; — J.-M. Kermorgant, Poullaouën.

MM. le chanoine P. Le Bris, Pont-l'Abbé ; — le chanoine J. Le Gall, Pont-Croix ; — J. Le Bars, Mahalon ; — M. Le Bec, Arzano ; — A. Le Burel, Plougastel-Daoulas ; — F. Le Coat, Guilers ; — J.-M. Le Corre, Ploudiry ; — G. Le Doaré, Châteaulin ; — J. Le Gall, Gouézec ; — L. Le Meur, Angers ; — commandant Le Moan, Plonévez-Porzay ; — L. Le Quéau, Nantes ; — L. Le Roux, Ergué-Gabéric ; — M. Le Roux, Nantes ; — C. Le Treut, Plouguer ; — J. Le Hénaff, Ploujean.

MM. F.-M. Madec, Locquénolé ; — Y. Mahé, Plonéour-Lanvern ; — J. Mével, Landerneau ; — A. Moal, Buzenval (S.-et-O.) ; G. Morvan, Brasparts ; — J. Moal, Marseille.

M. P.-J. Nédélec, G. S., Kerfeunteun.

MM. le chanoine H. Pérennès, Quimper ; — Y. Pelléter, Tréboul ; — P. Pennarun, Saint-Yvi ; — A. Penneç, Mespaul ; — A. Poupon, Plouescat ; — Mlle J^{ne} Priol, Paris.

MM. le docteur P.-J. Quiniou, Morlaix ; — M. Quinquis, Lorient ; — le docteur Quintin, Malestroit (Morbihan).

MM. J. Richard, Plonévez-Porzay ; — C. Ruppe, Saint-Pol de Léon.

MM. A. Salou, Pleyber-Christ ; — J.-M. Sez nec, Plonévez-Porzay ; — J.-L. Sez nec, Lesconil.

MM. J. Thomas, Treffiat ; — J.-M. Tournellec, Mahalon.

M. M. Urvoy, Douarnenez.

M. E. Vétel, Goulien.

Liste arrêtée le 6 Septembre. — Prière de signaler erreurs ou omissions.

N. B. — Nous prenons note des changements d'adresse qu'on nous fait parvenir. Mais ces changements d'adresse demeurent manuscrites jusqu'au renouvellement du jeu de bandes qui se fait courant Novembre.



La Congrégation de la Sainte Vierge à Pont-Croix

(Suite et fin)

DIRECTEURS DE LA CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

1824	M. Le Coz, fondateur de la Maison.
1830	M. Le Roux.
1830-1831	M. Pouliquen.
1831-1832	M. Enu.
1832-1838	M. Pouliquen, prof. de rhétorique, fut ensuite supérieur de 1840 à 1868.
1838-1848	M. Lamarque, plus tard curé de S ^t -Corentin.
1848-1853	M. Silliau.
1853-1860	M. Serré, plus tard vicaire général.
1860-1866	M. Kersimon, professeur de cinquième.
1866-1872	M. Fleiter, prof. de troisième, plus tard vicaire général et protonotaire apostolique.
1872-1873	M. Gadon, plus tard vicaire général.
1873-1879	M. David, professeur de mathématiques.
1879-1882	M. Janvier, prof. de rhétorique, plus tard curé de Saint-Renan.
1882-1885	M. Le Maout, professeur de seconde.
1885-1888	M. Pellerin, prof. de sec ^{de} , puis curé de S ^t -Renan.
1888-1890	M. Branquet, prof. de seconde, puis recteur du Relecq-Kerhuon.
1890-1894	M. Le Gall, prof. de sec ^{de} , puis curé de Plouzévédé.
1894-1906	M. Le Guern, professeur de seconde.
1906-1910	M. Breton, prof. de première, puis vic. général.
1910	M. Floc'h, prof. de première, puis supérieur de N.-D. du Kreisker.
1910-1918	M. Salaün, économiste († 1918).
1919-1929	M. Prigent, prof. de philosophie, auj. curé de Landivisiau.
1929-1935	M. Le Poupon, prof. de philosophie, auj. prof. au Grand Séminaire.
1935-1937	M. Coadou, prof. de philo ^{hie} , auj. prof. au G ^d Sém.
1937	M. Morvan, professeur de sciences.

LES PRÉFETS DE LA CONGRÉGATION

1830-32	François Quesseveur, de Morlaix.
1832-33	J.-M. Riou, de Saint-Pol-de-Léon.
1833	Charles Pennors, de Brest.
1834	Y.-M. Rivoal, de Plouigneau.
1835	J.-M. Hervé, de Clohars-Carnoët.
1836	François Le Roux, de Ploudalmézeau.
1837	François-Marie Kernéis, de Saint-Divy.
1838	Gabriel Kérézéon, de Lambézellec.
1839	Joseph Queinnec, de Douarnenez.
1840	J.-Y.-M. Coadou, de Locronan.
1841	Louis Lannuzel, de Pleyben.

1842	J.-M. Tanguy, de Guiclan.
1843	Joseph Le Noret, d'Ouessant.
1844	Philippe Rogé, de Plougonven.
1845	Alexis Mazéas, d'Ouessant.
1846	Alexandre Le Saout, de Plougonven.
1847	Joseph Graveran, de Camaret.
1848	Clet Bériet, de Cléden-Cap-Sizun.
1849	François Morvan, de Saint-Divy.
1850	Laurent André, de Guipavas.
1851	J.-P. Caquelard, de Plouézoch.
1852	Pierre Cariou, de Plogonnec.
1853	Jacques Péton, de Plouarzel.
1854	Henri Bellec, de Quimperlé.
1855	Charles Le Meur, de Quimperlé.
1856	Jean Le Baolc'h, de Guerlesquin.
1857	Alfred Nicolas, de Châteauneuf-du-Faou.
1858	Henri Pellot, de Morlaix.
1859	Pierre Gadat, de Gouézec.
1860	Charles Nicot, de Langolen.
1861	Jean David, de Trégourez.
1862	Gustave Durand, de Pont-l'Abbé.
1863	J.-Y. Berriet, de Cléden-Cap-Sizun.
1864	François Ligavan, de Plonévez-Porzay.
1865	François Laurent, de Landévennec.
1866	Alain Le Meur, d'Elliant.
1867	Rolland Bozec, de Loperhet.
1868	Corentin Kergoat, d'Edern.
1869	Charles Provost, de Crozon.
1870	Yves Le Coz, de Landrévarzec.
1871	Nicolas Bourvon, d'Argol.
1872	François Mengant, de Ploumoguier.
1873	J.-F. Abgrall, de Lampaul-Guimiliau.
1874	Paul Malgorn, d'Ouessant.
1875	Paul Branquet, de Rosporden.
1876	Guillaume Salaün, de Saint-Ségal.
1877	Joseph Clec'h, de Landrévarzec.
1878	Louis Le Poupon, de Plogonnec.
1879	François Hascoët, du Juch.
1880	Herlé Kérisit, de Douarnenez.
1881	Jean Le Du, de Coray.
1882	Louis Carn, de Lanvéoc.
1883	Pierre Joncour, de Landudec.
1884	Prigent Le Cann, de Milizac.
1885	Jacques Moal, de Plouénan.
1886	Thomas Blouet, de Plomodiern.
1887	J.-G. Hémon, de Gourlizon.
1888	Joseph Mével, de Daoulas.
1889	François David, de Briec.
1890	Yves Le Jollec, de Lothey.
1891	Jean L'Helgouac'h, de Plomodiern.
1893	Guillaume Mazé, de Lambézellec.

- 1894 Stanislas Milliner, de l'Île de Sein.
- 1895 J.-L. Boullis, de Langolen.
- 1896 Germain Cozien, de Pleyben.
- 1897 Yves Saccadas, de Gouézec.
- 1898 Prosper Colin, de Plabennec.
- 1899 Guillaume Le Dreff, de Lampaul-Ploudalmézeau.
- 1900 F. Saccadas, de Gouézec.
- 1901 Jacques Thomas, de Plomodiern.
- 1902 Louis Furic, de Riec-sur-Bélon.
- 1903 Sébastien Kerviel, de Combrit.
- 1904 Jean Bozec, de Gouézec.
- 1905 Jean Brénéol, de Penhars.
- 1906 Joseph Branquec, de Gouézec.

A Saint-Vincent de Quimper :

- 1907 Joseph Branquec, de Gouézec.
- 1908 Joseph Le Baut, de Pleyben.
- 1909 H. Riou, de Langolen.
- 1910 Sébastien Castric, de Combrit.
- 1911 Yves Heurté, de Primelin.
- 1912 Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët.
- 1913 J.-F. Le Guillou, de Lopérec.
- 1914 François Lapous, de Saint-Thégonnec.
- 1915 Jean Le Moal, du Faouët.
- 1916 Jean Cochard, de Guiclan.
- 1917 Jean-Marie Coadou, de Pluguffan.
- 1918 Lucien Pondaven, de Kerbonne.
- 1919 Mathieu Hervé, du Cloître-Pleyben.

A Saint-Vincent de Pont-Croix :

- 1920 François Uguen, de Kerlouan.
- 1921 Yves Bleuzen, de Saint-Yvi.
- 1922 Hervé Coathalem, de Briec.
- 1923 Louis Le Baccon, de Trégunc.
- 1924 Joseph Guéguen, de Plabennec.
- 1925 J.-L. Heydon, de Plogonnec.
- 1926 Guillaume Ezel, de Ploaré.
- 1927 Marc Le Déréat, de Lanriec.
- 1928 Henri Sévellec, de Douarnenez.
- 1929 René Brenaut, de Dirinon.
- 1930 Jean Plouzennec, de Pouldreuzic.
- 1931 Ollivier Le Treut, du Conquet.
- 1932 Louis Michel, de Guipavas.
- 1933 François Dantec, de Plonévez-du-Faou.
- 1934 Jean Le Brun, de Ploaré.
- 1935 P.-J. Le Pemp, de Plomeur.
- 1936 Yves Horellou, de Dinéault.
- 1937 Gabriel Roquinarc'h, de Comanna.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.



BULLETIN DU



**PETIT-SEMINAIRE
DE PONT-CROIX**

Publication périodique (N° 161)

Novembre-Décembre 1938

MESSES DU SOUVENIR

JANVIER : Mardi 24 - FÉVRIER : Jeudi 9

SOMMAIRE

- I. — *Nouvelles de la Maison.* — Au jour le jour. — Nos examens. — La Rentrée. — A la mémoire de M. le Chanoine J. Uguen.
- II. — *Nouvelles des Anciens.* — Nominations ecclésiastiques. — Distinctions. — Nouvelles diverses. — Notre courrier. — Nos morts : MM. L. Cloâtre, C. Arhan, Y. Rolland, Chanoine Le Pape, J. Tanguy, M. Malgorn. — Accusé de Réception.
- III. — *Varia.* — Père Physique (E. Bosson).
- IV. — Petit Palmarès.
- V. — Mot de la fin.
- VI. — Table des matières.



Nouvelles de la Maison

Au jour le jour...

29 Septembre. — **La Rentrée.**

Malgré les angoisses dans lesquelles se débattait l'Europe en ce jour qui devait devenir historique, cette rentrée a ressemblé à beaucoup d'autres.

Nos élèves se souciaient-ils de la guerre menaçante ? Puisque leur espoir de voir se prolonger les vacances était mort désormais, qu'importait pour eux le reste. Leur âge les rendait d'ailleurs excusables.

Les anciens, tête haute, font les farauds, élèvent la voix, crient, s'interpellent, échangent des poignées de mains joviales, découvrent très vite, en vieux habitués, sur le tableau des dortoirs le numéro de leur lit et, chargés de leurs valises, se dirigent vers l'escalier qu'ils monteront et descendront des centaines de fois pendant l'année scolaire. Si vous vous approchez d'eux, vous constaterez que le parfum de la dernière cigarette flotte encore autour de leur juvénile personne.

Voici plusieurs nouveaux. Ils sont accompagnés du papa, de la maman, de la grande ou petite sœur, du petit frère, élève en réserve pour plus tard.

Les allures conquérantes de leurs aînés les intimident et presque les effraient. Ils regardent, se sentent tout petits, perdus. Le collège que, de loin, ils revêtaient des charmes merveilleux du mystère, leur apparaît tout différent de celui qu'ils s'étaient créé dans leur imagination. Que sera-ce tout-à-l'heure lorsqu'ils se trouveront seuls, malheureux au milieu d'inconnus.

La séance de cinéma ne put avoir lieu comme les années précédentes. Elle adoucissait la séparation d'avec

les êtres chers ; elle faisait oublier le chagrin et, grâce à elle, la Maison, qui avait pu paraître austère sous divers aspects, montrait que, pour ses enfants, elle savait cependant réserver d'heureux et agréables moments.

*

Cette Maison a un règlement. Le mot est par lui-même rébarbatif et déjà fait presque peur. Il n'évoque rien de plaisant, sans doute. N'est-il pas rédigé dans tous ses termes pour restreindre la liberté, ce premier des biens pour l'enfant comme pour l'homme. Il va pour ainsi dire toujours contre la tendance naturelle à suivre ses caprices.

Pour lui créer un visage plus souriant et plus sympathique, j'ai eu l'idée de le revêtir des livrées de la poésie. Les professeurs jugeront peut-être bon de l'inculquer à leurs élèves sous cette nouvelle forme.

Je vous présente donc

LES DIX COMMANDEMENTS DE « SAINT-VINCENT ».

*Avec soin ton devoir feras
Et l'écriras bien proprement.
Tes leçons étudieras
Et apprendras parfaitement.
En classe ne bavarderas,
Ni en étude aucunement.
De tes professeurs tu suivras
Les avis très docilement.
A la chapelle prieras
De tout ton cœur, pieusement.
Et dans la cour tu joueras
Avec ardeur, allègrement.
Tes camarades aimeras
Comme des frères, simplement.
Tes maîtres tu respecteras,
En tout, partout évidemment.
D'être joyeux n'oublieras,
Car il le faut absolument.
En un mot, tu te montreras
Toujours digne de « Saint-Vincent ».*

20 Octobre. — **A nos missionnaires et coloniaux, à tous nos chers exilés de France.**

Ce même appel vous a déjà été adressé dans ce *Bulletin*. Peut-être ne l'avez-vous pas remarqué. Plusieurs cependant y ont répondu. En petit nombre.

Il s'agissait, il s'agit encore de notre Loterie de la Sainte-Enfance.

Vous n'avez pas oublié, je pense, ce grand événement de notre année scolaire : la soirée tumultueuse dans la Salle des Fêtes, la féerie des lots, les quatre petits tireurs de numéros, les hurlements des vainqueurs, les soupirs et quelquefois les protestations de ceux que le sort refusait de favoriser.

Ces heures si ardemment vécues de votre jeunesse au collège, d'autres les connaissent encore.

Voulez-vous, en raison des souvenirs enchanteurs qu'elles vous ont laissés, contribuer à la joie de ceux qui vous ont succédé sur les mêmes bancs ?

Les lots peuvent vous paraître coûteux, les transports encore davantage. Evidemment, nous ne refuserons pas, à la rigueur, le plaisir de déballer des colis, petits ou grands d'où nous apparaîtront peut-être des ouvrages en cuir brodé d'Afrique du Nord, des objets sculptés en ivoire du Congo, des marqueteries d'Indo-Chine, voire des pépites d'or du Transvaal.

Un mandat, c'est plus simple, et il nous donne la possibilité d'acheter un lot qui sera porté en votre nom.

Mais un missionnaire, ça n'a pas d'argent.

Un colonial ?... peut-être. Qui sait ?

En tout cas, l'un et l'autre s'excuserait difficilement de ne pas au moins faire le geste de nous adresser une enveloppe où ils auront glissé quelques timbres, oblitérés ou non, des pays qu'ils habitent.

Les lots de timbres sont parmi les plus enviés chez nous, malgré le voisinage d'autres lots bien plus utiles ou plus riches.

Anciens élèves missionnaires ou coloniaux, envoyez-nous des timbres.

**

Quant à ceux-là, Anciens et Amis, qui ne se trouvent pas atteints par cet appel spécial, nous osons espérer qu'ils se montreront, eux aussi, généreux, une fois de plus, et sous la forme qu'il leur plaira.

Aux uns et aux autres, à l'avance, Merci ! (1)

1^{er} Novembre. — **Le journal d'un petit Sixième.**

C'est un nouveau. Il nous est venu d'une paroisse qui nous fournit régulièrement des élèves.

Il me connaissait depuis des années. Ne m'avait-il pas vu différentes fois chez lui, chez son père que je vais voir quand l'occasion se présente, un ami de collège avec

lequel il fait bon de remuer les cendres du passé et d'en faire jaillir quelques flammes joyeuses.

Aussi, c'est bien simplement que l'enfant m'a permis de feuilleter les quelques pages où il a consigné ses impressions des premières semaines passées à Saint-Vincent. Il ne supposait pas qu'en vertu de ma fonction j'y trouverais une heureuse source pour alimenter ma chronique. Il m'a laissé son petit agenda pendant deux jours et je me suis permis de transcrire ici certaines de ses notes.

Est-ce de l'indiscrétion ?... Je ne le pense pas. Notre jeune écrivain, — notre poète devrais-je même dire, comme vous allez le constater, — ouvre tout grand son âme triste ou joyeuse, son cœur pieux. On n'aime pas, c'est vrai, voir publier ainsi ses sentiments intimes. Mais ne demeurera-t-il pas pour vous, chers lecteurs, dans le grand anonymat ? Aucun détail ne saurait révéler son identité. Et vous goûterez en lisant ces lignes la douceur de respirer le parfum d'une fleur encore toute pure et qui ne demande qu'à s'épanouir aux beaux rayons de la grâce divine.

**

29 Septembre. — Ma première rentrée au collège. Maman est venue me conduire. M. X... m'a montré mon lit. Celui qui est à côté de moi est un nouveau aussi. Il est plus petit que moi et cela me console.

30 Septembre. — J'ai le cafard, et j'ai pleuré, le soir, dans mon lit. Le maître m'a demandé pourquoi je pleurais et je lui ai dit : « Parce que je suis loin de ma mère ». Alors il m'a dit que ça passera. J'ai écrit à la maison et je suis pressé d'avoir une réponse.

1^{er} Octobre. — Je croyais que ça avait passé, mais le moral retombe.

2 Octobre. — Ouverture de la retraite. Elle est prêchée par un prêtre qui parle bien.

3 Octobre. — Retraite. Je prie bien le bon Dieu et la Sainte Vierge de me secourir et je suis sûr que, à la fin, je me plairai au collège.

5 Octobre. — Il y a un type dans ma classe qui est naïf. Il a une petite voix et on l'a fait aller trouver le professeur de musique pour donner son nom pour la chorale en disant qu'il avait une voix de basse.

6 Octobre. — J'ai fait une bonne communion de retraite, et maintenant je ne veux plus penser qu'à travailler et à être sérieux pour faire plaisir au bon Dieu et aussi à papa et à maman. Reçu une lettre de la maison. On me dit que Marie a eu la croix et qu'elle soigne mes petits lapins.

7 Octobre. — Le colis annoncé dans la lettre est arrivé. Il y a dedans des pommes et du chocolat, puis une paire de chaussons pour les sabots, mais M. l'Econome a dit qu'il ne faut pas recevoir trop souvent des colis. On a beaucoup de goût à jouer dans la cour.

(1) Adresser toute communication concernant la Loterie, à M. Boézennec, professeur.

10 Octobre. — Mon professeur est un bon prêtre. Quelquefois il rit, et quelquefois il ne rit pas. Moi, j'aime mieux quand il rit. Il m'a donné une bonne place dans la composition de dictée et m'a dit que je peux être un bon élève. Je tâcherai.

11 Octobre. — Tous les types ne font que parler de la chasse aux corbeaux. Je voulais pas croire d'abord. A la fin, je suis allé donner mon nom avec beaucoup d'autres.

12 Octobre. — J'ai fait une poésie pendant la retraite et je l'ai dédiée au bon Dieu. Je la copie ici :

*Jésus d'amour et de bonté,
Je viens pour t'offrir mes hommages
Ainsi que l'ont fait les rois mages
Venus de loin pour t'adorer.*

*Mon cœur, mon corps, tout ce que j'ai
Daigne agréer, divin Enfant,
Et mes prières et mes chants,
Pour le pardon de mes péchés.*

*Aide l'Eglise, notre Mère,
Toi le riche auteur de tous biens.
Fais que nos frères les païens
Sortent de leur triste misère.*

20 Octobre. — Le cafard est revenu aujourd'hui. Je me suis consolé en mangeant un bout de chocolat dans mon lit avant de dormir.

23 Octobre. — Il y a eu match et le collège a gagné. J'ai acheté des souliers de foot-ball. Peut-être qu'on me mettra avant-centre.

24 Octobre. — Conférence par un Père sur la Guadeloupe. On a ri beaucoup et vu de belles photographies de nègres avec des figures drôles.

27 Octobre. — Hier, après la promenade j'étais fatigué, et j'avais vomi. M. X..., qui m'a vu, m'a conduit à la Sœur, et elle m'a envoyé me coucher au dortoir. J'ai pas pris de collationner, et quand la Sœur est venue apporter mon souper, je dormais. Elle ne m'a pas réveillé. J'ai dormi alors jusqu'au matin avec les autres. Et j'avais pas mangé depuis hier à midi. Ce matin, au déjeuner, j'ai mangé mon café comme un ogre, disaient les autres. Maintenant je suis guéri.

Des joies et des chagrins... La vie d'un jeune collégien c'est déjà toute l'image de la vie humaine, et peut-être des mamans vont s'attendrir à la pensée de leur enfant qui, seul, loin d'elles, doit en faire l'expérience.

Qu'elles se tranquillisent cependant. Le premier mois, celui qu'elles viennent de voir ici évoquer, c'est la période de transition, la plus difficile à franchir. Ensuite le collège c'est avec le travail, espérons-le du moins, l'insouciance, le rire, le jeu et toujours à une date plus ou moins lointaine la perspective bleue des vacances.

Tandis que plus tard... Hélas !

10 Novembre. — **Sachez encore...**

... Que notre Retraite a été prêchée par M. l'abbé Joseph Tanguy, recteur de Pont-Aven. Ses instructions, pleines de conseils judicieux, revêtaient un charme littéraire qui plut singulièrement à nos aînés. Qu'il soit remercié du bon grain qu'il a semé dans les âmes.

... Que des modifications ont été apportées dans l'horaire, jusqu'ici intangible, de nos journées : sur semaine, le petit déjeuner a lieu immédiatement après la messe, puis récréation et étude jusqu'à la classe qui sonne, comme d'habitude, à 8 h. 10 ; — le dimanche, à la descente du dortoir, messe basse de communion, puis déjeuner ; la grand'messe est chantée à 9 h. 30. Ces modifications ont été dictées par le désir de placer le petit déjeuner à une heure moins tardive.

... Qu'une visite nous a procuré une joie, grande entre toutes : celle de M. le chanoine Bossus, ancien professeur, recteur de Plonévez-Porzay, venu pour nous donner l'occasion de célébrer la nouvelle dignité dont Monseigneur vient de l'investir. Il avait bien fait les choses et, au réfectoire, nous l'avons applaudi à tout rompre.

... Que deux conférences missionnaires ont agrémenté nos soirées : celle du P. Jos. Branquec, ancien élève, de Gouézec, curé des Abîmes à la Guadeloupe, qui nous a présenté les beautés de son île en pleine résurrection après le cyclone de 1928 ; — celle du P. GuiHaume Dréau, ancien élève, de Ploaré, qui exerce son apostolat du côté du Transvaal et nous a fait des descriptions mirifiques du pays du diamant et de l'or.

... Que deux de nos professeurs viennent d'obtenir un succès devant les jurys de la Sorbonne : M. P. Le Quéau, professeur d'Histoire, pour le certificat d'Histoire Moderne et Contemporaine (mention Assez Bien) ; M. R. Brenaut, professeur de Quatrième, pour celui d'Etudes grecques. Félicitations.

... Que le « yout » *alias* « transcapien », jadis célébré en une chanson fameuse par l'un de nos poètes, a entendu proclamer son arrêt de mort à la dernière session du Conseil Général du Finistère. Il sera avantageusement remplacé par le développement du service déjà important des autocars. Né en 1893, il aura vécu 45 ans. Paix à ses cendres. Quant au transbigouden (de Pont-Croix à Pont-l'Abbé), c'est à peine si l'on reconnaît encore son tracé disparu sous les ronces et les épines. Chez nous donc, la route a définitivement vaincu le rail.

VINCENTIUS.

NOS EXAMENS

(1938)

Trente et un élèves ont été reçus à la 1^{re} partie du Baccalauréat ; cinq ont été admissibles.

Reçus :

Auguste Barguil, de Saint-Hernin.
 Marcel Castric, de Combrit.
 Louis Coadou, de Pluguffan.
 Albert Coatmeur, de Pouldavid.
 Yves Even, de Nizon.
 Jean Fiacre, de Douarnenez.
 Amédée Goas, de Châteaulin.
 Henri Guéguen, de Plougonvelin.
 Jean-Marie Guéguiniat, de Plonéour-Lanvern.
 Yves Huitric, d'Ergué-Gabéric.
 Pierre Kerbourc'h, de Briec.
 Henri Le Berre, de Douarnenez.
 Jean Le Corre, de Plogastel-Saint-Germain.
 Jacques Le Gall, d'Audierne.
 Louis Le Gall, de Douarnenez.
 Joseph Le Guellec, de Peumerit (*Assez Bien*).
 Jean Le Saint, de Commana.
 Jean L'Haridon, de Châteaulin.
 François Louarn, de Pleyben.
 Paul Mao, de Douarnenez.
 André Marzin, de Plogastel-Saint-Germain.
 Emmanuel Nicolas, de Douarnenez.
 Louis Orvoën, de Moëlan.
 Noël Poupon, de Quimper.
 Yves Quinquis, de Loc-Maria-Plouzané.
 Gabriel Roquinarc'h, de Commana.
 René Salaün, de Lambézellec.
 Noël Savina, de Confort.
 Joseph Sénéchal, de Pluguffan.
 Jean-Louis Tromeur, de Collorec.
 Louis Violo, du Faouët.

Admissibles :

Jean Bideau, de Brasparts ; Jean Boédec, de Scaër ;
 Louis Lauthridou, de Quimper ; Guillaume Marchadour, de
 Plonévez-Porzay ; Louis Pérennou, de Plogonnec.

LA RENTRÉE

LES MAITRES.

Première : M. C. TOSKER (38 élèves).
Seconde : M. E. UGUEN (49 élèves).
Troisième : M. S. LE BERRE (44 élèves).
Quatrièmes : MM. J.-M. ABGRALL et R. BRENAUT (54 élèves).
Cinquièmes : MM. L. CLOAREC et C. PEUZIAT (60 élèves).
Sixièmes : MM. P. AUTRET et J. LE BEUX (68 élèves).
Mathématiques : MM. J. BOÉZENNEC et Y. CANVEL.
Anglais : M. E. BOSSON.
Sciences : M. M. LE DÉRÉAT.
Musique : M. J. LE MARREC.
Histoire : M. P. QUÉAU.

Nos surveillants sont : MM. E. COSQUER et C. KÉROUÉDAN, prêtres ; — MM. J.-L. GUÉGUEN, J. JAÏN, Y. KERMARREC, séminaristes.

MM. A. VILLACROUX et R. GOUGAY poursuivent à Angers leurs études en vue de la licence.

M. J. MORVAN, à notre grand regret à tous, n'a encore pu rejoindre son poste, pour raison de santé. Il se soigne chez lui, à Saint-Marc (99, rue de Verdun), et nous demanderons à Dieu qu'il retrouve bientôt toutes ses forces.

M. H. SÉVELLEC a été désigné pour suivre, pendant un an, à Saint-Malo, des cours de préparation spéciale à l'apostolat des milieux marins et sera ensuite chargé, dans le diocèse, des Œuvres Catholiques Maritimes. Son regret de nous quitter n'a eu d'égal que celui que nous avons eu nous-mêmes à le voir partir.

LES DIGNITAIRES.

Présidents : H. Bellec, M. Colleau, E. Rolland, R. Thomas, M. Larnicol, J. Le Nouy, H. Loäc, M. Person, J. Qué-meneur, F. Thomas, V^e Cosmao, L. Le Floc'h, H. Le Meil, J. Olier.

Sacristains : J.-Y. Le Moigne, J^e Blanchard.

Réglementaire : P. Cuillandre.

Congrégation de la Sainte Vierge

Directeur : M. LE DÉRÉAT.

Président : R. Thomas. — *Assistants* : J.-Y. Le Moigne et E. Rolland. — *Conseillers* : H. Bellec, M. Colleau, V. Cosmao, J. Olier, J. Hénaff.

Conférence de Saint-Vincent de Paul*Directeur* : M. BOËZENNEC.*Président* : R. Thomas. — *Trésorier* : H. Bellec.**LES CÉRÉMONIAIRES.***Maitres de Cérémonies* : M. Person, G. Brenaut R. Thomas, P. Crozon.*Thuriféraires* : J. Quéméneur, F. Pennec, J. Tanguy, J. Hénaff.*Chapiers* : L^e Le Gall, A. Le Grall, J.-M. Conseil, J. Troadec, M. Colleau, J. Le Gallic, J. Hamon, P. Goff.*Chapiers-Chantres* : P. Fouquet, J. Le Bris, Y. Marzin, P. Marchalot, J. Le Lay, H. Loaëc, J. Caraës, P. Respriget.*Acolytes* : J. Le Léap, J.-Cl. Lescop, H. Lucas, J. Le Roy, J. Malléjac, J.-L. Creignou.*Céroféraires* : J. Coatmeur, Y. Pichon, M. Jouan, G. Laurent, Ch. Quentel, P. Bidan, F. Crozon, J. Cavarlé.**LES CHANTRES.***Grands* : P. Fouquet, Y. Marzin, E. Rolland, J. Le Bris, J. Briand, H. Loaëc, P. Respriget, P. Marchalot, F. Herry, J. Le Lay, J. Caraës, J. Queinnec, J.-L. Kermarrec, R. Péoc'h, J. Poulain, J. Priol, J. Le Gall, R. Le Goff, H. Créis, Y. Le Bras.*Petits* : H. Pilven, J. Guéguen, F. Le Gall, A. Jacq, P. Cuillandre, Y. Tersiguel, E. Le Berre, R. Le Corre, L. Dorval, F. Kermarrec, J. Schemitt, R. Stervinou, F. Pennec, Y. Lautrou, C. Le Goff, H. Stéphane, R. Guyader, R. Le Grand, J. Gourlaouen, J. Le Corre, C. Le Hénaff.*Organistes* : R. Le Corre, J. Poulain.**LES NOUVEAUX.***En Première* : Guillaume Brenaut, de Saint-Thégonnec.*En Quatrième* : Antoine Caubert, de Quimper.*En Cinquième* : Yves Abiven, de Saint-Pierre-Quilbignon — Denis Conan, de Spézet — René Guyader, de Tréboul — Yves Lautrou, de Dinéault — Jacques Renévot, du Juch — René Tréguier, de Rosporden.*En Sixième* : Pierre Ansquer, de Beuzec — François Bargain, de Plomeur — Henri Bargain, du Guilvinec — Joseph Bargain, de Kerfeunteun — Yves Bénéat, de Roudoualec — Jacques Bescou, de Plomodiern — Corentin

Bléis, de Plomeur — Paul Bolzer, de Gâvres — Pierre Bourhis, de Riec — Roger Burel, de Landudec — Jean Coquet, de Plogoff — René Cozien, de Lennon — Jean Fertil, de Gourlizon — Pierre Gassot, de Tréboul — Jean Gloaguen, de Goulien — Jean Gourlaouen, de Tréboul — François Guéguen et Henri Guéguen, de Laz — Hervé Guillimin, du Conquet — Xavier Guyader, d'Edern — Jean Kerhervé, de Bannalec — René Kerlan, de Névez — Guillaume Kermarrec, de Guipavas — Charles Kersual, de Douarnenez — Jean Le Bras, de Saint-Thégonnec — Jean Corre, de Plougastel-Daoulas — Jean Le Corre, de Landudec — Etienne Le Gall, de Rosnoën — René Le Gall, de Logonna-Daoulas — Corentin Le Goff, de Plougastel-Daoulas — René Le Grand, de Quimper — Claude Le Hénaff, de Locronan — Joseph Le Jollec, de Lothey — Alain Le Lay, de Pont-Croix — Gabriel Le Menn, de Dinéault — Jacques Le Minor, de Pont-l'Abbé — François-Louis Le Ny, de Landeleau — Yves Le Pape, de Plonéour-Lanvern — Paul Le Rest, d'Irvillac — Pierre Manuel, de Kerlaz — Marcel Marc, de Plonéour-Lanvern — Louis Mazé, du Pont-de-Buis — Jacques Merrien, de Douarnenez — Joseph Moallic, de Tréboul — Jacques Paillart, d'Audierne — François Pennec, de Kerfeunteun — Jean Perrot, de Beuzec — Gérard Pétillon, de Quimper — Pierre Poulhazan, de Poullan — Jean Poupon, de Roudoualec — Guillaume Queinnec, de Douarnenez — Claude Quéméneur, de Blanc-Mesnil — Yves Quéré, de Goulien — Marcel Quideau, de Pouldavid — André Rannou, de Landrévarzec — Pierre Riou, de Plobannalec — Jean Salaün, de Pont-Croix — Charles Sergent, de Pont-Croix — Jean Selaminec, de Plozévet — Jean Sezec, du Juch — Henri Stéphane, de Pont-l'Abbé — Roger Stervinou, de Plomelin — Jean Tanneau, de Plomeur — Joseph Tréguier, de Rosnoën — Yves Tygréat, de Guipavas — Jean Vigoureux, de Douarnenez — Alain Vigouroux, de Daoulas — Yves Youinou, de Douarnenez.



A la mémoire de M. le Chanoine UGUEN

(MONUMENT PROJETÉ)



Nous rappelons qu'à l'Assemblée des Anciens, en Septembre dernier, il a été décidé qu'une souscription serait ouverte pour participer aux frais d'érection d'un monument sur la tombe de M. le chanoine Uguen, ancien supérieur, fondateur de l'Amicale, au cimetière de Guissény. Cette souscription a donné immédiatement au cours du banquet la belle somme de 1.395 fr. 50. Elle n'est donc encore qu'à son début. Les versements peuvent se faire par chèque postal, au nom de M. Pouliquen, économe, Saint-Vincent, Pont-Croix (C. C. 6.154, Nantes). Bien spécifier le but du versement. Le *Bulletin* indiquera les sommes recueillies, sans publier les noms des souscripteurs.



Nominations ecclésiastiques.

M. F. Daré, recteur de Botsorhel, a été nommé recteur de Leuhan.

M. S. Kerviel, vicaire à Querrien, a été nommé recteur de Botsorhel.

M. A. Grignoux, jeune prêtre de Plougastel-Daoulas, a été nommé vicaire à Poulgoazec.

M. H. Le Bihan, jeune prêtre de Guipavas, a été nommé vicaire à Concarneau.

M. E. Breton, jeune prêtre de Guissény, a été nommé vicaire à Scaër.

M. J.-M. Pichon, ancien directeur d'école à Recouvrance, a été nommé vicaire à Plouédern.

M. Y. Inizan, professeur à l'école de Guissény, a été nommé vicaire à Carantec.

M. Y. Canvel, jeune prêtre d'Elliant, a été nommé professeur à Saint-Vincent.

M. O. Le Treut, jeune prêtre du Conquet, a été nommé professeur au collège Saint-Yves, Quimper.

M. Y. Cochou, jeune prêtre de Plonéour-Lanvern, a été nommé professeur à N.-D. de Bon-Secours, Brest.

M. J. Le Guellec, jeune prêtre de Peumerit, a été nommé professeur à N.-D. de Bon-Secours, Brest.

M. F. Corolleur, jeune prêtre de Plourin-Ploudalmézeau, a été nommé professeur à l'école de Guissény.

M. L. Mélançon, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, a été nommé recteur de Guerlesquin.

M. R. Hénaff, recteur de Poullan, a été nommé recteur de Moëlan.

M. H. Marc, vicaire à Kernével, a été nommé recteur de Meilars-Confort.

M. P. Néldé, vicaire à Saint-Louis de Brest, a été nommé recteur d'Ergué-Gabéric.

M. J.-B. Thibault, recteur de Lanvéoc, a été nommé chapelain à Sainte-Anne du Portzic.

M. A. Hanras, vicaire à Taulé, a été nommé recteur de Lanvéoc.

M. P. Méar, vicaire à Plomeur, a été nommé vicaire à Taulé.

M. L. Bélec, vicaire à Ploudiry, a été nommé vicaire au Faou.

M. Y. Boucher, maître d'études à Saint-Vincent, a été nommé professeur à N.-D. de Bon-Secours, Brest.

M. A. Keraval, jeune prêtre de Saint-Corentin de Quimper, a été nommé vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé.

M. C. Peuziat, jeune prêtre de Plozévet, a été nommé professeur à Saint-Vincent.

M. F. Naour, directeur de l'école d'Arzano, a été nommé professeur à l'école Saint-Joseph de Morlaix.

M. A. Bourhis, jeune prêtre de Landrévarzec, a été nommé professeur à l'école des garçons de Landivisiau.

M. A. Martin, jeune prêtre de Saint-Pierre-Quilbignon, a été nommé instituteur à Rosporden.

M. A. Rogel, instituteur à Portsall, a été nommé instituteur à Plougastel-Daoulas.

M. P. Cariou, jeune prêtre de Plobannalec, a été nommé directeur à l'île Molène.

M. L. Daniel, jeune prêtre de Plomeur, a été nommé instituteur à l'île de Sein.

M. J. Feunteun, jeune prêtre de Saint-Corentin, a été nommé instituteur à Crozon.

M. L. Tirilly, jeune prêtre de Plobannalec, a été nommé instituteur à Crozon.

M. E. Cosquer, jeune prêtre de Loc-Maria-Plouzané, a été nommé maître d'études à Saint-Vincent.

M. C. Kérouédan, jeune prêtre de Mahalon, a été nommé maître d'études à Saint-Vincent.

M. P. de Keroullas, jeune prêtre de Gourlizon, a été nommé maître d'études à Saint-Yves, Quimper.

M. A. Le Nouy, jeune prêtre de Douarnenez, a été nommé maître d'études à Saint-Louis, Brest.

M. C. Pelleter, professeur à l'école des garçons de Landivisiau, a été nommé vicaire à Plomodiern.

M. M. L'Hénoret, ancien vicaire de Melgven, a été nommé vicaire à Saint-Hernin.

M. S. Jaffrès, vicaire à Guissény, a été nommé recteur de Tréflévénez.

M. J.-M. Cariou, vicaire à Pont-de-Buis, a été nommé vicaire à Crozon.

Distinctions.

Monseigneur a nommé chanoines honoraires : M. H. Bossus, ancien professeur de Saint-Vincent, recteur de Plonévez-Porzay ; M. J.-M. Guéguen, recteur du Folgoët ; M. L. Le Meur, ancien professeur de Saint-Vincent, professeur à l'Université Catholique d'Angers ; M. G. Hillion, professeur à l'Université Catholique d'Angers.

Monseigneur a autorisé à porter la mosette des doyens : M. H. Lazare, aumônier à Landerneau ; M. J.-M. Perrot, recteur de Scignac.

M. F. Paugam, aumônier de l'Adoration à Brest, grand blessé de guerre, déjà titulaire de la croix de guerre avec palme et de la médaille Militaire, a été promu chevalier de la Légion d'honneur.

Nouvelles diverses.

— Mgr Le Breton, préfet apostolique de Vatomandry (Madagascar), nous adresse, comme les années précédentes, les statistiques de sa préfecture, « en hommage de reconnaissance à l'Alma Mater où, de 1903 jusqu'à l'expulsion (1907), il a eu le bonheur de passer trois bonnes années », et en témoignage de reconnaissance pour nos prières. Il a eu, l'an dernier, l'agréable surprise d'une visite du P. Paubert, de Plonéour-Lanvern, curé à La Réunion. Ensemble, les deux bigoudens ont largement parlé du pays natal.

— Le P. Guillaume Moal, de Dinéault, a été ordonné prêtre le 29 Juin, à l'abbaye de Thymadeuc. Nous avons appris qu'il est parti depuis pour la Chine pour renforcer la communauté d'une trappe en formation. Il nous écrivait : « Le collège, ça s'estompe déjà dans le lointain et s'aurole par le souvenir d'une poésie que ne revêtait pas toujours la réalité. On n'imite pas ce savetier qui, devant une magnifique peinture, ne remarquait qu'un soulier de mauvaise facture. Cette marche matinale et triomphale, au moins au départ, pour le pèlerinage si plein de charme de Notre-Dame de Confort ; aux fenêtres, les têtes ébouriffées des Pontécrucciens, brusquement arrachés aux bras de Morphée, par notre vibrante fanfare... Ces équipées en été sur les routes poudreuses de Porspiron... »

» Maintenant je continue à me délecter de l'austère beauté de notre vie de trappiste.

» Courbés sur la glèbe ou de garde auprès du tabernacle, nous goûtons cette joie profonde promise par le Maître à ses apôtres. Le « *gaudete semper in Domino* » de Saint Paul, nous le mettons en pratique quotidiennement. Il se traduit par l'habituel et discret sourire, quand il n'éclate pas dans ce fou rire qui met votre intérieur à la torture à des moments où la dignité extérieure est de rigueur. »



— Mathurin Cadic (Frère Joachim), poursuit ses études avec ses anciens condisciples de Pont-Croix, Jean Lannuzel et Jean Cornen, au Couvent des Capucins, 2, rue de la Pierre, Saint-Symphorien (I.-et-L.). Ce couvent

est situé dans la banlieue même de Tours. Depuis 3 mois ils sont de retour de Hollande, et maintenant, bien tranquillement, jouissent de la « douceur tourangelle », qui vaut bien celle du pays d'Angers.

— *Ernest Boulanger*, de Saint-Hernin, 48^e R. I., 5^e C¹⁰, à Guingamp, se plaint d'avoir perdu la trace des camarades de son cours. Il n'a de nouvelles que de *François Braban*, matelot-radio à Brest.

— *François Urvoas* est, de même que *François Braban*, matelot-radio à Brest (torpilleur *Typhon*). Il reçoit le « Bulletin » et s'en délecte.

— *Jean Dubois*, d'Esquibien, s'est engagé dans la marine en Mai dernier. Il suit les cours d'apprenti-secrétaire au 1^{er} Dépôt de Cherbourg. Au Foyer du Marin, il retrouve des Anciens de Pont-Croix, des Capistes aussi : *Louis Fily*, de Plogoff, *Yves Moullec*, de Poulgoazec, et *Pierre Kérisit*, d'Audierne. « Plusieurs fois, quand je défiais sur les pavés de Cherbourg, presque aussi inégaux que ceux de Pont-Croix, je me suis rappelé l'entraînement obtenu jadis, lorsque, humble cymbalier dans la musique, j'arpentais les rues de la capitale du Cap ».

— *Vincent Le Berre* (Scolasticat Saint-Louis de Carthage), a prononcé, le 26 Juin, son serment de missionnaire et, le lendemain, reçu le sous-diaconat en la basilique de Carthage.

— *Alain-Jacques Floc'h*, de Pont-Croix, est soldat au 8^e Génie, 3^e C¹⁰, à Versailles.

— *Alain Le Ster*, d'Ergué-Armel, et *Jean Guennou*, de Quimerch, ont été ordonnés sous-diacres le 14 Septembre, au Séminaire des Missions Etrangères à Paris.

— *René Donval*, de Rosporden, a été nommé aspirant à la date du 10 Octobre et va faire sa seconde année de caserne à Rennes (147, rue de Brest).

— Nous cueillons dans *An Hekleo*, bulletin des Séminaristes-soldats de Quimper, cette histoire que lui envoyait de Marseille le sous-lieutenant *Jean Moal*, de Lannédern, rentré depuis au Séminaire de Quimper :

« Eh bé, Olive, ça a marché, la pêche ? Tu as l'air tout escagassé.

» Vé ! ne m'en parle pas, Marius ; je suis été au Pharo et, coquin de sort, je ne rapporte pas un gobi.

» Pardi ! j'y ai pêché, moi, la semaine dernière ! »

— *Jean Le Gall*, de Landudec, aspirant-missionnaire (Congrégation des PP. du S.-E.), nous dit tout le plaisir qu'il a dans la lecture du *Bulletin*, et nous donne des nouvelles des recrues que Pont-Croix vient de fournir à sa Congrégation : *Jean Kerloc'h*, de Landudec, et *Jean Boédéc*, de Scaër, deux heureux ! Adresse ; à l'Abbaye-Blanche, Mortain, Manche.

— *Michel Guyomar*, de Landeleau, est entré au Sémi-

naire Saint-Jacques (Mission d'Haïti), par Lampaul-Guiliau.

— *Jean Cadiou*, de Dinéault, est entré chez les O.M.I. à Sion, par Vézélise (M.-et-M.).

— *Alexis Kéritel*, de Douarnenez, est professeur de 7^e à l'Ecole Saint-Yves de Quimper.

— *Gabriel Breton* est surveillant à l'Ecole Saint-Charles de Kerfeunteun ; — *Jean Le Ru*, de Coray, à l'Ecole du Sacré-Cœur, Guissény.

— *Jean Le Bot*, de Pont-l'Abbé (22^e S. I. M., 128, boulevard Mortier, Paris, 20^e), a pour camarades de chambre *H. Hémidy*, *R. Huitric*, *A. Le Borgne*. Le chef de chambre est *J. Le Brun*, de Ploaré. « Je laisse à penser la vie... que feront ces chers amis. »

— *Charles Ruppe*, de Quimper, professeur au Collège Saint-Pol, a passé son Certificat d'Histoire moderne et contemporaine en vue de la licence.

— *Yves Bellec*, professeur à Saint-Yves de Quimper, a obtenu le certificat de Philosophie générale et Logique.

— *Félix Le Maréchal*, du Guilvinec, à l'Université Catholique d'Angers, prépare son P. C. B. (Physique-Chimie-Biologie). Adresse : 22, rue du Lycée.

— *Gabriel Le Moal*, de Gourin, a obtenu le dernier certificat qui lui confère la licence en droit.

— M. l'abbé *François Lescop*, professeur à Saint-Yves de Quimper, a passé, avec mention Assez Bien, le certificat d'Etudes supérieures grecques.

Sont rentrés de la Caserne au Séminaire de Quimper :

Roger Coquet, d'Esquibien ; — *Jean Moal*, de Lannédern ; — *J.-M. Seznec*, de Plonévez-Porzay ; — *Louis Le Goff*, de Plouarzel ; — *Jean Baraër*, de Gouézec.

Sont partis à la Caserne en Octobre :

Hervé Hémidy, *René Huitric*, *Anatole Le Borgne* : 22^e S. I. M., 128, boulevard Mortier, Paris (20^e).

Bernard Canévet : 5^e R. I., Coulomniens.

Auguste Daniélou : 1^{er} Dragons Portés, Pontoise.

Auguste Boussard : Ecole Militaire d'Artillerie, Poitiers.

Jean Sergent : 505^e R. C. C., Vannes.

Marc Abiven : 41 R. I., Saint-Malo.

Yves Mévellec : 137^e R. I., Lorient.

Emmanuel Jégou : 48^e R. I., Guingamp.

Yves Pérennès : 11^e C. O. A., Nantes.

Quelques changements d'adresses :

J.-M. Breton : Caporal, Détachement du 8^e Génie, Nogent-Le-Rotrou (E.-et-L.).

Corentin Le Berre : Sergent, C. R. E., 46^e R. I., fort de Noisy-Le-Sec, par Romainville (Seine).

P. Jolivet : Caporal-chef, Bibliothèque des Officiers, 137^e R. I., Quimper.

**

Nous avons appris les mariages de :

Louis Chuto, négociant à Quimper, avec Mlle Odette Vadrot (19 Juillet, Saint-Louis de Brest).

Michel Le Borgne, de Peumerit, licencié en droit, avec Mlle Paulette Dubois (27 Sept., Saint-Nicolas d'Avize).

Christophe Pensec, de Quérien, professeur au Collège d'Abbeville, avec Mlle Simone Villars (13 Août, église de Montlondon (E.-et-L.)).

Henri Kervarec, de Pont-Croix, avec Mlle Laurence Yvinec (église de Concarneau).

Adolphe Kérisit, de Goulien, photographe à Audierne, avec Mlle Yvonne Le Borgne, de Pouldreuzic.

Louis Le Loc'h, de Saint-Jean-Trolimon, docteur-médecin à Plonéour-Lanvern, avec Mlle Marie Pennec (5 Sept., Pont-l'Abbé).

Nicolas Goalès, d'Argol, commerçant à Douarnenez, avec Mlle Jeanne Le Doaré (30 Août, église d'Argol).

Jean Damoy, d'Argol, sergent, C. H. R., 25^e R. I. A., Sarrebourg (Moselle), avec Mlle Marguerite Le Doaré (30 Août, église d'Argol).

Henri Potier, de Scaër, docteur-médecin au Faou, avec Mlle Jouannic, de Rohan.

**

Il y a 25 ans, au début de Novembre 1913, — nul ne sait en effet la date exacte, ni d'ailleurs le lieu précis, — les neiges éternelles du Grand Nord Canadien étaient empourprées par le sang de deux jeunes missionnaires oblats, les PP. Rivière et LE ROUX, massacrés par les Esquimaux.

Ce dernier nous intéresse particulièrement puisqu'il comptait parmi nos Anciens (c. 1904), et le *Bulletin* en a entretenu nos lecteurs à différentes reprises (Janv.-Fév. 1924 ; Janv.-Fév. 1928 ; Janv.-Fév. 1934 ; Juillet-Août 1936 ; Sept.-Oct. 1936).

A l'occasion des noces d'argent de ce martyr, nous publions la photographie de la croix plantée à l'endroit où probablement il se déroula. Cette croix fut longtemps de toutes les croix du globe la plus septentrionale. Elle a été dépassée depuis.

Le sang des martyrs est une semence de chrétiens.

Nous croyons même bon de reproduire l'article du P. Duchaussoy, paru dans *La Croix* du 16 Novembre, d'après lequel le droit du P. Le Roux au titre de « mar-

tyr », dans le sens rigoureusement théologique du mot, ne semble plus devoir faire doute.

« Le mois des morts 1938 ramène plus vivant au cœur de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée le souvenir de ses deux premiers missionnaires des Esquimaux du vicariat apostolique du Mackenzie. C'étaient le P. Jean-Baptiste Rouvière, un Cévenol de 32 ans, et le P. Guillaume Le Roux, un Breton de 27 ans. Ils tombèrent



martyrs, il y a vingt-cinq ans, au seuil de Novembre 1913, près des « Chutes du Sang », rapides furieux du fleuve Coppermine qui se jette, de là, à l'océan Glacial Arctique.

« Martyrs » : ce mot qu'il nous est permis désormais, croyons-nous, de prononcer dans le sens du Martyrologe romain, nous n'aurions osé l'écrire lors du premier récit rapportant le drame de sang, par où s'achève l'humble ouvrage *Aux glaces polaires*. L'authentique documentation dont s'alimentaient nos pages était trop courte. Nul

n'avait pu vaincre encore l'aversion de l'Esquimau païen à parler des morts, ni franchir la barrière qu'oppose à l'inquisiteur étranger la vigilance farouche des sorciers à garder au sein du clan leurs terribles secrets.

Rappelons brièvement d'abord les faits déjà racontés. Son Exc. Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, avait envoyé les PP. Rouvière et Le Roux porter l'Évangile aux Esquimaux, entièrement primitifs et sauvages, qui peuplaient, à raison d'un habitant par 300 kilomètres carrés, les solitudes de la « Terre Stérile ».

Au prix d'une marche incroyablement pénible, nos Pères atteignirent, en Octobre 1913, un campement considérable, installé en vue de la pêche de la saison, à l'embouchure du Coppermine. Déterminés à passer l'hiver avec ses gens, fallût-il les suivre aussi loin qu'ils se rendraient, les Pères se mirent à la tâche de les instruire. Mais la pêche ne donnait point. Le renne-caribou, d'autre part, semblait avoir déserté les parages. La famine s'avancait implacable. On vola les maigres provisions des missionnaires.

Une nuit, l'esquimau Kormik, qui paraissait être le meneur de la bande, s'empara sournoisement de la carabine attachée au grabat du P. Le Roux. Comme, au réveil, le Père tentait de reprendre cette arme de défense et de subsistance, indispensable, on le comprend, au voyageur blanc en ces pays, Kormik se rua sur lui. Il l'eût peut-être assommé, si Koha, un brave et solide vieillard, n'eût saisi et terrassé l'agresseur.

Sur le conseil de Koha, les Pères entreprirent sans délai de regagner leur cabane du lac de l'Ours. Koha leur fit une longue conduite et ne les quitta qu'après les avoir placés dans la sûre direction et hors d'atteinte, espérait-il, de leurs ennemis.

Mais les missionnaires, transis, exténués de privations et de fatigue, n'ayant à leur service que des chiens misérables, rendus, hurlant de faim, avancèrent si lentement, à travers les aspérités et les fondrières de la Terre Stérile, que bientôt deux Esquimaux à la solde de Kormik — Sinnisiak et Oulouksak — purent les rejoindre.

Le convoi s'acheminait, trébuchant, au plus fort d'une tempête de neige. Le P. Le Roux, à l'arrière tenait en laisse le traîneau, tandis que le P. Rouvière frayait, à l'aide de ses raquettes, la route de l'attelage.

A ce moment, Sinnisiak frappa le P. Le Roux dans le dos, avec son coutelas. Deux autres blessures, dans les entrailles et au cœur, portées par Oulouksak, terminèrent l'œuvre de mort. Sinnisiak, ayant saisi la carabine, tira sur le P. Rouvière qui fut pareillement achevé à coups de couteau ; on lui coupa de plus les jambes et la tête. Puis les meurtriers ouvrirent leurs deux victimes, arrachèrent les foies et les mangèrent.

On sait la vengeance du vicaire apostolique. Mgr Breynat

demanda la grâce des deux Esquimaux, amenés par la gendarmerie canadienne du Nord-Ouest au tribunal de l'Alberta et condamnés à mort.

Après une bénigne détention de deux années, sans gardes ni verroux, parmi les œuvres de bienfaisance de la Mission Saint-Joseph du grand lac des Esclaves, les assassins, manifestant un regret plus ou moins profond de leur forfait, reprirent le chemin de leur glaciale patrie.

La relève des missionnaires immolés fut prise par le P. Frapsauce, qui périt bientôt, noyé, en visitant ses filets posés sous la glace du grand lac de l'Ours. Le P. Fallaize, maintenant évêque coadjuteur du Mackenzie, qui le remplaça, dépensa de longues et rudes années solitaires à cultiver et à récolter les premiers fruits du sang de nos apôtres.

Aujourd'hui, huit Missions pourvues de leurs missionnaires occupent l'immensité de la côte arctique, ressortissant au vicariat de Mgr Breynat, et la Mission du Christ-Roi, tendrement patronnée par S. S. Pie XI, vient de planter la croix sur la Terre de Victoria, aux confins nordiques du Mackenzie.

Dans le même temps, le vicariat presque exclusivement esquimau de la Baie d'Hudson, confié à Mgr Turquetil, qu'assiste Mgr Clabaut, et comprenant vingt-neuf missionnaires, a échelonné, une à une, onze Missions, de Churchill à Pond-Inlet, poste du 73^e degré de latitude, le plus proche du pôle géographique.

Or, au cours des années de cette évangélisation, les Esquimaux du groupe Coppermine ont peu à peu laissé leurs missionnaires pénétrer le mystère de la mort tragique de nos Pères.

Par là, sont tombées d'abord maintes légendes de la malveillance.

L'une de ces légendes, dont ne manqua point de s'emparer la défense, si invraisemblable fût-elle, insinuait que les Esquimaux, attaqués par les missionnaires, avaient bonnement usé du droit naturel de sauver leur propre vie. Aucun témoin de la scène inventée, cependant, n'avait été produit. La vérité est que tous les Esquimaux de la tribu, voyant, longtemps après, venir des missionnaires semblables aux premiers, louaient sans cesse, unanimement, la douceur, la serviabilité, l'abnégation, de ceux qu'ils avaient toujours appelés les « bons blancs ».

« Mais, qu'est-il besoin de chercher si loin ? plaidaient d'autres langues perfides. Les Esquimaux, grands enfants, voulurent seulement s'approprier une arme que les missionnaires refusaient de leur céder... Qu'on les traite donc en enfants et qu'on les renvoie, sévèrement avertis, mais absous... »

L'occasion me fut donnée, en 1930, et dans la région même du crime, d'interroger, à ce sujet, un intelligent

métis esquimau-danois, Patsy Klegenberg, dont j'avais fait la connaissance lors du procès des meurtriers, où il s'acquitta du rôle d'interprète. Patsy avait jusque-là, et tout à l'esquimaude, admirablement éludé ou contourné mes diverses questions ; mais devant la fable de l'arme à feu, exploitée à la Cour d'assises, et que je lui rappelais, il éclata d'un rire irrépressible, signifiant : « Oh ! non, pas si stupides encore, tout de même, les esquimaux ! » Se souvenant, sur l'instant, de sa race et des malédictions suspendues sur lui, il refréna son rire, regarda de tous côtés, dans la crainte de s'être trahi.

Mais les convertis parlèrent enfin. La mort de nos Pères fut décidée, révélèrent leurs propos concordants, dans une séance générale de sorcellerie, convoquée et présidée par Kormik, le grand prêtre des « esprits mauvais », reconnu et redouté pour tel de toute la nation. Les blancs devaient être sacrifiés à la colère des « esprits », parce qu'ils apportaient une croyance contraire à celle des Esquimaux, et qu'ils condamnaient les pratiques entretenues, de temps immémorial, par la volonté des « démons protecteurs », voire même cet usage primordial de l'hospitalité, qui faisait droit au chef de toute famille de livrer à qui lui semblait bon ses femmes et ses filles.

On accusait en outre les hommes blancs d'avoir, par les formules de leur grimoire (leur Bréviaire, sans doute), causé la famine dont souffrait le pays. Kormik avait alors chargé Sinnisiak et Oulouksak de la vengeance des « esprits ». « Nous avons déjà tué les blancs », dirent-ils à leur maître Kormik, en rentrant de la « Terre Stérile ». Sinnisiak, sorcier lui-même, se vanta d'avoir déchainé la tempête de neige qui lui avait permis de frapper au plus vite. On apprit aussi, dans la suite, que la manducation du foie de toute victime par son exécuteur était le dernier acte des immolations rituelles commandées par les « esprits mauvais ».

Les trois femmes de Kormik, tardivement, mais sincèrement converties, confirmèrent ces aveux.

Quant à Kormik, touché à son tour par la grâce et pleurant sa faute, il se fit instruire par le missionnaire. Mais Dieu se contenta de son désir, car, la veille du jour fixé pour le baptême, comme il revenait de la chasse par le fleuve Coppermine, il fut englouti, avec son kayak, dans les « Chutes du Sang », près de la terre du massacre.

L'Eglise placera-t-elle, un jour, dans la gloire de ses autels nos chers missionnaires, pionniers sanglants de la foi aux Missions que Pie XI se plaît à nommer « les plus difficiles » ?

Les prières des Esquimaux chrétiens, unies à celles des missionnaires et de leurs amis, ne cessent de le demander à Dieu par Marie immaculée, Reine de apôtres.

P. DUCHAUSSOIS, O. M. I. »

NOS MORTS

— *Louis CLOATRE* est mort à Ploumoguier, le 3 Novembre, à l'âge de 25 ans. Au début de son année de philosophie, les Grands furent appelés, de nuit, à lutter contre un incendie dans une ferme près de Pont-Croix. Louis, dont la santé n'était pas brillante, tint à faire partie de l'équipe des sauveteurs. La nuit était très froide et le lendemain notre philosophe dut rester couché. Il ne se remit jamais assez bien pour entrer au Grand Séminaire ni pour fournir un travail soutenu. Il s'employa du moins à rendre service à la paroisse en remplissant les fonctions de sacristain et d'organiste.

— *M. l'abbé Clet ARHAN* (1874-1938), après avoir fait de bonnes études à Pont-Croix et à Quimper, fut nommé vicaire à Arzano et puis à Scaër. En 1925, il devint recteur de La Forest-Fouesnant, d'où il passa en 1932 au rectorat de Trégunc. Les tribulations ne lui ont pas manqué dans cette dernière paroisse et il fut épuisé par les luttes qu'il dut soutenir pour défendre les droits de l'Eglise. M. Arhan était le bon Capiste à la voix un peu rude, à l'âme droite et au cœur d'or. Nous souhaitons que notre bonne région fournisse encore au diocèse beaucoup de prêtres de cette trempe.

— *M. Yves ROLLAND* (en 6^e en 1901), minotier et négociant à Briec, avait gardé un excellent souvenir de Pont-Croix, où il avait puisé avec de bons principes la force de caractère qui est plus que jamais nécessaire à celui qui veut rester fidèle. Il était un des meilleurs paroissiens de Briec. Droit, tout franc, un peu vif parfois, mais bon cœur, il jouissait de la sympathie générale. Très actif et entendu aux affaires, il était toujours disposé à rendre service : et s'il s'agissait de l'Action Catholique il était prêt à payer de sa personne aussi bien que de sa bourse. Son fils Yves, qui fut aussi des nôtres, saura tenir la ligne droite si bien suivie par son père.

— *M. le Chanoine LE PAPE* (1865-1938) est né à Lopérec. Il a été vicaire à Spézet pendant 2 ans et à Saint-Louis de Brest pendant 18 ans. En 1903 il fut nommé recteur du Folgoët et en 1920 il revint à Brest, comme curé des Carmes.

M. Le Pape se fit partout apprécier par son zèle et son dévouement, et peu de prêtres ont fourni un ministère aussi actif avec une santé aussi précaire.

In fide et lenitate : dans la foi et la douceur. Ce mot

de Mgr Duparc caractérise à la perfection la physionomie morale du chanoine Le Pape. La foi anima toute sa vie, comme elle inspira toutes ses démarches et ses conseils. On aimait à le consulter, parce qu'on était sûr de trouver en lui l'avis d'un homme de Dieu. Régulier à la prière, assidu au confessionnal, il s'occupa des âmes, rien que des âmes.

Doux, il le fut dans toutes ses relations. Cette douceur n'excluait pas la fermeté, quand les principes étaient en cause. Maintes fois, il sut le montrer, et jamais il ne laissa passer un vote ou une mesure iniques sans y opposer une vigoureuse protestation. « Notre curé, disait de lui une paroissienne, n'a pas l'air d'y toucher, mais il arrive quand même à ses fins. »

La Sainte Vierge n'aura pas laissé attendre à la porte du Ciel celui qui fut son fidèle serviteur au Folgoët et à N.-D. du Carmel.

— M. Joseph TANGUY (de Pont-Croix), est mort pendant les vacances. C'était un ami fidèle de Saint-Vincent. Son bonheur était d'assister à nos fêtes religieuses ou littéraires, et souvent nous avons profité de sa générosité aussi large que discrète. Nous prions Mme Tanguy d'agréer nos respectueuses condoléances et l'assurance de nos prières.

— Le R. P. Martin MALGORN. — Le 25 Septembre, le R. P. Martin Malgorn, missionnaire d'Haïti, paraissait devant le bon Dieu dans la 38^e année de son âge.

Il naquit en 1900 à Ouessant, d'une famille de marins très chrétienne, dont la mère veille encore aux destinées du foyer. Il fit ses études à Saint-Vincent de 1912 à 1919 et y laissa le souvenir d'un élève pieux, très sérieux, un peu timide. Il entra alors au Grand Séminaire de Quimper, où, durant trois années, il fut le charmant confrère aimé de tous.

Durant son service militaire, le marin d'Ouessant se lia d'amitié avec un autre marin, celui-ci d'Erdeven, qui le persuade de tout quitter et de traverser les mers pour travailler là-bas d'un commun accord en Haïti. Il y arriva en 1926, mais bien vite s'épuisa dans les travaux de l'apostolat. Deux séjours en France ne purent rétablir ses forces. Là-bas les occupations sont presque toujours disproportionnées aux forces humaines ; le soleil est de plomb ; il faut souvent partir pour des voyages à cheval, la nourriture est mauvaise. Et puis il y a les moustiques, messagers funestes du paludisme.

Cependant il se dévoue tout entier à son ministère. Harassé de fatigue, pour se donner du courage, il chante les chers cantiques du bon pays breton.

A son retour de France, en 1937, ragaillard, il est reçu en triomphe par sa population, magistrat en tête.

Mais ce renouveau de sa santé n'était qu'apparent. La fièvre reprend... Après de longues hésitations, il se couche. Le Vicaire général des Cayes vient le prendre en auto. Une analyse du sang dévoile une « malaria tierce maligne ».

Mgr Person, un finistérien, lui confère les derniers sacrements. Il meurt enfin sans bruit, sans tourments apparents.

Les funérailles furent magnifiques. Mgr Person présidait la cérémonie. Le drapeau français était en berne à la légation, toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes. Et tandis que le cercueil descendait dans la tombe, les soldats saluèrent d'un geste sec et franc cet autre soldat mort au champ d'honneur de l'apostolat.

Nous recommandons également à vos prières :

Mme P. Belbéoc'h, à Keranna, en Pouldavid, grand-mère de notre élève de Sixième Pierre Poulhazan.

M. Le Meil, de Mahalon, grand-père de Henri, notre élève de Seconde.

Mme Moënnier, de Plogonnec, grand-mère de Vincent Cosmao, élève de Seconde.

Mme Stéphan, grand-mère de Henri, élève de Sixième.

Mme veuve Cuzon, de Plogonnec, grand-mère de Jacques Sez nec, élève de Troisième.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Par décision de la X^e Assemblée Générale du 31 Août 1938, la cotisation annuelle est portée à 20 francs (cotisation maintenue à 10 francs pour les séminaristes, les étudiants et les militaires non engagés), **et la libération à 300 francs.**

Se sont libérés définitivement (200 francs ou 300 fr.) :

MM. Bideau, Briec-de-l'Odet ; — J. Croissant, Lambézellec ; — L. Daniel, Ile de Sein ; — F.-L. Le Borgne, Saint-Pol de Léon ; — R. Le Viol, Saint-Marc.

Se sont relibérés (100 francs ou 200 francs) :

MM. le chanoine J.-R. Guéguen, Quimper ; — G. Bléas, Lannilis ; — A. Bourhis, Plounévélz ; — H. Coquet, Plougastel-Daoulas ; — G. Tirilly, La Gacilly (Morbihan).

Ont payé la cotisation annuelle (10, 15 ou 20 francs) :

MM. J. Arhan, Lambézellec ; — H. Auffret, Bordeaux.
MM. C. Bernard, Cast ; — M. Bernard, Valence (Drô-

me). — A. Bizien, Beuzec-Cap-Sizun; — Y. Blaize, Plouyé; — P. Bothorel, La Feuillée; — P. Boulic, G. S., Kerfeunteun; — P. Boulic, Mahalon; — Y. Bourriquen, Tours (I.-et-L.); — Breton, Ouessant; — J. Brunou, Elliant.

MM. P. Cadalen, Périgueux (Dordogne); — L. Caill, Quimperlé; — J.-M. Cariou, Crozon; — A. Cloarec, Saint-Pierre-Quilbignon; — S. Conseil, Quimper; — C. Cornic, Plonévez-Porzay; — N. Cornic, Kerfeunteun; — F. Corre, Meudon (S.-et-O.); — H. Cudennec, Portsall-Ploudalmézeau.

M. F. Diquélou, Paris.

M. L. Floc'h, Brétigny (Eure).

MM. J. Gentric, Châteauneuf-du-Faou; — L. Gézégou, G. S., Kerfeunteun; — J.-L. Guéguen, Saint-Vincent; — T. Guéguen, Locronan; — J. Guellec, Ouessant; — J. Guilcher, Ile-de-Sein; — M. Guilcher, Ile-de-Sein.

MM. le chanoine J.-F. Herry, Sizun; — J. Halléguen, Rome.

MM. C. Lardic, Le Mans (Sarthe); — J. Laurent, Le Conquet; — H. Lazare, Landerneau; — J. Le Breton, Plomodiern; — N. Le Floc'h, Quimper; — Le Franc, Menessaire (S.-et-L.); — J. Le Gallic, Querrien; — L. Le Gallic, G. S., Kerfeunteun; — L. Le Long, Lauréan (C.-du-N.); — A. Le Rû, Coray.

M. A. Marzin, Bannalec.

MM. Y. Nicolas, Lannilis; — J. Nizy, Brest.

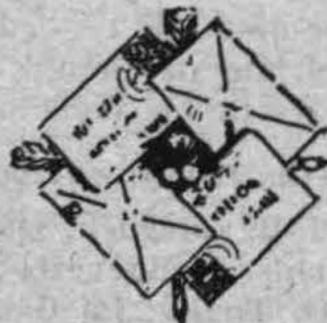
M. F. Olier, Lambézellec.

MM. J. Palud, Brest; — P. Pérennou, Guengat; — G. Piriou, Bannalec; — J. Piton, Brest; — J. Plouzennec, Plouigneau; — G. Poupon, Haïti.

M. P. Riou, Esquibien.

MM. F. Saccadas, Pont-de-Buis; — J. Scotet, Spézet; — A. Séité, Lanvollon (C.-du-N.); — A. Séité, Ergué-Armel.

Liste arrêtée le 19 Novembre. — Prière de signaler erreurs ou omissions.



Un professeur d'avant 1850

“ Père Physique ”

Il nous a plu de ressusciter son souvenir en raison de l'originalité qui le caractérisait et de la fin tragique qui devait lui être réservée. Peu aujourd'hui ont entendu parler de lui, sauf les très vieux, près desquels nous avons recueilli certains renseignements qu'ils tenaient eux-mêmes de leurs aînés.

M. l'abbé *Roland Guizouarn* est en effet mort en 1846.

Il naquit à Plonévez-Porzay en 1805 et fit ses études au Collège de Quimper (aujourd'hui Lycée), avec ses deux frères, dont l'un devint curé d'Elliant et l'autre docteur-médecin, mais probablement dans la division qui portait le titre de Petit-Séminaire. Il avait obtenu le baccalauréat es lettres, fait très rare à cette époque parmi le clergé, « en raison de la distance énorme qui sépare le Finistère du chef-lieu académique », suivant l'expression empruntée à un rapport de l'Evêché de Quimper au Ministre des Cultes en 1843.

Prêtre en 1828, il fut nommé répétiteur au Petit Séminaire de Quimper. Lorsque ce Petit Séminaire fut supprimé en 1831, la plupart des élèves passèrent à Pont-Croix. M. Guizouarn les y suivit et fut chargé des cours de physique, chimie et astronomie.

En plus du *Palmarès*, était alors imprimé tous les ans le *Programme des Etudes* pendant l'année écoulée et suivant lequel les élèves étaient interrogés dans une séance publique, la semaine qui précédait la Distribution des Prix. Celle-ci avait lieu au début d'Août. « Les malheureux ! » s'écrieront nos éphèbes d'aujourd'hui. Car il faut ajouter que la rentrée se faisait, malgré tout, les 2 ou 3 Octobre.

Ces *Programmes*, auxquels les maîtres collaboraient évidemment chacun pour leur matière, constituent aujourd'hui pour nous de très précieux documents. On peut, en les parcourant, non seulement se rendre compte de l'état de l'enseignement, mais encore découvrir, jusqu'à un

certain point, le caractère particulier de chaque professeur.

Le style, c'est l'homme, a-t-on dit.

C'est ainsi que M. Lamarque, « régent de rhétorique », cultive un genre qu'un titulaire actuel de la même chaire qualifierait sans doute de pompier. Voici, comme seul exemple, comment il parle de l'Empire Romain assailli par les Barbares : « Le vaisseau colossal résiste encore aux efforts redoublés de la tempête ; il s'entr'ouvre enfin, laisse entrer les flots ennemis et bientôt nous le verrons sombrer ».

A l'encontre de cette grandiloquence, nous trouvons chez M. Guizouarn un exposé plutôt aride, mais avec çà et là une note pieuse. Il le fait toujours précéder d'une citation de l'Écriture : *Quam magnificata sunt opera tua, Domine, nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ !... Delectasti me, Domine, in factura tua et in operibus manuum tuarum exultabo !...* Nous y voyons donc déjà transpercer le mystique que nous aurons bientôt l'occasion de décrire.

Que faisait-il donc dans cette salle de Physique qui a été récemment modernisée ? L'ingéniosité du professeur suppléait à la pauvreté des instruments. Au budget de 1841, on affecta cependant une somme de 300 francs pour en acheter quelques-uns, plus de 3.000 francs de notre monnaie sous le règne du Front Populaire. Il s'appliquait, par exemple, à démontrer que l'aimant produisait tous les effets de la pile, que les phénomènes magnétiques ne sont que des phénomènes électriques et, pour ne laisser aucun doute, il « électrisait par un aimant et aimantait par l'électricité ». En chimie, il mettait sous les yeux des élèves « les simples et les composés, tant naturels qu'artificiels, en sa possession » et leur donnait « une idée d'analyse et de synthèse en décomposant et recomposant devant eux une foule de substances, en faisant réagir les simples et les composés les uns sur les autres ». En astronomie, grâce à « une ingénieuse machine » dont il avait peut-être été le constructeur, il reproduisait dans la chambre noire, « avec la dernière exactitude », les phases de la lune, des éclipses lunaires et solaires, la longueur croissante et décroissante des jours... Il profitait des nuits claires pour les familiariser avec les constellations. « Désireux, écrit-il, d'apprendre aux élèves à lire dans le grand livre de la Nature, à y trouver surtout le nom de Dieu, à admirer, à bénir, à aimer l'auteur de tant de merveilles et de bienfaits, nous avons jugé convenable de traiter un peu à fond la mécanique céleste et de montrer ainsi comment la puissance et la sagesse divines, au service l'une de l'autre, ont su tout mesurer, tout compter et tout peser, sans l'ombre d'une erreur ».

Les élèves le désignaient familièrement sous le nom de

Père Physique, appellation dont héritèrent pendant plusieurs générations ses successeurs.

Il jouissait d'un incomparable prestige que ses habitudes de vie solitaire et de méditation profonde contribuèrent à développer.

On raconte qu'un jour il n'apparut ni pour dire sa messe ni pour prendre son déjeuner ou son repas de midi. Personne ne l'avait vu en cette matinée où il n'avait en fait aucun cours à assurer. Mais il en avait dans l'après-midi et l'on commençait d'ailleurs à s'inquiéter de cette disparition subite. Il occupait la chambre qui se trouve au deuxième étage, au-dessus du bureau actuel de M. l'Économiste. Et l'on frappa donc à sa porte. Pas de réponse. On essaya de l'ouvrir ; elle était verrouillée de l'intérieur. Défoncer cette porte ? M. l'Économiste, soucieux de son matériel, hésitait peut-être à en donner la permission. Les deux fenêtres étaient closes l'une et l'autre. On se décida finalement à se procurer une longue échelle par laquelle un collègue atteignit la fenêtre qui donne sur la cour de la lingerie. Il plonge des regards scrutateurs dans la chambre à travers les rideaux : M. Guizouarn est là, agenouillé sur son prie-Dieu, la tête dans les mains, et qui reste sourd aux coups frappés sur les vitres. Il faut briser l'une d'entre elles, et alors, mais alors seulement, le pieux solitaire est arraché à son oraison, reprend contact avec la terre, et, sans paraître s'étonner de cette singulière tentative de violation de son domicile, il s'écrie : « Que voulez-vous ?... Laissez-moi en paix ! »

Il aimait à errer, la plupart du temps tout seul, le long des côtes abruptes de Beuzec et à s'avancer jusqu'à l'extrême pointe de rochers dans la mer sauvage pour lancer l'hameçon. Ce fut au cours d'une de ces sorties qu'il trouva la mort, à Porspiron.

C'était le 24 Juillet 1846. Il était accompagné ce jour-là de deux confrères. Tandis que ceux-ci demeuraient sur la hauteur, M. Guizouarn, suivant son habitude, voulut s'aventurer très loin et jouer d'audace avec les flots. La mer était-elle calme ou houleuse ? En tout cas, une lame de fond s'éleva tout-à-coup et l'emporta. On le vit nager un instant avec courage, puis se débattre désespérément et disparaître. Pendant plusieurs jours on fit de longues et patientes recherches. On ne retrouva jamais son corps.

E. Bosson.

Le prochain numéro donnera la poésie bretonne que cette mort tragique inspira.

PETIT PALMARÈS



COMPOSITIONS :

PREMIÈRE. — *Version latine* : Bellec, Rolland, Colleau, Le Moigne. — *Version grecque* : Bellec, Colleau, Le Moigne, Hascoët. — *Thème latin* : Le Moigne, Fouquet, Rolland, Bellec.

SECONDE. — *Version latine* : Hénaff, R. Le Goff, R. Le Corre, J. Olier, Caraës. — *Version grecque* : Hénaff, Le Meil, Le Floc'h, R. Le Corre, Le Viol. — *Thème grec* : P. Le Corre, Le Viol, Tanguy, Hénaff, Poulain. — *Thème latin* : Cozian, Hénaff, P. Goff, Cuillandre, R. Le Corre.

TROISIÈME. — *Exercices Français* : Milliner, Créis, Pavec, Le Corre. — *Version latine* : Le Corre, Milliner, Cozian, Gentric. — *Version grecque* : J. Le Bars, Michel, Penrec'h, E. Le Bars. — *Narration* : Le Corre, Godec, Gargadennec, Milliner. — *Thème latin* : Bodénès, Cozian, Michel, Penrec'h.

QUATRIÈME BLANCHE. — *Orthographe* : Creignou, Le Roy, Le Léap. — *Version latine* : Le Tareau, Le Roy, Creignou. — *Thème latin* : Le Roy, Creignou, Autret. — *Version grecque* : Le Roy, Creignou, Le Tareau. — *Thème grec* : Le Roy, Caugant, Le Tareau. — *Version latine* : Le Roy, Quillivic, Le Léap.

QUATRIÈME ROUGE. — *Orthographe* : Cougard, Kermorgant, Quéré. — *Version latine* : Champion, Le Saint, Lescop. — *Version grecque* : Lucas, Champion, Yaouank. — *Thème latin* : Lescop, Champion, Quéré. — *Narration* : Le Gouil, Champion, Cougard. — *Thème grec* : Kermorgant, Cougard, Lucas.

CINQUIÈME BLANCHE. — *Orthographe* : Le Brun, Bouin, Jouvin. — *Narration* : Coatmeur, Jouvin, Laurent. — *Analyse* : Laurent, Jouan, Jacq. — *Thème latin* : Laurent, Rénévot J^e, Le Coat. — *Version latine* : Le Coat, Laurent, Jouvin. — *Orthographe* : Laurent, Coatmeur, Le Brun.

CINQUIÈME ROUGE. — *Orthographe* : Le Minor, Dorval, Crozon, Bauguion. — *Narration* : Le Minor, Bescond, Crozon. — *Analyse* : Coïc, Bidan, Bescond. — *Version latine* : Quentel, Bescond, Bauguion. — *Thème latin* : Schemitt, Le Minor, Quentel.

SIXIÈME BLANCHE. — *Compositions d'Essai* : Stervinou, Le Hénaff, Bolzer, Gassot, Le Grand, Kermarrec. — *Dictée* : J. Bargain, Youinou, Penne. — *Analyse* : Bolzer, Coquet, Stervinou. — *Narration* : Stervinou, Bargain, Kerlan. — *Dictée* : Le Menn, Bolzer, J. Bargain. — *Analyse* : Stervinou, Kermarrec, Bolzer.

SIXIÈME ROUGE. — *Compositions d'Essai* : Quideau, Marc, Corre, F. Bargain, Stéphan, Le Lay. — *Dictée* : Marc, Quideau,

Le Ny. — *Analyse* : Quideau, Bescou, Corre. — *Narration* : Marc, Bénéat, Pétillon. — *Dictée* : Quideau, Bénéat, Poupon. — *Analyse* : Bourhis, Corre, Le Jollec, Bénéat.

TABLEAU D'HONNEUR :

PREMIÈRE. — *Octobre* : Bellec, Colleau, R. Thomas, Le Moigne, Rolland, Person, Fouquet, Quéméneur, Hascoët, Le Nouy, Le Gall, Le Bris, Penne, F. Thomas, Loac, Troadeo.

SECONDE. — *Octobre* : Hénaff, Tanguy, Cuillandre, Goff, R. Le Corre, Le Floc'h, Le Meil, Crozon, Le Goff, Le Nerrant, Blanchard, Cosmao, Cozian, Furic, Marchalot, Le Bec, Queinne, P. Le Corre, Le Merdy, Olier, J^e Le Gallic, Le Viol, Caraës, Hémon, Respriget, Le Jollec.

TROISIÈME. — *Octobre* : Bodénès, Cozien, Milliner, Cuillandre, Michel, Penrec'h, Le Corre, J. Le Bars, Godec, Créis, Bideau, L^e Bothorel, F^e Guéguen, Coquet, Le Roy, Martin, Charpentier.

QUATRIÈME BLANCHE. — *Octobre* : Le Roy, Creignou, Le Tareau, Caugant, Le Léap, Carval, Pétillon, Autret, Endréo, L^e Quinquis, Le Gall, Marchadour, Priol J.-Y., Bihannic, Y. Le Quéau.

QUATRIÈME ROUGE. — *Octobre* : Lescop, Le Saint, Cougard, Champion, Le Gouil, Le Floc'h, Lucas, Dennielou, Kermorgant, Le Bihan, F. Le Gall, Daniel, Tavenec, Potin, Queinne, Kernévez, Quéré, Mens, Mével.

CINQUIÈME BLANCHE. — *Octobre* : Laurent, Moalic, Jouan, Beuguel, Le Brun, Le Coat, Jouvin, Bouin, Calvès J.-L., Prima, Cavarlé, Conan, Le Bris, Stéphan, Jacq, Coatmeur, Morvan, Moënner.

CINQUIÈME ROUGE. — *Octobre* : Le Minor, Quentel, Bescond, Dorval, Troale, Hénaff, C. Bidan, Garo, Crozon, Schemitt, Pichon, Abiven, Coïc, Guyader, Le Corre, Lharidon, Bauguion, Le Rest, Thépaut, Grunhec, Le Berre.

SIXIÈME BLANCHE. — *Octobre* : Le Rest, Le Corre, Bolzer, Le Menn, Youinou, Le Hénaff, J^e Bargain, Penne, Gourlaouen, Rannou, Stervinou, Kerlan, Le Minor, Tréguier, Kermarrec, Vigouroux, Gassot, Riou, Queinne, Tygréat, Tanneau, Manuel, Salaün, Coquet, Le Gall, Fertil, Sez nec.

SIXIÈME ROUGE. — *Octobre* : Quideau, Le Ny, Marc, Corre, Bénéat, Poupon, Stéphan, F. Bargain, Bourhis, Cozien, Calvès J., Le Jollec, Guillimin, Le Lay, Le Bléis, Selaminec, F.-R. Le Gall, Gloaguen, Bescou, Guyader, H. Bargain, Guéguen H., Quéré.

Le Mot de la Fin

Les deux chevaux de la ferme du collège.
Un élève, — de Seconde, pour bien préciser, — les voit sortir attelés à la charrette :
« C'est curieux, déclare-t-il, on met toujours le premier celui qui n'est pas pareil à l'autre. »

TABLE DES MATIÈRES

pour le volume contenant les années 1936, 1937, 1938

AU JOUR LE JOUR (principaux articles) :

Poésie, p. 2. — La cloche, 34. — Mme de Sévigné et la Loterie, 39. — Printemps, 66. — Confirmation par Mgr Cogneau, 69. — Confort - Evocation, 73. — Jour des Prix, 98. — « J'ai connu... », 100. — Deux tableaux de rentrée, 170. — Bachot, 171. — Sous le cloître, 172. — Incendie de Beuzec, 204, 269. — L'Annonce (Gaulois), 234. — Foot-Ball, 266. — Panégyristes de Confort, 270. — Tes yeux, 306. — Jeune chameau, 334. — A travers le monde, 336. — Minuit, chrétiens, 370. — M. Uguen, 372. — Drame du Ris, 398. — Don Quichotte, 402. — Guignol, 463. — « Je tiendrai », 471. — Les 10 Commandements de Saint Vincent, 527. — Journal d'un petit Sixième, 528.

CERCLES D'ETUDES : pp. 6, 206, 272.

CHRONIQUE SPORTIVE : pp. 9, 45, 77, 209, 244, 275, 344, 375, 407, 432.

ARTICLES DIVERS : Fête des Rois, 43. — Panégyriques de Confort, 109, 308, 473.

TRAVAUX DE NOS ANCIENS : La Révolution au fond du Cap, 15, et M. de Trémaria, 325, par M. Parcheminou.

RÉUNIONS DES ANCIENS : *année 1936*, pp. 129 à 166. Sermon de M. Le Goasguen ; tostes de MM. Guilly, R. Toulemont, P. Nédélec, Arhan, Bourvon, Le Borgne, le Supérieur, Pichon, Mgr Raoul. — *Année 1938*, pp. 493 à 522. Sermon de M. Le Grand ; tostes de MM. Boussard, Le Séac'h, le Supérieur, Pichon.

NOS MORTS : MM. J. Roudaut, 16. — Jain, 19. — J. Postollec, 19. — R. Thomas, 55. — F. Le Lann, 85. — P. Gloux, 86. — J. Kerisit, 86. — Le P. Gloux, 118. — M. Fieul, 119. — De Thézac, 119. — J. Jadé, 120. — Guéguen, 187. — J.-M. Coathalem, 189. — J. Mao, 189. — J.-L. Guillerm, 189. — E. Jacq, 190. — Ch. Caugant, 190. — G. Mao, 218. — P. Le Borgne, 221. — F. Madec, 224. — M. Bernard, 224. — V. Le Pemp, 225. — J. Premel-Cabic, 251. — A. Mao, 285. — Ch. Le Gall, Gargadenec, Treussier, 352. — F. Guillerm, 352. — F. Guilly, 353. — J. Sergeant, 353. — Ch. Uguen, 381, 411, 439, 479, 536. — Mgr Raoul, 414. — A. Laurent, 418. — M. Quiec, 419. — J. Donnart, 444. — Ch. Le Roy, Le Borgne, Bossennec, 448, 449, 481. — L. Cloatre, C. Arhan, Y. Rolland, Ch. Le Pape, 547. — J. Tanguy, M. Malgorn, 548.

VARIA : Le P. Mell (P. Piacentini), 22. — Sous le ciel d'Algérie (J. Le Séac'h), 57. — Influences bénies (**), 89. — Sonnets (J. Moré), 92. — Le P. G^{me} Le Roux (P. Nédélec, 123, 166, 542. — Ma Breiz (R. Kerisit). — L'Oriflamme (P. Nédélec), 255. — Mgr Jolivet (H. Pérennès), 291, 328. — Abbé Le Mell (P. Nédélec), 357. — Glanes de Rome (P. L'Helgouac'h), 391, 422. — Congrégation de la Ste Vierge, 453, 484, 522. — Père Physique (E. Bosson), 551.